Le Monde des livres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15004 – 7 F

VENDREDI 23 AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Proche-Orient : le rendez-vous de Washington

UNE fois n'est pas coutume. Ce sont les Palestiniens – OLP en tête – qui ont pratiquement fixé la date de la relance du processus de paix au Proche-Orient, en panne depuis décembre dernier. En effet, c'est seulement après qu'ils eurent obtenu satisfaction sur certaines de leurs demandes qu'ils ont mis fin à leur faux suspense : le 27 avril, à Washington, ils reprendront donc langue avec les Israéliens.

« Nous serons les empêcheurs de tourner en rond », répète depuis des années Yasser Arafat, dont l'influence semblait pourtant décliner à mesure que se poursuivait la laborieuse négociation lancée en octobre 1991 à Madrid. Paradoxalement, c'est le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, qui, sans le vouloir, a permis cette fois au chef de l'OLP de jouer les trouble-fête : en expulsant en décembre dernier plus de quatre cents islamistes palestiniens des territoires occupés, puis en « bouclant » depuis la fin mars ces mêmes territoires. Deux mesures impopulaires, condamnées par la communauté internationale.

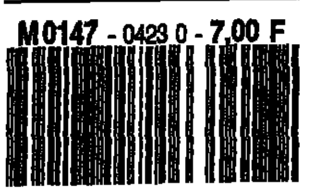
CETTE double erreur de M. Rabin a permis aux Palestiniens de jouer sur du velours. Et d'abord, auprès de leurs « frères » arabes, qui, si désireux fussent-ils, pour des raisons d'« intérêt national », de reprendre les pourparlers avec l'Etat juif, pouvaient difficilement demeurer indifférents à l'aggravation de la situation dans les territoires occupés. D'autant que, contrairement à l'effet escompté par M. Rabin, le « durcissement » israélien a renforcé l'audience des extrémistes islamistes, qui ont désormais le vent en poupe non seulement en Cisjordanie et à Gaza, mais aussi dans la plupart des Etats arabes, au grand dam des régimes en place.

Les Palestiniens avaient donc formulé plusieurs demandes, plaçant, comme c'est de bonne guerre, la barre très haut. Ils ont contraint les pays arabes à exiger le report d'une semaine des négociations. Plus important, ils ont obtenu de la nouvelle administration américaine, soupçonnée de favoriser l'Etat juif, qu'elle réaffirme publiquement la validité des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, comme fondement du processus de paix. Et, pour qu'aucun doute ne subsiste, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a, mercredi, mis les points sur les « i » : « Cela signifie la terre en échange de la paix, la réalisation des droits politiques légitimes du peuple palestinien et la sécurité de toutes les parties. »

AUTRE concession arrachée par les Palestiniens : la publication par M. Rabin d'un communiqué rappelant que le bannissement des islamistes palestiniens avait été une mesure « sans précédent et exceptionnelle » – sous-entendu, qui ne se renouvellera pas. Israël avait déjà accepté que Fayçal Husseini, dont nul n'ignore les liens avec l'OLP et qui réside à Jérusalem-Est, devienne le dirigeant en titre des négociateurs palestiniens.

Toutes ces assurances israéliennes étaient certes implicites. Mais les dirigeants palestiniens préféraient qu'elles soient exprimées, pour moins prêter le flanc aux attaques des plus radicaux parmi eux qui crient au défaitisme. Rendez vous, maintenant, le 27 avril, à Washington, où les négociateurs devraient, cette fois, entrer dans le vif du sujet. Reste à savoir jusqu'où chacun consentira des compromis pour donner enfin au dialogue une chance de succès.

M 0147 - 0423 0 - 7,00 F



La mission de lord Owen à Belgrade

Les Serbes confirment leur intransigeance

Accueilli à Belgrade dans un climat d'hostilité, le médiateur européen David Owen a rencontré, mercredi 21 avril, les dirigeants de la Serbie, mais n'a pu s'entretenir avec le leader serbe bosniaque Radovan Karadzic, qui a maintenu sa position intransigeante, laissant peu d'espoir de succès à la mission du diplomate britannique. Sur le terrain, l'ONU a annoncé avoir achevé la démilitarisation de l'enclave musulmane de Srebrenica, tandis qu'en Bosnie centrale les combats entre Croates et Musulmans paraissent avoir baissé d'intensité.



Lire nos informations et l'article de FLORENCE HARTMANN page 5

Un accord partiel sur les marchés publics

Compromis commercial CEE-Etats-Unis

M. Kantor, le représentant du président Clinton pour les négociations commerciales, et Sir Leon Brittan, commissaire européen chargé des relations extérieures, ont conclu mercredi 21 avril un compromis de deux ans portant sur une ouverture réciproque des marchés publics pour les équipements électriques lourds. En revanche les Etats-Unis persistent dans leur menace de sanctionner la Communauté européenne, qu'ils accusent de pratiques déloyales, en matière de marchés publics de télécommunications.

NEW-YORK

de notre correspondant

A l'arraché, et par téléphone ! A quelques minutes de l'heure limite (mercredi 21 avril à midi) fixée par l'administration américaine pour appliquer des sanctions commerciales aux entreprises européennes soupçonnées de pratiques protectionnistes en matière d'accès aux marchés publics, Mickey Kantor, le représentant spécial du président Clinton pour les négociations commerciales internationales (USTR), et Sir Leon Brittan, le commissaire européen chargé des relations économiques extérieures, sont parvenus à un compromis – limité dans le temps et dans son champ d'application – dont le principal mérite est d'éviter le déclenchement d'une guerre commerciale entre les Etats-Unis et l'Europe des Douze.

Cet accord a été conclu à distance – M. Kantor se trouvait au siège de son ministère, à Washington, et Sir Leon avait regagné le Parlement européen de Strasbourg après avoir mené deux jours de discussions *« tendues et intenses »* dans la capitale fédérale américaine – et à l'issue de trois communications téléphoniques de dernière heure.

Selon ce compromis et d'après la version qui en a été donnée par M. Kantor, la Communauté européenne a accepté de revenir sur les avantages consentis aux entreprises de la CEE lors de la passation de marchés publics portant sur des équipements électriques lourds. Ces avantages sont contenus dans l'article 29 de la directive européenne sur les marchés publics, entrée en vigueur en janvier 1993.

SERGE MARTI

Lire la suite page 16

Erythrée : l'indépendance au grand jour

Maîtresse de son destin depuis deux ans, l'ancienne province éthiopienne consacre par référendum sa souveraineté

ASMARA

de notre envoyée spéciale

Dans quelques minutes, l'avion atterrira sur sa chère terre natale. Hagos ne cache pas son émotion. La veille, il était à Rosny-sous-Bois. Aujourd'hui, après trente années d'exil, il commence une nouvelle vie. Des Erythréens vivant en France, il est le premier à effectuer le « grand retour », prêt à jouer les pionniers dans cette Erythrée qu'il peut maintenant qualifier à bon escient de patrie.

La date de son retour ne doit rien au hasard. Il est arrivé avec sa famille, quelques jours avant le référendum des 23, 24 et 25 avril, et, comme la quasi-totalité des 1,2 million d'Erythréens appelés à se prononcer, il répondra évidemment « oui » à la question posée : *« Voulez-vous que l'Erythrée soit un pays indépendant et souverain ? »* Les autorités elles-mêmes l'ont dit : ce scrutin est une formalité. Car l'Erythrée est *de facto* indépendante depuis le 24 mai 1991, date de la chute d'Asmara, la capitale, dernière ville occupée par les troupes éthiopiennes. Mais le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), avide de reconnaissance après trente années d'une guerre dont personne ne croyait qu'elle aboutirait à la victoire, a voulu que le pays entre dans la communauté internationale par la grande porte.

Dans quelques jours, l'objectif sera atteint, grâce à ce référendum effectué sous l'œil bienveillant des Nations unies, invitées par les gouvernements éthiopien et érythréen. Le 24 mai, deuxième anniversaire de la libération, le gouvernement provisoire pourra organiser la fête de l'indépendance en proclamant haut et fort la souveraineté de l'Etat. Plus que jamais, Asmara, « vitrine » d'un pays complètement détruit, a des airs de bourgade italienne, avec ses petites Fiat ancestrales et poussives en guise de taxis, ses inéluctables spaghettis à la carte des restaurants et, maintenant, ses flâneurs qui déambulent paisiblement sur l'avenue Haïlé-Sélassié, rebaptisée avenue de la Libération.

Impossible ici de trouver qui que ce soit ayant l'intention de voter « non ». 90 % ? 95 % de « oui » ? Le résultat sera sans doute un plébiscite en faveur du vainqueur de la guerre. Non pas que l'opposition soit inexistante. Mais l'hégémonie du FPLE est telle que les petits mouvements qui lui sont opposés n'ont pas voix au chapitre : bien que favorables à l'indépendance, ils n'ont pas pu participer à la campagne référendaire.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Lire la suite page 6

Les héritiers de Fouché

Philippe Massoni remplace Pierre Verbrugghe comme préfet de police de Paris

par Erich Inciyan

L'ombre de Joseph Fouché plane sur l'île de la Cité. Deux préfets de police s'y disputent l'héritage à la fois composite et controversé d'un homme d'Etat qui, en des temps autrement troublés de révolutions et de complots, conjugua avec une maestria glacée la politique et la police. Pierre Verbrugghe et Philippe Massoni, l'ancien et le nouveau, présentent certaines des qualités de ce *« ministre de la police générale qui*, selon le mot de Talleyrand, *se mêle de ce qui le regarde et ensuite de ce qui ne le regarde pas »*. Dans ce chassé-croisé autour de l'un des postes les plus stratégiques de la République, l'histoire des deux préfets de police de Paris n'en est pas moins extraordinairement contrastée.

Comme feu le duc d'Otrante, les deux hommes ont en commun d'être parmi les meilleurs connaisseurs de la police. Tous deux possèdent aussi bien les arcanes de la « maison » que l'acte de baptême de ses principaux habitants. Mais leur apprentissage de l'univers policier a emprunté des voies très différentes.

Grand commis de la République, Pierre Verbrugghe n'a découvert la police que tardivement, en 1975, après un début de carrière dans la préfectorale. Cela ne l'empêcha pas de brûler ensuite les étapes pour acquérir un savoir-faire sans équivalent (à l'exception sans doute de Robert Pandraud) fondé sur l'expérience de celui qui est, à ce jour, le seul préfet de police de Paris à avoir aussi occupé, dix années durant, les postes de directeur des personnels, puis de directeur général de la police nationale.

Lire la suite et nos informations page 8

LE MONDE DES LIVRES

A la recherche du bonheur

Raymond Queneau était l'un de ces *« écrivains qui pensent »*, ce qui ne jouit pas aujourd'hui d'une grande faveur. Certain que l'intelligence ne saurait nuire à la littérature, Pierre Lepape, dans son feuilleton, défend joyeusement le *Traité des vertus démocratiques*, écrit par Queneau en 1937.

Pages 23 à 30

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Opposition

« Cher et vieux pays »

par Max Gallo

ET si le parti socialiste était mort de ne pas avoir cru en la France, de ne pas avoir su parler d'elle ? D'avoir donné aux citoyens français – sidérurgistes, paysans, pêcheurs etc. – le sentiment de les désarmer face aux autres, à l'argent fou de la spéculation mondiale ? De les livrer ainsi sous couvert d'Europe au libéralisme, en prétendant qu'il n'y avait rien à faire, sinon s'incliner devant les « contraintes », ou collaborer à sa propre perte : payer des primes à ceux qui mettent leurs terres en friche, verser des aides aux pêcheurs, ou le RMI aux pauvres multipliés par une politique chaque jour célébrée comme la seule possible ?

Si c'était la question de la France, de son projet, de sa capacité à résister aux décisions prises ailleurs (à Bruxelles, au G7, à Washington, à la Bundesbank) qui avait été posée, de manière souterraine, par le biais du chômage ? Si les résultats électoraux étaient ainsi une réponse à la formule ressassée par ceux qui, s'enveloppant dans le drapeau européen, s'en vont martelant : *« Si la France est notre patrie, l'Europe est notre avenir. »*

Quel avenir ? Celui des paysans, des pêcheurs, des salariés de Hoover ?

Interroger les élections de 1993 sous cet angle est essentiel, car si la question est bien celle-là, alors va se jouer, autour du thème de la France, le futur de la droite et de la gauche, c'est-à-dire le destin de notre démocratie.

Car la France ne pardonne pas à ceux qui ne croient plus en elle. La France ? C'est-à-dire un peuple qui s'obstine à penser qu'il existe depuis un millénaire, qu'il s'est donné par son histoire politique – monarchie, révolutions, clivage droite-gauche – un visage singulier, cette « exception française », cette volonté de penser l'universel et de défendre – souvent avec retard – son indépendance, c'est-à-dire le droit de choisir souverainement la route de la nation.

Qu'on réfléchisse ainsi aux trois grandes ruptures politiques que sont 1958, 1981, 1993.

A chaque fois c'est la question de la France, de son image, de sa capacité à maîtriser son destin qui a été posée. De Gaulle, en 1958 redonne ainsi au pays, après les hésitations, les capitulations, les impuissances (CED, Dien-Bien- Phu, atlantisme, etc.), un rôle, une direction. Le sentiment de l'indépendance.

En 1981, c'est l'anti-de Gaulle, que la gauche et une partie des gaullistes renvoient en la personne de Giscard d'Estaing qui voulait mesurer l'influence du pays à son poids démographique. C'est contre l'européisme (SME), la soumission au libéralisme mondial, la volonté de remodeler le système politique français selon les paramètres européens, que la gauche semble se dresser. Qu'on pense à l'affiche électorale, au petit village et à son clocher, à cette force tranquille qui se veut française contre la normalisation giscardienne.

Mais il suffit de quelques mois pour que le mitterrandisme devienne un giscardisme rose. Et l'on verra sur les tréteaux de Maastrich, ministres socialistes et notables giscardiens célébrer l'« Europe », c'est-à-dire le libéralisme triomphant.

Humanisme et ouverture

Mais alors le peuple républicain, le peuple des vieux départements de gauche se dérobe au moment du référendum : le succès du « non » annonce la déroute en mars 1993 des socialistes européistes et libéraux, le refus des électeurs d'approuver ces abandons et ces reniements.

Et la droite ? 1993 est un 1958 sans projet national et sans de Gaulle. Mais habilement – ou sincèrement avec Séguin et même Pasqua – le RPR a su jouer des couleurs nationales, se présenter – alors que sa direction est maastrichienne – comme le garant des intérêts français. Qu'on relise les discours de Chirac durant la campagne.

Reste que, si, comme cela est probable avec Édouard Balladur, la droite continue la politique européiste – et libérale – les problèmes vont s'aggraver. D'autant plus que les socialistes libéraux – par conviction aveugle et par tactique – s'emploieront à pousser les feux de l'idéologie européiste pour tenter de faire éclater l'UPF. Giscard l'européen contre Chirac, Balladur contre Séguin.

Mais la question nationale dès lors continuera de se poser et si par malheur aucune perspective républicaine ne s'ouvrait, alors le Front national, en embuscade, pourrait augmenter encore sa mise.

Il importe donc de bien voir l'enjeu. De mesurer que, par-delà la coupure gauche-droite, il y a la fracture entre ceux qui croient que la République, que la nation peuvent trouver [redacted] et non dans la fuite vers la soumission à d'autres – les moyens de se redresser et ceux qui estiment que la France est impuissante. A vrai dire la seule solution pour empêcher la peste nationaliste et xénophobe de se propager c'est le patriotisme républicain, fait d'humanisme et d'ouverture. Vieille lune ? La plupart de ceux qui comptent dans ce pays le pensent. Il en allait ainsi en 1940. Et pourtant... C'est dire qu'il y a mieux à faire que de pleurer et de monter la garde autour d'un vieux roi qui a troqué son royaume – le nôtre en fait – contre l'Europe libérale.

▶ Max Gallo, écrivain, est député européen (PS) et président du Mouvement des citoyens fondé par Jean-Pierre Chevènement.

Vive la gauche !

par André Mandouze

A la vue de ce titre, d'aucuns ne manqueront pas de s'esclaffer : *« Devant pareille déconfiture électorale de la précédente majorité, comment peut-on encore, sinon par goût du paradoxe ou soif de ridicule, exalter ainsi rétrospectivement un passé révolu ? »*

Loin de moi, à la différence de mes éventuels contradicteurs (lesquels peuvent d'ailleurs se recruter aussi bien dans les rangs d'une gauche désespérée que dans ceux d'une droite triomphante), loin de moi, dis-je, la tentation de me refuser à un constat – constat flagrant, même si le mode de scrutin étourdiment consenti a poussé l'injustice du résultat jusqu'à la caricature du système.

Les faits s'affirment donc têtus, je l'admets fort aisément, mais cela ne doit pas néanmoins nous faire oublier un constat autrement décisif que celui d'aujourd'hui. Au cours de leur longue histoire, c'est bien souvent lorsqu'ils ont considéré leur destin en danger que, face à l'adversité, les Français n'ont pas cru déplacé de clamer, malgré *tout*, leur espoir, et d'affirmer une volonté de survivre qui a toujours fini par l'emporter. Aussi bien la formule *« Vive la gauche ! »* est-elle d'abord, selon moi, l'affirmation d'une évidence naturelle : malgré les prétentions droitières, la France ne saurait se résoudre à vivre à jamais manchote et boiteuse. Avant tout, cependant, *« Vive la gauche ! »* résonne instinctivement, mais aussi délibérément comme un appel vibrant à la construction d'un avenir qui ne prenne pas plus le parti du présent que celui du passé.

En ce qui concerne d'abord le passé, et pour ne pas remonter en deçà de la fin de la dernière guerre mondiale, il faut bien admettre que la « cohabitation » – le mot me paraît approprié – entre la France officielle et la gauche réelle a été régulièrement plus qu'aléatoire. Il n'a pas, en tout cas, réussi à ce pays de ne pouvoir parvenir à tenir, par exemple, les espérances audacieuses un moment fondées sur l'expérience de la Résistance ou, à un autre moment, sur un « programme commun » qui se réclamait précisément de la gauche. Dans l'une comme dans l'autre conjoncture, et même, pour finir, au gré d'une tardive alternance (il est vrai par deux fois contrariée), une bonne part du peuple de gauche ne s'est pas reconnue partie vraiment prenante ni ne s'est voulue partie vraiment contractante dans la politique pourtant menée au sommet en son nom. D'où la sanction récente.

Il y a *néanmoins*, en second lieu, fort à parier pour que, surpris par l'ampleur des effets cumulés de la perversité inhérente à un régime électoral vicieux, ce même peuple ne s'accommode pas très longtemps d'une situation le réduisant à n'être qu'un immense corps de handicapés politiques. Le présent immédiat ne vient-il pas de lui révéler, à la faveur de la rentrée parlementaire, que c'est bien lui, le peuple, qui, même s'il s'est retenu de voter massivement pour une gauche considérée comme discutable, va être, à coup sûr, condamné massivement à payer les frais d'une politique indiscutablement de droite ?

Pour nous en persuader, il a d'abord été offert aux citoyens, devant leur poste de télévision et en direct du Palais-Bourbon, la primeur du mortel catalogue de l'exemplarité française telle que celle-ci est profilée par le nouveau premier ministre. Jusque-là, plus circonspecte, la droite avait tout fait pour camoufler ses intentions véritables. Mais, le jeudi 8 avril, soulignant d'applaudissements aussi dociles qu'enthousiastes les passages du programme à l'effet soigneusement préparé par l'orateur, les « bizuths » de la dernière promotion bleu horizon, bien épaulés par les « vieilles gloires », n'étaient visiblement déjà plus interdits d'exubérance conquérante. Sur la lancée, le soir même et les jours suivants, le patron du CNPF et les responsables d'organisations non moins patronales certifiaient, en bonne et due forme, l'aval presque unanimement donné par leurs soins à une opération depuis longtemps concertée.

Cependant, l'accélération de l'histoire balladurienne aidant, il convient aussi de noter la rapidité d'un certain retour de balancier. Le premier moment d'euphorie médiatique n'a pas résisté à l'honnêteté avec laquelle nombre d'observateurs n'ont pas manqué de faire remarquer (sans pour autant être forcément de gauche) qu'à l'indécision du calendrier proposé par le premier ministre – et cela sans la moindre trace d'un pacte pour l'emploi – *répondait* – et ceci sans aucun état d'âme – le refus patronal de s'engager, *si peu que ce soit*, à honorer l'allégement des charges sociales des entreprises par l'immédiate contrepartie d'embauches significatives, ou tout au moins par une révision radicalement à la baisse de l'actuelle politique de licenciements.

Liberté de langage et de critique

Face à cette fin de non-recevoir explicitement droitière, on a pu inversement se demander si la querelle d'investiture au PS avait été la meilleure façon de faire savoir, huit jours avant Pâques, et par médias interposés dans les moindres *détails*, que la gauche n'était pas *définitivement* ensevelie. Cependant, là encore, la réflexion semble avoir repris : à la vérité, si « big bang » il doit y avoir, le moment exact du déclenchement n'en est jamais prévisible, et peu importe les commentaires des uns ou des autres pour savoir à qui revient la faute ou le mérite.

Pour ma part, fidèle à la gauche depuis ma jeunesse, mais jamais pour autant membre d'un parti s'en prévalant, je n'ai aucun complexe à rappeler que j'ai soutenu les candidatures de François Mitterrand à la présidence de la République sans aucunement me sentir lié par certains de ses choix qui m'ont paru tenir aux personnes, et parfois au personnel du PS, plus qu'à un idéal de gauche d'ailleurs plus facile à exalter qu'à définir. Je ne suis évidemment pas prêt à renoncer aujourd'hui à une liberté de langage et de critique qui a toujours été pour moi ma façon personnelle de signifier à la gauche que j'en suis et *que je ne me résoudrai jamais à la voir consentir*, sous quelque forme que ce soit, à la petitesse.

En foi de quoi, quand j'entends un homme indiscutablement de gauche avoir le courage d'affirmer, au cœur de la tempête qui frappe bien plus que son parti : *« La gauche est à reconstruire, toute la gauche, et à reconstruire totalement »*, je ne me préoccupe pas de savoir ce que tel ou tel – fût-il responsable, voire président, de ceci ou de cela – *pense* au sujet d'un qui ne s'en est pas tenu à pleurer sur le passé, mais qui en appelle à l'avenir, donc à l'effort.

Si, me souciant peu des sourires protecteurs ou des rires grossiers, j'entends m'acharner, aujourd'hui plus que jamais, à crier *« Vive la gauche ! »*, c'est bien d'abord pour refuser les conformismes qu'on voudrait imposer ici ou là, et notamment dans la gauche encore si frileuse tout comme dans la droite si peu rénovée. C'est bien ensuite par provocation, mais par provocation à l'action.

Oui donc, vive la gauche, toute la gauche, toute la gauche à refaire totalement avec tous ceux qui, en dépit de tout, y croient encore et, d'où qu'ils viennent, veulent en prendre ou en reprendre les risques. Après tout, dans l'histoire des peuples – et particulièrement de celui de France – c'est ce qu'on a d'abord appelé utopie, qui s'est invariablement révélé réalisme.

Année double zéro

par Marc Paillet

QU'AVEZ-VOUS fait « Michel, Laurent, Lionel, Pierre », et les autres, de la gauche et de son espérance ? Voilà donc à quoi aboutit une décennie d'un pouvoir socialiste qui disposait de tous les atouts : à cette déroute historique, à cette débandade !

Vous parlez maitenant de redonner la parole aux militants (ils ne l'avaient donc pas ?), de prêter l'oreille à la *vox populi*, de rassembler, de rénover... Ne croyez-vous pas que, d'abord, au lieu de régler des comptes, vous avez à en rendre ? A ceux qui vous ont si longuement et fidèlement, malgré tout, fait confiance, à ceux qui, jadis ou naguère, ont œuvré pour bâtir ce parti du progrès que vous avez, vous, conduit à sa perte ? Etes-vous à présent les mieux placés pour en appeler à un sursaut alors que vous avez disposé de plus de dix années pour mener à bien ce que vous préconisez aujourd'hui et, à propos de quoi, concernant votre gestion, vous êtes obligés de dresser vous-mêmes un constat de carence ?

Aussi révélateur que soit déjà, par lui-même, le spectacle de ceux qui se disputent la direction d'un organisme moribond, il ne fait cependant que montrer les conséquences, indécentes, d'un échec dont les causes profondes restent à dévoiler.

La crise économique mondiale ? Qui pourrait en nier les effets destructeurs ? Tous les gouvernements du monde occidental en ont été affectés. Aucun n'a subi une punition aussi terrible que celle dont a été frappé le pouvoir socialiste français. Les « affaires » ? Sans doute n'ont-elles rien arrangé. Mais expliquer une défaite radicale par des circonstances particulières ne mène à rien, sinon à trouver de piètres excuses à un mal fondamental.

Ceux qui après le naufrage de la IVe République et de ses partis traditionnels entreprirent d'édifier une gauche nouvelle ne parvinrent à leur fins qu'en acceptant de comprendre avant de rebâtir, ou plutôt de bâtir. Ils se fixèrent donc cinq objectifs : analyser les temps nouveaux, établir en conséquence un programme de réformes et une stratégie, créer des structures organisationnelles conviviales, rétablir des liens étroits et confiants entre la société civile et la politique, enfin restaurer cette fraternité qui fonde les élans populaires.

La vérité oblige à dire qu'ils n'y parvinrent pas aussi largement qu'ils l'avaient souhaité. Au congrès d'Epinay, on fit la part trop belle aux vieilles recettes dogmatiques. Les statuts adoptés par le nouveau Parti socialiste contenaient en germe ce qui allait dégénérer, notamment au congrès de Rennes, en querelles de tendances aux conséquences dévastatrices. L'espérance du succès faisait affluer, au détriment de l'enthousiasme novateur, une ambition qui, au *fil des ans*, allait monopoliser les postes de direction rue de Solferino.

Cependant, il restait assez de force à l'élan initial pour porter au pouvoir François Mitterrand et la gauche. Le peuple avait confiance : un idéal séculaire allait entrer dans les faits.

Une vague de fond

Face à une telle espérance, aucune réalisation, aussi positive fût-elle, ne pouvait paraître satisfaisante. On dut s'apercevoir bientôt qu'on était loin, très loin du compte. Après quelques semaines, quelques mois d'euphorie, il fallut vite déchanter. Les socialistes avaient *pris* le pouvoir sur la base d'un programme qui disposait en somme que le recours à l'État était la voie royale conduisant à un monde nouveau. On nationalisa donc, ce qui n'empêcha nullement une aggravation dramatique de la situation économique et sociale. A *partir* de 1983, le programme séculaire de la gauche fut balancé par-dessus bord sans qu'un seul mot d'explication théorique fût fourni. Le libéralisme *le plus* classique succédait au socialisme en catimini. Cette évolution fut confirmée, poursuivie et accélérée par les gouvernements Fabius, Rocard puis Bérégovoy, au point que les monétaristes les plus sourcilleux n'y trouvèrent rien à redire. Le peuple, lui, ne s'y reconnaissait plus du tout.

A l'Est, le communisme s'était écroulé ! Ainsi était révélé ce qu'avait produit de catastrophique le « tout État ». Les socialistes français firent mine de s'en réjouir : la mauvaise branche du socialisme, à savoir le communisme, avait fait une faillite frauduleuse, mais – Dieu merci ! – la bonne, à savoir la social-démocratie, s'en trouvait réconfortée. Rue de Solferino, on s'en tint là. Aucune analyse *sérieuse* sur le fond de l'affaire, sur la société *bureaucratique*, presque rien sur les données économiques et sociales, rien sur les problèmes institutionnels. On ne voyait pas, ou on ne voulait *pas* voir, que c'était le socialisme tout entier, « bon » ou « mauvais », qui avait reçu une blessure mortelle. De telles atteintes *mettent* du temps à cheminer jusqu'au cœur.

Lorsque, avec un sérieux retard, on se rendit compte au Parti socialiste qu'il fallait *proposer* aux Français des analyses plus pertinentes de la réalité nationale et internationale et surtout autre chose qu'un programme qui n'avait plus que des rapports lointains avec la pratique gouvernementale, on demanda à Michel Charzat d'en établir un nouveau. Il consulta tout ce que la France compte de « logues » : politicologues, sociologues, psychologues... et de sommités de gauche. Il se mit au travail avec quelques adjoints fort titrés, réunissant, pour la forme, une commission où les invités ordinaires pouvaient dire ce qu'ils voulaient, écoutés avec une politesse exquise par Charzat et ses acolytes, qui avaient déjà tout bouclé en coulisse. Question : qu'est-il advenu de ce programme pendant la catastrophique campagne électorale de mars 1993 ?

Dans ces querelles inexpiables qui opposent aujourd'hui entre eux ceux qui ont confisqué le pouvoir au PS, ex et futurs hauts magistrats, hauts fonctionnaires, grands commis, grands patrons, titulaires de diplômes prestigieux et produits des meilleures grandes écoles, auprès desquels de simples enseignants, par exemple, font figure de parents pauvres, pourquoi les Français prendraient-ils parti ? Pour l'heure, ils constatent avec un sinistre amusement, avec répugnance, avec inquiétude, qu'elles transportent jusqu'au sein de notre démocratie les comportements de la nomenklatura dans leur brutalité ; encore heureux que les institutions, mœurs et coutumes de notre pays en limitent rigoureusement les effets !

▶ Marc Paillet, journaliste, est l'auteur de *Gauche, année zéro*, Gallimard, Coll. « Idées », 1964.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



ÉTATS-UNIS

La minorité républicaine au Sénat a réussi à bloquer le plan de relance de M. Clinton

Après avoir fait accepter sans encombre les grandes lignes de son « programme » économique au Congrès, le président Bill Clinton a essuyé, mercredi 21 avril, sa première défaite devant les législateurs. La minorité républicaine au Sénat a réussi à empêcher l'adoption du mini-plan de relance de la Maison Blanche.

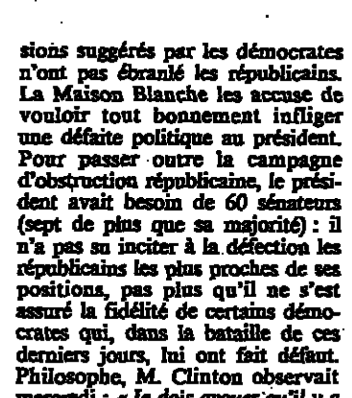
WASHINGTON

de notre correspondant

S'il est sans grande conséquence économique – le plan de relance représentait un montant de 16 milliards et demi de dollars sur une économie nationale qui pèse quelque 6 000 milliards, – l'échec de M. Clinton, déjà malmené dans la presse par les retombées de l'affaire de Waco, est politiquement significatif. Il s'agissait, en effet, de dépenses très symboliques, au profit des défavorisés, des minorités et des enfants. Et le président, qui passait pour être maître dans l'art de séduire et convaincre le Congrès, n'a pas su se faire entendre.

Certains disent même que la Maison Blanche s'y est particulièrement mal prise, négligeant de consulter la demi-douzaine de modérés républicains qui auraient pu faire la différence. Cette affaire illustre aussi une réalité politique que les premiers succès de M. Clinton avaient occultée : en dépit de la majorité dont les démocrates disposent dans les deux Assemblées, le président ne peut considérer comme « acquis » le soutien automatique du Congrès.

L'enveloppe de dépenses publiques proposées au titre de la relance de l'activité et de la création d'emplois comprenait des éléments très divers. Un premier ensemble contenait le renouvellement des indemnités de chômage pour des millions d'Américains, le financement des stages d'été pour les jeunes sans emploi, des campagnes de vaccination, la rénovation des autoroutes. Un deuxième ensemble devait financer l'animation de certains centre-villes déshérités, avec des équipements sportifs, des programmes d'aide spéciaux, etc.



« Un effet marginal sur l'opinion »

L'opposition républicaine au Sénat – 47 élus – veut bien voter la première partie, qui représenterait un montant de plus de six milliards de dollars. En revanche, utilisant les règles internes du Sénat, elle bloque, avec succès, depuis plusieurs semaines, la deuxième partie de l'enveloppe. Elle y voit des dépenses qui n'ont pas de financement adéquat et qui, en ces temps de discipline budgétaire, viendront ainsi approfondir le trou du déficit.

Les aménagements et concessions suggérés par les démocrates n'ont pas ébranlé les républicains. La Maison Blanche les accuse de vouloir tout bonnement infliger une défaite politique au président. Pour passer outre la campagne d'obstruction républicaine, le président avait besoin de 60 sénateurs (sept de plus que sa majorité) : il n'a pas su inciter à la défection les républicains les plus proches de ses positions, pas plus qu'il ne s'est assuré la fidélité de certains démocrates qui, dans la bataille de ces derniers jours, lui ont fait défaut. Philosophe, M. Clinton observait mercredi : *« Je dois avouer qu'il y a encore beaucoup de choses que je dois apprendre dans cette ville. »*

Constatant sa défaite, la Maison Blanche a décidé, mardi, de retirer son texte ; ne subsistera qu'une partie de la première enveloppe (environ quatre milliards de dollars pour les indemnités de chômage et les stages d'été). L'échec est patent mais d'importance relative, expliquait, mardi, un des éditorialistes du *Washington Post*, qui ne prévoit qu'un *« effet très marginal sur l'opinion »* et ajoute que *« les vastes fluctuations de la popularité clintonienne ne devraient pas être préoccupantes pour un homme que les analystes ont déjà tant de fois rayé de la carte politique qu'ils devraient commencer par s'analyser eux-mêmes ».*

Il est vrai qu'aujourd'hui, à l'heure du désastre de Waco, ce sont, comme hier au moment de la querelle sur l'interdiction des homosexuels dans l'armée ou de la recherche d'un ministre de la justice, d'abord et surtout les commentateurs washingtoniens qui critiquent le président. L'opinion a d'autres critères de jugement, et même des réactions très différentes de celles de la presse. Selon les sondages, elle estime, par exemple, que le FBI a pris des risques légitimes à Waco et considère que le président n'a pas à être tenu pour responsable du drame du *« ranch de l'Apocalypse ».*

ALAIN FRACHON

Des corps retrouvés à Waco (Texas) porteraient des traces de balles

La crainte d'explosions et la chaleur qui se dégage encore des décombres empêchaient, mercredi 21 avril, l'extraction des corps des 86 personnes qui ont péri, lundi, dans l'incendie de la ferme-forteresse des davidiens, près de Waco (Texas), ont indiqué les autorités. *« Les policiers craignent, légitimement, que quelque chose n'explose si un corps était déplacé »*, a souligné un porte-parole de la direction de la sécurité publique du Texas, Mike Cox.

« Des munitions se trouvent encore » dans les cendres chaudes du site, selon un responsable du FBI, Jeff Jamar. Celui-ci a souligné que les disciples de David Koresh avaient pu programmer d'autres explosions dans les locaux en ruine. *« Des explosions se produisent encore et nous procédons avec une extrême prudence »*, a indiqué Chuck McDonald, un porte-parole du gouverneur du Texas, Ann Richards, en invitant le public à ne pas pénétrer dans la zone de sécurité établie par les forces de l'ordre autour des locaux de la secte.

Des documents, rendus publics par les autorités judiciaires, ont donné un aperçu de l'arsenal accumulé par David Koresh et ses fidèles. Il comportait des fusils automatiques, un lance-grenade M-76, vingt-six pistolets et fusils de différents calibres, ainsi que plus de 8 000 munitions.

Quarante cadavres, dont ceux d'enfants, ont été dénombrés, mercredi matin, dans les ruines. Trois corps portant vraisemblablement des traces de balles ont été retrouvés. Il n'a pas été établi si ces personnes s'étaient suicidées ou avaient été tuées.

Le quotidien *Dallas Morning News* a rapporté, mercredi, que, grâce à un système d'écoutes sophistiqué, les forces de l'ordre étaient au courant de la volonté de la secte de mettre à feu l'ensemble du complexe. Citant une source fédérale parlant sous le couvert de l'anonymat, le journal explique que, grâce à de minuscules micros-espions, le FBI savait que Koresh était prêt à un affrontement sanglant. Ces révélations renforcent les critiques sur la façon dont l'assaut a été donné, et en particulier l'absence de voitures de pompiers . – *(AFP, AP.)*

Washington va adhérer au traité sur la biodiversité

Dans un discours consacré à la défense de l'environnement à la veille de la Journée de la Terre, le président Bill Clinton a annoncé, mercredi 21 avril à Washington, l'adhésion prochaine des Etats-Unis au traité international sur la biodiversité adopté par la majeure partie des pays ayant participé, l'été dernier, à Rio-de-Janeiro, au Sommet de la Terre. Comme le stipule le texte de Rio, les Etats-Unis s'engageront désormais à réduire leurs émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère au niveau de 1990 d'ici à l'an 2000, a précisé le président américain. Les Etats-Unis avaient été le seul pays développé à refuser de signer le traité sur la biodiversité lors du Sommet de la Terre. L'ancien président George Bush avait refusé de fixer un calendrier précis aux réductions d'émissions dans l'atmosphère des chlorofluorocarbones (CFC), qui contribuent au réchauffement de la planète. Le traité sur la biodiversité, destiné à protéger les espèces animales et végétales sur terre, est ouvert à la signature jusqu'en juin prochain. – *(AFP.)*

L'inauguration d'un Musée de l'Holocauste à Washington

Des personnalités juives dénoncent la présence du président croate

Plusieurs personnalités juives, dont le Prix Nobel de la paix Elie Wiesel, ont dénoncé, mercredi 21 avril, la présence du président croate Franjo Tudjman à l'inauguration d'un Musée de l'Holocauste, jeudi à Washington. Elie Wiesel, qui devait prononcer le discours d'ouverture de cette cérémonie, déclare dans un communiqué : *« Je pense (...) que la présence de Tudjman au milieu des survivants est une honte. C'est un homme dont les écrits sur l'Holocauste aident ceux qui en contestent jusqu'à l'existence. »* Israël a décidé de ne pas envoyer d'ambassadeur en Croatie tant que Franjo Tudjman sera chef de l'Etat.

Celui-ci avait adressé, l'an dernier, une lettre au Congrès juif mondial pour rejeter les accusations d'antisémitisme portées contre lui. Dans un livre, M. Tudjman avait jugé *« exagéré »* le total de six millions de victimes de l'Holocauste.

Dix chefs d'Etat et deux chefs de gouvernement ont été reçus, mercredi soir, à la Maison Blanche pour une réception, à la veille de l'inauguration du Musée de l'Holocauste. Il s'agissait des présidents Jeliu Jelev (Bulgarie), Franjo Tudjman (Croatie), Vaclav Havel (République tchèque), Arpad Gonsz (Hongrie), Chaim Herzog (Israël), Lech Walesa (Pologne), Mario Soares (Portugal), Ion Iliescu (Roumanie), Michal Kovac (Slovaquie), Milan Kucan (Slovénie), et des premiers ministres Alexandre Gabriel Meksi (Albanie) et Andreï Changeli (Moldavie). – *(AFP.)*

□ **Un homme d'affaires et un Américain d'origine chinoise en tête du premier tour de l'élection municipale de Los Angeles.** – Un homme d'affaires millionnaire, Richard Riordan, et un Américain d'origine chinoise, Michael Woo, sont arrivés en tête, mardi 20 avril, du premier tour de l'élection municipale de Los Angeles. Aucun des vingt-quatre candidats n'ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, un second tour départagera, le 8 juin, les deux candidats arrivés en tête pour trouver un successeur à Tom Bradley, premier maire noir de Los Angeles, en fonctions depuis 1973, et qui ne se représentait pas. M. Woo est un libéral qui veut recréer la coalition de Blancs libéraux et de minorités ethniques qui a élu Tom Bradley à cinq reprises. M. Riordan est, quant à lui, un partisan de « la loi et l'ordre » et met l'accent sur l'esprit d'entreprise plus que sur l'aide des autorités aux plus défavorisés. Il a le soutien de l'ex-président Ronald Reagan. – *(AFP.)*

□ **Fin de la mutinerie à la prison de Lucasville.** – Les cinq otages retenus par les mutins de la prison de Lucasville (Ohio) ont été libérés, mercredi 21 avril, dans la soirée, ont annoncé les autorités pénitentiaires. Les quatre cent-cinquante détenus retranchés, depuis le dimanche 11 avril, dans un quartier de la prison avaient commencé à se rendre dans l'après-midi, après avoir conclu un accord avec les autorités. – *(AFP.)*

□ **Exécution d'un condamné à mort en Floride.** – Dale Henderson, qui avait reconnu avoir commis douze meurtres dans cinq Etats au cours de l'année 1982, a été exécuté, mercredi 21 avril, sur la chaise électrique en Floride. Il est le trentième condamné à mort exécuté en Floride et le cent quatre-vingt-dix-neuvième aux Etats-Unis depuis que la Cour suprême a autorisé, en 1976, les Etats à rétablir la peine de mort. – *(AFP.)*

□ **Selon le général Vessey, les chiffres de Hanoï sur les prisonniers américains de la guerre du Vietnam sont « exacts ».** – Washington juge *« exacts »* les chiffres de Hanoï sur le nombre de prisonniers américains de la guerre du Vietnam, contrairement à ceux contenus dans un document russe publié récemment, a déclaré, mercredi 21 avril, l'émissaire du président américain Bill Clinton, le général John Vessey, de retour d'une mission au Vietnam. – *(AFP.)*

□ **BOLIVIE : condamnation par contumace à trente ans de prison de l'ex-dictateur Garcia Meza.** – Le général Luis Garcia Meza, qui, en 1980 et 1981, a dirigé l'un des régimes militaires les plus répressifs de toute l'histoire de la Bolivie, a été condamné mercredi 21 avril, par contumace, à trente ans de prison, la peine maximum requise par le procureur de la République. La Cour suprême a ainsi condamné, pour la première fois dans l'histoire du pays, un ancien dictateur, reconnu coupable de violation des droits de l'homme et soupçonné de trafic de drogue. Selon la presse, Garcia Meza est toujours en Bolivie, probablement à Monteagudo, près de Sucre, où il bénéficierait de la protection d'éléments de la police, des forces armées et de responsables gouvernementaux. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL : le référendum du 21 avril

Les électeurs se sont prononcés pour le maintien de la République et du système présidentiel

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

A une très large majorité, les électeurs brésiliens se sont prononcés, mercredi 21 avril, pour le maintien de la République et du système présidentiel. Selon les premières estimations données par l'Institut brésilien d'opinion publique et de statistiques, 68 % des électeurs ont voté pour la République contre 12 % pour la monarchie; et 57 % en faveur du présidentialisme contre 25 % pour le parlementarisme. L'un des faits notables de ce scrutin concerne le nombre important – et inhabituel dans le pays – de votes blancs et nuls (20 %) et d'abstentions (20 % également).

Ce référendum sur la forme de gouvernement, qui avait été prévu par l'Assemblée constituante de 1988, sera suivi, en octobre prochain, d'une révision de la Constitution en vigueur. Tout au long de la chaude journée de mercredi, des centaines de milliers d'électeurs ont dû faire la queue dans les grandes villes, parfois pendant plusieurs heures, pour participer au scrutin. Mais, malgré le vote obligatoire dans le pays, beaucoup se sont abstenus de voter, ou plus simplement de prendre position, en raison de la complexité de la consultation dont plus de la moitié de la population ignorait encore à la veille du scrutin la signification.

Soucieux de ne pas être enfermé dans ce qui ressemble à un galop d'essai de la campagne pour la prochaine élection présidentielle de 1994, le président Itamar Franco a, pour sa part, annoncé la mise en place d'un « plan d'action », qui sera rendu public samedi lors d'une réunion interministérielle. Ecartant *a priori* toute mesure spectaculaire, telle qu'un blocage des prix, le projet gouvernemental tracera les grandes lignes de l'année et demie qui reste au chef de l'Etat, avec comme objectif principal la reprise de la croissance que l'équipe économique estime possible à hauteur de 3 % pour cette année.

Pour tenter de diminuer le déficit budgétaire chronique, le gouvernement envisage une relance du plan de privatisation, qui inclurait de grandes compagnies comme l'entreprise minière Vale do Rio Doce, et un accroissement de la lutte contre la fraude fiscale.

Un point fait, semble-t-il, encore difficulté, celui concernant la monnaie. Pour la troisième fois en six mois, le ministère de l'économie tente de convaincre le président Itamar Franco de la nécessité technique d'enlever « trois zéros » au cruzeiro dont la parité avec le dollar dépasse maintenant 30 000 pour un. Selon *le Jornal do Brasil*, le président aurait montré, en réponse à la demande de ses collaborateurs, la lettre d'un enfant de huit ans fier de posséder *« 1 million de cruzeiros d'économie »* (170 francs environ), et inquiet des projets concernant le « cruzeiro novo ». Toujours selon le quotidien, le président en aurait été *« ému »* et s'interroge encore sur la nécessité *« de perturber la vie des plus humbles »*.

Les plus grandes difficultés qui attendent le chef de l'Etat après ce référendum risquent surtout de provenir du Congrès. Les défections de plus en plus importantes de ses soutiens ont amené M. Franco à lancer, mercredi, un appel *« à tous les alliés du gouvernement pour qu'ils sortent de l'ombre »*. *« Le président continuera en fait d'avoir un gouvernement sans visage*, dit le politologue Marcio Moreira Alves, *avec une majorité mouvante, parfois de droite et parfois de gauche, car il n'a comme alliés fermes jusqu'à maintenant que les sociaux-démocrates, qui ne représentent même pas un douzième de l'Assemblée. »*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE : la lutte contre les extrémistes musulmans

Neuf nouveaux gouverneurs ont été nommés

LE CAIRE

de notre correspondant

Dans la foulée de la nomination d'un nouveau ministre de l'intérieur, le général Hassan Mohamed El Alfi (*le Monde* du 20 avril), et dans le cadre des mesures prises pour lutter contre les extrémistes musulmans, le président égyptien Hosni Moubarak a désigné, mercredi 21 avril, neuf nouveaux gouverneurs pour les provinces de la vallée du Nil.

Parmi eux, figurent trois généraux de police et trois militaires, la province d'Assiout, réputée être un fief extrémiste musulman, étant confiée au général Mohamed Zaher Adel Rahman, un officier passé par les renseignements militaires. C'est également un militaire qui a été nommé gouverneur de la ville touristique de Louxor, laquelle jouit d'un statut autonome au sein de la province de Qéna, en Haute-Egypte.

Prime à la délation

De son côté, le nouveau ministre égyptien de l'intérieur a innové en instituant une prime à la délation. Quiconque fournira des informations permettant l'arrestation d'un extrémiste musulman recherché par la police recevra la somme de 50 000 livres (plus de 80 000 francs), l'équivalent de quatre-vingts ans de salaire minimum. Cette pratique était plutôt rare en Egypte et les primes offertes étaient beaucoup moins importantes.

Pour mieux encourager les délateurs, qui craignent des représailles des extrémistes pouvant aller jusqu'à l'assassinat, le ministre a garanti l'anonymat et une protection policière à ceux qui fournissent des informations. L'annonce de la prime a été accompagnée par la publication – en première page des journaux – des portraits de neuf extrémistes musulmans, recherchés par les autorités pour des attentats contre des policiers ou des touristes.

A Assiout, des sources proches de l'organisation extrémiste musulmane Jamaa islamiya – qui a notamment revendiqué les attentats contre des policiers et des touristes – ont indiqué que des directives de suicide auraient été données aux hauts responsables s'ils étaient arrêtés par la police. Ceux qui se donneraient la mort dans ces conditions seraient considérés comme « martyrs », l'objectif étant d'empêcher les membres de la Jamaa, détenteurs d'informations importantes, de passer aux aveux sous l'effet de la torture. Lundi 19 avril, un membre de la Jamaa s'est tué en se jetant d'une fenêtre du cinquième étage des bureaux de la sûreté où il était interrogé, a indiqué la police.

ALEXANDRE BUCCIANTI

EUROPE

TURQUIE : après la prolongation de la trêve du PKK

Le gouvernement cherche désormais une solution pacifique au problème kurde

La mort du président Turgut Ozal et la lutte pour sa succession *(lire ci-dessous)* ont temporairement supplanté la question kurde dans la liste des préoccupations prioritaires du gouvernement, mais celui-ci ne pourra pas se permettre longtemps d'ignorer ce problème.

ISTANBUL

de notre correspondante

Avec la prolongation *« jusqu'à nouvel ordre »* du cessez-le-feu du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste marxiste), annoncée le 16 avril par son dirigeant Abdullah Ocalan, dit « Apo », (*le Monde* daté 18-19 avril), la Turquie n'a pas à craindre de nouvelles attaques dans l'immédiat. Mais la patience de la population kurde n'est pas infinie : *« Le cessez-le-feu ne devrait pas être unilatéral. Les opérations (...) des forces turques devraient cesser »*, a déclaré M. Ocalan, qui s'est plaint que trente de ses *« guerriers »* et onze civils aient été tués par les forces de sécurité durant les vingt-cinq jours de la trêve initiale, alors même que son organisation avait tenu ses promesses et s'était abstenue d'attaquer.

« Nous ne serons pas les premiers [à tirer], *mais les combattants* [du PKK] *ne sont pas des moutons à abattre. »* Le ministre de l'intérieur, Ismet Sezgin a, de son côté, admis que depuis le cessez-le-feu du PKK, le nombre des incidents violents avait diminué de « 200 % » dans le Sud-Est anatolien à majorité kurde.

Officiellement, le gouvernement continue d'affirmer qu'il ne négociera pas avec *« les terroristes »* et peu de mesures concrètes ont été prises, jusqu'à présent, pour répondre aux attentes de la population kurde. Mais la visite du premier ministre Suleyman Demirel, et du vice-premier ministre, Erdal Inönü, dans le Sud-Est anatolien, organisée au début du mois d'avril pour évaluer la situation dans la région, a confirmé que le gouvernement entend saisir cette occasion historique de mettre fin à un conflit qui a fait quelque six mille victimes. M. Demirel a annoncé que, si le calme persistait, l'état d'urgence imposé depuis 1987 dans la région pourrait être levé en juin. Les autorités tentent actuellement de formuler une loi d'amnistie qui permettrait aux combattants du PKK de quitter les montagnes où ils se cachent car, tant que plane la menace de nouvelles attaques, l'armée est très réticente à réduire son dispositif dans la région. Un sursis de cinq ans accordé aux militants qui ne sont pas recherchés pour crime est une des solutions envisagées. Dans les faits, rien n'empêche les centaines de combattants qui ne sont pas fichés par la police de rentrer dans leur village dès maintenant.

Vers une loi d'amnistie

De son côté, le ministre de l'intérieur a annoncé que Kemal Burkay, le dirigeant du Parti socialiste kurde, qui a récemment signé un protocole d'accord avec « Apo », son rival de longue date, était désormais libre de rentrer en Turquie après plus de dix ans d'exil : *« Il n'y a aucun problème. Il peut rentrer librement. Il n'est pas recherché »*, a souligné le ministre. Kemal Burkay, un Kurde qui avait choisi le militantisme politique plutôt que la lutte armée, est fréquemment cité comme un interlocuteur possible pour les autorités turques. Après une récente réunion du cabinet des ministres, le porte-parole du gouvernement, Akin Gönen, a annoncé que les autorités envisageaient d'autoriser vingt mille villages, dont le nom avait été « turquifié » au cours des soixante-dix dernières années, à reprendre leur nom kurde. Une telle suggestion paraissait inconcevable il y a à peine deux mois et permet de mesurer l'évolution des opinions en Turquie au cours des dernières semaines.

Pour déterminer les besoins prioritaires du Sud-Est, une délégation de l'Organisation de la planification a été dépêchée vers la région. Une somme équivalant à 26 millions de dollars (environ 143 millions de francs) devrait être allouée aux vingt-six provinces du Sud-Est et de l'Est au cours des cinq prochaines années pour améliorer l'infrastructure et créer de nouveaux emplois. Un projet de *« renforcement de l'administration locale »* est également en cours, qui donnerait plus de pouvoir et d'autonomie aux autorités locales.

Toutes ces propositions ne sont pour l'instant qu'à l'étude. Les changements d'attitude fondamentaux nécessaires à leur concrétisation n'auront pas lieu d'un jour à l'autre et le parcours sera inévitablement semé d'embûches et d'incidents. Mais certaines étapes irréversibles semblent avoir été franchies. Le fait même que de telles propositions soient faites prouve que implicitement au moins, le gouvernement turc est en train d'abandonner la politique d'assimilation forcée des Kurdes qui était celle de l'Etat turc depuis l'avènement de la République.

NICOLE POPE

La succession de Turgut Ozal demeure ouverte

La ville d'Ankara a fait ses adieux au huitième président de la République de Turquie, Turgut Ozal, au cours d'une cérémonie officielle à laquelle ont participé, mercredi 21 avril, des dignitaires venus de soixante pays. A sa requête, Turgut Ozal devait être enseveli jeudi à Istanbul, près du mausolée qu'il avait fait construire pour Adnan Menderes, le président pendu par les militaires en 1961.

ISTANBUL

de notre correspondante

Le premier ministre Suleyman Demirel a jusqu'à présent, refusé de se livrer à des commentaires sur la succession de Turgut Ozal, déclarant qu'il n'était pas décent d'en parler avant même que la dépouille présidentielle soit enterrée. Il n'a cependant pas démenti les spéculations de la presse qui annonce sa candidature. Si l'on en croit les grands quotidiens nationaux, la question de la présidence est presque réglée – M. Demirel remplacera M. Ozal – et le problème qui se pose désormais est celui de sa succession à la tête du gouvernement.

M. Demirel avait plusieurs fois laissé entendre qu'il briguait le poste de président. Mais le décès subit de Turgut Ozal, avant la fin de son mandat, le place dans une situation difficile. Agé de près de soixante-dix ans, politicien depuis trente ans, le premier ministre ne peut pas se permettre d'attendre la fin du prochain septennat s'il veut entrer dans l'Histoire : *« M. Demirel doit faire un choix. Va-t-il devenir président et faire face aux conséquences politiques ou va-t-il éviter de prendre le risque et demeurer premier ministre ? »* se demandait Ilnur Cevik, un commentateur proche du premier ministre, dans le quotidien *Turkish Daily News*.

Pour pouvoir accéder à la présidence, M. Demirel devrait quitter la tête du Parti de la juste voie (DYP). Husamettin Cindoruk, le président de l'Assemblée nationale, qui assure actuellement l'intérim à la présidence, aurait le profil nécessaire pour le remplacer. Mais il a souvent critiqué le gouvernement et risquerait, s'il devenait premier ministre, de placer M. Demirel dans une situation de cohabitation inconfortable, similaire à celle que ce dernier connaissait avec M. Ozal

En revanche, si M. Demirel, comme l'avait fait Turgut Ozal lors de son accession à la tête de l'Etat, choisissait une personnalité malléable – le nom du ministre de l'Intérieur, Ismet Sezgin a été évoqué – qui lui permettrait de garder, à distances, les rênes du pouvoir, il courrait le risque de voir la coalition gouvernementale avec les sociaux-démocrates s'écrouler rapidement.

Deux autres candidats possibles ont été mentionnés au cours des derniers jours. M. Cindoruk lui-même – l'intérimaire – pourrait demeurer à la présidence. Le vice-premier ministre social-démocrate, Erdal Inönü, quant à lui fils d'un président, convoite également le poste. Mais tous les yeux sont tournés vers M. Demirel, qui a promis de faire connaître ses vues à son groupe parlementaire vendredi.

N. P.

Les présidents arménien et azerbaïdjanais « poursuivent le dialogue »

Le président azerbaïdjanais Aboulfaz Eltchibey a déclaré mercredi soir 21 avril s'être mis d'accord avec son homologue arménien, Levon Ter Petrossian, sur la mise en place d'un « téléphone rouge » pour *« poursuivre le dialogue »* ouvert par les deux hommes à Ankara en marge des obsèques de Turgut Ozal.

Dans des déclarations séparées, les deux présidents ont exprimé leur satisfaction à l'égard de ce premier entretien, dont il n'est toutefois rien sorti de concret. M. Eltchibey a réaffirmé devant la presse que le différend arméno-azerbaïdjanais devait être réglé *« dans le cadre des principes du groupe de Minsk de la CSCE »*; le président d'Azerbaïdjan a par ailleurs évité de réitérer les accusations de son pays selon lesquelles la Russie apporte une aide militaire à l'Arménie parce que l'Azerbaïdjan ne fait pas partie de la CEI. – *(AFP, Itar-Tass.)*

DIPLOMATIE

Déjeuner de travail pour M. Balladur à Bonn

En diplomatie, les signes ne trompent pas. Pour sa première visite officielle en Allemagne, le premier ministre de cohabitation, Edouard Balladur, devait avoir droit, jeudi 22 avril, à des égards qui dépassent ceux habituellement réservés aux premiers ministres d'un « format » plus classique.

Il a été reçu, dans la matinée, avec les honneurs militaires, à la chancellerie avant de s'entretenir avec Helmut Kohl. Compte tenu de la relative brièveté de cette première prise de contact (un tête-à-tête de quarante-cinq minutes et un déjeuner de travail), les grands dossiers à l'ordre du jour comme le GATT, la construction européenne, l'aide à la Russie et la guerre dans l'ex-Yougoslavie ne devaient être qu'évoqués. *« Il ne faut pas attendre de résultats exceptionnels »*, avait, d'ailleurs, souligné le premier ministre mardi.

M. Balladur ne s'était pas envolé vers Bonn sans conseils de la part de ses amis de la majorité. Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Jacques Barrot, a déclaré mercredi, sur Europe 1, qu'il souhaitait que les deux chefs de gouvernement *« mettent en avant la nécessité d'une préférence communautaire »* face à certaines importations en provenance de pays qui pratiquent le dumping social.

Pour la défense de l'Europe

Américains et Allemands constituent deux corps d'armée conjoints

Pour la première fois depuis la création de l'OTAN en 1949, les Etats-Unis acceptent de placer éventuellement une partie de leurs troupes sous commandement allemand en cas de guerre, voire en situation d'urgence et de crise. Un accord en ce sens était attendu depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 3 avril) et il a été conclu, jeudi 22 avril, à Mons (Belgique), au siège du commandement suprême allié en Europe (SACEUR).

Cette nouvelle organisation des forces entre les Etats-Unis et l'Allemagne a été rendue possible par la révision, l'année dernière, de la stratégie de l'OTAN, avec la fin de la « guerre froide » Est-Ouest en Europe, la chute du mur de Berlin et la réunification allemande. Cette nouvelle stratégie institue des corps multinationaux au profit d'un dispositif militaire conçu en trois catégories d'unités : une force alliée de réaction rapide (disponible dans un délai de dix à trente jours), des forces dites de défense principale (sur le pied de guerre entre vingt jours et trois mois) et des forces d'appoint (venues d'outre-Atlantique ou constituées à la mobilisation).

Aux termes de leur accord, les Américains et les Allemands sont convenus de créer deux corps d'armée bilatéraux à partir des échanges que sont autorisées à faire leurs divisions en Europe (d'un volume qui varie entre 16 000 et 20 000 hommes). Chaque corps devrait comprendre 50 000 à 75 000 hommes. Les formations issues des deux pays conserveront les garnisons ou les bases qui sont les leurs actuellement. Les troupes américaines pourront être placées sous commandement allemand en temps de guerre ou durant une crise, mais elles continuent à relever d'un état-major américain le reste du temps.

En 1995, les Etats-Unis devraient avoir maintenu en Europe quelque 100 000 hommes et, au même moment, l'Allemagne devrait avoir réduit son armée de terre à hauteur de 255 000 hommes.

On sait que, de leur côté, l'Allemagne et la France ont prévu de constituer un corps commun de 45 000 hommes, qui sera opérationnel en 1995, tandis que l'Allemagne et les Pays-Bas créeront à la même date un corps conjoint de 50 000 hommes.

□ **GRANDE-BRETAGNE : les Communes ont rejeté une proposition de référendum sur Maastricht.** – Une nouvelle tentative des « eurosceptiques » conservateurs et travaillistes pour instaurer un référendum en Grande-Bretagne sur le traité d'Union européenne a échoué, jeudi, à la Chambre des communes grâce aux efforts conjugués du gouvernement et de l'opposition. Cette initiative, lancée par des députés de base, a été rejetée par 363 voix contre 124, la majorité gouvernementale étant de 239. – *(AFP.)*

Ministre des affaires européennes

M. Lamassoure estime que « le système de décision communautaire ne fonctionne pas bien »

Dans un entretien publié par *les Echos*, le ministre des affaires européennes, Alain Lamassoure, dénonce les méthodes de travail entre la Commission européenne de Bruxelles et le conseil des ministres. *« Elles ne sont absolument pas satisfaisantes et aboutissent à une certaine confusion des responsabilités »*, estime-t-il.

« Il est actuellement impossible de savoir si les commissaires qui ont négocié l'accord de Blair House [volet agricole du GATT] *avaient un vrai mandat de négociation. Et comme ces négociateurs ont disparu, je suis inquiet. De même, l'accord passé entre la CEE et le Japon comporte apparemment des clauses non écrites. Ce qui me frappe, c'est que les responsabilités ne sont pas clairement définies et que le système de décision communautaire ne fonctionne pas bien. »*

Le ministre souhaite donc que les gouvernements vérifient que c'est bien *« sur la base d'un mandat »* que la Commission négocie et souhaite également que les Parlements nationaux *« soient associés à la définition des orientations de ce qui devient le mandat de négociation »*.



EUROPE

La mission du médiateur européen à Belgrade et la situation en Bosnie-Herzégovine

Lord Owen se heurte toujours à l'intransigeance serbe

Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé, mercredi 21 avril, aux forces serbes de se plier aux exigences des Nations unies et de quitter les alentours de l'enclave musulmane de Srebrenica, en Bosnie orientale. Les représentants de cinq pays membres du Conseil (France, Hongrie, Nouvelle-Zélande, Russie, Venezuela) devaient, en outre, se rendre en Bosnie-Herzégovine afin d'évaluer la situation sur le terrain, tandis que le médiateur européen, lord Owen, effectue une tournée dans l'ex-Yougoslavie, qui l'a déjà mené à Belgrade.

BELGRADE

de notre correspondante

« Il s'agit d'une mission sérieuse à un moment très difficile (...) où les hommes politiques doivent prendre leur décision. » Lord Owen, le médiateur européen qui copréside la Conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie, est venu, mercredi 21 avril, à Belgrade pour tenter une nouvelle fois de convaincre les Serbes de signer le plan de paix pour la Bosnie. En cas de refus, les sanctions votées dimanche par les Nations unies et visant à isoler totalement la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) deviendraient effectives le 26 avril.

Lord Owen a donc demandé au président de Yougoslavie, Dobrica Cosic, et au président serbe Slobodan Milosevic d'user de leur influence auprès de leurs alliés de Bosnie. Qualifiant l'entretien d'*« extrêmement grave et important »*, le porte-parole du président Cosic a affirmé que David Owen avait fait des *« propositions concrètes »* concernant la carte du découpage de la Bosnie, considérée comme *« inacceptable »* par les Serbes.

L'inquiétude du Monténégro

Le médiateur a, pour sa part, préféré garder le silence sur la teneur des conversations, laissant toutefois entendre qu'il s'en remettrait au Conseil de sécurité en cas d'échec. Ses chances de succès restent, en fait, assez minces. Dans la journée, le chef de la diplomatie yougoslave, Vladislav Jovanovic, avait déclaré que la communauté internationale *« demandait l'impossible »* et devait savoir que Belgrade *« n'est pas en position de commander aux Serbes de Bosnie »*. Ces derniers ne semblent pas non plus prêts à infléchir leur position, alors qu'ils doivent entériner samedi l'unification de leur « République » autoproclamée en Bosnie avec celle que les Serbes ont également proclamée unilatéralement en Croatie.

De surcroît, le leader serbe bosniaque, Radovan Karadzic, qui reproche à lord Owen d'avoir fait preuve d'*« inhumanité et de grande partialité »* en évoquant la possibilité de bombarder sélectivement les ponts et les routes par lesquels les Serbes de Bosnie reçoivent de l'aide de Yougoslavie, a refusé de rencontrer le négociateur.

« Je n'ai rien à dire à un homme qui veut nous tirer dessus », a-t-il déclaré en précisant que les Serbes de Bosnie ne renonceraient pas à *« leurs justes revendications visant à obtenir la modification de cartes inacceptables »*. Selon lui, les Serbes ne peuvent se résoudre à *« abandonner 20 % de leurs territoires, 47 % de leur population et les corridors reliant les différentes provinces* (serbes) *»*.

L'atmosphère était plutôt hostile à Belgrade, où la presse dénonce les déclarations *« interventionnistes »* de lord Owen – qui doit repasser en Serbie dans les prochains jours. Une centaine d'invalides de guerre, blessés en Croatie et en Bosnie, sont venus à l'aéroport de Belgrade pour protester auprès du médiateur. D'autres Belgradois se sont également rassemblés devant l'ambassade de Grande-Bretagne pour critiquer ce qu'ils considèrent comme le manque d'objectivité de la communauté internationale à l'égard des Serbes.

De son côté, le Monténégro paraît s'inquiéter de plus en plus de l'inflexibilité des Serbes de Bosnie et de Belgrade. Alors que le parti au pouvoir du président Momir Bulatovic prône le compromis et demande aux Serbes de Bosnie de signer le plan de paix, les principaux partis d'opposition dénoncent *« la politique intransigeante et agressive du tandem Milosevic-Karadzic »*. Pour eux, la petite République monténégrine, qui se condidère souvent comme l'*« otage »* de Belgrade et de sa politique guerrière, ne veut pas *« entrer en conflit avec la communauté internationale »*.

En Bosnie, les « casques bleus » ont achevé mercredi la démilitarisation de l'enclave musulmane de Srebrenica, assiégée depuis plus d'un an par les Serbes. La ville et ses environs immédiats, où plus de 40 000 personnes sont prises au piège, est officiellement devenue « zone démilitarisée ». Mais, au-delà de cette zone, les forces serbes, munies d'artillerie lourde, continuent à maintenir le siège.

Reste la question de savoir pendant combien de temps les « casques bleus » canadiens seront stationnés dans l'enclave pour défendre une population de plus en plus inquiète sur son sort.

FLORENCE HARTMANN

Les combats entre Musulmans et Croates ont diminué d'intensité

selon la FORPRONU

Les combats meurtriers – 200 morts environ – qui opposent depuis une semaine les forces croates et musulmanes bosniaques dans le centre de la Bosnie-Herzégovine ont quelque peu diminué d'intensité mercredi 21 avril, selon des sources de l'ONU à Zagreb et à Vitez, l'une des villes concernées. Les parties en conflit, alliées théoriques face aux Serbes, ont toutefois ignoré un accord de cessez-le-feu conclu la veille entre responsables militaires musulmans et croates.

Selon le capitaine Lee Smart, porte-parole des « casques bleus » britanniques basés à Vitez, la ville était encore bombardée sporadiquement, tandis que des tireurs embusqués guettaient les rares passants qui se déplaçaient en courant. Des combats, *« moins intensifs que mardi »*, selon le porte-parole, se poursuivaient toujours dans le triangle que forment les villes de Vitez, Zenica et Busovaca, distantes chacune de dix kilomètres. Les « casques bleus » ont improvisé des camps d'accueil pour les milliers d'habitants de la ville qui cherchent à fuir les combats. De sources proches de l'ONU à Sarajevo, on rapporte de nombreux cas d'exécutions sommaires, de viols, de villages incendiés, de pillages lors d'attaques des deux camps.

Des sources militaires croates ont par ailleurs qualifié d'*« extrêmement alarmante »* la situation dans la région de Konjic, située entre Sarajevo et Mostar, chef-lieu de l'entité « Herceg-Bosna », proclamée unilatéralement par les Croates de Bosnie. Le HVO (Forces croates de Bosnie) de Mostar a décidé d'envoyer des renforts à Konjic afin de *« souder toutes les lignes de défense croates dans la région »*, selon la radio croate. A Mostar même, gagnée par le conflit, quatre personnes au moins ont été tuées mercredi par des tireurs embusqués.

Le président croate Franjo Tudjman, qui a appelé Croates et Musulmans de Bosnie à cesser de s'affronter et à *« préserver leur alliance »*, a assuré que Zagreb ferait tout pour empêcher que le conflit s'étende. *« Il est clair que ces combats n'ont pas éclaté par hasard. Ils ont été provoqués dans le but de détourner l'attention de la communauté internationale de la situation à Srebrenica »*, a affirmé M. Tudjman, interviewé à Washington par la télévision croate. – *(AFP.)*

M. Juppé n'exclut pas une « frappe aérienne sur des objectifs terrestres »

Alain Juppé n'a pas exclu, mercredi 21 avril, une *« frappe aérienne »* contre des objectifs terrestres pour mettre fin à l'offensive serbe en Bosnie mais a précisé qu'une telle opération nécessiterait un vote du Conseil de sécurité des Nations unies. *« L'hypothèse d'une frappe aérienne sur des objectifs terrestres* (...) *pose beaucoup de questions. Nous sommes en train de les étudier et je tiens à dire très solennellement que cela exigerait une résolution formelle du Conseil de sécurité de l'ONU »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères lors de la séance de questions hebdomadaire à l'Assemblée nationale.

M. Juppé a estimé que le plan Vance-Owen était *« le seul instrument aujourd'hui à notre disposition pour laisser à la paix quelque chance »*, malgré ses *« imperfections »* et son *« décalage avec la situation sur le terrain »*. En cas d'échec de la politique des sanctions, le chef de la diplomatie française a ajouté que l'idée d'une intervention massive terrestre était à exclure.

Une intervention militaire occidentale en Bosnie nécessiterait un effectif de 250 000 soldats *« pour une durée de cinq à dix ans »*, a, quant à lui, affirmé dans un entretien à la BBC le chef-adjoint de la Force de protection de l'ONU, Cedric Thornberry.

Avant d'éventuelles mesures de « rétorsion »

Prochain repli des « casques bleus » français et belges de Serbie

L'ONU et les états-majors de pays qui ont fourni des « casques bleus » en ex-Yougoslavie discutent des modalités d'un redéploiement des soldats « onusiens » dans l'éventualité, qui semble se préciser pour le début de la semaine prochaine, de leur évacuation des positions tenues actuellement en Serbie. Quelque trois cent trente-cinq « casques bleus » français et une centaine d'autres, d'origine belge, basés à Pancevo, à quinze kilomètres au nord de Belgrade, sont directement concernés.

François Léotard, ministre d'Etat, ministre de la défense, a évoqué, mercredi 21 avril, à Paris, cette perspective d'un nouveau déploiement devant les députés de la commission de la défense. Mais il s'est refusé à donner davantage de détails. On sait que le premier ministre, Edouard Balladur, s'est récemment prononcé pour une modification du dispositif de l'ONU en raison, a-t-il dit, de *« ses positions impossibles »*.

Les « casques bleus » français impliqués par ce mouvement relèvent du bataillon de soutien logistique, dont le PC est à Zagreb. Depuis leur site de Belgrade, où arrivent notamment les flux pétroliers de l'ONU, ils ravitaillent les contingents français, ukrainien et égyptien stationnés à Sarajevo. Avec l'aggravation de la situation et avec les menaces de sanctions accrues contre la Serbie, telles qu'elles pourraient résulter d'une nouvelle résolution des Nations unies après le 26 avril, ces « casques bleus » peuvent être des « otages » en puissance.

Pour l'instant, leur nouvelle implantation n'a pas été arrêtée. Deux lieux sont fréquemment évoqués : Zagreb, où ils rejoindraient le gros du bataillon, ou le port de Split, où sont basés les hélicoptères mis à la disposition de l'ONU.

Après ce regroupement, la question se pose de savoir si l'ONU évacue définitivement le site de Pancevo ou si elle y installe de nouveaux « casques bleus » issus de pays n'ayant aucune responsabilité dans l'interdiction du ciel bosniaque aux avions de Belgrade ou dans l'embargo naval et fluvial contre la Serbie.

Cette question est d'autant plus cruciale que, dans les états-majors, des mesures dites de *« rétorsion »* contre la Serbie sont à l'étude sans qu'on puisse, à l'heure actuelle, préciser la forme que prendraient de telles actions.

J. I.

□ **Un photographe serbe, enlevé à Amsterdam, échappe de peu à la mort.** – Un photographe serbe de vingt-trois ans, lauréat du World Press Photo 1992, Bojan Stojanovic, a été enlevé à Amsterdam par des inconnus parlant serbo-croate qui ont essayé de l'étrangler, a indiqué, mercredi 21 avril, la police néerlandaise. Le photographe, originaire de Belgrade et qui a dénoncé les violences serbes perpétrées dans l'ex-Yougoslavie, a raconté que deux hommes armés l'avaient enlevé dimanche à son domicile pour le conduire dans un endroit isolé, où ils ont essayé de l'étrangler. Bojan Stojanovic a réussi à leur échapper en les frappant avec son appareil et en plongeant dans un canal. – *(AFP.)*

EUROPE

RUSSIE : les préparatifs en vue du référendum

Le Tribunal constitutionnel facilite la tâche de M. Eltsine

MOSCOU

de notre correspondant

Boris Eltsine pourra se contenter d'obtenir la confiance de la majorité des votants pour revendiquer officiellement une victoire au référendum du 25 avril. Ainsi en a décidé, mercredi 21 avril, le Tribunal constitutionnel de Russie, infirmant par là la décision du Congrès des députés selon laquelle une majorité des inscrits était requise.

Ce jugement a été rendu à l'unanimité par un Tribunal qui s'était pourtant dressé contre M. Eltsine lorsque ce dernier avait fait mine d'imposer un régime présidentiel direct. Il facilite considérablement la tâche du président, puisque, légalement, la réponse à la question de confiance posée par M. Eltsine sera apportée par ses seuls partisans ou adversaires déclarés. Ces derniers sont très vraisemblablement moins nombreux que les Russes simplement déçus par l'ensemble de leurs dirigeants politiques, Boris Eltsine compris, ou qui n'attendent rien de bon de ce référendum et préféreront s'abstenir.

La voie du président semble donc dégagée : en tout état de cause, M. Eltsine avait affirmé son intention d'ignorer la décision du Tribunal au cas où elle ne lui serait pas favorable. Cependant, l'interprétation du résultat, qui est dès à présent au centre de tous les débats, n'en sera pas forcément beaucoup facilitée. Le juge Boris Ebzeiev, qui a rendu compte de la décision du tribunal, a ainsi tenu à rappeler que le vote, quel qu'il soit, n'aura aucune conséquence légale : *« même si le président remporte 99,9 % des voix à la question de confiance, cela ne lui donnera aucun droit ou prérogative supplémentaire à ce qui est prévu dans la Constitution »*, et *« s'il n'obtient que 15 %, cela ne donnera aucun pouvoir supplémentaire au Congrès et n'obligera nullement le président à démissionner »*.

La réponse à la seconde question posée, portant sur l'approbation de la politique économique menée depuis janvier 1992, sera également déterminée à la majorité des votants, a conclu le Tribunal. En revanche, une majorité des inscrits reste requise pour imposer des élections présidentielle et législatives anticipées. Les juges ont eu beaucoup de mal à se mettre d'accord sur ce point, mais ont considéré, à une faible majorité, qu'un avancement des élections impliquait une modification constitutionnelle, et donc la majorité des inscrits. Cela signifie que les seules questions vraiment claires posées à l'occasion de ce référendum, les seules aussi qui soient susceptibles de conduire à un assainissement de la situation politique en Russie, risquent fort de rester sans réponse.

J. K.

En attendant « le jour du jugement dernier »...

MOSCOU

de notre correspondant

Le tocsin, à nouveau, sonne. La paix du monde est en danger, les fusilleurs se préparent, le goulag va rouvrir ses camps, à moins que les *« criminels »* ne prennent définitivement la Russie sous leur coupe. A la veille du référendum, comme tant de fois déjà depuis que dure la crise du pouvoir en Russie, on brandit d'affreux épouvantails, on lance des mots à glacer le sang... et bien entendu on n'y croit pas, ou si peu. Mais on joue, entre soi, à ce jeu désormais traditionnel, avec l'espoir de secouer l'apathie de la population, et aussi de mobiliser en sa faveur l'opinion et les gouvernements occidentaux, public plus facile, parce que moins blasé.

Ainsi, a tonné récemment Boris Eltsine devant un parterre « d'intellectuels », le lundi 26 avril, le lendemain du référendum, sera *« le jour du jugement dernier »* ... Du coup, un dirigeant de l'Union civile, Vassili Lipitski, craint le pire *« de la nuit du 25 au 26 avril »*, *« la plus angoissante »*, celle au cours de laquelle *« on va pousser le président à prendre des mesures préventives »* pour parer aux résultats d'un vote supposé défavorable. Encore heureux que le référendum ait lieu, car Mikhaïl Poltoranine, superviseur de l'information officielle et grand ami de M. Eltsine, a annoncé depuis belle lurette que, sinon, ce serait la guerre civile.

M. Poltoranine, c'est bien connu, a le sang chaud et le verbe tonitruant. Mais que dire du moderne, libéral et jeune ex-premier ministre Egor Gaïdar, qui explique que le référendum apportera la réponse à *« une question très simple : va-t-on tous nous coller au mur pour nous exécuter, nous qui avons voué notre vie à une nouvelle économie pour la Russie ? »*. Pour le ministre des affaires étrangères Andreï Kozyrev, c'est à peine mieux : une victoire du « non » risque de ramener la Russie à l'ère des camps de détention, du goulag, et évidemment à la guerre froide. En tout état de cause, avait assuré quelques jours plus tôt Boris Eltsine lui-même, *« le monde tremblera »* en cas d'échec à ce référendum dont dépend *« le destin de la Russie »*.

Le triomphe des « criminels »

Pour les adversaires du président, c'est bien entendu exactement l'inverse, et une victoire de Boris Eltsine ouvrira toutes grandes les portes de la *« dictature »*. Et consacrera le triomphe de cet entourage de *« criminels »* *(dixit* Rouslan Khasboulatov, le président du Parlement), qui manipulent Boris Eltsine tout en se remplissant les poches, et au sujet desquels le vice-président Routskoï a rassemblé *« onze valises »* de documents compromettants. Un général Routskoï que du coup les pro-eltsiniens assimilent immédiatement à Vychinsky, le célèbre procureur stalinien, sinon à Judas, mais qui a promis d'apporter des preuves, à la télévision, et à deux jours du référendum...

Bien entendu, d'autres (et parfois les mêmes d'ailleurs) se chargent, dans chaque camp, d'apporter des jugements un peu plus raisonnables, ou annoncent qu'il n'y a en fait pas grand-chose à attendre du « grand jour », sinon la prolongation du *statu quo* actuel. Dans le camp « eltsinien », ce rôle est revenu une fois de plus à Sergueï Chakhraï, qui a expliqué que, selon toute vraisemblance, *« personne ne remporterait de victoire véritable »* au référendum, et qu'au contraire chaque partie en présence constaterait que l'autre partie est soutenue par *« des dizaines de millions de gens »*. Rien n'est donc simple, à en croire le jeune vice-premier ministre. Au moins a-t-il une certitude, assurément rassurante : lui-même, un jour, sera *« président de la Fédération de Russie »*. Certes, il ne sait pas encore quand, mais il sait *« quoi faire, et comment »*.

JAN KRAUZE

ASIE

Selon la « Far Eastern Economic Review »

Une véritable guerre secrète a opposé pilotes soviétiques et américains pendant le conflit coréen

Selon le très sérieux hebdomadaire de Hongkong, *Far Eastern Economic Review* qui publie un article de l'historien britannique Jon Halliday, une véritable guerre secrète aérienne a opposé pilotes américains et soviétiques pendant la guerre de Corée (1950-1953). Selon des sources russes, l'armée rouge a perdu 350 appareils et détruit 1 300 avions américains, causant la mort d'un millier de pilotes ; la majorité de ces pertes ont cependant été causées par la DCA. De leur côté, les Américains reconnaissent avoir perdu 147 avions au combat (sur un total de 3 350 détruits), mais avoir détruit un millier d'appareils communistes (chinois, nord-coréens et soviétiques).

Les raids soviétiques étaient limités à l'attaque d'appareils américains en vol. Pour pouvoir démentir cette intervention, Staline avait interdit tout appui au sol et toute présence à moins de 60 kilomètres du front ; ses pilotes portaient des uniformes chinois ou coréens et n'étaient pas censés parler russe en vol. Cette guerre secrète aurait débuté en novembre 1950, un mois après l'attaque par l'aviation américaine de la base soviétique de Sukhaya-Ryechka, proche de Vladivostok, pour laquelle Washington avait présenté ses excuses. Les pilotes russes opéraient de la base d'Antung (aujourd'hui Dandong), en territoire chinois. Pour leur part, des pilotes américains ont régulièrement violé la frontière chinoise en poursuivant des avions adverses, quitte à altérer ensuite leurs documents de vol.

Eviter l'escalade

Pourquoi cette guerre est restée secrète ? Jon Halliday cite le diplomate américain Paul Nitze, qui, à l'époque, dirigeait le service de prévision politique du département d'Etat : *« Si nous avions rendu publics ces faits, le public se serait attendu à ce que nous fassions quelque chose, et la dernière chose que nous voulions était d'entrer dans un conflit sérieux avec les Soviets. »* Moscou comme Washington voulaient éviter une troisième guerre mondiale. C'est pourquoi les deux camps ont évité tout dérapage, toute escalade, et gardé si longtemps le secret.

ITALIE

Ouverture d'une information judiciaire contre l'ancien ministre Claudio Martelli

Une nouvelle information judiciaire a été ouverte, mardi 20 avril, à l'encontre de l'ancien ministre socialiste de la justice Claudio Martelli dans le cadre de l'enquête « Mani pulite » (« mains propres »), tandis que son secrétaire était arrêté par la brigade financière, a-t-on appris de source judiciaire.

Par ailleurs, une demande de levée de l'immunité parlementaire de l'actuel ministre socialiste de la défense, Salvo Ando, a été déposée au parquet général de Catane (Sicile) pour violation présumée de la loi électorale, a-t-on appris mercredi. Le parquet a agi sur proposition de la Direction des enquêtes anti-Mafia (DIA). L'enquête se fonderait sur les déclarations d'un repenti qui accuse des collaborateurs de M. Ando d'avoir eu des contacts avec des mafieux pour assurer des voix au PSI à des élections législatives et communales en Sicile.

Giuliano Amato, le président du conseil, socialiste, a estimé mercredi devant le Parlement que les Italiens ont montré lors des référendums des 18 et 19 avril qu'ils souhaitent *« un authentique changement de régime »*. Leur vote massif *« représente une césure trop importante pour que l'on puisse poursuivre l'action d'un gouvernement »* issu de la situation politique antérieure, a dit M. Amato, qui devrait présenter sa démission rapidement. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : l'enquête sur l'assassinat du chef du PC

La police est convaincue que Chris Hani a été victime d'un complot d'extrême droite

La police est désormais convaincue que Chris Hani, secrétaire général du Parti communiste sud-africain, assassiné le 10 avril, a bien été la victime d'un « complot », et non d'un acte isolé, a confirmé, mercredi, le général Frans Malherbe, porte-parole de la police sud-africaine, au cours d'une conférence de presse. Ce même jour, à l'aube, cinq nouvelles personnes ont été interpellées pour être interrogées sur le meurtre.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Quelques heures après la mort du dirigeant communiste, le 10 avril, le ministre de la loi et de l'ordre, Hernus Kriel, avait affirmé que l'assassinat de Chris Hani était l'œuvre d'un seul individu mû par ses convictions anticommunistes. Le Congrès national africain (ANC), pour sa part, mettait en cause un complot de l'extrême droite, à laquelle appartenait Janus Jakub Walus, assassin présumé de Chris Hani.

Il faut croire que l'accusation n'était pas totalement dénuée de fondement puisque, le 17 avril, la police arrêtait Clive Derby-Lewis, un haut responsable du Parti conservateur (CP), par ailleurs bien introduit dans divers milieux d'extrême droite (*le Monde* du 20 avril). Ce dernier, qui n'a toujours pas été déféré à la justice, est détenu en vertu de la loi sur la sécurité intérieure, qui permet une garde à vue de dix jours renouvelable.

Mercredi matin, l'épouse de M. Derby-Lewis, Gabriella Maoverna Derby-Lewis, travaillant à la rédaction de *Die Patriot*, organe du Parti conservateur, a été à son tour interpellée. Un journaliste, ancien rédacteur à *Die Patriot* et ancien porte-parole du CP, un agent immobilier, un homme d'affaires et un informaticien ont été placés en garde à vue avec elle. Tous paraissent liés au Mouvement de résistance afrikaner (AWB), formation néo-nazie à laquelle appartenait également l'assassin présumé de Chris Hani.

Selon des informations publiées par la presse sud-africaine, le journaliste Arthur Kemp effectuait de fréquents séjours en Allemagne. Mardi, à Strasbourg, le président du groupe socialiste du Parlement européen, Glyn Ford, avait déposé une motion demandant une enquête sur les liens qu'entretient l'extrême droite européenne avec son homologue d'Afrique australe.

Une « liste rouge »

Au cours de sa conférence de presse, le général Malherbe a précisé que les cinq personnes interpellées mercredi étaient entendues comme témoins, dans le cadre d'une procédure criminelle ordinaire. Au terme du délai de garde à vue de quarante-huit heures, elles devraient être soit inculpées, soit relâchées. Leur interpellation pourrait notamment être liée à la découverte, au domicile de Janus Jakub Walus, d'une « liste rouge » contenant plusieurs noms de personnalités de l'ANC susceptibles de faire l'objet d'attentats. Lors de l'arrestation de Clive Derby-Lewis, la police, cherchant vraisemblablement l'origine de la « liste rouge », avait saisi à son domicile un ordinateur et une imprimante.

GEORGES MARION

Erythrée : l'indépendance au grand jour



Suite de la première page

Le gouvernement provisoire a certes promis le multipartisme, mais toutes les échéances (dissolution du Front, adoption d'une Constitution, etc.) ont été reportées, sans précision, à l'après-référendum. *« Le chapitre un se termine, le deux risque d'être long et difficile »*, remarque l'un des nombreux professeurs d'université américains d'origine érythréenne venus vivre cette page de l'histoire de leur pays.

Le gouvernement provisoire a effectivement bénéficié d'un blanc-seing au cours de ses deux années au pouvoir. Personne, par exemple, ne se plaint outre mesure de l'énorme augmentation des prix de l'électricité. Les 90 000 anciens combattants, qui ne sont toujours pas démobilisés, sont certes logés et nourris, mais ils ne gagnent que 50 birrs par mois (60 francs). Peu importe... l'euphorie continue.

Les lendemains de fête risquent d'être douloureux. *« L'Erythrée n'a jamais été viable économiquement que sous la colonisation italienne, lorsqu'elle était sous perfusion »*, note un spécialiste. Remarque d'autant plus juste que tout est à faire, et sans moyens, la communauté internationale s'étant montrée, pour l'instant, plutôt chiche en matière d'aide (la CEE exceptée). *« Regardez les Israéliens ! Qu'est-ce qu'ils ont comme ressources ? »*, lance un cadre visiblement agacé par une allusion à l'absence de potentiel. Et de citer le modèle agricole israélien, transposable selon lui. Les autorités mettent également en avant des ressources minérales, notamment du cuivre et de l'or, ainsi que d'hypothétiques gisements de pétrole et de gaz ; mais aucune étude de marché n'a été réalisée. Hormis l'aide internationale, les seules rentrées financières viennent en fait du port d'Assab, le « poumon » de l'Ethiopie, qui fait maintenant partie de l'Erythrée : en vertu d'un accord entre les deux capitales, Addis-Abeba est exemptée de droits fiscaux sur les importations, mais paie de lourdes taxes à Asmara.

Des centaines d'armes russes, chinoises, américaines, « prises sur l'ennemi », sont exposées au musée militaire d'Asmara. On y trouve aussi les fameux médicaments fabriqués par les combattants dans des ateliers souterrains, des photos des ateliers où ils fabriquaient des armes, bref, tous les vestiges d'un acquis qui avait forcé l'admiration de bien des Occidentaux. Les ingénieux combattants du FPLE, marxistes à l'époque, ont effectué leur mue. Ils affichent aujourd'hui un libéralisme bon teint, parlent de dénationalisations et de démocratie. Un pragmatisme auquel la communauté internationale et l'essentiel de la population sont prêts à apporter crédit.

Les seules voix discordantes viennent des autres fronts de libération : *« Le FPLE, c'est la dictature »*, murmure sans discernement un enseignant d'Asmara, militant du Front de libération de l'Erythrée (FLE). De cet « ancêtre » du FPLE, il reste aujourd'hui un patchwork de mouvements en exil. Certains de leurs dirigeants ont rallié individuellement le FPLE, mais subsistent, notamment au Soudan, le FLE-Conseil révolutionnaire, dont quelque dizaines de membres militent clandestinement à Asmara, et le Front érythréen du Djihad islamique, qui semble inquiéter particulièrement le pouvoir – laïque. Ce mouvement intégriste, basé au Soudan et en Arabie saoudite, ne compterait pas beaucoup de combattants, mais ses sympathisants seraient nombreux.

Ces fronts en exil n'ont pas pu participer en tant que tels à la campagne du référendum. Leur sera-t-il possible d'entrer sur la scène politique lors de l'ouverture attendue ? La question reste posée. Mais même les détracteurs les plus critiques du régime se contentent d'attendre pour voir, car *« s'ils* [le FPLE] *font le multipartisme, tout se passera très bien »*.

MARIE-PIERRE SUBTIL

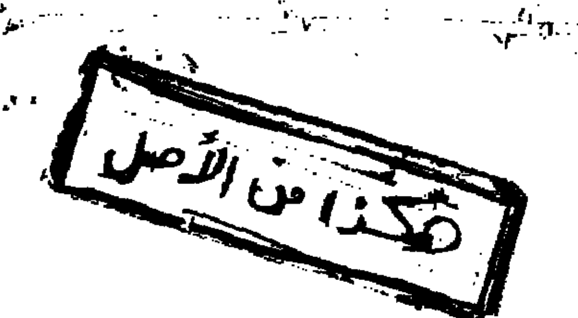
La plus longue guerre de libération du continent

L'Erythrée est devenue une entité politique et géographique avec l'occupation italienne, à l'époque où les puissances européennes se partageaient l'Afrique. Malgré l'absence d'unité ethnique, linguistique et religieuse, la colonisation (1899-1941) a favorisé l'émergence d'une nation.

Aux Italiens succèdent les Britanniques, qui n'abandonneront leur tutelle qu'en 1952, après le vote par les Nations unies d'une résolution imposant la création d'une fédération entre l'Erythrée et l'Ethiopie. L'empereur Haïlé Sélassié considère alors l'Erythrée comme une province placée sous l'administration d'Addis-Abeba. En 1962, il abroge le statut fédéral, décision qui ne provoque pas la moindre réaction des Nations unies. Un an plus tôt, la « guerre de libération » avait commencé.

Dans un premier temps, la résistance est essentiellement le fait de musulmans. Puis, le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), laïc et marxiste, créé en 1972, s'impose après deux guerres fratricides face au Front de libération de l'Erythrée (FLE). Grâce au soutien de la population et à son organisation hors du commun, la rébellion tient tête à l'armée éthiopienne. Ni l'avènement d'un régime révolutionnaire (1974) ni le spectaculaire renversement d'alliances – à la suite duquel l'URSS prend la place des Etats-Unis aux côtés d'Addis-Abeba – ne changeront la donne. En février 1990, le FPLE s'empare du port de Massaoua et encercle Asmara, capitale de l'Erythrée, ainsi que le port d'Assab, seul débouché maritime d'Addis-Abeba. L'armée éthiopienne sera défaite en Erythrée en mai 1991. Au même moment, la rébellion tigréenne, qui combattait elle aussi les troupes éthiopiennes, entrait dans Addis-Abeba quelques jours après la chute du président Menguistu Haïlé Mariam, aujourd'hui réfugié au Zimbabwe. Le nouveau pouvoir, émanation d'un front allié au FPLE, ne s'est évidemment pas opposé à l'indépendance de l'Erythrée.

M.-P. S.



POLITIQUE

Les rapports du premier ministre avec sa majorité

M. Balladur demande aux députés de ne pas s'impatienter

La situation économique a tenu la vedette lors de la deuxième séance des questions au gouvernement, mercredi 21 avril, à l'Assemblée nationale. Celle-ci a donné l'occasion au premier ministre, Edouard Balladur, de rassurer les députés de la majorité sur la célérité du gouvernement à présenter des mesures de redressement économique et social.

« Ne vous impatientez donc pas ! Le gouvernement n'a nul besoin d'être stimulé. Nous travaillons beaucoup et vite ! » Edouard Balladur a tenu, lors de la séance des questions au gouvernement, mercredi 21 avril, à l'Assemblée nationale, à se blanchir de tout soupçon d'immobilisme. Il s'est pour cela donné la peine d'intervenir après le ministre des entreprises et du développement économique, Alain Madelin, interrogé par Jean Falala (RPR, Marne) sur les mesures à l'étude pour les PME.

« J'entends, ici ou là, et il m'arrive, même, de lire qu'une certaine impatience gagnerait la représentation nationale », a déclaré le premier ministre. *« Vous aurez tout le loisir*, a-t-il continué, *d'examiner en détail la politique de redressement économique et social du gouvernement qui se reflètera dans le collectif budgétaire que le conseil des ministres adoptera le 5 mai. »* Il a précisé que *« ce collectif comprendra des mesures sociales, des mesures économiques pour les entreprises, des mesures en faveur du logement, et des économies indispensables pour éviter l'affaiblissement de nos finances publiques »*.

La majorité des questions posées par les députés a porté sur la situation économique de la France : problèmes du logement évoqués par Jean Proriol (UDF-PR, Haute-Loire), traitement social du chômage par Nicole Catala (RPR, Paris), déficits sociaux par Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise) et Alain Bocquet (PC, Nord), délocalisations par Marc Laffineur (UDF, Maine-et-Loire) et Louis Mexandeau (PS, Calvados)...

Les interrogations sur les transferts d'emplois publics parisiens en province ont permis à Edouard Balladur de préciser sa position et de lever toute ambiguïté : *« Il y a dix-huit mois environ, certaines décisions concernant la délocalisation de services publics ont été prises. Je ne reviens pas sur les conditions dans lesquelles elles ont été préparées, annoncées et, pour certaines, mises en œuvre... Le gouvernement a l'intention de donner suite à ce qui a été effectivement décidé. Pour le reste, je demanderai au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, et au ministre délégué en charge de ce domaine d'étudier, en liaison avec le ministre de la fonction publique, les mesures à envisager dans l'avenir. » « L'opinion que j'exprime ainsi (...) est celle du gouvernement »*, a encore précisé M. Balladur un peu plus tard, mettant ainsi fin aux « cafouillages » de certains de ses ministres.

Les zones rurales

Autre inquiétude parlementaire, autre confirmation du premier ministre : la suspension de toute fermeture de services publics dans les zones rurales évoquée lors du discours de politique générale. En réponse à Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes), M. Balladur a été catégorique : *« Tous les services publics sont concernés, y compris l'école. Toutes les décisions les visant sont suspendues pour six mois, délai qui sera mis à profit pour étudier les modifications à apporter notamment aux contrats de plan. (...) Il s'agit d'une suspension à effet immédiat. »*

De son côté, Charles Pasqua, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, interrogé par Patrick Balkany (RPR, Hauts-de-Seine) sur le dépôt d'un projet de loi sur la police municipale, a annoncé qu'il saisira le Parlement, *« peut-être avant la fin de la session de printemps (...), de propositions relatives à l'encadrement, à la formation, à l'utilisation des polices municipales »*. Sur le sujet, M. Pasqua n'a pu s'empêcher de rappeler que si de nombreux maires, *« quelle que soit leur appartenance politique »*, ont mis en place des polices municipales pour répondre à la demande de leurs administrés, *« celle qui m'a fait la plus forte impression, par sa belle tenue, par les moyens dont elle dispose, est celle de Pierre Mauroy à Lille »*. Cette déclaration a, bien entendu, déclenché rires et applaudissements sur les bancs de la majorité.

A l'exception d'un incident en début de séance qui a conduit à l'évacuation d'un perturbateur de la tribune réservée au public, Philippe Séguin n'a pas eu à rappeler à l'ordre députés et ministres. Les uns et les autres semblent vite avoir pris le pli des questions et des réponses rapides et spontanées. Même si certains jeunes ministres anxieux, tels Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, avaient tenté, la veille de la séance, d'obtenir des « tuyaux » sur les questions auxquelles ils seraient soumis.

CLAIRE BLANDIN

□ **François d'Aubert (UDF) « exclut *l'augmentation des impôts* ».** – François d'Aubert (UDF-PR) a déclaré, mercredi 21 avril, sur RTL, qu'il exclut *« l'augmentation des impôts »* et qu'*« avant d'évoquer des recettes nouvelles, il faut, d'abord, sabrer dans les dépenses et avoir un vrai programme de privatisations »*. Le député de la Mayenne a rappelé que l'opposition RPR-UDF s'était *« engagée pour qu'il n'y ait pas d'augmentation des impôts »* et que *« c'est au gouvernement de faire en sorte de respecter le programme qu'on s'est fixé »*. A propos de la réduction des dépenses, M. d'Aubert a estimé qu'il y a *« une marge de manœuvre »* dans la fonction publique.

Nicolas Sarkozy confirme la probable diminution du traitement des ministres

Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a commenté, mercredi 21 avril, lors de son compte rendu du conseil des ministres, les informations faisant état d'une éventuelle diminution de 10 % du traitement des ministres. Ce serait une *« excellente décision »* a-t-il dit, *« à un moment où le gouvernement de la France s'apprête à demander à nos compatriotes des efforts pour protéger les acquis sociaux »*. *« C'est symbolique, mais il est des symboles qui parlent et qui comptent »*, a ajouté M. Sarkozy.

Invité de l'émission « Sept sur sept », sur TF 1, le 18 avril, Edouard Balladur avait indiqué, à propos des restrictions dans l'utilisation des avions du GLAM : *« C'est un symbole, et les symboles comptent (...). Il y aura d'autres exemples, dans les jours et les semaines qui viennent, qui iront dans le même sens. »*

Jacques Barrot explique que l'UDF veut « stimuler » le gouvernement

Jacques Barrot, vice-président du groupe UDFC de l'Assemblée nationale, a expliqué, mercredi 21 avril, sur Europe 1, que si ce groupe demande *« une avancée »* du gouvernement, *« ce n'est pas pour user, mais pour stimuler »* Edouard Balladur, *« parce qu'il faut un dialogue très direct et exigeant entre le gouvernement et le Parlement »*. Le président de la commission des finances de l'Assemblée a demandé de *« ne pas confondre émulation et discorde »*. Fort de cette maxime, il a ajouté que la démarche du chef du gouvernement *« qui consiste à avoir un calendrier, à s'y tenir et à parler vrai est juste »*, mais *« maintenant il faut passer aux actes »*.

Charles Millon, président du groupe UDFC, a d'ailleurs confirmé, le même jour, le dépôt d'une proposition de loi sur la décentralisation de la formation professionnelle, dont le bureau de l'Assemblée examinera la recevabilité. Bien qu'Edouard Balladur n'ait pas retenu cette proposition dans le programme législatif de la session de printemps, M. Millon a affirmé que le groupe UDF continuera de *« se battre »* pour *« que cette proposition puisse être débattue dans les meilleurs délais, car*, a-t-il dit, *nous considérons que cela fait partie d'un dispositif urgent à mettre en place pour favoriser l'adéquation entre l'emploi et la formation et pour pouvoir lutter contre le chômage »*.

M. Millon a ajouté qu'il ne voit pas *« l'intérêt d'attendre l'automne »*, comme l'a envisagé M. Balladur, qui avait évoqué, le 19 avril, l'éventualité d'un débat de cette proposition dans le cadre de la discussion du projet de loi quinquennal pour l'emploi souhaité par le gouvernement pour la session d'octobre. *« On peut faire des lois successives qui permettront quand elles seront réunies d'être un grand dispositif législatif »*, a indiqué M. Millon.

A propos du mode de scrutin pour les élections européennes, que le RPR souhaite modifier, contrairement à l'UDF, Alain Lamassoure, ministre délégué chargé des affaires européennes, a indiqué au Sénat, à la suite d'une audition devant la commission des affaires étrangères et de la défense, que *« le premier ministre souhaite une très large concertation des mouvements politiques »*. *« Il y a plusieurs hypothèses, y compris le scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Une décision rapide sera prise avant la fin de l'actuelle session parlementaire, d'ici l'été »*, a souligné le ministre, auteur d'une proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale prévoyant un scrutin proportionnel dans le cadre des régions actuelles. *« Rien n'est, toutefois, exclu »*, a conclu M. Lamassoure.

Dans l'éditorial de *Démocratie moderne*, l'organe du CDS, Dominique Baudis réaffirme le devoir de vigilance des centristes, qui doivent *« être plus que jamais les défenseurs de* [leurs] *convictions »*. Observant que *« beaucoup de ministres centristes* [sont] *à des postes-clés »*, contrairement à la première cohabitation, le président exécutif du CDS écrit que « [sa] *famille de pensée détient bel et bien des responsabilités politiques gouvernementales d'une importance qui ne s'était pas vue depuis longtemps. »* Pour le maire de Toulouse, le CDS a *« des devoirs à la mesure de ses responsabilités »*, dont le premier est d'*« apporter au premier ministre et à toute son équipe, sans exception, un soutien aussi loyal que constant »*.

« Nous devons agir pour la prise en compte concrète de nos analyses et de nos propositions », continue M. Baudis, en précisant que *« cette vigilance positive et dynamique ne doit pas nous amener à cultiver notre différence pour le seul plaisir de cultiver la différence »*. Pour autant, le dirigeant centriste engage les militants à *« préparer sans tarder les prochaines échéances électorales »* et il demande aux parlementaires d'être *« sans complexe vis-à-vis de sensibilités plus à droite, aujourd'hui puissantes au sein de la majorité au Palais-Bourbon »*.

POLITIQUE

En discutant avec Pierre Mauroy

Michel Rocard cherche à conforter sa majorité au comité directeur du PS

Avant la réunion du comité directeur du Parti socialiste, samedi 24 avril, Michel Rocard, président de la direction provisoire du parti, devait avoir, vendredi, divers entretiens afin de parvenir à un accord et d'éviter un nouvel affrontement, après celui du 3 avril. Les propositions de Pierre Mauroy, qui souhaite la sortie du provisoire et le retour à un fonctionnement plus normal des instances dirigeantes du parti, pourraient permettre à Michel Rocard de conforter sa majorité au comité directeur.

A deux jours de la réunion du comité directeur du PS, qui doit être saisi des propositions de la direction provisoire pour l'organisation des «états généraux» socialistes, l'équilibre qui pouvait s'instaurer à la tête du parti paraissait incertain. Les rocardiens et leurs alliés, ex-jospinistes (Lionel Jospin s'étant retiré de l'action politique «directe») et membres de la Gauche socialiste, pouvaient estimer que le risque d'être mis en minorité, à leur tour, comme l'avaient été Laurent Fabius et ses amis le 3 avril, était écarté.

Sur le papier, en effet, une coalition des fabiusiens, des amis de Pierre Mauroy, de ceux de Jean Poperen et des deloristes aurait pu réunir une voix de plus (soixante-trois) que la direction provisoire mise en place sous la direction de Michel Rocard (soixante-deux). Cependant, en déclarant, le 20 avril, lors de la réunion du groupe socialiste du Sénat, que le problème de la légitimité de cette direction est *«dépassé»* (*le Monde* du 22 avril), Pierre Mauroy s'est exclu d'une offensive contre Michel Rocard. Le maire de Lille, président de l'Internationale socialiste, ne peut rester longtemps en situation de dissidence virtuelle, ce qui explique son souci de revenir à un fonctionnement normal du Parti socialiste et de mettre fin au provisoire.

Les députés à l'Elysée

Il souhaite, donc, que le comité directeur décide de mettre en place un bureau exécutif, instance qui est actuellement «suspendue». Cette normalisation avait été réclamée, aussi, par un sénateur fabiusien, Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire de Belfort), pour qui elle représente la seule manière de rétablir la légalité des statuts. Pour Pierre Mauroy comme pour Michel Dreyfus-Schmidt, il ne s'agit pas de remettre en place l'ancien bureau exécutif, issu du congrès de Rennes il y a trois ans, mais d'en composer un nouveau. Devrait-il l'être à la proportionnelle des mandats recueillis par les motions présentées à Rennes? Pierre Mauroy estime que le comité directeur, souverain entre deux congrès, peut former un bureau exécutif correspondant aux regroupements qui se sont opérés en son sein.

Une majorité et une minorité pourraient alors coexister dans ce bureau, comme cela a toujours été le cas au PS lorsqu'un congrès ne se terminait pas par une «synthèse» générale. En revanche, le secrétariat national, désigné par le comité directeur, serait, lui, l'émanation de la seule majorité. La direction provisoire s'effacerait, ainsi, au profit de ce secrétariat, dont les mauroyistes pourraient faire partie si les autres conditions qu'ils mettent à un accord sont remplies. Le sénateur du Nord maintient, en effet, les demandes qu'il avait présentées, dans un texte signé avec Louis Mermaz et les fabiusiens, le 8 avril (*le Monde* du 10 avril), c'est-à-dire la préparation des états généraux par une *«commission représentative de l'ensemble du parti»* et la dévolution des décisions engageant l'avenir du PS aux seuls militants du parti dans un *«congrès constituant»*.

La question du groupe de travail et de son rôle met en cause le statut de la direction installée le 3 avril. Il n'est pas question, pour Michel Rocard et pour ses alliés, d'admettre que cette nouvelle instance se substitue, en fait, à la direction provisoire, mandatée par la majorité du comité directeur pour préparer les états généraux. C'est ce que demande, pourtant, Jean Poperen, en indiquant, mercredi, sur Europe 1, qu'il ne participera pas à la réunion du comité directeur si un accord n'est pas trouvé, au préalable, pour *«mettre en place une équipe chargée de préparer les états généraux et dotée des pleins pouvoirs»*. L'ancien ministre des relations avec le Parlement, qui réunit avec ses amis sept voix au comité directeur, situe clairement sa position dans la logique d'un *«combat contre l'orientation que représente Michel Rocard»*, celle du *«socialisme gestionnaire»*.

Jean Poperen se rapproche ainsi, sur des bases idéologiques qu'ils ne partagent certes pas, du souhait des deloristes (cinq voix le 3 avril). Ceux-ci réclament, en effet, la mise en place d'un groupe de travail présidé par l'une des leurs, Martine Aubry. Les rocardiens y sont hostiles, observant que l'ancien ministre du travail n'est pas membre du comité directeur et qu'elle ne représente guère qu'elle-même. Ils refusent, surtout, de considérer que ceux qui se proclament, au sortir des cabinets ministériels, les seuls vrais refondateurs du PS détiendraient les clés de toute légitimité à gauche.

Dans leur esprit, le groupe de travail, associant la direction provisoire, les premiers secrétaires fédéraux et les «refondateurs», doit être présidé par un partisan de la majorité du 3 avril, qui pourrait être, parmi d'autres hypothèses, Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, «jospiniste» et ancien conventionnel, c'est-à-dire longtemps proche de François Mitterrand.

Quant au rôle des sympathisants, qui pourraient être associés à la première phase des états généraux, en juillet, la direction provisoire, qui s'est réunie mercredi, propose que le congrès statutaire d'octobre leur reconnaisse la possibilité d'adhérer au PS et d'y voter au bout de quatre mois (le délai requis actuellement est de six mois). Ainsi seraient préservés et l'ouverture souhaitée par Michel Rocard et la sécurité exigée par les fabiusiens, qui redoutent un «entrisme», dont ils feraient les frais, à l'occasion des états généraux. Il n'est pas sûr, néanmoins, que, même dans ces conditions, une fédération comme celle du Pas-de-Calais, par exemple, accepte d'intégrer de nouveaux membres qui, pour le prix d'une carte à 50 francs, auraient les mêmes droits que les adhérents de longue date de participer à la définition des orientations du PS.

La direction provisoire doit résoudre, d'autre part, le problème que lui pose le groupe de l'Assemblée nationale, dont le bureau a été reçu à déjeuner, le 20 avril, par le président de la République. A cette occasion, le mauvais effet produit, à la «base», par la réunion du comité directeur du 3 avril, a été souligné. Mercredi matin, les députés socialistes ont discuté d'un règlement intérieur qui leur reconnaîtrait la *«liberté de vote dans les cas de conscience»*. Surtout, la question des cotisations versées par les députés au parti n'est pas réglée, et Martin Malvy, président du groupe, fabiusien, a de nouveau refusé de participer, le même jour, à la réunion de la direction provisoire à laquelle il était invité.

PATRICK JARREAU

Un important mouvement préfectoral

Charles Pasqua procède au changement des plus hauts responsables du ministère de l'intérieur

Devenu sous la pression des «bavures» le premier dossier brûlant d'actualité du gouvernement Balladur, la police donne la possibilité à M. Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, de procéder à une série de nominations aux postes les plus importants de son ministère à l'occasion du premier mouvement préfectoral d'envergure décidé depuis l'arrivée de M. Balladur à Matignon.

La nomination au poste de directeur général de la police nationale d'Edouard Lacroix, préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, qui permute avec Bernard Grasset, a ainsi été adoptée, mercredi 21 avril, en conseil des ministres. Philippe Massoni, directeur de cabinet de Charles Pasqua, devient préfet de police de Paris en remplacement de Pierre Verbrugghe, qui rejoint son corps d'origine, la Cour des comptes. Joël Thoraval, directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur, sera nommé directeur de cabinet du ministre d'Etat le 30 avril à la place de M. Massoni.

Michel Blangy, préfet de la région Poitou-Charentes, ancien directeur de la formation et des personnels de la police nationale, lui succède à la tête de la direction générale de l'administration. M. Pasqua a placé aux postes-clés des hauts fonctionnaires qu'il a lui-même choisis. On ne peut cependant parler d'un placement d'«amis» politiques, plusieurs des personnes concernées ayant été auparavant nommées à des fonctions de responsabilité par des gouvernements de gauche. Devenu «patron» de la police nationale en juillet 1991, M. Grasset ne souhaitait pas demeurer à cette place depuis de récents ennuis de santé.

Au poste sensible de préfet de police de Paris, le remplacement de M. Verbrugghe, en fonctions depuis juillet 1988 et âgé de soixante-quatre ans, par M. Massoni est plus surprenant dans la mesure où cette décision semble avoir été anticipée de quelques mois. M. Pasqua a toutefois souligné que M. Verbrugghe avait exercé ses fonctions *«dans des conditions difficiles et satisfaisantes»*. Et l'ensemble s'est passé en douceur, sans susciter d'opposition de la part du président de République. A l'inverse des tensions apparues en 1986 pendant la première cohabitation, quand le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, avait demandé le départ de M. Verbrugghe de la direction générale de la police et qu'il s'était heurté à un refus de M. Mitterrand.

E. In.

[Né le 5 mai 1939 à Suresnes (Hauts-de-Seine), Michel Blangy est diplômé de Sciences-Po Paris, ancien élève de l'ENA. Administrateur civil, il est affecté en 1966 à la direction générale des collectivités locales. Sous-préfet en 1968, directeur du cabinet du préfet du Val-de-Marne, puis du préfet de la région parisienne, il est nommé préfet des Hautes-Alpes en 1982. Préfet de la Réunion en 1984, puis directeur des personnels et de la formation de la police en 1986, il avait été nommé préfet du Val-de-Marne en 1989. Depuis le 11 septembre 1991, il était préfet de la Vienne, préfet de la région Poitou-Charentes.]

[Né à La Rochelle (Charente-Maritime), le 23 décembre 1933, diplômé de Sciences-Po Paris, Bernard Grasset a commencé sa carrière en 1959 comme chef de cabinet du préfet des Ardennes. Après diverses fonctions dans l'administration préfectorale, il est nommé conseiller technique à la direction centrale de la sécurité publique en 1974. Chef de cabinet du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, Norbert Segard, en 1977, il est nommé successivement préfet des Hautes-Alpes en 1980, puis préfet de police du Rhône en 1981. Il devient préfet de Charente-Maritime en 1984, puis du Finistère en 1986. Le 29 juin 1988, il est nommé haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie. Préfet de la Somme, préfet de la région Picardie en 1990, il était directeur général de la police nationale depuis juillet 1991.]

[Né le 2 juin 1936 à Perrignier (Haute-Savoie), Edouard Lacroix est diplômé d'études supérieures de droit public, d'économie politique et de sciences politiques. Commençant sa carrière comme chef de cabinet du préfet des Hautes-Alpes en 1959, il occupe différentes fonctions dans l'administration préfectorale avant d'être nommé en mai 1980 directeur du tourisme en service détaché au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. Préfet de l'Aveyron en 1983, M. Lacroix est préfet de la région Martinique en mars 1985, puis préfet de la région Bourgogne, préfet de la Côte-d'Or en novembre 1987. Il était depuis janvier 1990 préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine.]

[Né le 13 janvier 1936 à Marseille, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de police et de criminalistique, M. Massoni est commissaire en 1962. D'abord affecté à la préfecture de police de Paris, à la police judiciaire puis aux RG, il est chargé de mission sur les questions de police au cabinet du premier ministre, d'avril 1976 avec M. Chirac à août 1980 avec M. Barre. Il rejoint alors la préfecture de police comme directeur des services techniques. Puis cumule à partir de 1986 les postes de directeur adjoint du cabinet du ministre délégué à la sécurité et de directeur central des RG. Préfet hors cadre en octobre 1987, il quitte en juillet 1988 la direction des RG en devenant préfet de l'Aube. Préfet de l'Oise en avril 1990, il est préfet de la région Auvergne, préfet du Puy-de-Dôme en juillet 1992. Depuis le 30 mars, M. Massoni était directeur du cabinet de M. Pasqua.]

[Né le 7 septembre 1935 à Boulogne (Seine), ancien élève de l'ENA, M. Thoraval est, en 1964, chargé de mission pour les affaires économiques auprès du préfet de l'Isère. Préfet de la Haute-Loire en 1975, du Tarn en 1981, il est nommé en 1982 directeur des personnels et des affaires politiques à la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur. Préfet des Hauts-de-Seine en 1985, préfet de la région Corse et de Corse-du-Sud en 1987, M. Thoraval devient préfet de la région Basse-Normandie et du Calvados en janvier 1989. Il était directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur depuis février 1991.]

[Né le 8 avril 1929 à Wattrelos (Nord), ancien élève de l'ENA, M. Pierre Verbrugghe a notamment occupé les fonctions de chef de cabinet du préfet des Hautes-Alpes en 1958, de secrétaire général de la Nièvre en 1966, de chargé de mission auprès du préfet de la région Basse-Normandie en 1970 et de sous-préfet de Thionville en 1973. Nommé directeur des personnels et des écoles de la police nationale en 1975, il devient adjoint au directeur général de l'administration et directeur des personnels et des affaires politiques au ministère de l'intérieur en 1978. Nommé en juillet 1982 préfet de Seine-et-Marne, il devient directeur général de la police nationale en juin 1983, puis conseiller-maître à la Cour des comptes en janvier 1987. M. Verbrugghe était préfet de police de Paris depuis juillet 1988.]

Les héritiers de Fouché

Suite de la première page

M. Verbrugghe y a affirmé la primauté du pouvoir exécutif sur un pouvoir policier qu'il a contrôlé d'un œil à la fois méfiant et blasé. *«Les flics*, se plaît-il à répéter, *il faut les retenir plutôt que les pousser, ou alors ce sont les gâchettes qui parlent.»*

Si Philippe Massoni s'est très vite placé aux confins de la police et de la politique, la première partie de sa carrière est celle d'un commissaire de la préfecture de police (la «PP») de Paris. Il serait ainsi, sous réserve d'inventaire, le premier préfet de police ayant grimpé un à un les échelons séparant la base du sommet. De 1974 à 1976, dans cet après-mai 68 qui n'en finit pas pour la police parisienne, le commissaire Massoni déploie la grise panoplie de la police politique au sein des Renseignements généraux.

Il est notamment chargé d'un groupe de direction qui ne recule ni devant les «cambriolages» d'appartement, ni devant les viols de courrier. L'un des caciques des RG de l'époque, Jacques Harstrich, spécialiste des «coups tordus», voit en lui *«l'archétype de la nouvelle génération des chefs des RG»*. Son sens politique aigu et son efficacité toute policière le font remarquer : il est détaché à Matignon, de 1976 à 1980, aux cabinets de Jacques Chirac puis de Raymond Barre.

Profil «cohabitationniste»

Dénués d'esprit de parti, l'ancien et le nouveau préfet ressemblent en cela au serviteur successif des Girondins et des Montagnards, de l'Empire et de la Restauration. Mais là s'arrêtent les ressemblances. De M. Verbrugghe, un de ses plus fidèles amis, Robert Pandraud, a donné une définition qui lui convient assez bien : *«Tu es l'homme le plus concret que je connaisse. Tout ce qui t'intéresse, c'est que ça marche.»* Voilà sans doute pourquoi M. Pandraud, directeur général de la police et responsable du RPR, appela à la direction des personnels de la police nationale en 1975, puis garda comme bras droit jusqu'en 1981, cet homme qui ne se dit pas de droite et qu'irrite au plus haut point toute menace d'«Etat RPR».

Si M. Verbrugghe, fils d'instituteur, militant après guerre dans les jeunesses de la SFIO, cultive des amitiés au centre droit, il est avant tout fidèle à François Mitterrand, sans être évidemment socialiste. Mais il a côtoyé le futur président de la République alors qu'il était secrétaire général de la Nièvre entre 1966 et 1969, et cette fidélité ne se démentira pas. Le chef de l'Etat s'en souvient après la manifestation policière du 3 juin 1983, quand des cortèges viennent huer Robert Badinter sous ses fenêtres de la place Vendôme : nommé directeur général de la police nationale, Pierre Verbrugghe est chargé de la reprendre en main.

Sa conception du garde-fou républicain est synthétisée dans la circulaire qu'il diffuse alors : *«La police nationale est aux ordres du gouvernement, pour le service de l'Etat et des citoyens. Cette force publique ne doit en aucun cas être soupçonnée d'esprit partisan et aucune entreprise de politisation ne saurait y être admise.»* Le texte a d'autant plus de poids que les notes de service rédigées par cet homme du Nord, épris de la culture orale des pays de Flandres, se sont comptées, tout au long de sa carrière, sur les doigts d'une main. Dix ans plus tard, il n'y a pas une virgule à changer.

Les alliances nouées par Philippe Massoni ont pu sembler à la fois plus diversifiées et plus fluctuantes. S'il a d'abord intégré des cabinets de premiers ministres RPR ou barristes, des solidarités familiales, corses ou franc-maçonnes, alliées à une exquise courtoisie, lui ont assuré d'autres appuis à droite et à gauche. *«Petit cousin»* de Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité du gouvernement Mauroy, M. Massoni a été fait chevalier de la Légion d'honneur par le ministre de la défense Charles Hernu. C'est néanmoins aux côtés de Robert Pandraud qu'il revient à la politique, durant la première cohabitation de 1986 : directeur adjoint du ministre délégué chargé de la sécurité, il cumule non sans ambiguïté cette fonction politique avec la fonction policière de directeur central des RG.

En étroite coopération avec le commissaire Claude Bardon (aujourd'hui directeur des RG à la préfecture de police), il réussit un coup de maître en interpellant les dirigeants d'Action directe cachés dans une ferme du Loiret. De quoi conforter sa réputation de policier plein de talents.

Mais ses relations avec Robert Pandraud se dégradent assez brutalement. Philippe Massoni se rapproche alors du ministre de l'intérieur Charles Pasqua. Puis il obtient le soutien du pouvoir socialiste, victorieux aux législatives de 1988, ce qui lui permet de devenir préfet de l'Aube, puis de l'Oise. Puis d'être nommé préfet de la région Auvergne et du Puy-de-Dôme, où il établit des relations de confiance avec l'élu du cru, Michel Charasse. Son profil «cohabitationniste», encore peaufiné après sa nomination comme directeur de cabinet du ministre Charles Pasqua, conduit finalement à la tête de la PP un préfet de police réputé proche du RPR et non hostile à l'Elysée.

Philippe Massoni devrait retrouver sans peine un terrain d'entente apaisé pour une seconde «cohabitation», celle des deux principaux personnages de la ville : le préfet de police et le maire de Paris. Nul doute que le duc d'Otrante aurait montré en ce domaine plus de souplesse que M. Verbrugghe. Soucieux de ne pas céder un pouce des prérogatives de l'Etat face à un élu local, fût-il maire de la capitale, le préfet de police a refusé tout empiètement de Jacques Chirac sur ses pouvoirs en matière d'urbanisme, de salubrité publique ou encore de circulation automobile.

Nouveau partage des compétences

Le maire de Paris n'a pas manqué de claironner à plusieurs reprises, ces derniers mois, que *«la police parisienne n'est plus motivée et n'est plus commandée»*. Directement visé, M. Verbrugghe a répondu tout aussi sèchement au maire lors d'une récente séance du Conseil de Paris. Son départ s'accompagnera-t-il d'un nouveau partage des compétences entre l'Hôtel de Ville et l'Ile de la Cité?

A ce poste parmi les plus exposés de la République, le préfet devra en tout cas continuer de surveiller aussi bien la «haute police» (prévenir les pièges menaçant l'Etat et les institutions) que la «basse police» (celle des *«voleurs, des filles et des réverbères»*, disait Fouché) (1). Placera-t-il, comme ses prédécesseurs, le maintien de l'ordre en tête des priorités? M. Verbrugghe laissera à ce propos le souvenir des consignes de *«modération, de tolérance et de patience»* données aux forces de l'ordre, en novembre 1990, face aux masses pacifiques de lycéens parmi lesquels s'étaient glissés des casseurs. Mais aussi celui des «dérapages» survenus lors de l'arrosage des infirmières par des motos-pompes surpuissantes sous le regard avide des caméras.

Au chapitre des dossiers noirs restera la mort du pasteur Doucé, enlevé et retrouvé mort alors qu'il faisait l'objet d'une surveillance des RG, ainsi que la mort d'un mineur zaïrois interrogé par un inspecteur parisien. Ces derniers événements ont, comme la guérilla avec le maire de Paris, sans doute contribué à avancer de quelques mois le départ annoncé de M. Verbrugghe. Philippe Massoni, qui a désormais en charge tous les secrets d'Etat, de société et d'alcôve de la grande cité, doit tenir la «grande maison»...

ERICH INCIYAN

(1) *Mémoires de Joseph Fouché, ministre de la police*, Editions Arléa, février 1993 et *Mémoires* par Joseph Fouché, Imprimerie nationale.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 21 avril 1993, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué dont voici les principaux extraits :

• **Code de la consommation**

Le ministre de l'économie a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au code de la consommation (partie législative).

Le code de la consommation rassemble les textes relatifs aux relations individuelles et collectives entre consommateurs et professionnels.

Il comprend cinq livres, respectivement consacrés à la formation des contrats, c'est-à-dire à l'information des consommateurs, aux pratiques commerciales et aux documents contractuels; à la qualité et à la sécurité des biens et des services; à l'endettement des consommateurs; aux associations de consommateurs; aux institutions de concertation et de coordination.

Sans modifier le fond du droit, le code se substitue à des dispositions législatives éparpillées dans une vingtaine de textes différents. Il facilitera ainsi l'information du public et des professionnels.

• **Code rural**

Le ministre de l'agriculture et de la pêche a présenté un projet de loi relatif à la partie législative du livre VIII (nouveau) du code rural.

Le livre VIII du code rural traite de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles et de la recherche agronomique, sans modifier le fond du droit.

Le projet de loi poursuit le travail de refonte du code rural. Quatre des neuf livres ont été refondus par une loi du 15 avril 1991. La mise au point des quatre autres livres est en cours.

• **L'association du Parlement à l'élaboration des normes communautaires**

Le premier ministre a présenté une communication sur l'association du Parlement à l'élaboration des normes communautaires.

Dans la déclaration de politique générale présentée au Parlement le 8 avril, le premier ministre a indiqué que la construction européenne devait être conciliée avec les intérêts de la nation. Cela implique que la représentation nationale soit mieux associée aux progrès de l'Europe et à la préparation des décisions communautaires.

La loi constitutionnelle du 25 juin 1992 a prévu, dans le nouvel article 88-4 de la Constitution, que le gouvernement a obligation de transmettre au Parlement les projets d'actes communautaires entrant dans des matières relevant de sa compétence et que le Parlement peut voter des résolutions à leur sujet.

Pour le moment, le Parlement a peu utilisé cette faculté.

Le premier ministre entend que cette procédure permette d'organiser une véritable consultation du Parlement sur les questions européennes. Dans la conduite des négociations communautaires, le gouvernement tiendra compte des avis ainsi exprimés par les Assemblées parlementaires.

Le gouvernement s'est organisé pour suivre l'ensemble du processus pouvant conduire à l'adoption d'une résolution par l'une ou l'autre Assemblée. Une instruction sera publiée au *Journal officiel* du 22 avril à ce sujet.

Il consultera systématiquement le Conseil d'Etat sur la question de savoir si un projet d'acte communautaire entre dans le domaine de compétences du législateur et doit à ce titre être transmis au Parlement.

Il participera activement aux travaux du Parlement en ce domaine, dans le respect des dispositions prévues par le règlement de chaque Assemblée.

Enfin, les actes communautaires définitivement adoptés et faisant suite à des projets transmis au Parlement seront eux-mêmes communiqués à ce dernier.

• **L'état des comptes de la Sécurité sociale**

(Lire page 15.)

Après un incident dans l'affaire Trager

M. Méhaignerie retire sa délégation de signature au directeur des affaires criminelles

Le garde des sceaux, Pierre *Méhaignerie*, a retiré mercredi 21 avril sa délégation de signature au directeur des affaires criminelles et des grâces de la chancellerie, Franck Terrier. Un incident concernant la transmission d'un dossier instruit par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes est à l'origine immédiate de cette décision mais, depuis le changement de gouvernement, la situation de ce directeur était précaire. Le successeur de M. Terrier n'a pas encore été nommé.

Depuis l'alternance, la situation de Franck Terrier était très inconfortable. La compétence et l'autorité du directeur des affaires criminelles et des grâces n'*était* pas en cause, mais son ancienneté – il coordonnait l'action publique des vingt-neuf parquets généraux de France depuis 1990 – en avait fait le symbole de la gestion contestée des «affaires» par le gouvernement socialiste. En mai 1992, ses relations avec Bernard Tapie avaient d'ailleurs suscité une petite tempête judiciaire : en pleine affaire Toshiba, alors que le ministre de la ville craignait d'être inculpé par le juge Edith Boizette, Franck Terrier s'était rendu dans le bureau de Bernard Tapie afin de s'entretenir avec lui des aspects judiciaires de son dossier.

Pressentant l'avenir difficile de M. Terrier au lendemain des élections, le garde des sceaux du gouvernement Bérégovoy, Michel Vauzelle, lui avait proposé au mois de février de devenir procureur de la République de Créteil. Le poste difficile de directeur des affaires criminelles et des grâces conduit traditionnellement à des accélérations de carrière, mais cette promotion qui le faisait accéder quinze ans après son entrée dans la magistrature à la direction d'un des plus grands parquets de France avait suscité l'indignation de l'Union syndicale des magistrats (modérée) et de l'Association professionnelle des magistrats (droite) (*le Monde* du 12 février).

Une ascension exceptionnellement rapide

Aux yeux de ces deux organisations, la carrière de M. Terrier, qui s'était déroulée en grande partie place Vendôme, ne le préparait pas à diriger un parquet aussi important que celui de Créteil. Son manque d'ancienneté lui avait également été maintes fois reprochée : dans la liste classée par ancienneté des candidats à ce poste, Franck Terrier était vingt-neuvième sur trente. Finalement, ce projet n'avait pas abouti : la commission consultative du parquet, présidée par le procureur général de la Cour de cassation, Pierre Truche, avait émis un avis défavorable et Franck Terrier avait alors décidé de retirer sa candidature (*le Monde* du 6 mars).

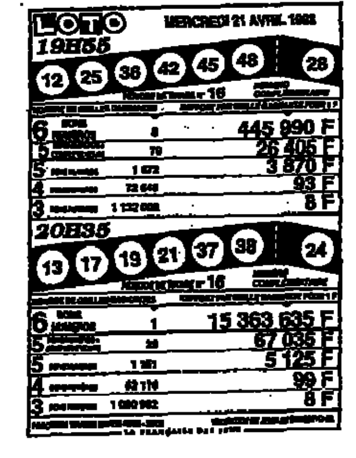
La promotion offerte à Franck Terrier couronnait, il est vrai, une ascension exceptionnellement rapide. Entré dans la magistrature en 1978 en tant que juge d'instruction au Havre, Franck Terrier était resté quelques mois substitut au parquet de Paris avant de rejoindre en 1982 la chancellerie, puis, en 1986, le secrétariat général du parquet général de la Cour de cassation, alors dirigé par Pierre Arpaillange.

Lorsque M. Arpaillange était devenu garde des sceaux, deux ans plus tard, Franck Terrier avait rejoint le cabinet du ministre en tant que conseiller technique avant de prendre à quarante ans la direction des affaires criminelles et des grâces. Franck Terrier, qui coordonnait depuis bientôt trois ans l'action publique menée dans les parquets de France, avait donc à ce titre supervisé la gestion contestée des «affaires» sensibles par les socialistes.

Depuis la nomination d'Edouard Balladur, sa position était donc extrêmement fragile. Son départ avait été maintes fois annoncé mais Pierre Méhaignerie a finalement décidé de lui retirer sa délégation de signature à la suite d'un incident qui s'est déroulé à la fin de la semaine dernière. Le 2 avril, le procureur général de Rennes, Jacques Brun, avait transmis à la chancellerie des réquisitions concernant un dossier politico-financier dans lequel Georgina Dufoix avait été mise en cause. Dans son réquisitoire, M. Brun concluait à la prescription et à l'amnistie des délits reprochés à l'ancien ministre des affaires sociales mais il devait, pour des raisons de procédure, recevoir l'aval de la chancellerie avant le 15 avril.

Malgré la complexité du dossier et l'importance de l'affaire, Franck Terrier a mis le cabinet devant le fait accompli en lui adressant le réquisitoire le 14 avril, soit à la veille de la date-butoir (*le Monde* du 21 avril). *« M. Terrier nous a saisi si tardivement qu'il nous a été impossible d'émettre un avis sur cette affaire difficile*, note-t-on à la chancellerie. *Nos relations avec la direction des affaires criminelles et des grâces doivent être fondées sur la confiance et la loyauté. A la suite de cet incident, nous avons considéré que nous pouvions avoir des doutes.»* Reçu par le directeur de cabinet mercredi 21 avril, M. Terrier s'est vu retirer sa délégation de signature dans la journée.

A. C.



LOTO	MERCREDI 21 AVRIL 1993	
19H55	12 25 36 42 45 48	28
6	8	445 990 F
5 (complémentaire)	70	26 405 F
5	1 672	3 870 F
4	72 646	93 F
3	[illegible]	8 F
20H35	13 17 19 21 37 38	24
6	1	15 363 635 F
5 (complémentaire)	[illegible]	67 035 F
5	[illegible]	5 125 F
4	[illegible]	99 F
3	[illegible]	8 F

Après l'élection d'un nouveau secrétaire général à la FASP

La principale organisation de policiers est menacée d'éclatement

Une semaine après s'être prononcés pour la démission du secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les gradés et gardiens), Richard Gerbaudi (*le Monde* du 15 avril), une majorité de membres du conseil d'administration se sont réunis à Créteil, mercredi 21 avril, et ont adopté une *«proposition de destitution»* de celui-ci. Ils ont élu un nouveau «secrétaire général de la FASP», Daniel Lavaux.

Mais Richard Gerbaudi conteste la légalité de cette procédure.

Tout se passe comme s'il y avait désormais une FASP «maintenue», avec Richard Gerbaudi à sa tête, et une FASP «nouvelle», avec Daniel Lavaux pour «patron», les deux responsables revendiquant le secrétariat général de la fédération. Couvant après des mois de désordre syndical au sein de la plus importante organisation de policiers en tenue (*le Monde* du 16 février), la crise ressemble étrangement à celle qui a conduit à l'éclatement de la FEN.

Affirmant avoir recueilli les deux tiers des voix au conseil d'administration fédéral, les «opposants» disent avoir voté à la majorité requise, le 21 avril à Créteil, la *«proposition de destitution»* de Richard Gerbaudi. Mais celui-ci conteste la légalité de cette réunion, comme le nombre de voix recueillies par ses détracteurs. Bien qu'élu en octobre 1990 à la tête de la FASP, et toujours solidement installé à la tête du Syndicat général de la police (SGP, les gradés et gardiens parisiens), Richard Gerbaudi a vu ses soutiens syndicaux se réduire au sein de la fédération.

La lutte fratricide a pris une étrange allure quand, après la réunion de Créteil à laquelle ne participaient pas le SGP, les opposants ont voulu investir le siège fédéral de la rue du Département, à Paris. Devant l'immeuble, un groupe de délégués du SGP a filtré les entrées et, dans la bousculade, il a été fait appel à... Police-secours. Daniel Lavaux, issu du SNPT (syndicat majoritaire chez les gradés et gardiens de province), et Richard Gerbaudi ont cependant pu s'entretenir. L'enjeu est d'importance puisque les uns et les autres veulent conserver le sigle et le siège de la fédération. Ils estiment à présent que c'est à la justice d'arbitrer le différend.

La vie syndicale est désormais rythmée de visites d'huissiers, de consultations d'avocats et de procès en référé. Richard Gerbaudi a ainsi décidé de poursuivre celles des composantes de la FASP qui doivent de l'argent (pour non-paiement des cotisations, notamment) à la fédération.

Le conflit a pris, en s'envenimant, un tour plus nettement politique. Les opposants dénoncent la vacuité de *«la ligne d'indépendance et d'autonomie»* imposée par M. Gerbaudi, soulignant au passage le soutien qu'il a apporté dernièrement au ministre de l'intérieur, Charles Pasqua. Richard Gerbaudi déplore *«la ligne socialisante qui voit le jour»* du côté des opposants.

E. In.

Entendu pour la première fois par le juge Régis Verhaeghe

Gérald Huntz désigne Marcel Navarro comme le meurtrier de Jacques Roseau

MONTPELLIER

de notre correspondant

Gérald Huntz, meurtrier présumé de Jacques Roseau, a été entendu pour la première fois pendant deux heures et demie mercredi 21 avril par le juge Régis Verhaeghe, chargé de l'instruction du dossier à Montpellier. Au cours de l'interrogatoire, non seulement il a confirmé ne pas être celui qui a tiré sur Jacques Roseau (il s'était rétracté devant le juge délégué chargé de sa mise en détention après avoir avoué le meurtre devant les policiers), mais, pour la première fois, il aurait nommément désigné le meurtrier. *«D'après Gérald Huntz, c'est Marcel Navarro qui avait son arme, le fameux 11.43, et qui a tiré»*, a déclaré son avocat, Mᵉ Blanchot, à l'issue de l'audition.

Selon le défenseur, *«les trois hommes avaient établi une manœuvre dont le but était de converger vers Jacques Roseau pour l'interpeller et lui casser la gueule. Finalement, Roseau est sorti à l'improviste et il n'y a que Navarro qui s'est trouvé à sa hauteur. Ni Huntz ni Lozano n'étaient présents lorsque le tir a eu lieu, et ils n'ont rien vu. Ce qui s'est passé exactement ensuite, on ne le sait pas. Cela a dégénéré. Mais les trois personnes étaient profondément choquées après le drame et elles n'ont pensé qu'à fuir»*. Il semble difficile d'établir aujourd'hui clairement si Huntz et Lozano au moment du meurtre étaient à pied chacun de son côté ou déjà dans la voiture prête à démarrer.

Par ailleurs, Mᵉ Blanchot a déclaré que ni Gérald Huntz ni Jean-Claude Lozano ne savaient que Marcel Navarro avait une arme. Celle-ci ne serait *«arrivée que plus tard»*. Comment? La question reste posée mais la précision est d'importance, car cette thèse, si elle était retenue, isolerait d'un côté un tireur, et de l'autre deux hommes venus avec lui dans l'intention d'agresser le porte-parole du Recours mais inconscients des conséquences de leur expédition.

J. M.

Au tribunal correctionnel de Sarreguemines (Moselle)

Les cicatrices des «irradiés de Forbach»

Les «irradiés de Forbach» ont témoigné mercredi 21 avril devant le tribunal correctionnel de Sarreguemines (Moselle), à l'occasion de la troisième journée du procès des dirigeants de la société EBS. Ceux-ci sont poursuivis pour blessures involontaires et infractions aux dispositions réglementaires concernant la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants.

SARREGUEMINES

de notre envoyé spécial

«Regardez ce que vous avez fait, Muller. Vous aviez parlé de «gros coup de soleil» à mon égard. Mais je n'ai quand même pas mis la tête dans le four à micro-ondes de ma sœur pour me retrouver dans cet état.» Cette apostrophe de Daniel Leroy, le plus touché des «irradiés de Forbach», à son ancien directeur, a constitué, mercredi 21 avril, le seul «dérapage» d'une audience pleine d'émotion. Avec Giovanni Nespola et Jean-Marc Bies, M. Leroy avait été invité à exposer devant le tribunal de grande instance de Sarreguemines (Moselle) les conséquences de son irradiation, en août 1991.

En l'absence de reconstitution exacte, une certaine incertitude subsiste quant aux doses reçues par les trois hommes. Quels que soient les chiffres, les résultats sont, eux, bien visibles, aussi impressionnants qu'incontestables.

Totalement chauve, très pâle, la peau marquée de tâches brunes, M. Leroy porte encore, sur les avant-bras et les jambes, des pansements que l'on change tous les trois jours, le plus souvent sous anesthésie tant la douleur est intense. L'irradiation de surface lui a causé des brûlures sur 60 % de la surface du corps, les tissus étant atteints jusqu'à un centimètre de profondeur. Dix-neuf mois après l'accident, il vient de subir de nouvelles greffes de peau destinées à recouvrir de nouvelles nécroses apparues récemment. Ses mains, très abîmées, sont couvertes de croûtes par endroits, certains doigts recroquevillés. Sous la peau très fine des bras, on distingue les muscles, et l'image des écorchés des amphis de médecine de jadis vient à l'esprit. Il est allongé sur une civière qu'il ne quittera pas pour répondre aux questions du tribunal.

«A la limite du supportable»

Daniel Leroy a été hospitalisé le 27 août 1991 à l'hôpital Percy de Clamart (Hauts-de-Seine). Il n'en est pas sorti avant le 7 août 1992. Pour passer dix jours chez ses parents, avant de multiplier les séjours à l'hôpital Bel-Air de Thionville (Moselle) et au service de microchirurgie de celui de Dommartin-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle). *«A Clamart, j'ai passé six mois en chambre stérile, monsieur le président. Pendant six semaines, j'étais comme en état de mort artificielle, dans le coma. Ensuite, j'ai vu mon corps, mes plaies. C'était à la limite du supportable.»*

Giovanni Nespola a été hospitalisé trois mois au même hôpital Percy de Clamart, spécialisé dans le traitement des grands brûlés. Touché sur 25 % de la surface de son épiderme, il a dû subir, lui aussi, quelques greffes. A la demande du président Alain Deiss, il ôte la casquette qu'il gardait vissée sur la tête depuis le début des débats. Le crâne apparaît, glabre, marqué d'une large tâche brune. Il est toujours en arrêt maladie, sous traitement. *«J'ai des problèmes d'yeux. Je vois bien, mais j'ai du mal à supporter la lumière. Je suis aussi très nerveux, je prends des calmants.»*

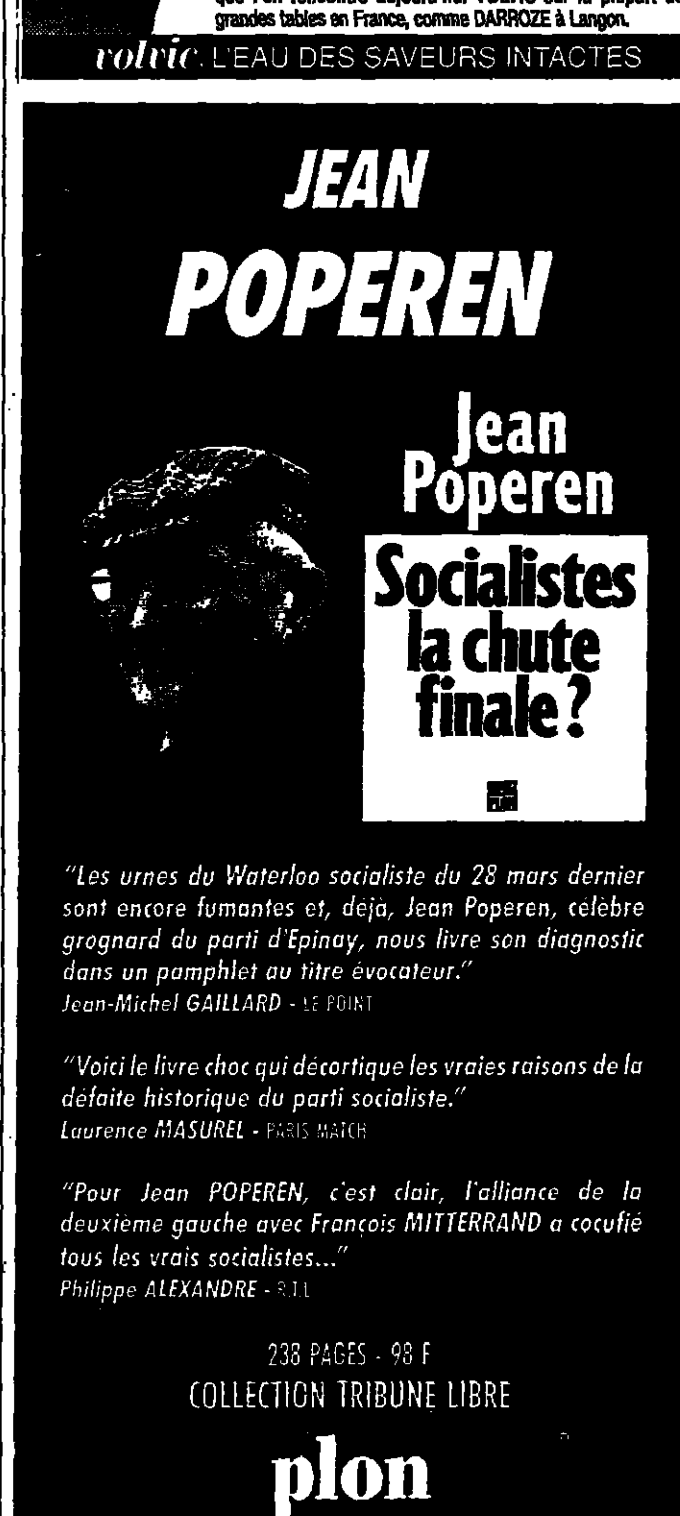
Visiblement ému, cherchant ses mots, M. Nespola semble vivre très mal les séquelles de l'accident. *«J'ai du caractère. Je ne suis pas un gars qui se laisse abattre. Mais ça, c'est trop fort, trop dur. J'ai la haine... C'est quelque chose que je ne peux pas expliquer, que j'ai là*, dit-il en se frappant la poitrine. *Je me regarde dans la glace, les gens m'en parlent dans la rue. Chaque fois que je ferme les yeux, je pense à cela. Un an et demi après, je revois toujours l'accident.»* Envisage-t-il son retour à la vie active? *«Je ne sais pas... J'en ai discuté avec des patrons. J'ai vingt-cinq ans, mais ils ne sont pas chauds pour me reprendre. Ils ont peur des rechutes. Comme les assureurs : je n'ai pas le droit de souscrire une assurance vie.»*

Pour le professeur Jean Guilbaud, de l'hôpital Percy de Clamart, *«Nespola semble présenter les signes d'une névrose post-traumatique. Il faut désamorcer cela très vite.»* Ce traumatisme, M. Bies le vit d'une manière encore plus violente. Ses deux mois d'hospitalisation, du 9 septembre au 9 novembre 1991, n'étaient pas motivés par ses brûlures (14 % du corps), mais par une «névrose post-traumatique de type anxio-dépressif». *«C'était sérieux. Il était à la limite de la prostration»*, souligne le professeur Robert Julien, qui l'a soigné. Jean-Marc Bies a été licencié, après avoir repris son travail pendant quelque temps sur l'accélérateur où s'est produit l'accident. Lui aussi voit l'avenir en noir. *«J'ai contacté une quarantaine d'employeurs, mais sans résultat. J'ai désormais le profil du chef d'équipe qui a envoyé deux gars à la mort.»*

Quelles seront, pour les trois hommes, les conséquences à long terme? Difficile à dire : pour les médecins, au-delà de la gravité de leur état, ils font un peu figure de cobayes. *«A ma connaissance*, affirme le professeur Guilbaud, *il n'y a pas d'antécédent, pas de cas connu de ce type de pathologie (1). L'irradiation par électrons accélérés est très différente de celle subie par les victimes de Tchernobyl ou d'Hiroshima.»*

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Hormis celui de Forbach, un seul accident mettant en cause un accélérateur d'électrons en milieu industriel a été rapporté avec précision. Il s'est produit le 18 février 1965 à Rockford, dans l'Illinois (Etats-Unis). La victime a dû être amputée de son bras et de sa jambe droits. Plusieurs accidents de surdosages avec des accélérateurs linéaires sont cependant survenus en milieu médical, dont cinq entre 1985 et 1987 aux Etats-Unis (deux morts), et, surtout, celui de Saragosse (Espagne), en décembre 1990, où vingt-sept malades ont subi des doses très élevées. Selon les experts de l'Institut français de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), *«une douzaine»* de décès pourraient être *«directement imputables»* à ce dernier accident.



SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Dans l'attente d'une loi sur l'aléa thérapeutique

Le gouvernement va étudier les modalités d'indemnisation des victimes d'hépatite C post-transfusionnelle

Après une série de consultations établies avec les différents groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et à la suite d'un entretien avec Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, les responsables de l'AAVAC (Association d'aide aux victimes d'accidents corporels) viennent d'annoncer que le projet d'indemnisation des victimes d'hépatite C post-transfusionnelle était en bonne voie. M. Douste-Blazy nous a confirmé que le gouvernement allait très prochainement mettre à l'étude ce dossier.

On estime en France que le nombre de personnes victimes d'une hépatite C contractée à la suite d'une transfusion sanguine se situe entre 100 000 et 400 000 (1). Plus généralement, le rapport demandé en août 1992 par Bernard Kouchner, alors ministre de la santé et de l'action humanitaire, à un groupe de spécialistes présidé par le professeur Micoud (CHU de Grenoble) situe entre 500 000 et deux millions le nombre de personnes pouvant être contaminées par ce virus. Il conclut que cette pathologie constituera *«un problème majeur de santé publique en l'an 2000»* (*le Monde* du 9 janvier).

L'hépatite virale de type C est une infection asymptomatique dans près de 70 % des cas. Cette affection peut, dans 25 % des cas environ, conduire à l'installation d'une hépatite chronique évolutive, une pathologie handicapante qui peut elle-même évoluer vers l'installation d'une cirrhose ou d'un cancer du foie.

Plusieurs associations de malades se sont constituées ces dernières années pour tenter d'obtenir réparation du préjudice subi (2). L'une d'entre elles, l'AAVAC annonce aujourd'hui grouper 2 600 adhérents. Son président, Dominique Courtois, *qui* milite en faveur d'une loi d'indemnisation, vient de terminer une série de démarches qui, *assure-t-il*, font qu'un tel projet devrait rapidement se conclure. Pour cette association, l'indemnisation ne devrait intervenir qu'au stade de la cirrhose pour des montants de l'ordre de 500 000 francs, dès lors que le lien avec un geste transfusionnel pourra être établi.

Les erreurs en l'absence de faute

«Les responsables des groupes parlementaires à l'Assemblée nationale, et en particulier l'UDF et le RPR, vont intervenir sans délai auprès du gouvernement et des membres de leurs formations politiques respectives pour qu'un projet de loi soit soumis rapidement au vote du Parlement, nous a expliqué le docteur Courtois. *D'autre part, le ministre délégué à la santé m'a confirmé son accord sur le principe d'une telle loi d'indemnisation.»* Philippe Douste-Blazy nous a confirmé que les différents ministères concernés allaient très prochainement étudier ce dossier, qui soulève, notamment des questions financières compte tenu du nombre des victimes potentielles et du montant des indemnisations envisagées.

D'autre part, quelques jours après l'arrêt du Conseil d'Etat condamnant un hôpital à verser de substantielles indemnités en l'absence de toute faute médicale (*le Monde* des 10 et 21 avril), ce dossier vient une nouvelle fois souligner l'urgence de l'action du *législateur* en matière d'aléa thérapeutique. Pour l'AAVAC comme pour l'AVATAF (Association des victimes d'erreurs thérapeutiques en l'absence de faute), l'indemnisation des victimes d'hépatite C post-transfusionnelle n'est qu'une étape, le but de l'action entreprise étant bien l'obtention d'une loi d'indemnisation de l'aléa thérapeutique.

JEAN-YVES NAU

(1) Après l'utilisation d'une série de marqueurs sérologiques indirects pour tenter d'éliminer les porteurs du virus de l'hépatite C du don de sang, les autorités sanitaires françaises ont rendu obligatoire, en mars 1990, dès que ce fut possible, le dépistage de cette infection chez les donneurs. On estime aujourd'hui que le risque de transmission du virus à partir des transfusions sanguines est inférieur à 0,5 %. Le risque 0 ne pouvant, en l'état actuel des connaissances, être atteint.

(2) AAVAC, 1, rue de l'Eglise. BP 126. 33020 Bordeaux Cedex. Tél. : 56-42-63-63. AVATAF, La Croisette, Rue Principale. 01800 Villieu-Loyes-Mollon. Tél. : 74-61-40-58. ADVTS, 28, rue du Clos-Fleuri, 94800 Villejuif. Tél. : (1) 46-77-89-33.

Selon un accord entre le gouvernement et l'association des hémophiles

Les Espagnols contaminés par le virus du sida à la suite d'une transfusion seront indemnisés

Un accord a été passé entre le ministère espagnol de la santé et la Fédération espagnole des hémophiles (FEH), qui fixe à dix millions de pesetas (environ 472 000 francs) le montant de l'indemnité forfaitaire accordée aux personnes contaminées par le virus du sida lors de transfusion de plasma sanguin avant octobre 1985. Des aides mensuelles *individualisées*, fixées par un «comité clinique» seront également attribuées à chaque personne infectée, à son conjoint s'il a contracté la maladie, et aux familles des 418 malades décédés.

MADRID

de notre correspondant

Le ministre de la santé et de la consommation, José Antonio Grinan, a annoncé, mardi 20 avril, qu'un accord avait pu être obtenu avec les représentants des hémophiles pour indemniser tous ceux qui ont été contaminés par le biais du facteur VIII, un dérivé du sang. Le président de la Fédération espagnole des hémophiles (FEH), José Alonso Gomez, avait réclamé, au début du mois de mars, entre 20 et 30 milliards de pesetas (entre 920 et 1 400 millions de francs) à l'Etat pour avoir négligé de prendre des mesures de précaution entre le mois de juillet 1983 et le mois d'octobre 1985. *«La catastrophe sanitaire la plus importante survenue dans l'histoire de la médecine espagnole et du monde depuis la thalidomide aurait pu être évitée si l'on avait utilisé des dérivés du sang chauffés»*, avait souligné la FEH.

Selon cet organisme, sur les 2 730 hémophiles espagnols, 1 147 ont été contaminés, soit 42 %, et 416 d'entre eux sont morts. Grâce à l'accord intervenu, chacun des 1 147 hémophiles recevra 10 millions de pesetas (470 000 francs) et ses enfants bénéficieront d'une pension jusqu'à la fin des études. Son montant variera entre 30 000 et 120 000 pesetas chaque mois (1 400 francs et 5 600 francs) selon la situation familiale et le fait que le parent contaminé est décédé ou inactif. Cet accord sera en principe étendu aux victimes du sida qui ont contracté le virus lors d'une transfusion dans un établissement du système national de santé.

En onze ans, de 1981 à 1992, 175 cas de sida ayant eu pour origine une transfusion sanguine ont été officiellement recensés en Espagne. Parmi les personnes contaminées, 98 sont actuellement décédées. Mais combien d'autres malades ont été, sans le savoir, contaminés lors d'une transfusion avant le mois de février 1987, date à laquelle des contrôles ont été obligatoirement effectués en Espagne? C'est ce que souhaite savoir le Syndicat des médecins de Madrid (SMM) qui demande qu'un dépistage systématique du sida soit entrepris auprès des receveurs de transfusions sanguines avant cette période.

Le taux le plus élevé d'Europe

Le président du SMM, Manuel Fernandez Vega, estime qu'il y a eu *«négligence»* de la part des responsables de la santé publique pour ne pas avoir pris de précautions à partir du mois de mars 1985, époque où un test permettant de détecter le virus a été mis au point. Selon le SMM, syndicat conservateur qui entend exploiter politiquement l'affaire, les autorités ont attendu deux ans pour imposer ce contrôle se rendant ainsi coupables *«d'un attentat contre la santé publique»*. M. Vega a donc l'intention de déposer – après les élections du 6 juin – une plainte contre les responsables et notamment deux anciens ministres de la santé, pour *«clarifier les éventuelles négligences pénales»*.

Sur un plan plus général, l'Espagne est un des pays d'Europe les plus touchés par le sida. A la fin de l'an dernier, selon les données du ministère de la santé, 6 910 personnes avaient succombé à cette maladie depuis 1981, dont 963 au cours du second semestre de 1992, soit plus de cinq victimes chaque jour. Au total 17 029 cas de sida ont été recensés jusqu'au 31 décembre 1992, dont 2 710 pour la seule année dernière. Depuis 1990, le taux d'incidence par rapport à la population (437,1 cas pour un million d'habitants en 1992) est le plus élevé des pays d'Europe.

Depuis le 22 mars, une vaste campagne a été lancée à l'initiative du ministère de la santé et de la consommation sur le thème : *«Nous allons stopper le sida»*. Des affiches sont apparues à tous les coins de rue représentant le petit nœud rouge de la solidarité avec les victimes de cette maladie et cette inscription *«laisse vivre»* et, sur l'autre panneau, un préservatif et ces deux mots *«et vis»*. En 1990, une autre campagne avait insisté sur le préservatif comme moyen de prévention contre le sida sur le thème *«Mets-le-toi. Mets-le-lui»* (pontelo, ponselo).

La formulation ou tout simplement la recommandation en avait hérissé plus d'un et notamment la Confédération catholique nationale des pères de famille et des parents d'élèves (Concapa) qui avait intenté un recours contre *«cette incitation à la promiscuité sexuelle»*. Les tribunaux ont donné raison à cette association en jugeant que la campagne *«n'était pas véridique et qu'elle était partiale»* parce que les messages divulgués ne mentionnaient pas que seules *«l'abstinence et la fidélité réciproque et perpétuelle entre partenaires non contaminés éliminaient complètement le risque d'infection»*. Le jugement rendu, alors que la campagne était oubliée depuis longtemps, a provoqué de vives réactions, et l'Etat a immédiatement fait appel.

MICHEL BOLE-RICHARD

□ **Un séropositif débouté de ses poursuites contre son employeur.** – Le tribunal des prud'hommes de Colmar (Haut-Rhin) a débouté, mercredi 21 avril, Philippe Bouille, trente-deux ans, séropositif, qui demandait 150 000 francs de dommages et intérêts à son ancien employeur, affirmant que celui-ci l'avait licencié après que sa séropositivité eut été révélée par la presse. En février 1992, Philippe Bouille avait été condamné à deux ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis, pour avoir mordu jusqu'au sang le doigt d'un policier qui tentait de l'interpeller alors qu'il était en état d'ébriété (*le Monde* daté 30-31 juillet 1989 et daté 9-10 février 1992).

FOOTBALL : Marseille contre le Milan AC en finale de la Coupe des champions

La deuxième chance de l'OM

L'Olympique de Marseille s'est qualifié pour la finale de la Coupe des champions en s'imposant 1-0 à *Bruges*, mercredi 21 avril, grâce à un but du Croate Alen Boksic, *inscrit* à la 3e minute. Deux ans après sa déconvenue de Bari, l'OM disputera ainsi le 26 mai à Munich sa deuxième finale européenne, la septième de l'histoire pour un club français, face au Milan AC qui a signé une dixième victoire européenne consécutive en battant le PSV Eindhoven 2-0.

BRUGES

de notre envoyé spécial

Marseille tient sa revanche. Deux ans après avoir sangloté à Bari, les joueurs de l'OM ont gagné à nouveau le droit de se présenter devant cette Coupe d'Europe qu'aucun club français n'a pu brandir en six tentatives (1). Cette seconde chance, quand tant d'autres rêvent de s'en voir offrir une première, aurait pu gondoler leurs visages d'émotion, leur arracher de longues tirades euphoriques. Mercredi soir, leurs yeux ne trahissaient qu'un immmense soulagement. Comme si, en saisissant l'objet capricieux de leur convoitise, les footballeurs de Bernard Tapie n'avaient fait que remplir leur devoir. Ils le savaient depuis longtemps : les honneurs et la gloire ne sortiront que d'une ultime confrontation avec le mastodonte milanais.

Sans trait de génie

Rarement une place en finale n'avait été en effet autant annoncée à l'avance. Depuis le tirage au sort des groupes de la Coupe des champions exactement. CSKA Moscou, Rangers de Glasgow et Club Brugeois devaient logiquement se plier à la loi d'une équipe classée première du continent dans la hiérarchie de l'Union européenne de football (UEFA). Pourtant, les Marseillais se sont mis à trembler du désir de cette finale, de la peur de réitérer le faux pas de l'élimination pragoise de l'année précédente. Il y a quinze jours, face aux Glasgow Rangers, ils n'avaient ainsi pas su emprunter un raccourci vers la finale.

Mercredi soir encore, les Marseillais se sont montrés incapables d'assommer des adversaires qu'ils dominaient totalement. Alen Boksic n'aura pu profiter qu'une seule fois des maladresses comiques de joueurs brugeois qui semblaient parfois faire exprès de rater des ballons. Au cours d'une partie rapidement (trop?) débarrassée de tout suspense, l'OM aura trouvé le moyen de massacrer une myriade d'occasions et de s'exposer jusqu'à la fin du match à un hypothétique coup du sort.

Dans cette victoire qui aurait dû être beaucoup plus nette, les Marseillais ont résumé toute la différence qui les sépare de la formation de l'épopée européenne de 1991, conclue par la désillusion de Bari. A l'époque, l'OM allait droit au but adverse. Adossé à une défense imperméable, un trio de génie – Papin, Waddle, Pelé – savait s'engouffrer dans la brèche la plus infime. Aujourd'hui, l'équipe semble avoir oublié les trajectoires rectilignes. Elle ne parvient à se maintenir au plus haut niveau qu'en fonctionnant par à-coups. Les traits de génie se sont effacés dans des rencontres plus laborieuses.

Reprise en main

En passe d'obtenir un cinquième titre national consécutif, l'OM n'est plus la «bête de scène» des années précédentes, l'équipe de stars que les vedettes de la politique et du spectacle venaient courtiser en se bousculant dans la loge de Bernard Tapie. La défaite de Bari, face à l'Etoile Rouge de Belgrade, l'élimination précoce à Prague, l'année suivante, ont brouillé l'image d'un club qui voulait tout et tout de suite.

Tout au long de la saison européenne, les mercredis de l'OM, desservis par la formule languissante de la Coupe des champions, ont été concurrencés par les mardis et les jeudis d'Auxerre et du PSG, confrontés à des formations aux palmarès aussi prestigieux. Marseille voyait peu à peu son équipe bousculée du devant de la scène, et ressentait ce désintérêt relatif comme une ingratitude envers le club qui a tiré tout le football français vers le plus haut niveau. Bernard Tapie n'a pas hésité à jouer sur ce ressentiment, sur les liens entre Canal Plus et le PSG, pour dénoncer un complot imaginaire des médias parisiens. La rencontre de Munich, outre la confirmation de la légitimité de la première place du club, permettra d'attirer à nouveau les caméras sur le Vieux Port.

Pour l'ancien ministre, l'enjeu dépassait cette simple querelle de *notoriété*. Bernard Tapie sait bien que la présidence de l'OM est une autre caisse de résonance qu'un siège de député non inscrit au dernier rang de l'Assemblée nationale. Il semble aujourd'hui vouloir profiter de la vente d'Adidas et de la fin de son expérience ministérielle pour s'impliquer encore davantage dans la conduite de son club.

Dans la crispation due à cette qualification qui semblait se dérober, renforcée par l'obsession d'obtenir les résulats les plus rapides possibles, la reprise en main n'a pas eu lieu sans maladresse. Bernard Tapie n'a pas hésité à exprimer publiquement ses désaccords avec la tactique, jugée trop frileuse, de Raymond Goethals, éternel remplaçant des entraîneurs, lassé ou évincé par l'autoritarisme présidentiel. Dans le secret des vestiaires, lors de la rencontre OM-Glasgow, l'ancien ministre de la ville s'en est pris violemment à ses joueurs, au risque de fragiliser un peu plus son groupe. Au sein de l'équipe marseillaise, de nombreux joueurs voient en effet approcher la fin de leur contrat, et se montrent donc de moins en moins dociles avec les procédés de Bernard Tapie. A l'inverse de celle de 1991, littéralement aspirée par la finale de Bari, l'équipe d'aujourd'hui se raccroche davantage à la perspective de la confrontation avec le Milan AC comme à sa dernière raison d'être.

Le sentiment d'avoir atteint la première partie de l'objectif servira sans doute de ciment pendant quelque temps. Raymond Goethals et Bernard Tapie auront un mois pour se rabibocher autour d'un bon souvenir. Ni l'un ni l'autre n'ont oublié qu'ils ont dirigé la dernière équipe à avoir battu le Milan AC dans une compétition internationale.

JÉROME FENOGLIO

(1) Reims en Coupe des champions (1956 et 1959), Saint-Etienne en Coupe des champions (1976), Bastia en Coupe de l'UEFA (1978), Marseille en Coupe des champions (1991) et Monaco en Coupe des vainqueurs de coupe (1992).

□ **Incidents à Marseille.** – Dès la fin du match entre le FC Bruges et l'Olympique de Marseille, quelques milliers de supporteurs ont envahi la Canebière et le Vieux-Port. Vers minuit, des casseurs s'en sont pris à des vitrines, malgré la présence de CRS. Six personnes ont été interpellées et placées en garde à vue pour des vols avec effraction ou des recels de vols. La voiture du vigile du *Neptune*, le galion du film *Pirate* de Roman Polansky ancré dans le Vieux-Port, a été poussée à l'eau.

Les résultats

(Dernière journée)

Groupe A

Marseille b. *Bruges	1-0
*Glasgow Rangers et CSKA Moscou	0-0

Classement final : 1. Marseille, 9 pts ; 2. Glasgow Rangers, 8 ; 3. Bruges, 5 ; 4. CSKA Moscou, 2.

Groupe B

*Milan AC b. PSV Eindhoven	2-0
*Porto b. Goeteborg	2-0

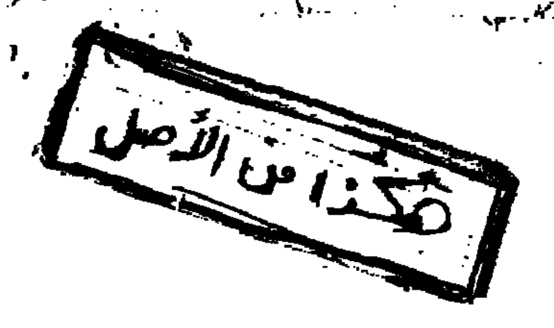
Classement final : 1. Milan AC, 12 pts ; 2. Goeteborg, 8 ; 3. Porto, 5 ; 4. PSV Eindhoven, 1.

Marseille et Milan joueront la finale le 26 mai à Munich.

EN BREF

□ **Report du prochain tir de la fusée Ariane.** – Le cinquante-sixième tir de la fusée européenne Ariane, à l'origine prévu dans la nuit du 29 au 30 avril, a été reporté de quelques jours à la suite d'un *«incident de manipulation»*. Au cours des préparatifs de lancement, une manœuvre de manutention a endommagé l'antenne omnidirectionnelle télémesure-télécommande du satellite de télécommunications Astra-1C, le principal satellite devant être placé en orbite durant ce vol. L'antenne, précise-t-on à Arianespace, a dû être démontée et envoyée pour contrôle à Hughes Space and Communications (constructeur d'Astra-1C), à El Segundo (Californie).

□ **Une principale de collège assassinée à Troyes.** – La principale du collège Pierre-Brossolette de la Chapelle-Saint-Luc dans la banlieue de Troyes (Aube) a été retrouvée morte dans son bureau, mercredi 21 avril. Le corps de Denise Decaves, cinquante-cinq ans, mariée, mère de trois enfants et ancien professeur d'éducation physique, portait des traces de coups de cutter et des marques de strangulation. C'est une employée de l'établissement, pratiquement désert pour cause de vacances scolaires, qui a découvert le corps. Aucune trace d'effraction n'a été constatée dans le bureau de la victime.



PAYS DE LA LOIRE...

TOUR [illegible]
EN MOINS
DE 80 JOURS.

ON NE PEUT S'EN PASSER PLUS DE 79 JOURS.

Est-ce sa facade ouverte largement sur l'Atlantique, arc bleu de 450 km de côtes, sa tradition navale qui se perpétue avec la réalisation de navires de plus en plus sophistiqués, ou la jeunesse de sa population qui favorise l'audace des marins et l'ambition des hommes ?

Les Pays de la Loire ont choisi d'épauler avec enthousiasme Bruno Peyron, skipper de caractère, parce qu'ils se retrouvaient dans son défi... et partageaient ses valeurs. Il a illustré avec panache l'idée que l'on peut toujours repousser les frontières du possible et donné ainsi un immense coup de jeune au grand Jules Verne - un autre enfant du Pays !

En réalisant cet exploit de légende, Bruno et ses compagnons ont rapproché les mers et les hommes de cette grande région maritime.

Bruno Peyron.
Un jour d'avance sur la légende.

Région des Pays de la Loire

chance de l'OM

JACK THIEULOY
OGENE DE TARAS

BALLAND

CULTURE

CINÉMA

La sélection officielle de Cannes

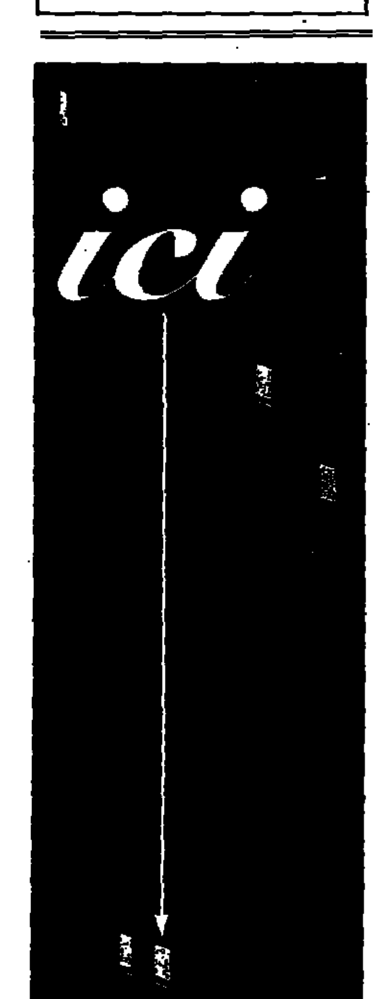
La 46e édition, qui se tiendra du 13 au 24 mai, fait la part belle aux films européens et aux productions des pays du Pacifique

Pierre Viot, président du Festival de Cannes, et Gilles Jacob, délégué général, ont annoncé jeudi 22 avril la sélection officielle du 46e Festival, dont Louis Malle présidera le jury qui comprend notamment Claudia Cardinale, Judy Davis, Emir Kusturica, Abbas Kiarostami. Les Français ont la part belle, avec en ouverture le film d'André Téchiné *Ma saison préférée*, avec Catherine Deneuve, et en clôture *Toxic Affair*, de Philomène Esposito, avec Isabelle Adjani. Et encore *Louis, enfant roi*, de Roger Planchon, *Libera me*, d'Alain Cavalier, et *Mazeppa*, de Bartabas.

Deux autres pays européens sont également généreusement représentés : l'Italie avec trois films (*Fiorile*, des frères Taviani, *Magnificat*, de Pupi Avati, et *la Scorta*, de Ricky Tognazzi), et la Grande-Bretagne avec cinq titres (*Naked*, de Mike Leigh, *Beaucoup de bruit pour rien*, de Kenneth Branagh, *Raining Stones*, de Ken Loach, *Frauds* de Stephan Elliott, et *The Baby of Macon*, de Peter Greenaway). Wim Wenders sera en compétition avec son *Far Away, So Close*.

Le Festival présente aussi une forte sélection en provenance d'Asie et d'Océanie : *Madadayo* d'Akira Kurosawa, *Adieu ma concubine* du Chinois Chen Kaige, *le Maître des marionnettes* du Taïwanais Hou Hsiao-hsien, *la Leçon de piano* de la Néo-Zélandaise Jane Campion, et deux films de réalisatrices australiennes. En revanche, la représentation américaine (*King of the Hill*, de Steven Soderbergh, *Body Snatchers*, d'Abel Ferrara, *Chute libre*, de Joel Schumacher avec Michael Douglas, *Une pause... quatre soupirs*, de Michael Steinberg, *Mad Dog and Glory*, de John McNaughton, et *Splitting Heirs*, de Robert Young) paraît moins fournie que d'ordinaire.

Le Festival rendra cette année hommage à François Truffaut, R. W. Fassbinder, Dino Risi et aux détectives de série B américaine.



Le Roi-Soleil en face

Loin des schématismes scolaires et des lourdeurs du film en costumes, une fable tempétueuse sur la folie de régner

LOUIS ENFANT ROI
de Roger Planchon

Ça commence par une grimace et une émeute, ça se termine par un ballet et un sacre. La grimace est de Philippe, duc d'Anjou, cadet, et mécontent de l'être, d'un roitelet de onze ans. L'émeute est celle des nobles et des bourgeois de Paris contre la Régente, Anne d'Autriche, et le cardinal de Mazarin, c'est-à-dire la Fronde. Le ballet et le sacre, officieux mais réel, sont, quatre ans plus tard, ceux de Louis XIV, et de lui seul. Entre les deux, cent soixante minutes durant, une tornade s'est déchaînée sur l'écran.

Pompeux professeurs et studieux élèves, abandonnez tout espoir : on n'entre pas ici chez Lagarde et Michard mais chez Pantalone et le Callot des *Misères de la guerre*. Il faut se laisser emporter par le fleuve rugissant dont Planchon ouvre les vannes. Passeur impertinent, le jeune Philippe y évite aux spectateurs les plus gros récifs historiques, mais pas les remous de cette chronique emballée. Des Condé et des Conti, des Chevreuse et des Longueville s'embrochent et s'embrassent au détour de chaque plan ou de chaque corridor, des cardinaux et des coadjuteurs se tendent des traquenards à triple détente dans les coins des palais, des fous de guerre, de sexe et de puissance jurent comme des charretiers, rêvent comme des dieux, se battent comme des lions et crèvent comme des idiots.


D. R.

Louis et son frère Philippe : Maxime Mansion et Jocelyn Quivrin

Au milieu de ce tumulte, tenu à l'œil par la Reine et par la caméra, toujours démasqué par son frère sans que cela le fasse trébucher, Louis avance vers le trône, comme hypnotisé par son destin de despote rayonnant. On le flatte, on le rabroue, on lui offre des duchesses en guise de putains et des cadavres en guise de hochets : tout lui est matière à forger cette cuirasse dont, aux dernières séquences, on le verra revêtu. Ses cauchemars seuls sont à lui. Un jeune comédien, Maxime Mansion, lui prête son visage rond, faussement poupin : il a cette arrogance sans âge, avec quelque chose de méchant et quelque chose d'absent, qu'on voit aux enfants Jésus de la peinture italienne. Pas un effet de maquillage ne le fera vieillir durant le film. Planchon, chez qui on devine un soin scrupuleux du détail, a fait le choix de la stylisation, de la convention, où on retrouve l'homme de théâtre.

Le théâtre est d'ailleurs partout : dans le récit, qui fait la part belle aux faux-semblants et souligne tout ce qui apparente un monarque à un comédien et à un metteur en scène, comme dans la réalisation. Elle retrouve les mises en espace de la scène – et des coulisses, – elle invente d'économes figures de rhétoriques visuelles. Le cinéaste s'évite ainsi ce fatras d'antiquaire qui encombre si souvent les films historiques. La lumière, la pénombre surtout, se fait parfois peinture, pour mieux servir les pierres nues et les étoffes brodées, les durées et les élans de ce film étonnamment concret.

Théâtre de chair et de pulsions

C'est qu'il s'agit d'un théâtre de chair et de pulsions plutôt que d'idées et de sentiments. Shakespeare plutôt que Racine. Ainsi le film se place aussi loin que possible du «modèle» auquel il risquait d'être comparé : Roger Planchon n'a pas commis l'erreur de jouer sur le même terrain que *la Prise du pouvoir par Louis XIV*, de Rossellini, indépassable chef-d'œuvre d'élégance intelligente, jeu d'échecs historique inventé par un grand maître du cinéma. Godard disait que les plans de Rossellini sont beaux parce qu'ils sont justes. Chez Planchon, c'est tout le contraire : le film est beau parce qu'il est fou.

Un théâtre de personnages ? Pas vraiment non plus. *L'Enfant roi* recèle pourtant de remarquables figures : Anne D'Autriche telle que la donne Carmen Maura, éperdue de vanité et de frustration physique, royale sorcière tissant les maléfices de ses ambitions et de ses appétits avec, au détour du regard, des terreurs de petite fille. Et le Condé de Serge Dupire, demi-dieu fouteur, blasphémateur et batailleur, politique aussi, mais qui ignore que sa race, celle des grands seigneurs, est condamnée.

Pourtant les personnages ne sont pas le principal sujet de Planchon, pas même Louis dont il conte à grandes envolées, à grandes chevauchées, l'apprentissage du métier de roi. Le centre de ce tourbillon, c'est le Pouvoir avec majuscule, l'hystérie du pouvoir et son vertige. Il entraîne les protagonistes dans son sabbat, donne son élan au film, autorise les audaces, les folies et les redondances de la réalisation. C'est en apprenant à regarder en face cet astre mortel que le « P'tit Louis » devient monarque. Et cela, on le comprend très bien.

JEAN-MICHEL FRODON

Surgelé

LES SURVIVANTS
de Frank Marshall

On se souvient qu'en 1972, un avion transportant une équipe uruguayenne de rugby en route pour le Chili s'écrasa dans la cordillère des Andes. Il faudra dix semaines pour les retrouver, et découvrir que les survivants ont été contraints de dévorer les corps de leurs compagnons morts. Frank Marshall, ancien producteur de Steven Spielberg passé à la réalisation (*Arachnophobia*), a voulu faire de ce fait-divers une fable exemplaire.

L'accident d'avion est tourné comme une frénétique symphonie de tôles déchiquetées et de cadavres écartelés, bientôt frigorifiés. Dans le genre, presque un morceau d'anthologie – une séquence à part, malheureusement. Comment traduire ensuite la monotonie de dix semaines d'attente sans que le spectateur commence à trouver le temps long, comment amorcer le débat du cannibalisme, puis – il faut bien en arriver là – filmer l'acte lui-même ?

Frank Marshall choisit d'en faire une décision pragmatique, dont il atténue l'impact en développant la dimension mystique de l'aventure, donnant aux «repas» des allures de Cène : longues discussions sur le salut, un paysage qui affleure le Plus-près-de-toi-mon-Dieu (après tout, nous sommes au sommet d'une montagne). Curieuse idée, également, d'être allé chercher de jeunes et bouillants acteurs comme Ethan Hawke ou Vincent Spano, pour les enfermer dans ce récit engoncé et pudibond. Il est vrai que le film est produit par Disney, usine à rêves où on ne badine pas avec la moralité.

HENRI BÉHAR

Groggy

LA LOI DE LA NUIT
d'Irwin Winkler

Irwin Winkler est un homme chaleureux, cultivé, cinéphile, progressiste, qui plus est, fort adroit dans son métier de producteur américain, corporation où il est rare de trouver toutes ces qualités réunies en un même homme. Cela ne fait pas pour autant de lui un cinéaste. On s'en était rendu compte lors de son premier film, *la Liste noire*, déjà avec De Niro. C'est à nouveau flagrant avec cette *Loi de la nuit*, remake du superbe *les Forbans de la nuit* de Jules Dassin.

New-York a remplacé Londres et les milieux de la boxe ceux de la lutte gréco-romaine, le personnage principal a gagné un diplôme d'avocat. Pour le reste, il s'agit toujours des combines d'un petit escroc confronté à bien pire que lui, il s'agit toujours d'amour, de trahison et de rédemption. Le scénario était bon, il le reste. Et, sans égaler Widmark et Gene Tierney, De Niro fait ici preuve d'un peu plus de retenue que dans ses dernières prestations, tandis que Jessica Lange est impeccable en femme fatale et pourtant sentimentale. Il y a des bagarres et des tirades, des coups de gueule et des coups de théâtre, des ruelles nocturnes et des salles enfumées. Sur l'écran il se passe... rien.

Comme à la boxe, ce n'est pas le plus costaud qui gagne, et malgré tous ces «muscles» cinématographiques, *la Loi de la nuit*, alourdi de respect pour l'œuvre originale, de convention des «scènes-types» du film noir et de maladresses de réalisation et de narration, tourne sur son ring, emprunté et inefficace.

J.- M. F

Didactisme pesant

WOYZECK
de Guy Marignane

Le texte de Büchner est aisément accessible et Guy Marignane n'en propose pas d'interprétation nouvelle. Cette mise à l'écran ne révèle pas non plus un désir ardent de cinéma. D'ailleurs les solutions retenues pour faire face à l'évidente pauvreté des moyens sont d'essence théâtrale. Ce qui donne à l'arrivée un film très court (75 minutes) et très ennuyeux, dont l'intensité dramatique a fui pour faire place à une espèce de raideur. Quand le film se veut violent, il est déclamatoire. L'intelligence du texte vire au didactisme le plus pesant. Les décors naturels et méditerranéens vont à contresens du texte. On pourrait égrener cette litanie encore longtemps sans jamais arriver à comprendre la raison d'être de ce film.

T. S.

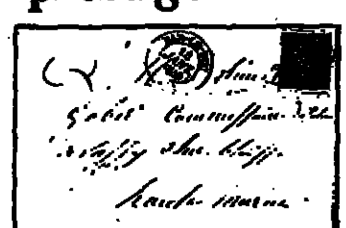
PHILATÉLIE

Ventes de prestige

La fin de ce mois d'avril nous vaut deux ventes exceptionnelles.

La vente sur offres Jamet-Baudot (1), clôturée le 24 avril, disperse les collections de trois grands philatélistes. En ouverture du catalogue, très bien illustré, la seconde partie de l'ensemble réuni par Jean-Paul Schrœder, président de l'Académie de philatélie, consacré à la première émission de France (paire tête-bêche du 20 c. noir sur lettre du 7 mars 1849, prix de départ 45 000 F, par exemple). Jean-Pierre Mangin vend en lots indivisibles (dix pages d'album) une collection sur les postes cyclistes dans les mines d'or en Australie, de 1894 à 1897 (prix de départ 150 000 F) ; un ensemble sur les émissions de Bornéo du Nord de 1883 à 1918 (140 000 F) ; une collection, détaillée cette fois, sur le bestiaire et sa symbolique, comprenant, par exemple, un n° 2 de Moldavie (taureau) sur lettre (départ 35 000 F) ou un double de Genève sur lettre du 11 juillet 1849 départ (70 000 F). Enfin, la collection du professeur M. propose des classiques de France dont un 1 F vermillon sur lettre d'août 1849 (départ 100 000 F).

Harmers (2) organise une série de ventes aux enchères en Suisse (Hôtel Splendide Royal, Riva Caccia, à Lugano), du 29 avril au 1er mai. En vedette, une partie des collections consacrées aux classiques de Russie de Michel Liphschutz, président d'honneur de l'Académie de philatélie et l'un des plus grands spécialistes mondiaux sur ce sujet. Avec, entre autres, des essais des premiers timbres, entiers précurseurs, «premiers jours», postes locales, variétés, bureaux russes à l'étranger. A noter une collection de huit volumes, d'octobre 1917 à octobre 1923 (estimée 275 000 francs suisses), et une autre de dix-neuf, de 1921 à 1944 (250 000 francs suisses), comprenant timbres-types, essais, variétés, etc.



20 c noir oblitéré par la grille rouge et, à côté, cachet de Bar-le-Duc du 18 janvier 1849. Prix de départ : 40 000 F.

Les autres sessions sont consacrées aux classiques et semi-modernes de Grande-Bretagne (collection Hassan Shaida), dont un bloc de douze du *Penny Black* sur papier d'essai bord de feuille et inscriptions marginales complètes (125 000 francs suisses) ou un bloc de huit du *Two Pence blue* (175 000 francs suisses). Un mot, enfin, pour signaler les quatre-vingts lots de Romagne, Modène, Lombardie-Vénétie (estimations allant de 100 000 à 300 000 francs suisses)...

P. J.

(1) J.-F. Baudot, 24, rue de Gramont, 75002 Paris, tél. : (1) 42-96-51-12.

(2) Harmers Auctions, Via Pocobelli 16, CH-6815 Melide, Suisse, tél. : 41/91-68-42-85.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex ; téléphone : (1) 49-60-33-28, télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

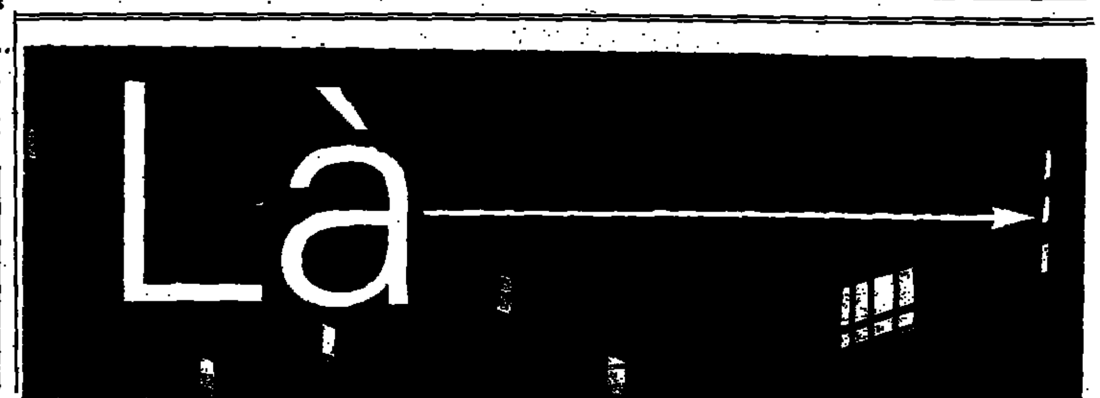
En filigrane

• **Decaris au service des malades.** – L'association au service des grands malades des PTT (APCLD) participe à la création de l'Institut du cœur du professeur Cabrol et met en vente une gravure en taille-douce (évocation de Montmartre) tirée d'un cuivre gravé par Albert Decaris (1901-1988). Cette estampe, au format 38 x 54 cm, est vendue au prix de 200 F (tirage 2 000 exemplaires). La totalité des fonds recueillis reviendra à l'Institut du cœur (renseignements, commandes : APCLD des PTT, 6, impasse Bonne-Nouvelle, 75010 Paris, tél. : (1) 48-24-21-50).

• **Manifestations.** – Brocante multicollections des Batignolles, du 23 avril au 2 mai, square des Batignolles, Paris 17e. Bureau de poste temporaire à Lion-sur-Mer (14) pour le «premier jour» de la nouvelle flamme, le 24 avril, et souvenirs philatéliques (renseignements : J. Morin, «opération Flamme», BP 100, 14780 Lion-sur-Mer). Exposition et bureau de poste temporaire à Montbard (21), du 23 au 25 avril, pour le Ier Tournoi mondial de rugby d'enfants (renseignements et souvenirs philatéliques : C. Legrand, 21150 Grignon, tél. : 80-96-88-78). Exposition à Retournac (43), les 24 et 25 avril, organisée par les Amis d'Artias, avec bureau de poste temporaire au 12, place du 11 novembre, 43130 Retournac (souvenirs philatéliques à cette adresse).

• **L'île Christmas rattachée postalement à l'Australie.** – Depuis le 2 mars, la poste australienne a pris en charge l'administration postale de l'île Christmas (située à plus de 2 600 km des côtes australiennes). Cette île, sous la dépendance politique de l'Australie depuis 1958, a d'abord utilisé les timbres de cette dernière surchargés. A partir de 1963, elle a utilisé ses propres vignettes «Christmas Island Indian Territory». Une première série de timbres de Christmas comportant la mention «Christmas Island – Australia» a été émise le 4 mars 1993. Désormais, les timbres australiens auront cours à Christmas et les timbres de Christmas en Australie.

• **Premières monnaies des TAAF.** – La Monnaie de Paris diffuse trois pièces de monnaie en argent (5 F et deux de 100 F) des Terres Australes et Antarctiques françaises à l'effigie de Dumont d'Urville, représentant chacune à son revers une otarie, un manchot (100 F) et un albatros (5 F). Renseignements : Monnaie de Paris (service des pièces de collection), 11, quai de Conti, 75270 Paris Cedex 06, tél. : (1) 40-46-55-56.





CULTURE

CINÉMA

Le retour du retour

De l'Ariège du seizième siècle à l'Amérique du dix-neuvième un remake hollywoodien réussi

SOMMERSBY
de Jon Amiel

Au début fut un fait divers réel que les chroniques rapportèrent. Son premier avatar cinématographique, en 1981, imaginé par Jean-Claude Carrière, mis en images par Daniel Vigne, était interprété par Nathalie Baye et Gérard Depardieu. Une belle histoire d'amour et d'amnésie dans un village ariégeois au seizième siècle. C'était *le Retour de Martin Guerre.*

En voici le remake hollywoodien. Il n'est pas indispensable d'attacher au genre un mépris immédiat. Cette « séquelle », comme ils disent, est spectaculaire et plaisante, soutenue par un scénario d'une habileté remarquable (Nicholas Meyer et Anthony Shaffer). L'action a été transposée dans le Tennessee à la fin de la guerre de Sécession. Le Sud exsangue se reconstruit dans l'amertume. Après sept ans d'absence, le beau, le brutal Jack Sommersby (Richard Gere) revient.

Bien sûr, ce n'est pas lui. On le sait aussitôt. Puisque son chien ne le reconnaît pas. Son épouse (Jodie Foster) non plus, d'ailleurs. Mais le nouveau Sommersby, au contraire de l'ancien, est si joyeux et si tendre, si entreprenant et si habile à séduire le village (sauf son rival dans le cœur de sa femme), que chacun veut qu'il soit celui qu'il n'est pas. Ce désir de donner au mensonge, à la trahison, à l'usurpation, les atours de la vérité, de l'honnêteté, de la légitimité constitue un ressort dramatique efficace et puissant. Il n'en demeure pas moins que *Sommersby* souffre d'un mal qui contamine désormais une bonne part du cinéma américain, le syndrome de la rédemption, ou « scorcesite » aiguë, plus grave qu'un péché mignon. Où sont les magnifiques salauds d'autrefois qui mouraient, certes, mais salauds.

Aujourd'hui, c'est fini. Ainsi ce cher Sommersby, tout de même escroc, lâche et déserteur, finit-il dans la peau d'un saint ou peu s'en faut. C'est que les stars, en l'occurrence Richard Gere, ne veulent plus sans doute – box-office oblige – incarner que des héros « positifs » ...

Cette complaisance égotiste donne à la mise en scène de Jon Amiel des langueurs mercenaires. Au fond de l'écran, loin, très loin, défilent des comparses intéressants, se déroulent des actions déterminantes, premières attaques racistes des chevaliers du « Camélia blanc » (le futur Ku Klux Klan), enthousiasme pionnier des planteurs de tabac. Mais seuls Jodie Foster – toujours cette grâce hargneuse mais un peu déguisée dans ses atours puritains – et son partenaire principal ont droit aux gros plans consciencieux pour des échanges amoureux, exercices les moins convaincants du film.

Et Richard Gere, producteur et vedette, enchanté de son rôle et de lui-même, peut demeurer gracieux et charmeur jusque dans sa chemise immaculée de pendu imminent.

DANIÈLE HEYMANN

M. Murphy au Sénat

MONSIEUR LE DÉPUTÉ
de Jonathan Lynn

Le concept relève du marketing. On reprend l'idée de base du *Monsieur Smith au Sénat*, de Frank Capra, on capitalise sur la campagne présidentielle américaine de 1992 (l'inévitable *« Read my lips »* de George Bush), on remplace l'« innocent et dévoué champion de la justice » James Stewart par le « délicieusement cynique » Eddie Murphy, on fait du comique un escroc élu, par quiproquo, au Congrès américain, y découvrant – surprise ! – qu'il a tout à apprendre des parlementaires sur le plan de l'arnaque. Ancien rédacteur de discours pour Walter Mondale, le scénariste Marty Kaplan connaît bien son affaire.

Le réalisateur Jonathan Lynn (*Mon cousin Vinny*) la connaît moins. Après tout, il est simplement chef aiguilleur pour le convoi Eddie Murphy. Murphy possède un talent insensé pour la réplique à l'emporte-pièce et pour l'imitation satirique. Passant, au détour d'une syllabe, du yiddish à la voix rocailleuse au yuppie maniéré, il fait aussi un sort savoureux au langage diplomatico-bureaucratique, ou à celui des militants afro-américains.

Dans *48 Heures* ou *Un fauteuil pour deux*, Eddie Murphy, qui jouait avec des partenaires, excellait à ce basket-ball verbal de haute volée. Aujourd'hui, il opère dans une sorte de vide (filmé avec laideur, de surcroît). Tout est fait pour que la superstar soit contente. Et le spectateur, alors ?

H. B.

A prendre... ou à laisser ?

UNE PLACE A PRENDRE
de Bryan Gordon

Ce produit issu des usines du producteur John Hughes est parfait. Parfait d'inutilité, parfait d'automatisme dans la fabrication, d'incertitude dans l'exécution, de détresse confuse dans l'interprétation. Jennifer Connelly est ravissante et Frank Whaley, futur assassin de Nicholson dans *Hoffa*, a bien de l'abattage. Ils ne peuvent rien contre cette histoire de jeune mythomane enfermé de nuit dans un grand magasin. Une histoire qui tire à la ligne – dialoguée aussi bien que musicale – avec une telle indifférence routinière que le spectateur éventuel, abordant la troisième bobine, a déjà oublié les deux précédentes.

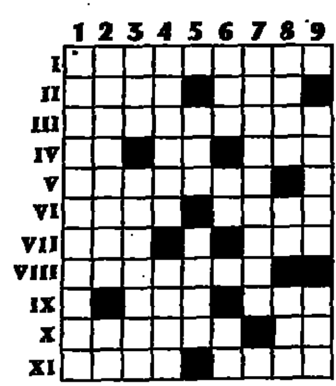
Les seules questions qui se posent sont : pourquoi ce film a-t-il été fait ? Pourquoi est-il sorti aux Etats-Unis ? Pourquoi traverse-t-il l'Atlantique – avec deux ans de retard de surcroît ? On y voit quelques réponses. Le distributeur français a sans doute de bons rapports à entretenir avec ses fournisseurs, le studio voulait sans doute cajoler un John Hughes alors à l'apogée après *Maman, j'ai raté l'avion*, le chef-opérateur Don McAlpine et le chef-décorateur Richard Sylbert (*Bugsy*) avaient sans doute un toit à réparer ou une piscine à creuser.

H. B

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 21 avril figure page 20, sauf dans notre édition Rhône-Alpes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6025



HORIZONTALEMENT

I. Morceau de canard. – II. Tomba sur un bec. Cité. – III. Un ringard qui, parfois, ne connaît que des fours. – IV. Symbole. Pièce. Suffisamment portée. – V. Meneur d'hommes. – VI. Bien classé. A l'étranger. – VII. Les plaisirs démodés. Lieu de grève. – VIII. Ne sent pas la rose. – IX. Tour de cou. Méprisée par les œnologues. – X. Un arbre où « battent » des ailes. Dans le vent. – XI. Périodes. Réaction de peine.

VERTICALEMENT

1. Drame en un acte. – 2. On y fait souvent des taches de graisse. Conjonction. – 3. Résultat partiel. Capable de nous amuser. – 4. Porte le chapeau. Il faut les observer pour être bien vu. – 5. Figure biblique. Bruit sec. – 6. Particule. Négation. Préposition. – 7. La preuve par cinq que hommes et femmes peuvent s'accorder. – 8. Espèce de déchet. « Sortie » d'enfant. S'entend dans la douleur. – 9. En principe, ils arrivent à leurs heures. Fait les gros titres.

Solution du problème n° 6024

Horizontalement

I. Carotteur. – II. Amirauté. – III. Rider. Ela. – IV. Ace. Tuner. – V. Balourd. – VI. Ill. Ferme. – VII. Née. Eon. – VIII. Uri. Ut. – IX. Tari. Ode. – X. Terne. Bru. – XI. Esse. Fier.

Verticalement

1. Carabine. Te. – 2. Amicale. Tes. – 3. Ridelle. Ars. – 4. Ore. Urne. – 5. Tartuferie. – 6. Tu. Ure. – 7. Etendre. Obi. – 8. Uélé. Moudre. – 9. Arpenteur.

GUY BROUTY

THÉATRE

Qui dit ça ?

Deux chefs-d'œuvre de Nathalie Sarraute inaugurent la nouvelle salle de la Comédie-Française

LE SILENCE
ELLE EST LA
au Vieux-Colombier

Omniprésente, systématique, têtue, Nathalie Sarraute, auteur de théâtre, a participé au génocide des personnages. Elle leur a tout confisqué, *« corps, visage, leur caractère, et jusqu'à leur nom »*, précise-t-elle. *« Privés d'existence propre »*, ils peuvent enfin prétendre au concept privilégié de *« modalités, ou dépendances, ou excroissances, du je auquel l'auteur s'identifie »*.

Où donc Nathalie Sarraute nous les fait-elle rencontrer ? Sur *« le lieu de leur méfiance réciproque »*, sur *« le terrain dévasté où ils s'affrontent »*. Sartre, l'un des garçons d'honneur de Nathalie Sarraute, précise : *« Un terrain neutre, le lieu de rencontre de la communauté, de la* parlerie *de Heidegger, de l'échange rituel des lieux communs. »* Décor sans contrastes de couleurs définis. Chez Chardin, *« le jaune était le citron »*, note Nathalie Sarraute, et, chez Véronèse, *« le bleu était le ciel »*. Le terrain vague sur le sable duquel les *« modalités »* de Nathalie Sarraute vont se distraire à s'inquiéter, se dé-stabiliser, se vexer, ressemble plutôt à ces espaces gris monochromes que Braque et Picasso inventaient en 1911.

Dramaturge rigoureux, mais grande dame, très ancienne Russie, aux délicatesses charmantes, Nathalie Sarraute avoue être par moments saisie par *« la crainte du dépaysement du lecteur »*, de l'auditeur. C'est un gag : quel dépaysement craindre si le pays est effacé, comme l'est le personnage ? Se laissant emporter par son enthousiasme, Sartre continue : *« Nathalie Sarraute nous fait voir le mur de l'inauthenticité. »* Et qu'y a-t-il derrière ce mur ? *« Rien ou presque : des efforts vagues pour fuir quelque chose qu'on devine dans l'ombre. »*

Fuir quoi ? Nathalie Sarraute nous le dit (mais elle ne fuit pas, au contraire, c'est là son trésor) : *« Ces drames intérieurs faits d'attaques, de triomphes, de reculs, de défaites, de caresses, de morsures, de viols, de meurtres, d'abandons généreux ou d'humbles soumissions* [qui] *ont tous ceci de commun, qu'ils ne peuvent se passer de partenaire. »*

Partenaire, donc dialogue. Et *« le dialogue de théâtre est plus ramassé, plus dense, plus tendu et survolté que le dialogue romanesque »*. Pourquoi ce théâtre exerce-t-il sur la salle un ascendant si entier, si heureux. Est-ce parce que Nathalie Sarraute invente (comme les archéologues) *« la réalité humaine dans son existence même »* (*dixit* encore Sartre), et que ces échanges presque sémantiques ont une charge affective qui nous serre la gorge ? Est-ce parce que l'humour terrible du « sous-dialogue » de Nathalie Sarraute est d'une violence incroyable, et nous ne savons alors plus quoi penser, à quelles oreilles nous fier, et alors c'est la situation, que raconte Nathalie Sarraute, de *« l'enfant à qui sa mère lisait pour la première fois une histoire, et qui l'arrête en demandant : Qui dit ça ? »*

Peu de risques à parier que l'enfant était Nathalie Sarraute elle-même. Son enfance est si souvent là, jusque dans le « coup de feu » de départ de cette pièce, *le Silence* ; les découpures de bois et la barrière du jardin qui irritent les interlocuteurs, qui lancent le dialogue, ne peuvent être que le souvenir de la datcha des dimanches, des villégiatures. Et pourquoi ne pas imaginer la suite du dialogue de la mère et de l'enfant : *« Comment dit-on* carandache *en français ? On dit* crayon »! – *Comment dit-on* Rim *en français ?* – Rim ? ... *Oui*, Rim, *la ville... – On dit* Rome. – *Comment dit-on* ananas *en français ? On dit* ananas. » Car les pages de Nathalie Sarraute donnent souvent à penser que les escarmouches si étranges, si sensibles, si pointilleuses mais si souriantes, de ses dialogues ont été peut-être suscitées, dans les premiers temps, par les contradictions et les recoupements des deux langages maternels.

Jacques Lassalle a orienté les acteurs du *Silence* un peu à contre-courant, semble-t-il : Françoise Seigner, Gérard Giroudon, Jean-Baptiste Malartre, lancent des fléchettes de « psychologie » vraie sur un texte que Nathalie Sarraute a écrit sans rien de cela. Mais Bérengère Dautun, avec une précision et une énergie saisissantes, donne ce que Nathalie Sarraute appelle *« les actions brusques qui façonnent à grandes claques sonores les caractères »*.

La seconde pièce de Nathalie Sarraute jouée en cette soirée inaugurale du Vieux-Colombier, *Elle est là*, est reprise par Roland Bertin, qui l'avait créée chez Barrault dans la mise en scène de Régy. Bertin est peut-être moins abstrait que naguère, mais il répond plus finement aux mots de Nathalie Sarraute : *« Le jeu des acteurs renseigne l'auditeur sur la signification secrète de leurs paroles. »* Admirable présence de Christine Fersen, très proche de Sarraute elle aussi : l'art si haut, et si pur, et si clair, de Christine Fersen exprime en effet que la partenaire, comme dit Nathalie Sarraute, *« est tout et n'est rien »*, se tient droite devant nous au centre d'*« un terrain dévasté »*, irradiant *« les mouvements les plus fugitifs, les plus fins, qui montent des profondeurs. »*

Décor, pas bête, d'Alain Chambon, et costumes, très moches, on ne sait pourquoi, du même. Lumière de Franck Thévenon. Mais Roland Bertin vient de dire les dernières paroles d'*Elle est là*. *Exit* la tzarine Nathalie Sarraute, suivie de ses serfs endiablés, invivables, rusés, heureusement inimaginables. *« Et d'un commun accord les interlocuteurs tirent le rideau sur cette défaillance passagère »*, ajoute Sartre, souriant sous cape mais décidément très encombrant, tenant à avoir le mot de la fin. Son excuse est que *Huis clos* reste l'un des très grands souvenirs de l'immortel Vieux-Colombier.

MICHEL COURNOT

▶ **Comédie-Française – Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 75006. Métro Saint-Sulpice ou Sèvres-Babylone. Tél. : 44-58-14-44. Du mardi au samedi 20 h 30, 15 heures le dimanche, de 55 F à 130 F. Jusqu'au 13 juin.**

MUSIQUES

Mort du saxophoniste Steve Douglas

Le saxophoniste américain Steve Douglas, l'un des musiciens de « session » les plus demandés de l'histoire du rock, est mort lundi 19 avril à Los Angeles d'une crise cardiaque pendant une séance d'enregistrement avec le guitariste Ry Cooder. Il avait cinquante-cinq ans.

Douglas, de son vrai nom Steven Kreisman, faisait partie du groupe formé par Phil Spector au début des années 60, aux côtés de Leon Russell ou Sonny Bono. Il avait également accompagné le guitariste Duane Eddy. Plus tard, il devait enregistrer avec les Beach Boys et tourner avec Bob Dylan et Eric Clapton. – *(AP.)*

CULTURE

PATRIMOINE

Le Louvre victime de son succès

L'augmentation du nombre des visites de groupes soulève des problèmes nouveaux

Le Louvre a accueilli 5 millions de visiteurs en 1992, soit une augmentation de près de 80 % en quatre ans. Ce succès présente des inconvénients. Notamment l'accroissement du public à certains points et aux mêmes moments. Premiers visés, les groupes : *« Il fallait absolument faire quelque chose avant les fortes affluences d'été »*, explique Jean Galard, chef du service culturel du musée.

Depuis le 1er avril, un système de réservation spécifique a été mis en place. Par téléphone, par lettre ou par fax, tout groupe, accompagné par un guide ou un conférencier, doit désormais se faire annoncer. Le droit de réservation, en sus du prix d'entrée, est fixé à 100 francs pour un groupe de 5 à 10 personnes, et à 200 francs, pour un groupe de 11 à 30 personnes. Un badge – exigible par les agents de surveillance des salles – est remis à l'entrée. Impossible donc, de passer entre les mailles du filet. *« Avant, c'était dramatique, on atteignait parfois des pointes de cent groupes à l'heure !*, souligne le chef du service culturel. *L'objectif de ce filtrage est de ramener aujourd'hui à trente-six l'entrée des groupes aux heures d'affluence. »*

Les scolaires, les élèves de l'École du Louvre, les participants aux activités internes de l'établissement (ateliers ou cycles de conférences de la Réunion des musées nationaux) échappent à cette taxe, ainsi que les « touristes organisés » (agences et tour-opérateurs), qui bénéficient d'un « dispositif spécial ». Cette mesure touche donc plus particulièrement les groupes d'adultes conduits par des conférenciers indépendants. Aussi l'Association des conférenciers officiels et la Fédération nationale des guides-interprètes protestent-elles vigoureusement contre ce qu'elle qualifie d'*« atteinte à la culture pour tous »* et font remarquer que le chômage guette la profession si le dispositif se généralise (il existe déjà à Versailles). *« L'État s'est toujours désintéressé de notre sort* s'indigne Pierre-Yves Jalet, conférencier indépendant. *Les conférences sont la seule activité culturelle qui, en France, n'est pas subventionnée. Et quand les pouvoirs publics s'aperçoivent de notre existence, c'est pour nous étrangler. »*

Les problèmes d'affluence au Louvre – comme dans tous les grands musées – sont loin d'être résolus. L'ouverture de l'aile Richelieu, prévue en novembre 1993, au lieu de diluer l'encombrement existant ne va-t-elle pas susciter plus d'entrées encore ? Soit davantage de groupes parcourant les salles au pas de charge, au détriment du confort de l'amateur solitaire.

CHRISTIAN SIMENC

CARNET DU Monde

Naissances

Edith et Laurent BAUER

ont la joie d'annoncer la naissance de

Clémence.

Paris, le 10 avril 1993.

35, rue Raymond-Losserand,
75014 Paris.

Mariages

Le comte et la comtesse
Claude du PLESSIS d'ARGENTRÉ,
le chérif et la chérifa
Moulay el Hassan ALAOUI HAKIM,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

la chérifa
Lalla Malika ALAOUI HAKIM,
avec
le comte
Gilles du PLESSIS d'ARGENTRÉ,

le 15 mai 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le 17 mai, à Paris.

Décès

– Jean-Louis Bédouin,
son époux,
Catherine Seghers,
sa fille,
Rached Ben Chaïeb,
son gendre,
Jean-Pierre et Elisabeth Bédouin,
ses beau-frère et belle-sœur,
Et leurs enfants, Sylvie, Arthur et Benjamin,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Anne BÉDOUIN.

Elle sera inhumée au cimetière Saint-Germain de Charonne, Paris-20e, le 23 avril 1993, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Suzanne AUDOUIN,
née Pommery,

survenu le 12 avril 1993, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le vendredi 16 avril, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, dans la sépulture de famille.

1, rue de Chazelles,
75017 Paris.

– Mme Paul Berthaux,
son épouse,
Catherine Berthaux et Christophe Palle,
Nicolas et Lise Berthaux,
Sophie Berthaux et Olivier Papon,
Xavier Berthaux et Anne-Marie Weil,
ses enfants,
Jules, Juliette, Agathe, Simon, Romain et Alice,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul BERTHAUX,
professeur émérite
à la faculté Pitié-Salpêtrière,
médecin honoraire
des hôpitaux de Paris,
ancien président
de la Société française de gérontologie,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 20 avril 1993, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6e.

8, rue du Vieux-Colombier,
75006 Paris.

– Alexandre Fotiadi,
son mari,
Marie-Thérèse Bourquin,
sa sœur,
Claire Deschamps,
Isabelle et Joël Barbazanges,
Anne Gloriod,
Catherine Fotiadi,
André et Chantal Fotiadi,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
font part du décès de

Georgette FOTIADI-BOURQUIN,

survenu à Versailles, le 20 avril 1993.

La cérémonie aura lieu vendredi 23 avril, à 11 heures, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles.

3, rond-point de Normandie,
78000 Versailles.

– Ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel GAULTIER,

survenu à Paris, le 18 avril 1993.

La levée de corps aura lieu à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Antoine, 23, rue de Chaligny, Paris-12e, le vendredi 23 avril, à 13 h 30.

L'inhumation se fera le même jour, à 14 heures, au cimetière parisien de Pantin, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Marylise Ben-Haïm (Myriam Ben),
sa fille adoptive,
Ainsi que toutes les anciennes internées-résistantes de la Roquette et du camp des Tourelles,

ont la grande douleur de faire part du décès, dans sa cent deuxième année, de

Gilberte LENOIR,
professeur honoraire,
croix du combattant,
médaille du combattant volontaire
de la Résistance,
médaille de l'internement
pour faits de résistance.

Elle s'est endormie dans la paix et la sérénité, le 16 avril 1993.

Elle a fait don de son corps à la science.

Elle incarnait la fraternité et la générosité.

– Caluire. Lyon. Die. Paris. Carry-le-Rouet.

M. et Mme Jean Michel,
M. et Mme Laurent Michel,
M. et Mme Francis Michel,
M. et Mme Charles Michel,
M. et Mme Lucien Michel,
M. et Mme Pierre Michel,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
Mme Francisque Debouttière,
Mlle Antoinette Bernard,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Etienne MICHEL,
née Debouttière,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Côme-et-Damien, quai Clemenceau, à Caluire, le vendredi 23 avril 1993, à 10 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Caluire.

– Sa compagne,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Philippe PARROT,
neuro-psychiatre,

survenu subitement le 19 avril 1993, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le jeudi 22 avril.

– M. et Mme Emmanuel Ellia,
M. et Mme Gilles Thievent,
Hugues, Loys et Chloé Thievent,
ont la douleur de faire part du décès de

Sophie THIEVENT,

survenu le 15 avril 1993, à Cannes, dans sa trente et unième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 17 avril, en l'église Notre-Dame-des-Pins, à Cannes.

L'inhumation a eu lieu le 19 avril, dans le caveau de famille, au cimetière d'Erquy (Côtes-d'Armor).

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue Reine-Astrid,
06400 Cannes.
24, boulevard d'Argenson,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Les photocompositeurs,
Les correcteurs,
Et les photograveurs
du journal *le Monde*,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur camarade

Yolande TRONCHET,

survenu le 21 avril 1993, à la suite d'une longue et pénible maladie.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 avril, à 16 h 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul de Villepreux (Yvelines).

[Le Monde adresse à la famille de Yolande Tronchet ses sincères condoléances.]

– M. et Mme Bernard Pasquet,
M. et Mme Jean-Yves Poneau,
Mme Henriette Vaillant,
Le général d'armée et Mme Albéric Vaillant,
M. et Mme Jacques Vaillant,
M. et Mme Michel Sanner,
Le docteur et Mme Jean-Louis Vaillant,
M. et Mme Paul Peillon,
Mme Odette Trystram,
M. et Mme Trystram,
Mme Poittieaux,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel VAILLANT,
ingénieur,
docteur ès sciences,

leur père et beau-père, frère et beau-frère,

décédé le 18 avril 1993, à soixante et onze ans.

L'enterrement aura lieu le vendredi 23 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Honest, à Yerres (Essonne).

L'Etang,
58450 Neuvy-sur-Seine.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée à la mémoire de

Hubert BONNIER,
ESSEC,

le mercredi 28 avril 1993, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, chapelle de la Vierge, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

Anniversaires

– *In memoriam.*

Le 23 avril 1993 est le sixième anniversaire de la mort de

Gérard BEZAULT.

Il aurait cinquante et un ans.

– Le 18 avril 1942 ou 1 Iyar 5702,
à cause des lois de Vichy
et de l'occupant nazi,
était assassiné à Auschwitz,
dans sa trente-neuvième année,

Bercou Barouh BLUM,

arrêté à son domicile parisien dans la rafle du 12 décembre 1941,
interné à Compiègne puis à Drancy,
déporté par le convoi no 1, le 27 mars 1942.

Sa nièce,
Nicole Blum,
militante de la mémoire,
ne l'oublie pas.

– Il y a un an

Jean GAUDEAUX

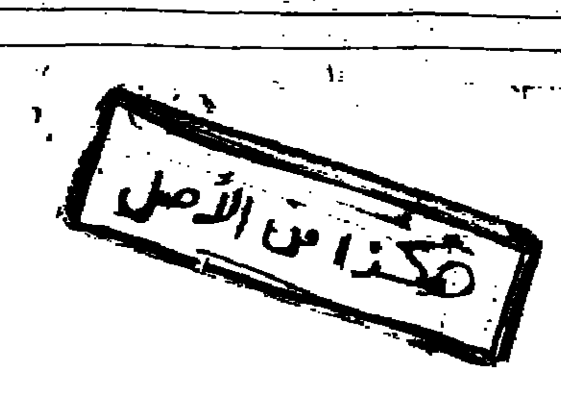
nous quittait.

Sa famille
Et ses amis,
maintiennent son souvenir.

Communications diverses

– Conférence inaugurale du cycle « Amour et judaïsme », par le rabbin Josy Eisenberg, lundi 26 avril 1993, à 20 h 30, à l'Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, Paris-9e. Tél. : 42-80-35-00.





ÉCONOMIE

BILLET

La Bourse déçue

Les taux baissent, et, paradoxalement, la Bourse aussi! L'état de grâce, qui, il y a encore trois semaines, semblait habiter le palais Brongniart, est-il en train de faire long feu, tout comme l'effet Balladur? Depuis la fin du mois de mars, les valeurs françaises ont perdu en moyenne près de 5 %, ramenant leur avance depuis le début de l'année à 4 %. A cela, plusieurs explications : le «moteur» des taux, à l'évidence, ne fonctionne plus. Depuis le mois d'octobre, après la deuxième crise monétaire, le marché s'était une nouvelle fois rattaché aux anticipations de baisse des taux. Mais, après deux gestes de la Banque de France la réaction du marché est encore négative.

L'effet Balladur a fait long feu également. La perspective d'une croissance zéro en 1993, celle d'une augmentation de la fiscalité ainsi que des privatisations moins rapides que prévu ont déçu les boursiers.

Déception tout aussi forte due aux résultats des entreprises. Chaque séance de Bourse voit une société ou une autre sanctionnée pour ses mauvais résultats. Et en ce sens, les prévisions pour l'exercice 1993 ne sont guère meilleures. Les résultats du premier semestre donneront un relatif éclairage. Mais nombreux sont les patrons qui, comme Marc Viennot, président de la Société générale, s'estimeront heureux si les résultats de l'année en cours sont identiques à ceux de l'exercice précédent. Certes, il faudrait lancer, à l'occasion des privatisations, un nouveau produit d'épargne, plus attrayant que ceux existant et bénéficiant d'un avantage fiscal à l'entrée. Mais, compte tenu de l'ampleur du déficit budgétaire, on imagine mal le gouvernement se lancer dans un compte d'épargne à long terme ou un compte d'épargne en actions de type «Monory».

Dernier point, l'une des faiblesses de la place de Paris est sa dépendance à l'égard des intervenants étrangers. Les gérants de portefeuille sont formels : les prises de bénéfice auxquelles on assiste depuis plusieurs séances sont essentiellement le fait des étrangers. Selon les gestionnaires, ceux-ci attendent des jours meilleurs pour investir dans les tranches internationales de privatisations. Mais on ne privatisera, selon la formule d'usage, que *«si les conditions du marché le permettent...»*

Dans l'immédiat, les gérants, contrairement à leurs habitudes, ne pèchent pas par excès d'optimisme : si la Bourse de Paris dispose d'un potentiel de hausse, il sera limité et largement délayé dans le temps, peut-être 2 050 ou 2 100 points pour l'indice CAC 40 à la fin de l'année. A moins que les événements à l'Est ne redoublent d'ampleur. Le marché serait alors réellement «plombé» et les 1 600 points pourraient devenir réalité.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

La préparation du collectif budgétaire

Le gouvernement souhaite augmenter l'essence et les prélèvements sociaux plutôt que la TVA

La TVA ne sera probablement pas augmentée en application de la loi de finances rectificative que le gouvernement examinera au cours du conseil des ministres du 5 mai. Si aucun choix n'a été définitivement arrêté en matière de hausses d'impôts, la décision du premier ministre, Edouard Balladur, ne fait guère de doute. Ce sont les taxes sur l'essence – et probablement – une augmentation des prélèvements sociaux qui permettront de limiter le déficit des comptes publics cette année.

Parce qu'il était convaincu que des sacrifices étaient nécessaires pour éviter une crise financière gênante dans un pays qui se targue de vouloir participer à une union économique et monétaire en 1997, M. Balladur ne cachait pas à la fin de la semaine dernière qu'il penchait pour une hausse de la TVA alors qu'il se déclarait hostile à un relèvement de la contribution sociale généralisée (CSG). Ce choix, ou plutôt cette préférence, ne semble plus de mise en ce milieu de semaine malgré les avantages évidents que présentait cette solution qui aurait «bien passée» dans l'opinion publique, la TVA étant assez indolore.

Une hausse d'un demi-point de la TVA (le taux normal passant de 18,6 % à 19,1 %) aurait rapporté 15 milliards de francs en 1993, une somme importante, qui jointe à un relèvement de 20 centimes de la taxe sur les produits pétroliers (13 à 14 milliards de francs) aurait procuré une trentaine de milliards à l'Etat. Tel était grosso modo – avec une quinzaine de milliards de francs d'économies sur les dépenses sociales – le schéma envisagé pour limiter la dérive des comptes publics. Une dérive impressionnante qui pourrait atteindre, si rien n'était fait, 400 milliards de francs en flux à la fin de l'année : 330 à 350 milliards de francs pour le budget de l'Etat, une soixantaine de milliards pour la Sécurité sociale (1), une quinzaine de milliards pour l'assurance-chômage (UNEDIC). A ce rythme, en 1997 date de mise en route théorique de l'Union économique et monétaire (UEM) prévue par le traité de Maastricht, 20 % du budget de l'Etat seraient absorbés par le paiement des intérêts de la dette publique. Un ensemble de chiffres qu'à peu de chose près fera apparaître, la semaine prochaine, le premier rapport de la commission d'évaluation de la situation sociale, économique et financière mise en place par M. Balladur et présidée par Jean Raynaud.

Si le principe d'une forte hausse de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) ne semble pas remis en cause malgré les problèmes que risquent de poser les transporteurs routiers, la hausse de la TVA – vertement critiquée par certains – a fait l'objet de débats très vifs entre les ministres et leurs conseillers. M. Balladur semble avoir été sensible au risque de voir le relèvement de la TVA entraîner une accélération de la hausse des prix de détail puis progressivement des salaires – et en fin de compte, une perte de compétitivité sur les marchés étrangers, – au jeu pas complètement disparu des indexations prix-salaires. Un jeu dont les effets peuvent s'enchaîner pendant longtemps, ce qui constitue un péché mortel aux yeux de celui qui a fait profession de foi européenne et qui s'est promis de maintenir la parité du franc vis-à-vis du deutschemark.

Réduire le loyer de l'argent

Ainsi au réel danger que comporte la décision de relever des taxes, des impôts ou des cotisations en période de récession s'ajouterait, avec la TVA, le risque – également grave – de peser sur la compétitivité des coûts français. Cela à un moment où plusieurs monnaies européennes dévaluées ou en vacances de SME sont devenues très compétitives (lire, livre, peseta) et gênent beaucoup les entreprises françaises.

Risque aussi de voir le taux d'inflation en France, actuellement nettement inférieur à ce qu'il est en Allemagne, s'égaliser début 1994. A cette date, en effet, l'impact (0,7 point de hausse) du relèvement de la TVA outre-Rhin en janvier dernier aura cessé de jouer. Le taux d'inflation se ralentira alors nettement en Allemagne, revenant de 3,5 %, où il pourrait se trouver fin 1993, à 3 %.

Un relèvement de la TVA en France pourrait hisser notre taux d'inflation au même niveau, faisant disparaître l'un des principaux arguments qui, sur les marchés des changes, fait apparaître le franc comme une monnaie respectable. Autant dire que la Banque de France éprouverait plus de difficultés à réduire le loyer de l'argent, ce qui est justement l'objectif prioritaire du gouvernement.

Freinage de l'activité, perte de compétitivité, gêne apportée à la politique de baisse des taux : ces trois arguments ont ébranlé les préférences de M. Balladur. Reste maintenant à trouver, alors que l'année est déjà bien entamée, les 15 milliards de francs que ne fournira donc pas la TVA en 1993.

Un second débat est en train de se développer entre partisans d'une hausse de la CSG et partisans d'un relèvement des cotisations sociales. Les effets économiques en sont à peu près les mêmes, encore que l'expérience de cette contribution, prélevée depuis le début de février 1991, soit trop récente pour qu'on puisse jurer qu'elle ne comporte aucun risque de revendications salariales. Quoi qu'il en soit, un relèvement d'un point de la cotisation maladie rapporterait 18 milliards de francs, ou même plus de 20 milliards si le gouvernement décidait de la faire complètement payer aux retraités. Une hausse d'un point de la CSG rapporterait, quant à elle, 35 milliards de francs dès 1993 mais aurait l'inconvénient de poser à nouveau le problème de sa déductibilité du revenu imposable. Un piège dans lequel l'entourage de M. Balladur s'était bien juré de ne pas tomber. Résolution encore plus justifiée alors que la composition de l'Assemblée nationale ne laisse guère de doute sur la décision qui sortirait des débats.

Faut-il alors pour solliciter la CSG, dont les avantages sont évidents (très large assiette incluant les revenus du capital et ceux des retraités), accepter de transformer cet impôt sur le revenu qui n'ose pas dire son nom en une taxe déductible? Ce serait sacrifier les chances de réformer en profondeur au cours des prochaines années l'impôt sur le revenu, qui a mal vieilli et qui devra s'aligner un jour ou l'autre sur les pratiques étrangères, et d'abord européennes.

Pour tous ces motifs et en raison de l'hostilité qu'il nourrit à l'égard de la CSG, il apparaît vraisemblable que M. Balladur optera finalement pour une solution, si l'on peut dire, panachée, qui à une hausse assez importante des taxes sur les produits pétroliers ajoutera un relèvement de la cotisation maladie. Le tout complété par une quinzaine de milliards de francs d'économies sur les dépenses sociales.

ALAIN VERNHOLES

(1) En fait, l'Etat n'a pas effectué le versement, annoncé par M. Bérégovoy, quand il était à Matignon, de 20 milliards de francs pour alléger le déficit de la Sécurité sociale.

Un déficit cumulé de 100 milliards à la fin 1993

Des mesures pour redresser la Sécurité sociale devraient intervenir le 5 mai

Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a annoncé, mercredi 21 avril, qu'il avait prorogé le décret d'avance de trésorerie de 30 milliards de francs d'aide à la Sécurité sociale. Une semblable disposition avait été prise par le gouvernement de Pierre Bérégovoy, mais était arrivée à échéance le 15 avril.

L'état financier des régimes sociaux est tel que cette mesure, destinée à éviter la cessation de paiement, ne suffira pas. Au cours de la rencontre prévue à Matignon, le 23 avril, les partenaires sociaux seront appelés à en discuter et Simone Veil, ministre des affaires sociales, a appelé à *«l'effort de tous»*, soulignant que les *«mesures urgentes»* à prendre feront l'objet d'une *«concertation»* avec tous. Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a indiqué que les dispositions nécessaires au rééquilibrage des comptes sociaux seront *«vraisemblablement annoncées en même temps que le collectif budgétaire»* présenté le 5 mai en conseil des ministres. *«La logique voudrait que l'on annonce tout en même temps pour que nos compatriotes comprennent où nous souhaitons aller, quel est l'état réel, et ce que nous allons faire».*

Qualifiée de *«dramatique»* et d'*«alarmante»* par Mme Veil, la situation financière avait fait l'objet d'une communication en conseil des ministres, ce même 21 avril. *«C'est la première fois dans l'histoire de la Sécurité sociale que trois exercices de suite sont à ce point déficitaires»*, a fait observer le ministre des affaires sociales qui juge le danger *«sans précédent».*

Pour le régime général, le solde de l'exercice 1992 enregistre une perte de 15,7 milliards de francs, les deux branches déficitaires étant la maladie (– 6,3 milliards de francs) et la vieillesse (– 17,9 milliards). En cumul, de 1990 à 1992, le trou serait de 42 milliards et pourrait atteindre les 100 milliards de francs à la fin de 1993. Au cours de cette année, en effet, le solde négatif serait évalué à près de 60 milliards, si aucune mesure de redressement n'était arrêtée. La commission des comptes de la Sécurité sociale, qui n'a pas été réunie à la fin de 1992, *«selon l'usage»*, pour présenter les prévisions 1993, examinera en juin les comptes définitifs de 1992 et les prévisions 1993 et 1994.

Selon la CGT

Les tarifs de la RATP augmenteraient de 5,8 % le 1er mai

L'augmentation des tarifs de la RATP et du réseau banlieue de la SNCF sera en avance cette année. Habituellement annoncée le 1er août, l'augmentation des carnets de tickets et des Cartes orange fait partie du rituel tarifaire annuel.

Les deux dernières hausses des tarifs RATP et SNCF banlieue remontent au 1er août de 1991 et de 1992 et ont été en moyenne de 5,8 %. C'est une augmentation du même montant qu'annonce le syndicat CGT de la RATP pour le 1er mai. Le ticket de métro ou de bus vendu à l'unité passerait de 6 F à 6,50 F, le carnet de dix billets augmenterait de 2 F passant à 38,50 F. Le prix du coupon de Carte orange pour deux zones devrait passer à 210 F en seconde classe et 320 F en première classe. Pour trois zones, à 278 F et à 450 F. Pour quatre zones, à 380 F et à 655 F.

En maintenant pour la troisième année consécutive une progression des tarifs supérieure à la hausse générale des prix, la direction de la RATP fait le choix de s'appuyer sur ses usagers pour combler son déficit.

Le rôle de l'institut d'émission

La Banque de France déclare avoir défendu le franc avec une «détermination absolue»

L'Institut d'émission a réagi le mercredi 21 avril à un article publié l'après-midi dans *le Monde* (daté du lendemain), intitulé «Banque de France : de l'autonomie à l'indépendance». Cet article comportait la phrase suivante, contesté par l'institut d'émisssion : *«Ainsi,* explique un haut fonctionnaire parisien, *lors de la crise monétaire de septembre, la Banque de France aurait été tentée de dévaluer, n'ayant pas le courage de vider entièrement ses caisses.»* Le porte-parole de la Banque de France a tenu à rappeler que *«le gouverneur de la Banque de France, tout au long de la crise monétaire de l'automne, a manifesté, comme chacun a pu le constater, tant par ses propos publics que par toute son action sur le plan international, une détermination absolue et sans faille pour maintenir la parité du franc. Les propos qui auraient été tenus par un haut fonctionnaire parisien sont donc absolument inexplicables».*

Les règlements en faveur des fraudeurs qui auront remboursé leurs dettes

La situation des émetteurs de chèques sans provision sera plus rapidement régularisée

Les personnes figurant au fichier national des incidents de paiement caractérisés (FICP) pour chèques sans provision seront désormais rayées dès régularisation des incidents, au lieu de devoir attendre trois ans, a annoncé mercredi 21 avril le ministère de l'économie. En revanche, la durée maximale d'inscription au FICP a été portée à cinq ans *«pour mieux tenir compte de la durée réelle des plans de désendettement qui sont mis en place sous l'égide des commissions départementales de surendettement».*

Lors de son audition devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a précisé que cette mesure entrerait en vigueur au 1er mai. Il a ainsi donné son feu vert à une mesure du comité de réglementation bancaire modifiant les règles de fonctionnement du fichier afin que les informations qu'il recense soient effacées dès régularisation.

La loi sur les chèques sans provision adoptée en mai 1992 prévoit que l'interdiction bancaire peut être levée dès la régularisation alors qu'auparavant il fallait attendre un an. Elle alourdit en revanche les pénalités à l'égard des fraudeurs. Cette loi ouvre également l'accès pour les commerçants à un fichier national des chèques volés, perdus ou frappés d'interdiction, géré par la Banque de France, le FICP. Le ministère a homologué en tout quatre règlements récemment adoptés par le comité de la réglementation bancaire visant à améliorer l'information entre les établissements de crédit et leurs clients.

□ **Les syndicats de Bull acceptent de négocier un «plan emploi 1993».** – Les élus (CFDT) du comité central d'entreprise (CCE) de Bull, majoritaires, ont accepté, mercredi 21 avril en réunion de CCE, d'engager des négociations avec la direction sur le contenu d'un *«plan emploi 1993».* Les élus CFE-CGC se sont abstenus tandis que ceux de la CGT et de FO ont voté contre ce plan qui comprend notamment des mesures de départs volontaires. Le compromis prévoit en particulier l'ouverture de négociations sur tous les problèmes posés par l'annonce de la suppression d'un millier d'emplois en 1993 dans les établissements français du groupe (*le Monde* du 10 avril). Une nouvelle réunion du CCE a été fixée au 24 mai.

□ **M. Chevènement estime que *«la Banque de France sera indépendante du peuple mais pas de la finance».*** – Jean-Pierre Chevènement a estimé, mercredi 21 avril, que la réforme de la Banque de France conduira à la rendre *«indépendante du peuple et du suffrage universel, mais dépendante des marchés financiers». «L'indépendance de la Banque de France sera un recul de la démocratie. On va renforcer l'emprise de la finance sur notre économie»*, a affirmé le fondateur du Mouvement des citoyens. *«On ne peut pas éliminer le risque d'un conflit, en cas de crise économique ou politique, entre le gouvernement et cette Banque de France dépendante de l'argent»*, a affirmé le député de Belfort. *«La gestion de la monnaie doit rester dans le domaine des compétences de la démocratie»*, a-t-il ajouté.

ÉCONOMIE

FINANCES

La controverse sur les dépenses de la Banque européenne

La BERD « applique les principes d'une saine gestion » soutient l'institution dans son rapport annuel

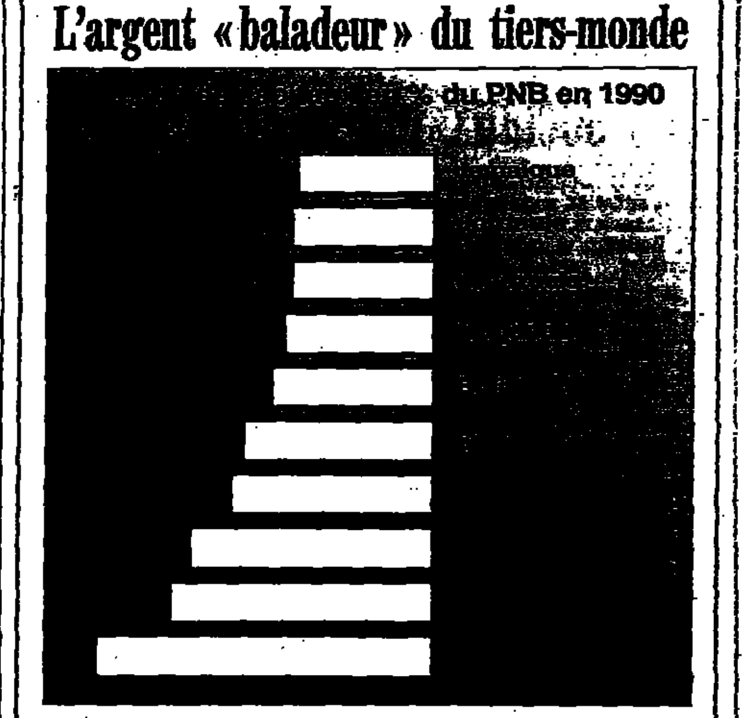
A la veille de l'assemblée générale annuelle de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), qui doit se tenir du 23 au 27 avril à Londres, la polémique sur les dépenses excessives réalisées par l'institution continue de rebondir. Dans le rapport annuel, paru jeudi 22 avril, il est rappelé que *« dans toutes ses opérations, la banque applique les principes d'une saine gestion des affaires bancaires et des placements »*. Le rapport rappelle également que *« pendant l'année, le conseil d'administration a reçu des états financiers détaillés sur une base trimestrielle ainsi que des rapports sur les dépenses au titre du budget administratif. Il les a examinés au sein du comité d'audit »*.

Depuis une dizaine de jours, certaines dépenses engagées par la BERD pour son propre compte, plutôt qu'en faveur des Etats d'Europe centrale et orientale qu'elle assiste dans leur transition vers le marché, ont été dénoncées par la presse anglo-saxonne. Plusieurs gouvernements européens demandent aujourd'hui des explications précises au président de la BERD, Jacques Attali. Selon le *Financial Times* du 22 avril, le premier ministre britannique, John Major, aurait l'intention, dans l'allocution qu'il prononcera à la BERD lundi 26 avril, de lancer une critique à l'égard des dépenses excessives de la banque.

Au-delà de cette controverse, l'assemblée annuelle sera l'occasion d'évaluer les progrès réalisés en Europe de l'Est lors de la transition vers le marché. Fin 1992, vingt-deux Etats étaient bénéficiaires des opérations de la BERD, contre huit l'année précédente, en raison de l'éclatement de plusieurs Etats. L'introduction du rapport, écrite par M. Attali, souligne que *« dans certains pays, les structures politiques démocratiques sont restées très fragiles ou incomplètes. Souvent, les impôts n'ont pas été recouvrés ou n'ont pas atteint les coffres de l'Etat. Les forces opposées à la réforme sont restées vigilantes »*. Le rapport ajoute que *« le lien qui existe entre la situation politique et le changement économique est apparu de plus en plus clairement »* : d'où la montée des forces conservatrices en Russie, des mouvements nationalistes en Europe centrale.

Il est possible que la chute de la production ait été enrayée en Hongrie, en Pologne et en Tchécoslovaquie ; elle reste cependant forte dans d'autres Etats, notamment en ex-URSS et en ex-Yougoslavie. Et *« malgré les efforts déployés pour accélérer le rythme de la privatisation, la plupart des pays de la région se préparent actuellement à affronter une situation extrêmement difficile, où il leur faudra gérer ou superviser les entreprises non privatisables à court terme »*, s'inquiète la BERD.

L'argent « baladeur » du tiers-monde



Les évasions de capitaux hors du tiers-monde, qui avaient atteint 80 milliards de dollars en 1988, ont globalement cessé en 1989 et en 1990, pour la première fois depuis 1975. Cependant, cette évolution générale masque encore d'importantes différences entre les régions. Fin 1990, plusieurs Etats enregistraient encore de très importantes sorties de capitaux, parfois supérieures au montant de leur production annuelle.

□ **La Macédoine devient membre du FMI.** – La République de Macédoine a rempli les conditions nécessaires pour accéder au Fonds monétaire international, a annoncé mercredi 21 avril l'organisme international. La Macédoine devient le cent soixante-seizième membre du FMI, rejoint ainsi la Croatie et la Slovénie.

□ **Aide de la Banque mondiale au Kenya.** – La Banque mondiale va accorder une aide de 85 millions de dollars (près de 460 millions de francs) au Kenya, dans le cadre de son aide à l'ajustement de la balance des paiements – suspendue depuis plus d'un an, – a annoncé mercredi 21 avril le vice-président de la Banque pour l'Afrique, E. V. K. Jaycox.

Déficit budgétaire accru et gonflement de la masse monétaire en Allemagne

La Bundesbank pour une baisse symbolique du taux Lombard ?

Déficit budgétaire accru et gonflement important de la masse monétaire en mars : les dernières informations parvenues d'Allemagne donnaient à penser que la Bundesbank (Buba), dont le conseil central se réunissait ce jeudi 22 avril, n'abaisserait pas (ou de façon purement symbolique) ses taux directeurs.

Sans prendre aucun risque, la Buba pourrait réduire d'un demi-point son taux Lombard actuellement à 9 %. Ce taux directeur, qui est un plafond, est actuellement bien supérieur au prix de l'argent sur le marché monétaire. Un geste de la Buba montrerait seulement que les autorités monétaires allemandes vont continuer à favoriser une détente des taux de l'argent prêté à court terme, ne serait-ce qu'à cause de la récession que connaît l'économie allemande.

Des experts surpris

En revanche le taux de l'escompte, qui est le taux plancher (à 7,50 % depuis le 18 mars), a très peu de chance d'être abaissé. Le ministre des finances, Théo Waigel, vient en effet de faire savoir au Bundestag que le déficit budgétaire fédéral sera cette année très supérieur à ce qui avait été prévu : 65 à 70 milliards de marks (220 à 240 milliards de francs) contre 54,7 retenus. En 1992, il avait atteint 38,6 milliards de marks.

Autre sujet de préoccupation pour la Bundesbank : la masse monétaire a fortement augmenté en mars (+ 3,2 %) alors qu'elle s'était contractée en janvier (– 2,4 %) et en février (– 0,3 %). Ce chiffre, qui a beaucoup surpris les experts outre-Rhin, va renforcer la Bundesbank dans sa prudence. Une conférence de presse était prévue par la Buba pour commenter son rapport annuel, au moment même où M. Balladur devait s'entretenir avec le chancelier allemand, M. Kohl.

INDUSTRIE

En réponse aux critiques des actionnaires

Le président de Volvo justifie les rémunérations des dirigeants du groupe

GÖTEBORG

de notre envoyée spéciale

Pehr Gyllenhammar, qui dirige le groupe Volvo depuis vingt-deux ans, a été ces dernières semaines la cible de multiples accusations largement montées en épingle par une partie des médias suédois à l'approche de l'assemblée annuelle des actionnaires, qui s'est tenue mercredi 21 avril à Göteborg. A l'origine de cette tempête : la lettre adressée auparavant au conseil d'administration de Volvo par l'association des petits porteurs dans laquelle ils réclamaient des réponses à leurs questions précises concernant la situation financière (salaires, avantages divers, contrats de retraite, indemnités de cessation d'emploi ou « parachutes dorés ») des responsables du groupe et de M. Gyllenhammar en particulier.

Le 21 avril, M. Gyllenhammar a répondu à leur attente. Ils apprirent ainsi que Roger Holtback, ex-PDG de Volvo-cars, était parti en 1990 après la conclusion de l'alliance avec Renault (à laquelle il s'était opposé) avec un « parachute » de près de 6 millions de couronnes (1) ; Christer Zetterberg, PDG du groupe de 1990 à 1992, période terrible pour Volvo, était, pour sa part, remplacé à son poste par Sören Gyll avec une « prime » de 17 millions de couronnes, plus 6 millions supplémentaires à venir... M. Gyllenhammar a précisé que ces sommes correspondaient à trois ans et demi de salaire et qu'il avait lui-même contribué à établir l'échelle de ces indemnités ; il juge néanmoins leur niveau *« un peu élevé »*.

M. Gyllenhammar a rendu public son salaire annuel : quelque 13 millions de couronnes – ce qui lui donne une position enviable au *top-ten* des grands patrons de l'industrie automobile mondiale. *« Un salaire élevé mais pas trop, compte tenu de ce que je fais. Je ne me défendrai pas outre mesure, mais je rappellerai que, durant mes vingt-deux années à la tête de Volvo, le groupe a fait quelque 60 milliards de couronnes de bénéfice »*, a-t-il ajouté.

FRANÇOISE NIÉTO

(1) La couronne suédoise vaut actuellement 0,73 franc.

COMMERCE

Compromis CEE-Etats-Unis

Suite de la première page

Selon cette directive, une offre émanant d'une firme extérieure à la Communauté ne peut être retenue que si son prix est inférieur d'au moins 3 % à celui d'une offre communautaire. De plus, pour être acceptée, cette offre doit comporter plus de 50 % de produits communautaires.

Dès son adoption, en 1990, cette directive avait été dénoncée par la précédente administration de M. George Bush qui la jugeait déjà *« discriminatoire »*. Par la suite, les services du United States Trade Representative, confiés à M. Kantor par le président Clinton, se sont empressés de reprendre le même réquisitoire dans le dernier rapport annuel sur *« les barrières commerciales étrangères »* qui épingle quarante-quatre pays accusés de protectionnisme, dont ceux de la Communauté (*le Monde* du 2 avril). En riposte à cette accusation, la Communauté européenne faisait régulièrement valoir que le « Buy American Act », qui régit la passation des marchés publics aux Etats-Unis, comporte un avantage de prix de 6 % en faveur des firmes américaines, voire de 25 % dans le secteur des transports ou même de 50 % pour les contrats de défense nationale.

Face à cette situation, Washington a accepté à son tour de faire un geste en acceptant de ne plus appliquer les traitements préférentiels du « Buy American Act » aux marchés publics passés avec les cinq administrations fédérales dépendant du département de l'énergie et avec la Tennessee Valley Authority (TVA), cet organisme créé en 1933 par Franklin D. Roosevelt dans le cadre du New Deal pour relancer l'emploi. Selon M. Kantor, ces concessions réciproques devraient permettre aux entreprises américaines d'accéder à un marché européen évalué à 20 milliards de dollars. De leur côté, les firmes de la CEE devraient prendre pied sur un marché américain de quelque 7 à 8 milliards de dollars.

Il reste que cet accord ne porte que sur un secteur d'activité limité et qu'il ne fait référence qu'aux seuls marchés passés avec l'autorité fédérale alors que la Communauté réclamait initialement le libre accès aux marchés publics, au niveau fédéral, certes, mais aussi à celui des Etats et des municipalités. Il semble cependant que, sur ce point, M. Kantor ait donné des assurances verbales à son interlocuteur.

Ce compromis ne porte que sur les marchés publics passés de part et d'autre dans le seul secteur des équipements électriques lourds. De plus, il n'est valable (à la condition d'avoir été préalablement ratifié par le conseil des ministres de la CEE) que pour une durée de deux ans et peut être remis en cause à l'issue de la première année. En revanche, aucun accord n'a pu être trouvé dans le domaine des télécommunications auquel Washington, actuellement engagé dans la définition d'une véritable politique industrielle axée sur la reconquête du marché intérieur, attache une grande importance. D'où la confirmation des sanctions que les Etats-Unis comptent infliger bientôt à la CEE en excluant les firmes européennes du secteur des télécommunications des appels d'offres passés par le gouvernement fédéral. Après avoir initialement accepté de surseoir à leur application à la mi-mars, à la demande expresse de Jacques Delors, le président de la Commission européenne, qui avait effectué une démarche en ce sens en se rendant lui-même à Washington.

L'impact des sanctions

« Etant donné que la CEE ne semble pas prête à mettre un terme à la politique discriminatoire qu'elle continue à pratiquer dans les télécommunications, les Etats-Unis seront contraints d'appliquer les sanctions prévues dans le chapitre VII » (de la loi américaine sur le commerce, le Trade Act de 1988), a indiqué mercredi M. Kantor dans un communiqué, sans préciser à quelle date prendraient effet ces sanctions ni quel impact elles pourraient avoir pour les firmes européennes. Le représentant américain a simplement rappelé au cours d'une conférence de presse que le marché américain des télécommunications était *« entièrement privé et ouvert »* et que les firmes étrangères détenaient déjà 54 % du marché des centraux téléphoniques aux Etats-Unis. Une première estimation, réalisée en février lorsque les Etats-Unis avaient menacé d'interdire l'ensemble de leurs marchés publics aux entreprises de la CEE, avait chiffré à 45 ou 50 milliards de dollars le préjudice que pourraient subir les firmes concernées si ces menaces étaient mises à exécution.

Pour faire bonne mesure, les deux parties sont convenues d'étendre les dispositions du code du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) applicables aux marchés publics aux contrats passés par le gouvernement fédéral américain au secteur des services et aux autres marchandises – qui n'étaient pas couvertes jusqu'à présent par ces dispositions. Les Etats-Unis et la CEE ont aussi accepté de poursuivre la négociations sur les autres domaines non couverts par le présent compromis, y compris les télécommunications. *« Notre objectif,* a affirmé M. Kantor, *reste de parvenir à une extension significative et équilibrée du code du GATT à l'ensemble des marchés publics. »* Américains et Européens vont aussi entreprendre *« une étude indépendante »* pour déterminer le degré d'ouverture des marchés publics des deux côtés de l'Atlantique, une idée avancée par Bruxelles et finalement retenue par Washington.

SERGE MARTI

□ **Leon Brittan favorable à une hausse des importations par la CEE d'acier tchèque et slovaque.** – La Commission européenne va proposer aux ministres de l'industrie de la CEE d'accepter une hausse des importations d'acier des républiques tchèque et slovaque dans les deux années à venir, a indiqué mercredi 21 avril à Strasbourg, le commissaire européen au commerce extérieur, Leon Brittan, qui a assuré que cette hausse n'aurait pas d'impact sur le marché communautaire. Entre 1991 et 1992, les exportations d'acier de la Tchécoslovaquie vers la CEE ont augmenté de 500 000 tonnes, passant de 931 000 tonnes à 1,42 million de tonnes.

COMMUNICATION

Le premier bilan d'un nouveau quotidien un mois après sa parution

« Le Jour », journal pauvre mais vivace

Un mois après son lancement, le 25 mars, le quotidien *le Jour* affirme diffuser environ 20 000 exemplaires dans la France entière. En dépit de sa fragilité, le journal envisage d'ouvrir son capital et d'augmenter sa pagination pour séduire de nouveaux lecteurs.

Au *Jour*, la conférence de rédaction matinale a lieu dans une salle baptisée le « Tonneau », en rez-de-chaussée, dont le plafond de bois est arqué comme le flanc d'un... tonneau. Toute l'équipe du « *nouveau quotidien des Parisiens* » – ainsi que ses affichettes promotionnelles le présentent – rejoint ensuite sa base au dernier étage de l'immeuble de l'ancienne usine Spring Court où elle a élu domicile, en plein Belleville. Lorsque le regard quitte les écrans des micro-ordinateurs qu'utilise la rédaction, il domine un paysage urbain qui pourrait être celui du Mezzogiorno : immeubles vieillissants et lézardés, linge aux fenêtres et cris d'enfants montant de rues aux pavés disjoints.

Le Jour, qui a un mois d'existence, est à cette image. Pauvre, mais vivace. Lorsqu'en janvier de cette année son directeur, Jean-Christophe Nothias, trente-trois ans, lance l'idée d'un quotidien d'information nationale d'abord destiné aux habitants de la capitale et de l'Ile-de-France, vendu à 4 francs, peu d'observateurs croient à sa réalité et surtout à sa durée. Un mois après la parution du *Jour*, le 25 mars, le quotidien reste fragile, mais il tient bon. Et commence à faire parler de lui. Pauvre, *le Jour* – dont la société éditrice a été baptisée « Delapresse », « *parce que nous faisons de la presse* » – dispose d'un capital social de 5 000 francs. L'investissement minimal de départ, quelques millions de centimes, a été apporté par son fondateur et une dizaine d'amis journalistes comme Christian Perrot (*Libération, l'Autre journal*), Xavier Bodin-Hulin (France 3), Catherine Auclaire (maquettiste) ou Denis Bresson, qui forment l'armature rédactionnelle du titre. D'autres, encore actifs dans plusieurs journaux parisiens, et désireux à ce titre de garder provisoirement leur anonymat, n'en sont pas moins présents et attentifs aux premiers pas de leur « bébé » atypique.

Le Jour n'a bénéficié d'aucune enquête marketing, d'aucun apport financier d'un groupe industriel ou de communication. « *Ce n'est pas un projet de presse au sens classique, juste une idée et l'envie de paraître très vite, si possible entre les deux tours des législatives, entre parenthèse* », affirme Jean-Chistophe Nothias. « *Cela a été tellement vite, entre le moment où nous avons été contactés et la sortie du journal, que nous n'avons pas eu le temps d'être démotivés*, expliquent à l'unisson deux journalistes, Myriam Léon et Laure Tran. *Après, c'est le travail dans l'urgence. La machine est en marche et on lui donne tout ce qu'on a.* » « *On travaille dans l'euphorie, pas dans l'hystérie* », fait remarquer un autre rédacteur.

Salaires : 6 000 francs mensuels

Une quarantaine de journalistes réalise le *Jour*, six jours sur sept. Le quotidien, imprimé sur seize pages dans une entreprise de labeur de la région parisienne, comporte quatre grandes parties : « le Jour » qui décline assez classiquement les rubriques « Paris, Ile-de-France, France, Europe, International » en neuf pages ; « la Nuit » qui, en trois pages, fait le tour des spectacles et des loisirs ; « les Pavés », qui donnent sur deux pages des informations sur l'emploi et la formation, et enfin, « la Plage » une double page centrale conçue comme une affiche et une surprise quotidienne, y compris pour la rédaction.

Jeunes, puisque la moyenne d'âge de la rédaction est de vingt-huit ans, les journalistes du *Jour* ne sont pas pour autant des débutants. La plupart ont été pigistes dans différents magazines (*7 à Paris, Actuel, Best, Capital, le Nouvel Économiste*, etc.) ou dans des quotidiens (*Libération, la Tribune, le Figaro*). Ils ont choisi de travailler au *Jour* par attrait pour la formule du quotidien, par envie de se stabiliser professionnellement et surtout par désir de « *participer à un projet, et à une aventure humaine* ». « *Il y a beaucoup de travail et beaucoup d'émotion* », glisse Ariane Fiess, une anthropologue qui a décidé, à trente ans, « *d'entrer dans la vie matérielle tout en se refusant de vendre sa vie pour quelques pièces de monnaie* », et qui a inventé la rubrique « Troc » du journal.

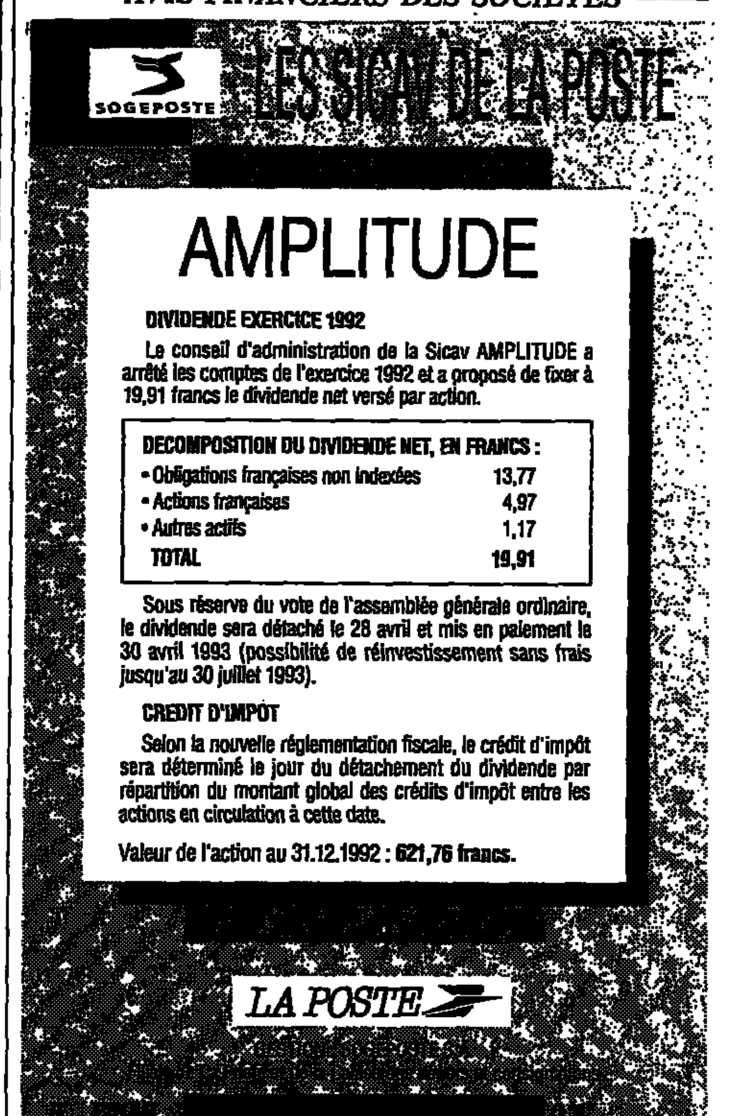
Pour beaucoup d'entre eux, l'aventure tient à sa saveur de liberté. « *Nous travaillons pour un secteur, mais il n'y a pas de territoire. On peut proposer des sujets ailleurs* », précise une journaliste. « *Il n'y a pour l'instant aucune friction entre nous* », assure-t-elle. Prix de cette liberté, et tribut payé à la crise de la presse, l'équipe a accepté d'attendre les premiers résultats pour être payée, vivant, qui de ses économies, qui de ses piges, de l'hébergement chez un copain, etc. « *Il faut être sur les coups. Si ça marche tant mieux, si ça échoue, on aura vécu une belle histoire*, confie Myriam Léon. *Je ne me considère pas comme bénévole, mais comme quelqu'un qui investit.* »

Les premiers résultats sont encourageants. Avec un tirage de 35 000 exemplaires, *le Jour* vend, selon les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), un peu plus de 6 000 exemplaires en moyenne par jour à Paris, surtout en kiosques, le reste à la criée (formule progressivement réduite, selon les accords conclus avec les NMPP, de quarante-trois à sept « crieurs »), et par abonnements (450 actuellement). Selon Jean-Chistophe Nothias, la diffusion totale en France avoisinerait les 20 000 exemplaires, seuil d'équilibre prévu. « *Les premiers numéros n'étaient pas bons, mais on a apparemment réussi à trouver un ton, et le bouche à oreille fonctionne* », fait-il remarquer. Tous ont cependant en tête l'échec de *la Truffe*, le quotidien de Jean Schalit *qui n'a paru que sept semaines, il y a deux ans* (*le Monde* du 19 novembre 1991). « *Nous, nous n'avons pas promis d'être un* Canard enchaîné *quotidien, nous avons simplement dit que nous voulions faire un journal, et le mieux possible* », nuance Laure Tran, qui comme la plupart des autres, « *a maintenant confiance dans l'avenir du journal, pour lequel les gens témoignent de l'intérêt sinon de la sympathie* ». Les abonnements préférentiels consentis par l'Agence France-Presse (AFP) et la confiance affichée par les NMPP, qui ont déjà versé un premier acompte sur les ventes, sont autant de signes positifs.

Le mois de mai sera celui de la consolidation et des défis. Le journal va augmenter de quatre pages, la publicité va faire son entrée dans les colonnes, avec pour objectif 15 % du chiffre d'affaires, des émissions communes avec des radios sont en chantier et une enquête sur le lectorat – qui a entre vingt à quarante ans, selon les premiers indices – est programmée. La direction du *Jour* prépare les contrats de travail de l'équipe (salaire identique pour tous, directeur compris, de l'ordre de 6 000 francs bruts mensuels). Et, en septembre, Jean-Christophe Nothias et ses associés envisagent d'ouvrir le capital à hauteur de 20 % à un partenaire extérieur, « *afin d'asseoir le développement du journal* », mais aussi à une future société des rédacteurs. Trois groupes de presse auraient déjà témoigné de leur intérêt pour le *Jour*.

YVES-MARIE LABÉ

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VIE DES ENTREPRISES

Sur un marché en déclin

PSA réalise un bénéfice de 3,4 milliards de francs en 1992

Après des résultats plus que convenables en 1992, Jacques Calvet, PDG de PSA Peugeot-Citroën, prévoit une année 1993 « détestable » pour l'industrie automobile.

Les analystes les plus optimistes ne l'étaient pas assez. Malgré un second semestre désastreux, le groupe automobile PSA Peugeot-Citroën a dégagé un résultat net de 3,4 milliards de francs en 1992. Loin derrière les chiffres records des années précédentes (5,5 milliards en 1991 et 9,2 milliards en 1990), ce résultat permet néanmoins à PSA d'afficher une rentabilité (résultat net sur chiffre d'affaires) de 2,2 % et donc de figurer en bonne place dans le palmarès des constructeurs automobiles pour leur rentabilité.

En tête de ce classement en 1991, il régresse en troisième position derrière Renault (3,2 %) et BMW (2,3 %) en 1992. Son chiffre d'affaires (155,4 milliards de francs) régresse de 3 % (et de 2,4 % à périmètre constant), sur un marché européen de l'automobile en stagnation. Hors impact des variations des taux de change, la baisse n'aurait même été que de 0,8 % affirme-t-on chez le constructeur automobile.

Ces fluctuations n'ont néanmoins pas eu d'effet sur les résultats du groupe (à la différence de Renault) en raison de couvertures de changes systématiques.

Exercice de « transition »

La pénétration européenne de PSA (12,2 %), meilleur à l'étranger qu'en France, s'est améliorée de 0,1 point en 1992. Les exportations de PSA représentent 64,9 % de son chiffre d'affaires. Mais sa part de marché est passée de 33,1 % à 30,4 % sur le marché français. Un déclin qui, selon le constructeur, serait dû au fait qu'il se trouvait à une époque défavorable de son cycle de produits avec des modèles en fin de vie ou tout juste lancés (la ZX et la 106).

Un argument qui ne devrait plus jouer en 1993 avec le lancement des Xantia et 306 qui auront permis au constructeur de renouveler sa gamme.

L'effectif du groupe a continué de décliner. Il s'établissait à 150 800 personnes fin 1992, en baisse de 4 %. En revanche *« en raison de la pression concurrentielle »*, explique Jacques Calvet, les coûts commerciaux et de distribution ont augmenté de 10,7 %. En clair, le constructeur a dû accorder des primes aux concessionnaires pour qu'ils soient à même de consentir des rabais en fin d'année.

La marge brute d'autofinancement, 15,4 milliards de francs, permet tout juste de couvrir les investissements corporels (15,5 milliards de francs).

Après cet exercice *« de transition »* selon M. Calvet, l'année 1993 s'annonce *« détestable »*. Le PDG de PSA prévoit une baisse du marché automobile de 9,1 %. Seul le marché anglais pourrait progresser *« de 8 % ou plus »*. Un pays sur lequel Peugeot-Citroën est plutôt bien placé.

ANNIE KAHN

Malgré plusieurs handicaps extérieurs

Cogema dégage un résultat net de 507 millions de francs

Avec un résultat net (part du groupe) de 507 millions de francs, pour un chiffre d'affaires consolidé de 22,6 milliards de francs, Cogema, du groupe CEA, a plutôt bien traversé l'année 1992 malgré une conjoncture économique très défavorable. Son chiffre d'affaires a en effet progressé de 4 % (et de 0,7 % à périmètre constant, c'est-à-dire essentiellement hors acquisition des activités nucléaires de Pechiney). Le résultat courant s'est nettement amélioré, passant d'une perte de 351 millions de francs en 1991 à un bénéfice de 617 millions en 1992. Le résultat net est en retrait de 70 %, le résultat 1991 ayant bénéficié d'un profit exceptionnel de 1,76 milliard de francs lié au règlement du contentieux franco-iranien.

La Cogema, société chargée de la production de combustible nucléaire, depuis l'extraction de l'uranium jusqu'au retraitement des combustibles usés, a en effet dû surmonter plusieurs handicaps : le faible prix du pétrole (qui nuit à la compétitivité du nucléaire) et du dollar (qui renchérit d'autant les produits de la zone franc); la faible croissance économique – peu propice à la consommation d'électricité – et la quasi-stagnation du parc nucléaire. En outre, la concurrence des pays de l'Est a fait chuter le cours de l'uranium : *« Les exportations massives en provenance de l'ex-URSS* [sont réalisées] *à des prix au-dessous des coûts réels de production des meilleures exploitations du monde occidental sans que la qualité des gisements ou l'efficacité dans l'exploitation puissent justifier cette situation »*, s'insurge Jean Syrota, PDG de la Cogema.

Pour affronter cette situation, la Cogema a continué de rationaliser ses activités. Les effectifs (16 725 personnes) ont légèrement augmenté en valeur absolue, mais ont régressé à périmètre constant. La reprise (conjointe avec Framatome) des activités nucléaires de Pechiney a aussi contribué à cet objectif de rationalisation, explique M. Syrota. Enfin, la présence de la Cogema à tous les maillons du cycle du combustible a permis à l'entreprise de compenser la baisse d'activité minière par un accroissement dans le domaine du retraitement (37 % du chiffre d'affaires).

Mais pour M. Syrota, ce basculement ne pourrait être que temporaire. Sa certitude de voir les cours de l'uranium remonter – dans un avenir non précisé – l'a conduit a acquérir 70 % de la société allemande Urangesellschaft, qui dispose de projets miniers dans des gisements nord-canadiens, exceptionnellement riches en uranium.

A. K.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RACHATS

□ **Pinault-Printemps prend le contrôle de Groupelec (matériel électrique).** – Le groupe Pinault-Printemps (distribution grand public et spécialisée) a annoncé mercredi 21 avril avoir pris le contrôle de Groupelec, une société de distribution de matériel électrique, en faisant passer sa participation – jusqu'alors minoritaire – à 53 %. D'ici la fin de l'année, a ajouté la direction au cours d'une conférence de presse, Pinault-Printemps détiendra 60 % de Groupelec. Groupelec était jusqu'alors contrôlé par des intérêts privés. Pinault-Printemps va réunir sous une même entité, appelée Rexel, ses deux filiales électriques, soit Groupelec et CDME. Rexel totalisera un chiffre d'affaires de 16,7 milliards de francs et emploiera 10 060 personnes. Pinault-Printemps avait pris en janvier 1991 24 % de Groupelec et a progressivement augmenté sa participation durant les deux dernières années sans toutefois franchir encore le seuil de 50 %.

□ **Fournier prend le contrôle des laboratoires Debat.** – L'industrie française de la pharmacie vient de connaître un nouveau regroupement avec la prise de contrôle des laboratoires Debat par le groupe dijonnais Fournier. Négociée de longue date, cette prise de participation majoritaire va permettre à Fournier de s'adjoindre un groupe qui réalise un chiffre d'affaires consolidé de 623 millions de francs et emploie plus de 600 personnes. Créé il y a soixante-dix ans, Debat était contrôlé par la famille du même nom. Fournier, qui est contrôlé par des capitaux familiaux revendique le troisième rang des « indépendants » français, derrière Servier et Fabre. Grâce à cette opération, le groupe acquiert le leadership français dans le secteur de l'urologie.

RÉSULTATS

□ **Bouygues améliore ses résultats malgré la crise du BTP en France.** – La crise du bâtiment en France et en Europe n'a pas eu, semble-t-il, de conséquences fâcheuses sur le groupe Bouygues, qui a annoncé mercredi 21 avril une hausse de ses principaux résultats de 1992, dont une progression de 7,9 % de son bénéfice net, la part du groupe s'élevant à 685 millions de francs. Aussi bien dans le bâtiment que dans les travaux publics, ou l'immobilier (secteurs en grande difficulté), Bouygues surnage tandis que ses activités de diversification accroissent leur rentabilité. Toujours prudent dans ses prévisions, Bouygues annonce pour 1993 une nouvelle baisse de son chiffre d'affaires. En 1991, il avait atteint 64,3 milliards. Celui de 1992 s'est établi à 62,7, soit une baisse de 2,5 %, moins forte cependant que les –4,4 % prévus en janvier.

□ **Clarins (cosmétiques) : bénéfice net en hausse de 10 % à 211 millions de francs.** – Le groupe de cosmétiques Clarins a dégagé en 1992 un résultat net part du groupe de 211 millions de francs, en hausse de 10 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires a lui aussi progressé de 10 % à 1,9 milliard de francs. Le groupe a souffert des fluctuations monétaires qui ont pesé sur le bénéfice et les ventes. A taux de changes constants, le chiffre d'affaires aurait progressé de 13,5 % et le résultat net part du groupe de 18,7 %. La marge opérationnelle du groupe est restée stable à 345 millions en raison des coûts de lancement de la ligne de maquillage et du parfum Angel. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires de distribuer un dividende net par action de 6,60 francs.

□ **Baccarat (cristalleries) : bénéfice net consolidé à 4,38 millions en 1992.** – Les cristalleries de Baccarat (Société du Louvre) ont enregistré en 1992 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 4,38 millions de francs, en hausse de 63 % sur 1991 (2,68 millions). Le résultat de 1992 tient compte d'une provision de 15 millions de francs pour dépréciation des stocks. Le chiffre d'affaires consolidé a baissé de 10,5 %, a 437,2 millions de francs en 1992 (488,4 millions en 1991). Le bénéfice de la société mère s'établit – après provisions sur stocks d'un montant de 9 millions – à 627 000 francs en 1992 contre 18 millions en 1991. Le chiffre d'affaires baisse lui aussi, passant de 350 millions en 1991 à 309 millions.

□ **Laura Ashley (habillement) sort du rouge en 1992.** – Laura Ashley Holdings, le groupe britannique de confection et de décoration intérieure, a réalisé un bénéfice imposable de 1,8 million de livres (15 millions de francs) pour son exercice terminé fin janvier, contre une perte de 9,1 millions de livres l'année précédente. Le chiffre d'affaires du groupe, en revanche, a baissé de 5,7 % à 247,8 millions de livres (2,06 milliards de francs).

□ **AMS Packaging a renoué avec les bénéfices en 1992 (21,3 millions de francs).** – Le fabricant d'emballage spécialisé AMS Packaging (groupe CarnaudMetalbox) a annoncé un bénéfice net (part du groupe) de 21,3 millions de francs en 1992, contre une perte de 53 millions de francs l'année précédente. Le chiffre d'affaires a atteint 1,14 milliard de francs, en hausse de 5,3 % par rapport à 1991 (1,09 milliard de francs). A taux de change constant, le chiffre d'affaires progresse de 6,5 %, avec une augmentation plus sensible dans les secteurs soins, hygiène et pharmacie. En revanche, l'activité parfums/maquillage reste en retrait sur un marché morose. La marge opérationnelle est passée de 3,7 % en 1990 à 5,4 % en 1991 et 7,6 % en 1992.

□ **Papeteries de Golbey : perte avant impôts de 334 millions de francs en 1992.** – Les Papeteries de Golbey (Vosges) ont enregistré une perte avant impôts de 334 millions de francs en 1992. Les pertes de la première année d'exploitation de la papeterie sont deux fois plus importantes que prévu. Le chiffre d'affaires n'a pas été communiqué. Les principaux actionnaires – Norske Skog (54 %), Holzmann (35 %) et Matussière et Forest (6 %) – ont dû injecter 200 millions de fancs d'argent frais supplémentaire dans la papeterie vosgienne pour compenser la perte d'exploitation. *« Les mauvais résultats s'expliquent par la stagnation de la consommation de papier journal et par l'augmentation des capacités de production »*, selon M. Lerstad, son directeur, qui estime que *« le prix du papier journal a chuté de 25 à 35 %, de 1991 à fin 1992. »* Les Papeteries de Golbey emploient 350 personnes.

EMPLOIS

□ **Les Faïenceries de Longchamp (Côte-d'Or) suppriment 110 emplois.** – La direction des Faïenceries de Longchamp (Côte-d'Or) a annoncé, mercredi 21 avril, la suppression de 110 de ses 171 emplois. Ces mesures, dues à des difficultés liées à la baisse du marché des arts de la table, seront accompagnées d'un plan social. Créées au milieu du dix-neuvième siècle, les Faïenceries de Longchamp, déjà en difficultés, en 1990, avaient été rachetées par le groupe allemand Villeroy et Boch.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 22 avril ↑ Petite reprise technique

Après six séances consécutives de baisse, la Bourse de Paris se reprenait un peu jeudi 22 avril. En hausse de 0,12 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,06 % avant de regagner quelques fractions peu avant la mi-journée. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises s'inscrivaient en moyenne en hausse de 0,41 %. Ces mouvements se manifestent à la veille de la liquidation mensuelle du terme boursier d'avril qui se traduisait pour l'instant par une perte de 0,7 %.

La masse monétaire allemande M3 ayant enregistré un taux « étonnament élevé » en mars (+ 3,2 %) et l'indice des prix ayant progressé de 0,5 % pour ce même mois, les opérateurs ne s'attendaient pas à un assouplissement de la politique monétaire allemande jeudi au moment où le chancelier Helmut Kohl reçoit le premier ministre Edouard Balladur.

Pourtant, l'économie allemande aussi bien que française aurait besoin d'une nette détente du loyer de l'argent, estiment les opérateurs. Le ministre de l'économie M. Edmond Alphandéry a constaté, jeudi, que la France connaissait un « ralentissement très prononcé » de l'activité économique et estimé que les taux à court terme pourraient encore baisser, sans préciser toutefois le calendrier de cette baisse.

Les résultats des compagnies d'assurances suscitent à nouveau de nombreuses interrogations notamment concernant les provisions réalisées par celles-ci sur l'immobilier. Les déclarations de M. Gérard Worms président de la Compagnie de Suez, sont à cet égard, « instructives », déclarent des analystes. En effet, si les taux d'intérêt ne baissent pas rapidement, le président du Suez estime que de nouvelles provisions devront être réalisées cette année. Le titre a réagi négativement la veille à ces propos et cède encore 3,7 % à 300 francs.

NEW-YORK, 21 avril ↓ Légère baisse

Wall Street a terminé en légère baisse mercredi 21 avril, à l'issue d'une séance calme et dominée par la publication de plusieurs résultats trimestriels. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 439,44, en baisse de 4,05 points soit un repli de 0,12 %. Les échanges ont été modérés avec quelque 288 millions d'actions traitées. Les nombres de valeurs en baisse et en hausse se sont équilibrés : 951 contre 926 ; 643 titres ont été inchangés.

Les valeurs du secteur aéronautique ont profité de la publication par AMR Corp., société mère d'American Airlines, d'un bénéfice net de 22 millions de dollars (119 millions de francs environ) au 1er trimestre 1993 contre une perte de 452 millions l'année dernière. Les titres de McDonnell Douglas et de General Dynamics ont également été soutenus par les résultats en hausse publiés par ces sociétés. McDonnell Douglas a enregistré un bénéfice net de 216 millions de dollars au 1er trimestre 1993 contre une perte nette de 1,51 milliard un an auparavant. De son côté, General Dynamics a dégagé un bénéfice net de 41 millions contre 30 millions au 1er trimestre de 1992.

Malgré la publication par American Telegraph and Telephone d'une hausse de 12 % de son bénéfice net avant la prise en compte d'une provision exceptionnelle, et celle par Compaq d'un bénéfice plus de deux fois supérieur à celui du 1er trimestre 1992, ces titres ont reculé.

VALEURS	Cours du 20 avril	Cours du 21 avril
Alcoa	64 1/2	65 7/8
ATT	57 7/8	57 3/8
Boeing	36 7/8	37 1/2
Chase Manhattan Bank	33 1/8	32 3/4
Du Pont de Nemours	52 1/4	51 1/2
Eastman Kodak	54 3/4	55
Exxon	66 5/8	66 1/8
Ford	53 3/8	52 5/8
General Electric	94 1/2	92 7/8
General Motors	39 1/8	38 3/4
Goodyear	74 1/2	76
IBM	50 1/2	49 1/8
ITT	82 1/8	81 3/4
Mobil Oil	69 1/4	68 7/8
Pfizer	65 1/8	66 1/4
Schlumberger	64 1/2	63 3/8
Texaco	63	62 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	140	149 3/4
Union Carbide	18 7/8	19 5/8
United Tech.	49	48 1/8
Westinghouse	15 1/2	15 1/2
Xerox Corp.	79 3/8	79 1/4

LONDRES, 21 avril ↑ Nouvelle progression

Les valeurs ont nettement progressé pour la deuxième séance consécutive, mercredi 21 avril, au Stock Exchange grâce à un redressement spectaculaire des valeurs pharmaceutiques et à des espoirs de reprise dans le secteur du bâtiment. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 13,5 points, soit 0,5 %, à 2 889,6 points après avoir gagné jusqu'à 19 points. Les échanges ont porté sur 736,7 millions d'actions contre 540 millions la veille, donnant un peu plus de crédibilité au rebond des cours.

La tendance a été soutenue par la confiance des opérateurs dans la reprise de l'économie britannique, par une pénurie d'actions sur le marché au comptant.

La fermeté des indices a dissimulé la poursuite d'un mouvement de rotation entre secteurs. Les pharmaceutiques et les compagnies d'électricité privatisées ont été recherchées après leur dégringolade récente. En revanche, certaines valeurs cycliques qui avaient anticipé la reprise avant le reste du marché ont subi une correction.

VALEURS	Cours du 20 avril	Cours du 21 avril
Allied Lyons	5,70	5,67
B.P.	3,03	3,02
B.T.R.	6,18	6,20
Cadbury	4,72	4,74
De Beers	10,38	10,53
Glaxo	5,82	6
G.U.S.	27,03	27,83
I.C.I.	11,82	12,33
Reuters	12,73	12,83
RTZ	6,60	6,29
Shell	5,82	5,86
Unilever	11,31	11,21

TOKYO, 22 avril ↓ Cinquième repli

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse pour la cinquième séance consécutive, jeudi 22 avril, après une journée en dents de scie où les gains de la matinée ont été effacés l'après-midi par le raffermissement du yen. L'indice Nikkei a cédé 181,70 points, soit 0,92 %, à 19 591,31 points dans un marché calme où 380 millions de titres ont été négociés. Sur le marché des changes, le dollar a clôturé à un plus bas historique de 110,20 yens au terme d'une journée irrégulière, malgré les interventions répétées de la Banque du Japon à 110,30 yens et au-dessus, ont rapporté des cambistes.

Les intervenants estiment que les pays du G7, Japon mis à part, n'interviendront pas pour soutenir le dollar. Pour confirmer ces rumeurs s'est ajoutée une dépêche de l'agence Kyodo faisant état de l'attitude des Etats-Unis en faveur d'un yen fort pour contribuer à réduire l'excédent commercial nippon.

VALEURS	Cours du 21 avril	Cours du 22 avril
Ajinomoto	1 330	1 310
Bridgestone	1 300	1 310
Canon	1 460	1 440
Fuji Bank	1 970	1 990
Honda Motors	1 480	1 410
Matsushita Electric	1 320	1 310
Mitsubishi Heavy	647	650
Sony Corp.	4 660	4 680
Toyota Motors	1 640	1 630

CHANGES

Dollar : 5,40 F ↓

Dans l'attente de la réunion du conseil de la Bundesbank, le dollar se repliait légèrement jeudi 22 avril. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,40 francs contre 5,4130 francs mercredi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	21 avril	22 avril
Dollar (en DM)	1,6032	1,5975
TOKYO	**21 avril**	**22 avril**
Dollar (en yens)	110,35	110,28

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (22 avril)	9 3/16-9 5/16 %
New-York (21 avril)	3 1/16 %

BOURSES

	20 avril	21 avril
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	532,20	527,50
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 949,33	1 931,89
NEW-YORK (indice Dow Jones)	**20 avril**	**21 avril**
Industrielles	3 443,47	3 439,44
LONDRES (indice « Financial Times »)	**20 avril**	**21 avril**
100 valeurs	2 856,10	2 869,60
30 valeurs	2 224,90	2 243,50
Mines d'or	112,50	121,20
Fonds d'Etat	95,89	95,99
FRANCFORT	**20 avril**	**21 avril**
Dax	1 687,11	1 666,87
TOKYO	**21 avril**	**22 avril**
Nikkei Dow Jones	19 773,01	19 591,31
Indice général	1 532,56	1 523,03

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3885	5,3895	5,4650	5,4690
Yen (100)	4,8964	4,8996	4,9655	4,9721
Ecu	6,5825	6,5845	6,5817	6,5891
Deutschemark	3,3800	3,3805	3,3873	3,3902
Franc suisse	3,7059	3,7093	3,7397	3,7460
Lire italienne (1000)	3,5300	3,5350	3,5081	3,5160
Livre sterling	8,3025	8,3065	8,3616	8,3719
Peseta (100)	4,6532	4,6562	4,5900	4,6021

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	8 7/8	9	8 3/4	8 7/8	8 3/8	8 1/2
Deutschemark	8 1/16	8 3/16	7 13/16	7 15/16	7 7/16	7 9/16
Franc suisse	5 3/16	5 5/16	5	5 1/8	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	11 1/8	11 3/8	11 1/8	11 3/8	11 1/8	11 3/8
Livre sterling	5 7/8	6	5 7/8	6	5 15/16	6 1/16
Peseta (100)	14	15	13 5/8	14 5/8	13 1/8	13 3/4
Franc français	9 1/16	9 7/16	8 11/16	8 15/16	8 3/15	8 9/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 22 AVRIL

Cours relevés à 13 h 35

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
5300	C.N.E 3%	5430	5400	5420	- 0 18
961	B.N.P. T.P.	1032	1032	1021	- 1 07
850	Cr.Lyon. T.P.	932	928	928	- 0 43
1845	Renault T.P.	1820	1803	1781	- 2 14
1939	Rhone Poul. T.P.	1980	1960	1980	....
1119	Saint Gobain T.P.	1098	1096	1100	+ 0 18
951	Thomson T.P.	892	892	892	....
715	ACCOR	663	665	671	+ 1 21
770	Air Liquide	751	758	761	+ 1 33
640	Alcatel-Alsthom	663	661	657	- 0 90
2040	Als.Superm.	2050	2060	2038	- 0 59
330	A L S P I	345	344	344	- 0 29
585	AGF Sté Centrale	608	604	608	....
1280	Axa (ex Cie Midi)	1290	1295	1289	- 0 08
172	Bafip	169	169	169	....
81	Bail-Equipem.	87	89 50	86 60	- 0 46
835	Bail Investiss.	925	921	930	+ 0 54
450	Bancaire	434	439	439	+ 1 15
650	Bazar H.-V.	670	670	653	- 2 54
1280	Berger (M)	1207	1204	1200	- 0 58
400	Bertrand Faure	445	435	435	- 2 25
1090	Bic	1081	1081	1083	+ 0 19
1120	B.I.P.	1110	....	....	....
151	BIS	169	169	170	+ 0 59
520	B N P (CI)	552	546	544	- 1 45
500	Bolloré Tech.	518	519	510	- 1 54
2850	Bongrain	2825	2821	2825	....
535	Bon-Marché	561	556	559	- 0 36
680	Bouygues	654	648	656	+ 0 31
91	BP France	91 20	90	90 50	- 0 77
980	B S N	920	930	929	+ 0 98
1280	Canal Plus	1257	1280	1286	+ 2 31
185	Cap Gem.S.	188	187	188	....
235	Carnaudmetalbox	203	202 10	200 40	- 1 28
2600	Carrefour	2640	2640	2652	+ 0 45
151	Casino	138 60	140	142 50	+ 2 81
104	Casino ADP	109 40	108	109	- 0 37
570	Castorama D.I.	594	595	597	+ 0 51
240	C.C.F.	242	240	242 80	+ 0 33
33	CCMC Ly.	34 50	34 55	34 10	- 1 16
440	C.D.M.E.	491	482 10	486	- 1 02
166	C.E.G.I.D.	173 50	172	170	- 2 02
49	Centrest (Ny)	48	48	48	....
415	C.E.P. Comm.	391 50	391	391	- 0 13
89	Cerus	88	87 50	87 10	- 1 02
1250	Cetelem	1245	1236	1225	- 1 61
295	CF Int.	286	....	....	....
315	CGI Info.	359	358	358	- 0 28
1170	C G I P	1088	1090	1115	+ 2 48
635	CGP	635	....	....	....
1250	Chargeurs S A	1118	1118	1175	+ 5 10
250	Christian Dior	267	266	266	- 0 37
545	C I C A (M)	470	466	465	- 1 06
315	Ciments franç.	340	341	340	....
570	Clarins	611	610	606	- 0 82
395	Club Méditer.	363	366	367	+ 1 10
1040	Coles	989	980	982	- 0 71
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1300	Compt Mod.	1330	1330	1316	- 1 13

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
310	CPR (Paris Réa.)	323 50	322 90	326	+ 0 77
1100	Créd. Foncier	1115	1114	1114	- 0 09
420	Crédit Loc France.	423	420	421 90	- 0 26
565	Cr Lyon.(CI)	618	614	615	- 0 49
1320	Credit Nat.	1290	1289	1278	- 0 93
550	CSEE	503	519	540	+ 7 36
3650	Damart	3500	3490	3490	- 0 29
380	Dassault Aviation.	461	460	470	+ 1 95
270	Dassault Electr.	280 60	282	285 50	+ 1 75
1500	De Dietrich	1712	1680	1680	- 1 87
526	Degremont	515	516	515	....
46	Dév.P.d.C.(Li)	46 50	46 50	45 30	- 2 58
85	Dév.R.Sud-Est	89 60	89	89	- 0 58
285	D M C	286 90	284	279	- 2 75
470	Docks France	481 50	478	470	- 2 39
129	Dynaction	139	137	136	- 2 16
2300	Eaux (Gle)	2265	2262	2251	- 0 62
740	E.B.F.	695	695	649	- 6 62
395	Ecco	417 90	415	425	+ 1 70
370	Elf Aquitaine	368 10	368	368 50	+ 0 11
1010	EliSanofi(ExSanofi)	961	962	963	+ 0 21
285	Eramet-Elf (Certif)	295	300	299 90	+ 1 32
680	Eridania-Beghin	714	713	707	- 0 98
430	Essilor	437 50	435 10	436 10	- 0 32
210	Essil.Int.(DP)	230	230	227	- 1 30
790	Esso	748	748	752	+ 0 53
1590	Eurafrance	1640	1640	1640	....
530	Euro RSCG	465	475	485 40	+ 4 39
86	Eurodisneyland	75 30	75 20	75 70	+ 0 53
1030	Europe 1	1060	1045	1060	....
40	Eurotunnel	35 20	35	35 25	+ 0 14
132	Finextel	137	135 60	137 10	+ 0 07
285	Fives Lille	301	290	295	- 1 99
805	Fougerolle	952	953	963	+ 1 16
3930	Fromager. Bel	3840	....	....	....
1680	Gal.Lafayette	1690	1700	1760	+ 4 14
400	G.A.N.	421	421	417 50	- 0 83
370	Gascogne (B)	378	378	373	- 1 32
1410	Gaz et Eaux	1525	1515	1500	- 1 64
560	Geophysique	664	662	660	- 0 60
745	Groupe André SA	720	715	720	....
585	Groupe Cité	579	579	570	- 1 55
400	GTM-Entrep.	420	420	419 90	- 0 02
1490	Guyenne-Gas.	1599	1575	1553	- 2 88
480	Havas	452 40	452	451	- 0 31
230	Idia	220	220	219	- 0 45
390	Imetal	415	412	412	- 0 72
138	Immob. Phénix	134 10	134	134 90	+ 0 60
190	Ingénico	184	182	182	- 1 09
9510	Inst. Mérieux	9450	9330	9510	+ 0 63
485	Interbail	522	520	520	- 0 38
500	Intertechnique	480 10	494	480 20	+ 0 02
1090	J. Lefebvre	1185	1152	1170	- 1 27
600	Klépierre	570	573	570	....
660	Labinal	650	650	650	....
350	Lafarge	349 90	349 80	341 30	- 2 46

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
93	Lagardère Group.	86 50	84 05	86 45	- 0 06
285	Lebon	293	290	290	- 1 02
4740	Legrand	4450	4420	4430	- 0 45
2510	Legrand (DP)	2585	2580	2565	- 0 77
174	Legris Industries	190 20	187	185 10	- 2 68
825	Locindus	859	852	852	- 0 81
3480	L.V.M.H.	3700	3701	3710	+ 0 27
440	Lyon.Eaux/Dumez	452 50	458 90	445	- 1 66
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
340	Mar. Wendel	348 30	347	347	- 0 37
118	Matra-Hachette	111 50	112	113 60	+ 1 88
72	Metaleurop	69 40	69 30	70 30	+ 1 30
16	Métrologie In.	16 05	16 05	16 10	+ 0 31
164	Michelin	162	162	162 20	+ 0 12
94	Moulinex	94 90	92 75	93	- 2 00
915	Navig. Mixte	990	971	990	....
135	Nord-Est	143 80	143	146 10	+ 1 60
345	Nordon (Ny)	420	402 10	419	- 0 24
50	Olipar	59 85	60	59 60	- 0 42
1140	Oréal	1061	1061	1073	+ 1 13
415	Paribas	420	419 50	422 90	+ 0 69
225	Pechiney Int.	204	206	204 50	+ 0 25
290	Pechiney (CIP)	274	272	267	- 2 55
400	Pernod Ricard	403 10	403 50	405 20	+ 0 52
535	Peugeot	537	550	549	+ 2 23
685	Pinault-Printemps	754	743	747	- 0 93
780	Plastic-Omn.	789	788	781	- 1 04
310	Poliet Ex.Lamb.Fr.	290	290	289 10	- 0 31
940	Primagaz	918	916	911	- 0 76
680	Promodès	729	730	725	- 0 55
285	Radiotechn.	285 70	284 50	284 10	- 0 56
7790	Redoute (La)	7770	7770	7810	+ 0 51
155	Remy Cointreau	158	154 20	159	+ 0 63
575	R. Poulenc A.	566	569	572	+ 1 06
565	R. Poulenc CIP	595	598	600	+ 0 84
41	Rochette(La)	39 15	39 10	38 90	- 0 64
565	Roussel Uclaf	511	525	530	+ 3 72
3200	R. Impé.Ly.	3450	3411	3362	- 2 55
152	Sade (Ny)	160	160	158	- 1 25
3000	Sagem	3479	3400	3410	- 1 98
510	Saint Gobain	492	489 10	493 80	+ 0 37
1110	Saint Louis	1165	1153	1166	+ 0 09
1490	Salomon Ly.	1460	1459	1440	- 1 37
350	Salvepar (Ny)	360	352 70	353 40	- 1 83
1600	S A T	1735	....	....	....
290	Saul. Châ	413	412 10	419 50	+ 1 57
835	Saupiquet (Ns)	850	850	843	- 0 82
675	Schneider	659	664	657	- 0 30
17	SCOA	16	15 70	15 90	- 0 63
560	Scor s.a.	545	547	547	+ 0 37
405	S.E.B.	430	422	430	....
450	Sefimeg	499	499	495 50	- 0 70
150	Selectibanque	172	171	170	- 1 16
179	Sextant A.	185 40	185 40	185 40	....
705	S F I M	737	741	750	+ 1 76
215	S.G.E.	230	230	230	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
500	Simco	545	525	533	- 2 20
1060	Sk. Rossignol	1085	1090	1085	....
485	Sligos	491	490	490	- 0 20
610	Société Géné.	622	621	625	+ 0 48
48	Sodexco(B)	49	43	43	- 12 2
87	Sodero(Ns)	82 10	82 10	80 60	- 1 83
1010	Sodexho	980	972	980	....
91	Sogenal(Ny)	106	105 50	105	- 0 94
1350	Som-Allib.	1395	1395	1376	- 1 36
455	SOPHIA	501	501	503	+ 0 40
1170	Sovac	1266	1265	1266	....
370	SPEP	410	410 50	412 50	+ 0 61
395	Spie-Batignol.	401	399 90	392 30	- 2 17
600	Strafor Facom	635	630	626	- 1 42
305	Suez	311 50	309	303 10	- 2 70
1190	Synthélabo	1222	1224	1222	....
161	Thomson CSF	158	159	160 80	+ 1 77
245	Total	286	285 10	285 80	- 0 08
173	- (certif)	191 20	191	191 10	- 0 05
565	U.A.P.	541	544	546	+ 0 92
255	U F B Locab.	242	242	245	+ 1 24
230	U.G.C. DA (Rober)	220	215	218	- 0 91
546	U I C	543	542	540	- 0 55
510	U I F	539	539	540	+ 0 19
755	U I S	850	850	850	....
385	Unibail	409	407	409	....
745	Valéo	765	769	765	....
149	Vallourec	174	174	172 10	- 1 09
300	Via Banque	342	342	337	- 1 46
260	Worms et Cie	285	285	282 50	- 0 94
1780	Zodiac	1840	1831	1840	....
905	Elf Gabon	1070	1065	1069	- 0 09
106	Amax	88 10	90 90	90 20	+ 2 38
94	Amer. Barrick	100 10	103 20	101 20	+ 1 10
160	Amer. Express	148	154 20	154 20	+ 4 19
320	A.T.T.	312 80	312 80	312	- 0 26
122	Anglo Amer.C.	123 10	133 40	132 20	+ 7 39
250	Amgold	255	251 70	251 70	- 1 29
230	Banco Santander	228 20	228 10	228 10	- 0 04
785	B.A.S.F.	798	791	791	- 0 88
920	Bayer	924	930	924	....
51	Blyvoor Plc	43	43 10	43 40	+ 0 93
33	Buffelsfont.	40	39	39 40	- 1 50
196	Chase Manh.	177 80	177 80	175 30	- 1 41
2070	Daimler Benz	1911	1931	1912	+ 0 05
84	De Beers	88	88 85	88 50	+ 0 57
2370	Deutsche Bank	2400	2383	2385	- 0 63
1350	Dresdner Bank	1350	1350	1348	- 0 15
47	Driefontein	45 70	45 20	44 70	- 2 19
265	Du Pont-Nem.	285	280 80	278	- 2 46
310	Eastman Kodak	295 10	296 40	296 80	+ 0 24
14 50	East Rand	16 60	15 90	15 80	- 4 82
33	Echo Bay	33 70	33	32 75	- 2 82
167	Electrolux	175	....	....	....
172	Ericsson	203 10	204	203 10	....
355	Exxon Corp.	369 20	355 40	355 40	- 1 06

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
295	Ford Motor	287 10	282 60	282 60	- 1 57
44	Freegold	43 10	42 70	43	- 0 23
12	Gencor	12 50	12 45	12 45	- 0 40
490	Gén. Elect.	505	503	503	- 0 40
220	Gén. Motors	211 10	210	208 50	- 1 23
385	Gén. Belgique	371	367 10	370	- 0 27
38	Gd. Métropol.	35 65	36	35 85	+ 0 56
38	Guinness	40 70	40 90	41 40	+ 1 72
20	Hanson PLC	20	20 10	20 10	+ 0 50
18	Harmony Gold	19 40	19 10	19	- 2 06
410	Hewlett Packard	392 50	405	405	+ 3 18
36	Hitachi	40	39 80	39 75	- 0 63
830	Hoechst	825	...	...	...
104	I.C.I.	104	106 10	107 50	+ 3 37
300	I.B.M.	288 20	286	286 20	- 0 75
430	I.T.T.	442	440	441 20	- 0 18
184	Ito Yokado	205 30	208 30	208 20	+ 1 41
65	Matsushita	64 50	64 50	63 40	- 1 71
295	Mc Donald's	256 80	259 50	260 80	+ 1 56
205	Merck	198	198 40	199	+ 0 51
605	Mannesmann M.	606	625	613	+ 1 16
48	Mitsubishi	50 30	....	...	...
380	Mobil corp	371	....	....	....
385	Morgan J.P.	380 70	381	376	- 1 23
4320	Nestlé	4220	4222	4207	- 0 31
132	Norsk Hydro	131	129 20	129 10	- 1 45
95	OFSI	112	111 30	107 20	- 4 29
1420	Pétrofina	1525	1518	1515	- 0 66
355	Philip Morris	266 20	263 30	263 50	- 1 01
72	Philips	75 40	75 50	75 55	+ 0 20
81	Placer Dome	81 30	80 55	79 90	- 1 72
285	Procter Gamble	260	259 80	259 80	- 0 08
174	Quilmès	188	178	177 40	- 5 64
21	Randfontein	26 10	25 70	25 80	- 1 15
265	Rhone Poul. Rorer	263 50	263	264 70	+ 0 46
480	Royal Dutch	483	485 20	485 10	+ 0 43
58	R T Z	52 65	52 65	53 30	+ 1 23
15	Saat.& Saatchi	14 20	14 05	14 05	- 1 06
28	St Helena	29 70	30 20	29 80	+ 0 34
315	Schlumberger	346 50	341 50	340 80	- 1 65
47	Shell transp.	49 30	49	49	- 0 61
2140	Siemens	2150	2142	2142	- 0 37
195	Sony	215	227 40	227 40	+ 5 77
94	Sumitomo Bank	94 50	...	...	...
186	T.D.K.	182 90	...	....	....
60	Telefonica	59	59 15	59 15	+ 0 25
29	Toshiba	33	33 05	33 10	+ 0 30
635	Unilever	629	627	628	- 0 16
260	Unit. Techn.	264	260	258 10	- 2 23
245	Vaal Reefs	256	256	254	- 0 78
1000	Volkswagen	1080	1101	1090	+ 0 93
250	Volvo	282	290	290	+ 2 84
97	West. Deep	104 80	102	102	- 2 67
480	Xerox Corp.	430	425	425	- 1 16
109	Yamanouchi	119 20	118 80	118 80	- 0 34
6	Zambia Cop.	5 25	5 20	5 10	- 2 86

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	100	7 62
10,80% 79/94	102 05	6 80
Emp.Etat 13,4% 83	103 05	4 47
10,26% mars 86	108 30	1 15
OAT 10% 5/2000	116 68	9 04
OAT 8,9% 12/1997	111 23	3 52
OAT 8,8% 1/1996	107 02	2 20
PTT 11,2% 85	108 70	4 08
CFF 10,25% nov 90	116 10	1 06
CNA 10 % 1979	101 50	1 52
CNB Bques 5000F	99 05	2 64
CNB Paribas 5000F	99 50	2 64
CNB Suez 5000F	98 75	2 64
CNI 1/82 5000F	99 35	2 64
CNT 9 % 86	....	0 33
CRH 10,90% déc.85	113 50	3 03
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1070	....
Cerus	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	822	....
Thoms. cv 9,2% 86	802	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1610	....
Arbel	348	358
Bains C.Monaco	930	915
B.Hypoth.Europ.	180	....
B.N.P. Intercont.	370	365
Bénédictine	2295	....
Bidermann Internat.	440	....
Blanzy Ouest	1600	....
B T P	34 90	33 05
Cambodge	840	....
Carbone Lorraine	378	376
Casa Poclain	5 65	....
C.B.C.	320	318
C.E.G.F (Frigor.)	560	....
Centenaire Blanzy	350	350
Ceragen	27 90	....
Champex Ny	14	....
CIC (CIP)	186	192
C.I.T.R.A.M. (B)	2550	....
Cie Industrielle	4200	....
Cpt Lyon Alemand	330	325
Concorde	680	678
Constr.Mét.Prov.	17	17 10
Crédit Gén.Ind.	112	110
Cr Universel (Cie)	300	....
Darblay	605	....
Didot Bottin	565	564
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	270	276 40
Ent.Mag. Paris	3850	....
Eridania-Béghin CI	581	580
Fidei	385	383
Finalens	345	347
F.I.P.P.	110	....
F.N.A.C.	2162	2180
Foncière (Cie)	800	800
Foncina	410	409
France I.A.R.D.	470	....
France SA (La)	1710	1721
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	532	531
Genefim	320	300
Gévelot	500	500
G.F.C.	415	421 80
Groupe Victoire	920	....
G.T.I (Transport)	220	....
Immobail	406	408
Immobanque	786	781
Im.Marseillaise	4600	....
Invest.(Sté Cie.)	3020	....
Lille Bonnières	1156	1179
Louvre	2601	2848
Lucia	205	210
Machines Bull	23 10	22 50
Mag.Uniprix	173	....
Métal Déployé	301	....
Mors	55 80	53 05
Navigation (Nle)	140	140
Optorg	289 90	....
Oréal (CI)	667	666
Origny-Desvroise	737	738
Palais Nouveauté	1270	1270
Paluel Marmont	405	....
Parfinance	198	....
Paris France	206	....
Paris Orléans	193	187
Parthena Invest	260 30	....
Piper Heidsieck	729	....
Porcher	256	....
Promodès (CI)	448	460
Publicis	711	710
Rochefortaise	156	....
Rosario	149 90	....
Rougier	172	178 50
S.A.C.E.R.	630	630
S.A.F.A.A.	210	....
S.A.F.I.C Alcan	230	232
Saga	348	....
Saint Dominique (F.)	154	153 70
Salins du Midi	575	580
Savoisienne M.	150	....
Silic	730	707
S.I.P.H.	76	....
S.M.C.I.	39 90	....
Sofal	470	....
Soffo	250	250
Sofibam (ex Satam)	63 50	....
Sofragi	2850	2860
Soudure Autogène	780	770
Sovabail	396	....
Stemi	880	....
Taittinger	2088	2082
Testut-Aequitas	91 10	....
Tour Eiffel	238 20	236
Ufiner	1500	1500
Vicat	445	....
Viniprix	1500	1500
Virax	114 10	112
Maroc Sté Brasserie	315	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	532	....
Akzo Nv Sico	433	....
Alcan Aluminium	97 50	96
American Brands	159 10	....
Arbed	370 10	....
Asturienne Mines	104 60	....
Banco Popular Espa.	610	....
B.Reglements Int.	23100	23300
Can.Pacifique	90	88 10
Chrysler Corp.	211	....
C.I.R.	3 52	....
Commerzbank	1028	....
Dow Chemical	280	283
Fiat	21	....
GBL (Brux Lamb.)	593	590
Gevaert	1066	....
Glaxo Holdings Ltd.	53 10	53
Goodyear Tire	401	....
Grace and Co (WR)	200	....
Honeywell Inc.	200	....
Johannesburg	55 70	61 20
Koninklijke Pakhoed	71 10	....
Kubota	30	....
Noranda Mines	82	....
Olivetti priv.	6	6 05
Pfizer Inc.	351 60	354 10
Ricoh	31 90	....
Robeco	314 60	312 60
Rodamco NV	160 10	169 90
Rolinco	311	310
Saipem	4 31	....
Sema Group	24	24
SKF Aktiebolaget	54	....
Tenneco Inc.	260	260
Toray Ind.	33	31 50
West Rand Cons.	5 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	75	76 20
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	651	551
Europ. Accum.	81	....
Europ Soufres Ind.	8 65	....
Guy Degrenne	390 10	....
Locaure de Monde	233	233
Nicolas	880	....
Office Cent. Pharma.	812	816
Particip. Percier	190 10	....
Rorento N.V.	257 50	257 40
St-Gobain-Emballage	1800	....
Schlumberger Ind.	500	500
S.E.P.R.	1411	....
S.M.T. Goupil	4 40	....
S.P.R. act. B	309	....
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	533	535
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	465	469 50
Boisset (Lyon)	220	....
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	908	895
Calberson	310	310
Cardif	1065	1065
C.E.G.E.P.	179 90	163
C.F.P.I.	191	191
C.N.I.M.	1143	1125
Codetour	358	346
Creeks	105	107
Dauphin	250 90	250
Devanlay	1285	1289
Dolisos	120	....
Editions Belfond	195	....
Europ. Propulsion	245	240
Finacor	164	164
G.F.F. (group.fon.f.)	35	33
G.L.M.	562	559
Gravograph	181	171
Guintoli	780	790
I.C.C.	240	240
Idianova	75	....
Immob. Hôtelière	1100	....
Internat. Computer	126	121 10
I.P.B.M.	37 50	....
Molex	157	....
N.S.C. Schlumberger	721	721
Publ.Filipacchi	670	667
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	310
Select Invest (Ly)	104	104
Serbo	180	185
Sopra	340	....
TF1	449 90	453
Thermador H. (Ly)	355	....
Unilog	255	251 10
Viel et Cie	173	....
Y. St-Laurent Groupe	742	733

SICAV (sélection) 21/4

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	223	217 03
Actimonétaire C.	31077 15	31077 15
Actimonétaire D.	31077 15	31077 15
Améri-gan	7482 04	7194 27
Amplitude	695 03	674 79
Antigone trésor	711220 00	711220
Arbitr. Court Terme	7894 78	7894 78
Associa Première	32009 38	32009 38
Associc	1130 90	1130 90
Atout Futur	470 84	459 36
Aurecic	1316 39	1278 05
Avenir Alizes	1811 82	1776 29
Axa Capital	194 74	189 07
Axa Court Terme	8705 69	8705 69
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	996 25	967 23
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn.	836 65	812 28
Axa Europe	137 34	133 34
Axa Investissements	116 99	113 58
Axa NPI	122 75	119 17
Axa Ob.Fr.Exfrance	160 62	155 94
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	144 57	140 36
Axa Prem.Ex.Agepre.	129 41	125 64
Axa Sil.Ex.Dr.Sele.	159 65	155
Axa Valeurs PER	132 62	128 76
Cadence 1	1088 08	1067 71
Cadence 2	1093 66	1072 22
Cadence 3	1087 17	1065 85
Capimonétaire	6839 12	6832 29
Captoblig	7134 15	7134 15
Capitacic	1495 59	1473 49
Coeste	1474 71	1438 74
Comptavalor	3834 43	3828 69
Credinter	476 20	462 33
Credit Mutuel Capital	1408 22	1380 61
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	726 77	726 77
Cred.Mut.Ep.Indus.	102 01	99 28
Cred.Mut.Ep.J.	75836 17	75836 17
Cred.Mut.Ep.long.T.	210 57	204 93
Créd.Mut.Ep.Monde	1222 91	1190 18
Cred.Mut.Ep.Quatre	1142 27	1111 70
Dasa	1500 86	1464 06
Drouot France	918 76	892
Drouot Sécurité	251 99	244 65
Ecocic	1145 14	1111 79
Ecopar	137 94	133 92
Ecur. Capitalisation	2876 71	2848 23
Ecur. Expansion	525531 70	524744 58
Ecur. Géovaleurs	2457 16	2385 59
Ecur. Investissement	157 30	152 72
Ecur. Monepremière	73338 34	73338 34
Ecur. Monétaire	21486 66	21486 65
Ecur. Trésorerie	2647 69	2647 69
Ecur. Trimestriel	2113 74	2092 81
Elanciel	119 01	115 54
Energa	294 99	281 61
Eparcic	3939 75	3939 75
Eparcourt-Sicav	4200 10	4189 63
Epargne Associat.	25807 58	25315 99
Epargne-Unie	1414 11	1379 62
Eall Cash capi.	8572 69	8572 69 •
Euro Solidarité	1136 94	1125 88
Eurocic Leaders	1079 87	1048 42
Eurodyn	1223 94	1194 09
Euro Gan	6369 67	6143 91
Fonsicav	15786 71	15786 71
France-gan	10615	10399 04
France Garantie	268 47	267 93
France Obligations	527 52	522 30
Francic	490 27	475 99
Francic Pierre	117 35	113 93
Francic-Régions	1192 79	1158 05
Fructi-Associations	38 29	38 29
Fructi-Capi	47 02	46 33
Fructidor	248 58	244 91
Fructifrance action C	993 98	969 74
Fructifrance action D	971 81	948 11
GAN Rendement	5474 29	5383 39
Gestilion	16451 46	16369 61
Gest.Associations	186 78	182 67
Horizon	1398 71	1358 94
HLM Monétaire	15242 74	15242 74
Indicia	1094 40	1072 78 •
Indust.Fse.Court.T.	1610 86	1610 86
Intensys	101 75	101 75
Interepar	112898 19	109413 78
Interoblig	15754 71	15445 79
Intersélection Fce	519 29	519 29
Japacic	168 65	163 74
Latitude	2453 68	2450
Lion Association	11494 50	11494 50
Lion Institution	33723 33	33645 22
Lionplus	1115 99	1094 11
Lion Trésor	2233 39	2211 28
Lion 20 000	28651 25	28651 25
Livret Bourse Inv.	584 43	567 41
Livret Portefeuil.	736 78	715 30
Méditerranée	178 45	173 25
Mensuel CIC	10367 53	10264 88
Monedeu	74531 25	74531 25
Mone.J.	39479 19	39479 19 •
Monévalor	44781 90	44781 90
Mutualité dépôts	14851 83	14822 19
Natio Court Terme	103818 00	103507
Natio Court Terme2	311629 00	311629
Natio Epargne	19616 45	19421 24
Natio Ep. Capital	12154 81	12034 47
Natio Ep. Croissance	1846 64	1798 24
Natio Ep. Obligations	207 04	201 50
Natio Ep. Retraite	134 41	130 81
Natio Ep. Trésor	8843 84	8626 59
Natio Ep. Valeur	461 18	449 84
Natio Fran. Index	1060 35	1031 97
Natio Imm.	1243 98	1210 58
Natio Inter	1635 30	1592 51
Natio Monétaire	27488 72	27488 72
Natio Opportunités	1164 93	1133 75
Natio Patrimoine	1423 28	1385 17
Natio Perspectives	1146 15	1115 47
Natio Placements	64533 77	64533 77
Natio Revenus	1090 88	1080 08
Natio Sécurité	12068 30	12068 30
Natio Valeurs	889 75	875 67
Nippon-Gan	6080 43	5827 34
Nord Sud Dévelop.	1757 36	1753 85
Obli-Associations	174 29	172 56
Oblicic-Mondial	2876 71	2834 20
Oblicic-Régions	1136 83	1120 03
Oblifutur	3223 08	3144 47
Oblig. ttes caté.	195 74	192 85
Oblilion	1550 61	1535 48
Oblisécurité Sicav	14121 76	14121 76
Oraction	1238 29	1208 09
Paribas Capitalisation	1728 90	1703 35
Paribas Opportunités	133 19	127 78
Paribas Patrimoine	621 75	596 40
Patrimoine Retraite	245 44	240 63
Pervalor	603 92	603 92
Planinter	1283 81	1232 99
Plenitude	149 83	145 47
Poste Croissance	5948 54	5942 60
Poste Gestion	71981 18	71981 18
Première Oblig.	10726 20	10715 48
Prévoy. Ecureuil	107 42	106 38
Priv'Associations	32096 58	32096 58
Proficius	1051 78	1026 11
Quartz	142 50	139 02
Rentacic	169 02	166 52
Revenus Trimestr.	5559 95	5504 60
Revenu-Vert	1194 11	1164 99
St Honoré Vie & Santé	1003 53	958 02
St Honoré Bons de Tr.	12217 85	12157 06
St Honoré Invest.	804 89	768 39
St Honoré Pacifique	698 55	664 96
St Honoré Real	16357 80	16292 63
Sécuricic	1892 02	1892 02
Sécuri-Gan	12951 82	12697 86
Sécuritaux	1515	1515
Sicasden	745 05	734 04
Sicav Associations	2009 02	2009 02
SFI-CNP Assur.	697 83	677 50
S.G. Fr. opport. C et D.	1298 40	1272 94
Sicav 5 000	456 71	444 49
S.I. Est.	1402 19	1361 35
Slivafrance	736 96	717 24
Slivam	419 25	408 03
Slivarente	235 47	230 85
Slivinter	480 80	467 93
S.N.I.	1184 40	1149 90
Sogenfrance Capital	1241 49	1217 15
Sogenfrance Distribut.	1199 33	1175 81
Sogéparque	324 15	324 15
Soginter	1410 16	1382 51
Soleil Investissements	600 75	577 84
Solstice	2285 40	2279 70
State Street Act. Eur.	9829 12	9593 35 •
State Street Act. Fce.	11248 57	10920 94 •
St. Str. Act. Japon	13566 12	13107 36 •
State Street Emer. Mkt	13176 06	12542 60 •
St.Street OAT Plus	11859 99	11627 44 •
Stratégie Actions	897 93	863 39
Stratégie Rendement	1561 76	1512 59
Techno-Gan	5846 81	5821 93
Thesora	738 65	731 34
Trésor Plus	1442 26	1427 98
Trésor Trimestriel	1073 85	1063 22
Trésoricic	142321 90	142321 90
Trilion	5382 48	5313 41
Uni-Associations	122 20	122 20 •
Uni-Foncier	1389 01	1355 13
Unifrance	609 83	594 96
Uni Régions	1266 13	1235 25
Univar	254 65	254 65 •
Univers Actions	1389 90	1338 49
Univers Obligations	1949 04	1901 50
Valorg	2235 45	2233 22
Valrea	58203 10	58174 01
Winterthur St-Honoré	230 98	220 61

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 22/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 413	....	5 2	5 7
Ecu	6 582	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 680	....	327	347
Belgique (100 f)	16 408	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 520	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 528	....	3 2	3 7
Danemark (100 krd)	88 090	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 230	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 336	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 483	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	371 570	....	356	376
Suède (100 krs)	72 970	....	68	77
Norvège (100 k)	79 720	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 988	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 662	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 655	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 308	....	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 875	....	4 7	4 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/4
Or fin (kilo en barre)	59000	58900
Or fin (en lingot)	59000	59000
Napoléon (20f)	337	337
Pièce Fr (10 f)	384	365
Pièce Suisse (20 f)	340	340
Pièce Latine (20 f)	340	340
Souverain	428	427
Pièce 20 dollars	2105	2195
Pièce 10 dollars	1150	1200
Pièce 5 dollars	651 25	660
Pièce 50 pesos	2195	2240
Pièce 10 florins	350	355

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 20 avril 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 100 845

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,82	117,80	–
Précédent	118,12	118,14	117,90

CAC 40 A TERME
Volume : 19 357

COURS	Avril 93	Mai 93	Juin 93
Dernier	1 963	1 969	1 955
Précédent	1 982	1 990	1 981

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. de 10 h à 22 h.
120 POÈTES FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI. Grand Foyer. Jusqu'au 17 mai.
JEAN-MICHEL ALBEROLA. Avec la main droite. Salle d'art graphique. Jusqu'au 28 juin.
TADAO ANDO. Galerie du CCI. Jusqu'au 24 mai.
BERNARD BAZILE. Galeries contemporaines. Jusqu'au 2 mai.
FRANÇOIS CURLET, FRANCK SCURTI. Galeries contemporaines. Du 27 avril au 31 mai.
EXPÉRIENCE NIMES. Galerie du CCI. Jusqu'au 10 mai.
LES FAUTEUILS DE MATISSE. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 septembre.
ANDRÉ FRÉNAUD. Poème, chant d'ombre. Galerie de la BPI. Jusqu'au 17 mai.
IMAGES DE DANSE. Studio DM/Diverres-Montet. Petit foyer. Jusqu'au 23 avril.
HENRI MATISSE (1904-1917). Musée national d'art moderne, grande galerie. Jusqu'au 21 juin.
REVUE VIRTUELLE Nº 5, IMAGES ÉVOLUTIVES. Galeries contemporaines. Jusqu'au 2 mai.
RUDOLF SCHWARZKOGLER. Galerie du forum. Jusqu'au 31 mai.

Musée d'Orsay

Entrée quai Anatole-France, pl. Henry-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
1893 : L'EUROPE DES PEINTRES. Entrée : 35 F, billet jumelé musée-exposition : 50 F. Jusqu'au 23 mai.
1893 : WAGNER ET LA FRANCE. Exposition-dossier. Jusqu'au 23 mai.
CARABIN (1862-1932) OU L'UNITÉ DE L'ART. Exposition dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 11 juillet.
JEAN-CAMILLE FORMIGÉ (1845-1926). DESSINS D'ARCHITECTURE. Exposition-dossier. Jusqu'au 13 juin.
LES FRANÇAIS PEINTS PAR EUX-MÊMES. Exposition-dossier. Jusqu'au 13 juin.
CHARLES MAURIN (1856-1914), DESSINS ET GRAVURES. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 11 juillet.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. 9 h à 17 h 15. Nocturne un lun. sur deux et le mer. jusqu'à 21 h 15. Fermé sam. 1er et dim. 30 mai.
DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe SIÈCLE DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES FRANÇAISES. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 26 avril.
LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre et sa restauration. Salle des États. Entrée : 35 F. Jusqu'au 3 mai.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
LEWIS BALTZ. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mai.
RICHARD LONG. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mai.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
AMÉNOPHIS III. Le pharaon-soleil. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 42 F. Jusqu'au 31 mai.
JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 avril.
SALON DE LA JEUNE PEINTURE 1993. (42-56-45-06). T.l.j. de 10 h à 19 h, nocturne tous les mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 26 avril.
LE SIÈCLE DE TITIEN. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 45 F, lun. 31 F. Jusqu'au 14 juin.

Galerie nationale du Jeu de paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.
JURGEN BÖTTCHER-STRAWALDE. Entrée : 35 F. Jusqu'au 22 mai.
EVA HESSE, THIERRY KUNTZEL. Entrée : 35 F. Du 27 avril au 20 juin.

MUSÉES

L'AIGLON. Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, hôtel de Salm - 2, rue de Bellechasse (45-55-95-16). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 juin.
APOLLINAIRE, CRITIQUE D'ART. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 9 mai.
AU PARADIS DES DAMES. Nouveautés, modes et confections 1810-1870. Musée de la Mode et du Costume, palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 avril.
BALZAC DANS L'EMPIRE RUSSE : DE LA RUSSIE A L'UKRAINE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 juillet.
LES CABARETS DE MONTMARTRE 1875-1940. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 16 mai.
LE CACHET DE L'ART FAIT FOI, MICHÈLE GIGNOUX. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Du 27 avril au 5 juin.
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'Acclimatation, Musée en herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Ateliers mer. et dim. à 14 h 30 (t.l.j. pendant les vacances scolaires), réservation au 40-67-97-66. Entrée : 13 F. Jusqu'au 10 septembre.
LES CHEVAUX CÉLESTES DE L'EMPIRE DES HAN. Présentation de printemps. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 18 h. Jusqu'au 30 juin.
DANCES TRACES. Bibliothèque du palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 20 juin.
DE BELLEVILLE A MARSEILLE, VISA-VILLES. Maison de La Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection de Belleville Lumière et En remontant la rue Vilin, du mer. au dim. et mer. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 26 septembre.
DE GOYA A MATISSE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 avril.
FRONTIÈRES D'ASIE. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F. Jusqu'au 3 mai.
HENRI GERVEX. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 2 mai.
MARSEILLE AU XIXe, RÊVES ET TRIOMPHES D'UNE VILLE. Musée national des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 10 h 30 à 19 h, mer. jusqu'à 21 h. Conférences les mer. de 18 h 30 à 19 h 30 (accès libre avec le billet d'entrée). Entrée : 27 F. Jusqu'au 5 juillet.
MOISAN. Histoires d'une République de de Gaulle à Mitterrand. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 29 mai.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.
PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. Musée d'art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.
PEINTURES ROMAINES EN NARBONNAISE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F, 20 F le mar. Jusqu'au 4 juillet.
PEUPLES AUTOCHTONES DU GRAND NORD SIBÉRIEN. Expédition Transsibering-Longines. Musée de l'homme, hall, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-72-72). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 23 mai.
PICASSO : TOROS Y TOREROS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. et vacances de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 33 F, 24 F dim. Jusqu'au 28 juin.
PIPES A EAU CHINOISES. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 29 mai.
LE PRINTEMPS DES GÉNIES. Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Conférence : Jacques Doucet, le génie de la collection par François Chapon, mer. 28 avril à 18 h auditorium Colbert. Entrée : 30 F. Jusqu'au 23 mai.
QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE... PARIS A L'ÉCOLE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 9 mai.
LA RENAISSANCE DE LA MODE ITALIENNE. Florence, la Sala bianca 1952-1973. Musée des arts de la mode et du textile - Palais du Louvre, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. et 1er mai de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1er août.
SPLENDEURS DE RUSSIE. Mille ans d'orfèvrerie. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 40 F. Jusqu'au 18 juillet.
VIOLLET-LE-DUC ET LA MONTAGNE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 11 juillet.
MARGUERITE YOURCENAR. Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

CENTRES CULTURELS

13e ARRONDISSEMENT, UNE VILLE DANS PARIS. Mairie du XVIIIe, 1, place Jules-Joffrin. T.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Du 22 avril au 27 mai.
A CORPS PERDU. Photos de Tina Bara et Ludwig Rauch, Michael Scheffer. Goethe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 7 mai.
ACTIONS, JOURDA & PERRAUDIN, 350. PLACE D'YOUVILLE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h 30 à 18 h. Jusqu'au 24 avril.
MARIA AMARAL. Hôtel du Grand-Orient de France, 16, rue Cadet. T.l.j. sf dim. de 14 h à 20 h. Jusqu'au 28 avril.
ANNETTE MESSAGER PRÉSENTE ROBERTO MARTINEZ. Galerie du Forum Saint-Eustache, 1, rue Montmartre (42-33-39-77). T.l.j. sf dim. et lun. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 7 mai.
L'ARCHITECTURE SELON MAKOVECZ. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf dim. et lun. de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.
ART ISLAMIQUE ET MÉCÉNAT. Trésors du Koweït, collection Al Sabah, musée national du Koweït. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 mai.
AUTOMATES A BAGATELLE. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres à Neuilly (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h. Entrée : 30 F, prix d'entrée du parc : 10 F. Jusqu'au 30 juillet.
MAGNUS BARTAS, ANDERS K. JOHANSSON. Périphériques. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 25 avril.
IGOR BITMAN, ALI SARMADI, ZEHAVA MASSER, BELINDA WARD. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. de 13 h à 19 h. Du 23 avril au 3 mai.
JEANNE BOITEL, XAVIER FATOU, MARIE-GENEVIÈVE HAVEL. ADAC galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul (42-77-96-26). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 16 mai.
PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.
FATMA CHAIBI. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (45-54-95-31). T.l.j. sf sam. et dim. matin de 9 h à 18 h. Jusqu'au 2 mai.
COLLECTION RINACO MOSCOU. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.
GUY DELAHAYE. Opéra de Paris, place de l'Opéra (40-01-23-39). T.l.j. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 10 mai.
TOUHAMI ENNADRE. FNAC Forum des Halles, espace rencontres, niveau - 1, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 30 avril.
FORMES ET COULEURS. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.
DANI GIRARDIN. Centre d'animation et de loisirs Valeyre, 24, rue Rochechouart (48-78-20-12). T.l.j. sf dim. de 14 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 23 avril.
IMAGES TISSÉES D'EGYPTE. Tapisseries de l'atelier Wissa Wassef. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 mai.
INDES MERVEILLEUSES. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (40-46-20-25). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.
JARDINS D'ARTISTES. Photographies d'Erica Leonard. Parc floral de Paris, pavillon 21, esplanade du château de Vincennes - bois de Vincennes (43-43-92-95). T.l.j. de 9 h 30 à 17 h. Entrée : 10 F (prix d'entrée du parc). Jusqu'au 16 mai.
PETER KEENE. Espace Acier - immeuble Ile-de-France (49-00-62-47). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 12 mai.
YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. et jours fériés de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 30 avril.
WILLY MAYWALD. Portraits 1936-1984. FNAC Forum des Halles, espace rencontres, niveau - 1, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30, lun. de 13 h à 19 h 30. Jusqu'au 26 avril.
LE MÉCÉNAT DU DUC D'ORLÉANS. Mairie du XVIe arrondissement, 71, av. Henri-Martin (45-03-21-16). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Du 23 avril au 30 juin.
LA MÉMOIRE EN CHIFFONS. Les patchworks anciens, un héritage culturel à préserver. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 9 mai.
OBJETS. 1860-1910 dessins et modèles de fabrique déposés à Paris. Archives de Paris, 18, bd Sérurier (42-39-55-65). T.l.j. sf dim., lun., 1er, 8 et 20 mai de 9 h 30 à 17 h. Jusqu'au 30 juin.
LES PEINTRES MAROCAINS DANS LA COLLECTION DE L'IMA. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 23 avril.
PÉTRA. Le dit des pierres. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 20 juin.
PIED A TERRE II. Jeunes artistes suisses de Paris. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 avril.
PROJETS POUR UN MUSÉE. Dessins d'architectes pour le Kröller-Müller. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 25 avril.
LES RENDEZ-VOUS DU MONDE. Des premières expositions universelles aux images par satellite. Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars (43-07-28-00). T.l.j. de 9 h à 23 h. Entrée : 17 F (accès au premier étage), escaliers : 8 F. Jusqu'au 30 juin.
DOMINIQUE ROLIN. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.
LA RUE DES FRANCS-BOURGEOIS. Mairie du IVe arrondissement, 2, place Baudoyer. T.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 2 mai.
SAINT-PÉTERSBOURG VU PAR SES ARCHITECTES, DESSINS D'ARCHITECTURES. XVIIIe et XIXe. Musée des beaux-arts de Saint-Pétersbourg. Fondation Mona-Bismarck, 34, av. de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 16 mai.
BÖTTCHER STRAWALDE. Œuvres majeures. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 22 mai. / Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 14 mai.
LES TROTTOIRS DE LA VILLE. Séquences photographiques de Deidi von Shaewen. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 22 mai.
FRANÇOIS TUEFFERD. Chasseur d'images. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 mai.
VENTE AUX ENCHÈRES, TROIS ANNÉES DE CRÉATION INTENSE. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 2 mai.
MARIANNE LE VEXIER, MICHEL PIGEON. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 24 avril.
RAYMOND VOINQUEL. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 25 avril.

GALERIES

FERMIN AGUAYO. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 29 mai.
MAYA ANDERSSON. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 12 mai.
JOHN ARMLEDER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 24 avril.
SIGURDUR ARNI SIGURDSSON. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Jusqu'au 12 juin.
ALBERT AYMÉ. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 29 mai.
VINCENT BIOULÈS. Galerie Vidal-Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 30 avril.
JEAN-CHARLES BLAIS. Une scénographie pour le Marteau sans maître. Espace temporaire Orcofi, 48, av. Montaigne (44-43-40-00). Jusqu'au 16 mai.
CHAGALL. Vitebsk - Saint-Pétersbourg - Paris. Galerie Gérald Pitzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 8 mai.
JOHN CHAMBERLAIN. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 22 mai.
SARAH CHARLESWORTH, LAURIE SIMMONS. Galerie Rizzo, 37, rue de Lappe (47-00-91-12). Jusqu'au 15 mai.
PHILIPPE COGNÉE. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 30 avril.
WILLEM COLE. Galerie Gilles-Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au 24 avril.
PATRICK CORILLON. Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 24 avril.
CORNEILLE. Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères (49-26-03-06). Jusqu'au 10 juin.
DADO OU LE CARDINAL DE RETZ. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 30 avril.
DE CHIRICO ET SES CONSÉQUENCES POST-MÉTAPHYSIQUES. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 7 mai.
MICHEL DECTOR, MICHEL DUPUY. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 30 avril.
WIM DELVOYE. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 22 avril.
THOMAS DEMAND. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 24 avril.
DESSINS DU SURRÉALISME AU POP ART. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 5 mai.
JEAN EDELMANN. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 29 mai.
PATRICIA ERBELDING. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Du 27 avril au 22 mai.
ESSELINCK. Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon (42-38-63-12). Du 22 avril au 22 mai.
CLAUDE FAURE. La dérive des continents. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 30 avril.
PHILIPPE FAVIER. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 19 mai.
RE. GILLET. Galerie Henry Bussière, 15, rue des Tournelles (42-27-50-37). Jusqu'au 30 avril.
JULIO GONZALEZ. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 15 mai.
ANTONY GORMLEY. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 22 mai.
FRANZ GRAF. Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple (40-27-05-55). Jusqu'au 1er juin.
DANIEL GRAFFIN. Windy Days. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 30 avril.
RAFAEL GRAY. Sculptures et dessins. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 7 mai.
LIONEL GUIBOUT. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 30 avril. / Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 30 avril.
STEPHEN HUGHES. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 30 avril.
JÖRG IMMENDORFF. Galerie Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 24 avril.
BERNARD JOUBERT. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 7 mai.
ANNE-MARIE JUGNET. Galerie Froment & Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 24 avril.
KALDEWEY PRESS NEW YORK. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 26 mai.
PASCAL KERN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 7 mai.
KONRAD KLAPHECK, JAN VOSS. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 7 mai.
YURI KUPER. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 15 mai.
SEAN LANDERS, CLAUDE CLOSKY. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 22 mai.
LUCAS LHERMITTE, NIELE TORONI, LAWRENCE WEINER. Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 30 avril.
LIVRES ILLUSTRÉS PAR HENRI MICHAUX. La Maison des amis des livres, 7, rue de l'Odéon (46-33-07-27). Jusqu'au 30 avril.
CAT LORAY. Galerie Patricia Dorfmann, 39, rue de Charonne (47-00-35-89). Jusqu'au 24 avril.
MANIFESTO. Galerie Urbi et Orbi, 25, rue du Bepos (40-09-72-19). Jusqu'au 24 avril.
SERGE MANSAU. Galerie Clara Scremini, 16, rue des Filles-du-Calvaire (44-59-89-09). Jusqu'au 10 mai.
MATISSE. Œuvre gravé. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 7 mai.
MOHLITZ. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 24 avril.
MAURIZIO NANNUCCI. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Du 24 avril au 29 mai.
JEAN-MICHEL OTHONIEL, DAVID RENAUD, MATTHEW WEINSTEIN. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Chadot (48-87-41-63). Jusqu'au 5 mai.
RICHARD OVERSTREET. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 30 avril.
PEINTRES DU GROUPE COBRA. Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Jusqu'au 8 mai.
PIERRE ET GILLES. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 30 avril.
PASCAL PINAUD. Galerie Nathalie Obadia, 8, rue de Normandie (42-74-67-68). Jusqu'au 24 avril.
LOUIS PONS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 15 mai.
PASCAL RAGUIDEAU. Galerie Pbd et Cie, 95, rue de Seine (43-25-10-12). Jusqu'au 24 avril.
REGARD D'UN AMATEUR. Œuvres photographiques. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 1er mai.
DANIEL RESAL. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 4 mai.
GEORGES ROUSSE. Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-57-36). Jusqu'au 3 mai.
THOMAS RUFF. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 24 avril.
YVAN SALOMONE. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 22 mai.
WIEBKE SIEM. Galerie Rüdiger Schöttle, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (44-59-82-06). Jusqu'au 20 mai.
SOWETO 1982-1992. Par Marie-Laure de Decker et Bongani Mnguni. FNAC Montparnasse, auditorium, 136, rue de Rennes (45-44-39-72). Jusqu'au 24 avril.
FERDINAND SPRINGER. Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 24 avril.
OTMAR THORMANN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 24 avril.
VASSILIKI TSEKOURA. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 15 mai.
PIERRE TUAL. Galerie 9 Mazarine, 9, rue Mazarine (46-33-59-66). Jusqu'au 24 avril.
GER VAN ELK, YAN PEI-MING, CLAUDIO PERMIGGIANI. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 30 avril.
IAN WALLACE. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 24 avril.

PÉRIPHÉRIE

AUBERVILLIERS. Aragon et les photographes. Espace Jean Renaudie, 30, rue Lopez et Jules-Martin (48-34-41-66). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 29 avril.
BIÈVRES. Western Badlands de Jacques Rioux. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 mai.
LA DÉFENSE. Deux cents œuvres du Fonds national d'art contemporain. Galerie de l'Esplanade, 15, place de la Défense (49-00-17-13). Jusqu'au 9 mai.
FRESNES. Gilles Traquini. Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux (46-68-58-31). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, sam. de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h, dim. de 10 h à 13 h. Jusqu'au 16 mai. Rassemblance : un siècle d'immigration en Ile-de-France. Ecomusée, ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine (46-66-08-10). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mer. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 septembre.
IVRY-SUR-SEINE. 9e Bourse d'art monumental d'Ivry. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). Jusqu'au 23 mai. Dominique Gauthier. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, dim. de 11 h à 18 h. Egalement au Musée Bossuet de Meaux jusqu'au 24 mai, tél. : 64.34.84.45. Jusqu'au 23 mai.
JOUY-EN-JOSAS. Jeff Wall. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 avril. Marc Couturier. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 avril. Yasumasa Morimura. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 avril.
MEAUX. Dominique Gauthier. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 24 mai.
NOISY-LE-SEC. Siné Massacre. Centre culturel Gérard-Philipe, 115, rue Jean-Jaurès (49-42-67-17). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sam., dim. de 14 h à 17 h, nocturne jusqu'à 22 h mer. Fermé les 1er et 2 mai. Jusqu'au 5 mai.
PONTAULT-COMBAULT. Mémorial. Archives du KGB. Centre photographique d'Ile-de-France, salle Madame Sans-Gêne, 107, avenue de la République (64-43-47-10). T.l.j. sf mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 mai. Sur les traces de Sherlock Holmes, de Christian Louis. Centre photographique d'Ile-de-France, salle Madame Sans-Gêne, 107, avenue de la République (64-43-47-10). T.l.j. sf mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 mai.
PONTOISE. Otto Freundlich et ses amis. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (34-43-34-77). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 23 AVRIL

« Architecture du dix-neuvième siècle, rue Réaumur », 10 heures, devant le 121, rue Réaumur (A. Hervé).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain... Les salons du petit hôtel de Villars », 10 h 30, métro Solferino (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier de la Goutte-d'Or », 11 h 15 et 14 h 45, métro Château-Rouge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Jardins et hôtels autour de Saint-Victor », 14 h 30, métro Saint-Augustin (Paris pittoresque et insolite).

« L'église et les hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie boulevard Henri-IV (E. Romann).

« Rodin et Camille Claudel en l'hôtel Biron », 14 h 30, 77, rue de Varenne, devant le portail (Connaissance de Paris).

« Les catacombes, promenade dans la plus fantastique nécropole du monde », 14 h 30, 2, place Denfert-Rochereau (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Art et histoire).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salons de l'hôtel Rozart (école de musique A.-Cortot) et la salle Eiffel du lycée Carnot », 15 heures, angle de la rue Cardinet et du boulevard Malesherbes (D. Bouchard).

« Le printemps des génies », 15 heures, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, à la caisse de l'exposition (Approche de l'art).

« Aménophis III », au Grand Palais 16 heures, dans l'entrée de l'exposition (C. Merle).

CONFÉRENCES

Salle Laennec, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 15 : « Gnose, connaissance de soi » (Institut gnostique d'anthropologie. Tél. : 43-57-29-81).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Tentations et dangers des pouvoirs psychiques. » Entrée libre (Loge unie des théosophes.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

LA LOI DE LA NUIT. Film américain d'Irwin Winkler, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

LOUIS, ENFANT ROI. Film français de Roger Planchon : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

MONSIEUR LE DÉPUTÉ. Film américain de Jonathan Lynn, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SOMMERSBY. Film américain de Jon Amiel, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

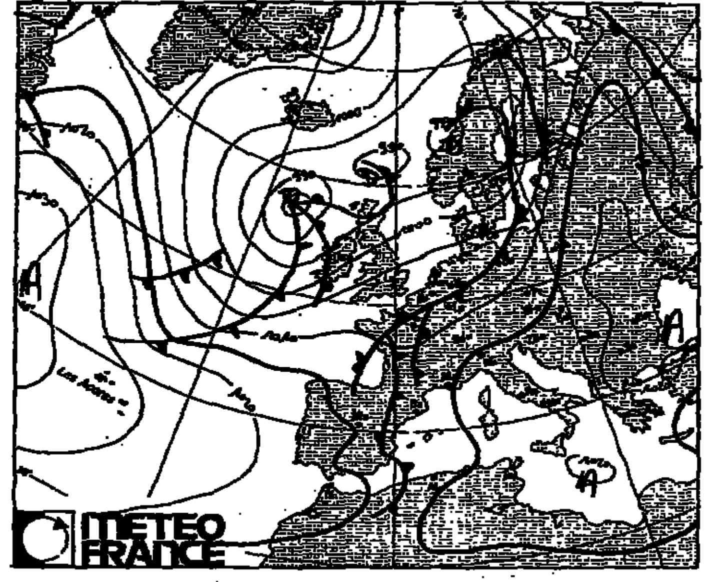
LES SURVIVANTS. Film américain de Frank Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

UNE PLACE A PRENDRE. Film américain de Bryan Gordon, v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67).

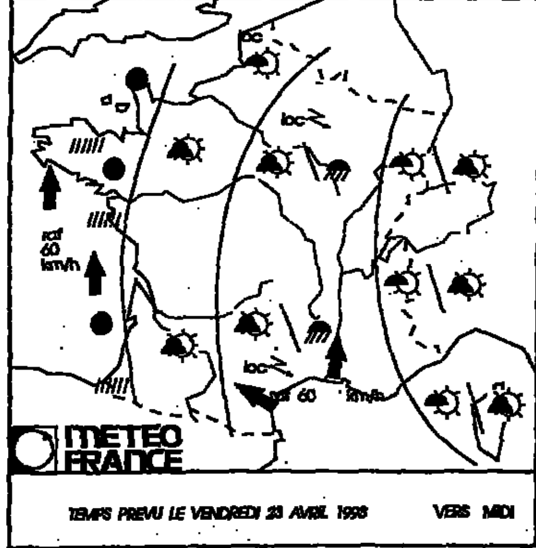
WOYZECK. Film français de Guy Marignane : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

RADIO-TÉLÉVISION

SITUATION LE 22 AVRIL A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 23 AVRIL 1993



Beaucoup de nuages, avec des ondées orageuses. – Les nuages seront abondants et menaçants sur la quasi-totalité du pays.

Sur la Bretagne et le Pays basque, la journée sera bien grise, avec de la pluie pratiquement toute la journée.

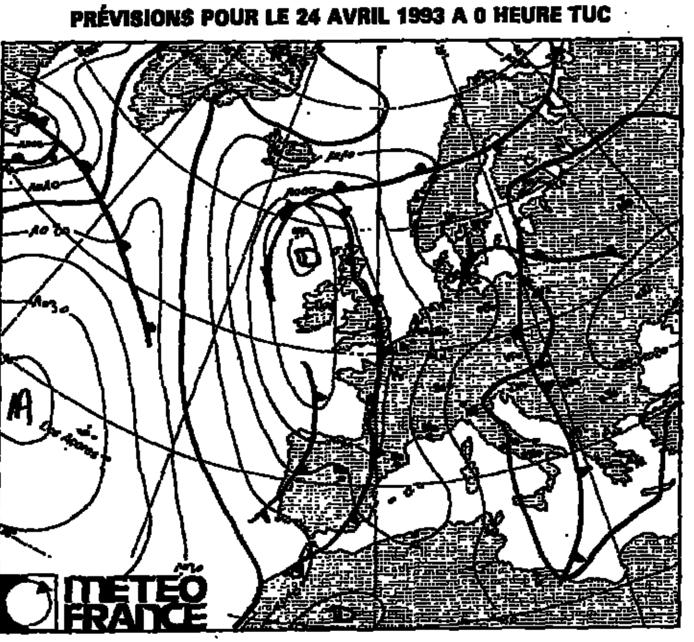
Sur le reste de la moitié ouest, les nuages seront abondants, mais il n'y aura pas ou très peu de pluie.

Sur le centre et toute la moitié est de notre pays, les nuages seront bien plus menaçants ; ils donneront des ondées, voire des orages.

Les températures seront douces : pour les minimales, elles seront généralement voisine de 8 degrés (mais 11 degrés sur les régions littorales) ; quant aux maximales, elles s'étageront entre 14 et 20 degrés d'ouest en est.

Le vent de sud soufflera modérément en général, avec toutefois des rafales jusqu'à 80 km/h dans la vallée du Rhône, ainsi que pour le vent d'autan.

PRÉVISIONS POUR LE 24 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 22-4-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-4-1993 à 18 heures TUC et le 22-4-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	19	7	D
BIARRITZ	21	11	C
BORDEAUX	23	11	C
BOURGES	23	9	P
BREST	14	7	C
CAEN	16	9	C
CHERBOURG	16	8	C
CLERMONT-FER.	23	11	C
DIJON	23	7	C
GRENOBLE	26	8	C
LILLE	20	9	N
LIMOGES	20	9	P
LYON	22	10	N
MARSEILLE	22	14	C
NANCY	22	9	N
NANTES	20	8	N
NICE	17	9	N
PARIS-MONTS.	23	12	C
PAU	22	10	C
PERPIGNAN	19	12	C
POINTE-A-PITRE	31	26	D
RENNES	18	9	N
ST-ETIENNE	21	10	C
STRASBOURG	26	14	N
TOULOUSE	17	11	P
TOURS	22	11	C

ÉTRANGER

ALGER	29	14	P
AMSTERDAM	19	7	N
ATHÈNES	24	13	D
BANGKOK	36	26	N
BARCELONE	18	11	C
BELGRADE	19	6	D
BERLIN	24	12	D
BRUXELLES	22	9	N
COPENHAGUE	15	4	B
DAKAR	25	18	D
GENÈVE	22	8	C
ISTANBUL	15	6	D
JÉRUSALEM	28	7	D
LE CAIRE	24	14	D
LISBONNE	17	11	N
LONDRES	18	7	N
LOS ANGELES	23	14	D
LUXEMBOURG	22	9	D
MADRID	15	5	D
MARRAKECH	30	13	D
MEXICO	21	13	C
MILAN	21	3	D
MONTRÉAL	4	2	C
MOSCOU	6	−2	D
NAIROBI	25	14	C
NEW-DELHI	39	23	D
NEW-YORK	21	11	P
PALMA	26	10	C
PÉKIN	24	12	C
ROME	19	5	B
HONG KONG	22	20	P
SÉVILLE	23	9	D
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	8	4	C
SYDNEY	23	16	D
TOKYO	14	11	P
TUNIS	25	14	N
VARSOVIE	13	4	N
VENISE	18	9	B
VIENNE	19	8	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde SANS VISA

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

La nuit du héros

ON avait annoncé une accalmie sur le front bosniaque. Il crut que le destin lui accordait une trêve. Il brancha tranquillement son régénérateur personnel sur le canal 2, dit de «service public». Ce fut son erreur.

Il se retrouva projeté au milieu des océans déchaînés, prisonnier d'une infernale machine à laver qui avait vaguement la forme d'un voilier. Pendant qu'il avalait des tonnes d'eau il eut l'impression d'apercevoir un groupe de marins venus à son secours. A leurs éclats de rire, il comprit qu'il s'agissait en vérité de ses bourreaux. Ils s'amusaient de cette séance de torture en se racontant une histoire de course autour du monde où il était question – il ne sut jamais pourquoi – de Jules Verne. Le mal des mers commença à le ronger.

Dans un effort machinal, il parvint mentalement à se brancher sur le canal 1. Il ne fit que changer d'enfer. Une bande de cannibales mangeurs de ballons, excitée par un homme en noir armé d'un sifflet, était lancée à ses trousses sur un terrain de football sans issue. La foule hystérique, massée sur les gradins, réclamait un sacrifice. Il n'eut que le temps de réaliser qu'elle vociférait moitié en flamand moitié en marseillais. Soudain il entrevit un souterrain, s'y engouffra, et déboucha dans un cul-de-sac, face à l'ogre Tapie. Ses crampes devinrent insoutenables.

Il trouva encore la force de se brancher sur le canal 3 . Il fit irruption au milieu de ce qu'il prit pour une docte assemblée de savants préoccupés de le tirer de ce cauchemar . Il reconnut en effet le grand prêtre Cavada entouré d'éminents experts parmi lesquels figurait un «spécialiste de la longévité humaine». Comme ils s'entretenaient de la vie et de la mort il espéra un instant qu'ils parlaient des siennes . Quand il entendit l'un de ces docteurs, un certain Karl Lagerfeld, styliste attitré, donc illusionniste, expliquer qu'il était là «pour vendre du rêve» cette vision illusoire se dissipa instantanément. Il chuta dans un interminable trou noir, où il croisa le sourire énigmatique du porte-parole du gouvernement qui parlait, lui aussi, de sacrifices. Sa carcasse explosa sur le gril de l'Open de Monte-Carlo et quelqu'un cria «out!» comme s'il s'agissait d'une partie de tennis.

Dans un ultime éclair de conscience il comprit enfin que le télécommandeur central l'avait choisi, à son insu, pour être le héros de cette nuit de l'infortune et qu'il venait d'être zappé pour l'éternité.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ◻ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 22 avril

TF 1

- **20.45 Cinéma : Nuit d'ivresse. ■** Film français de Bernard Nauer (1986).
- **22.25 Sport : Football.** PSG-Juventus de Turin. Match retour de la demi-finale de la Coupe de l'UEFA, en différé.
- **0.20 Magazine : Télé-vision.** Invitée : Anne Sinclair.
- **1.05 Journal et Météo.**

FRANCE 2

- **20.50 Magazine : Envoyé spécial.** De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Lire en prison ; Les survivants de la cordillère ; Avoir vingt ans en Russie.
- **22.25 Série : Un privé nommé Stryker.** Tuer n'est pas jouer, d'Alan J. Levi.
- **23.55 Journal et Météo.**
- **0.15 Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field. Le théâtre de rue.

FRANCE 3

- **20.45 Cinéma : L'Express du colonel von Ryan. ■** Film américain de Mark Robson (1965).
- **22.45 Journal, Météo et Résumé de l'Open de Monte-Carlo.**
- **23.20 Cinéma : Courage, fuyons. ■■** Film français d'Yves Robert (1979).
- **0.55 Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
- **1.40 Musique : Portée de nuit.** Musique instrumentale égyptienne, par l'Orchestre d'Oum Kalsoum.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.15

- **19.30 Sport : Football.** PSG-Juventus. Match retour de la demi-finale de la Coupe de l'UEFA, en direct. A 20.15, coup d'envoi du match.
- **22.15 Série : Le Juge de la nuit.** 5. L'Ombre du tueur, de Jeff Freilich.
- **23.00 Flash d'informations.**
- **23.05 Cinéma : Allô ! Maman, c'est encore moi. ◻** Film américain d'Amy Heckerling (1990) (v.o.).
- **0.23 Di Rosa Girls.** Raoul.
- **0.25 Cinéma : L'Amour avec des gants. ■** Film italien de Maurizio Nichetti et Guido Manuli (1991) (v.o.).

ARTE

- **20.40 Soirée thématique : Cafés.** Soirée proposée par Claus Josten et réalisée par Philippe Grandrieux. *Philippe Grandrieux a parcouru les cafés, de Berlin à Jérusalem, de Nîmes à Almeria, de Jéricho au Golan. Caméra collée aux visages, il a filmé avec une extraordinaire attention ce que ceux-ci avaient à dire sur eux-mêmes, sur la difficulté de vivre entre deux pays, entre deux cultures, entre deux « moi ».*
- **20.41 Documentaire : Cafés.** De Philippe Grandrieux. Avec Jacqueline Lustig, Nicolas Silberg, Adriana Alharas.

M 6

- **20.45 Cinéma : The Thing (la Chose). ■** Film américain de John Carpenter (1982).
- **22.35 Téléfilm : La Proie.** De John Stewart.
- **0.15 Informations : Six minutes première heure.**
- **0.25 Magazine : Culture rock.** La saga des Beach Boys.
- **0.50 Magazine : Fréquenstar.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Dramatique.** La Preuve et le Témoin (2), de Mᵉ Maurice Garçon, d'après le procès Kravchenko.
- **21.30 Profils perdus.** Arnold Van Gennep (2).
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** Devenir français ? 3. La nationalité, et après ?
- **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Jacques Lacarrière (l'Envol d'Icare).
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 26 mars salle Pleyel) : War Requiem, de Britten, par le Chœur, la Maîtrise et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Stewart Bedford ; Margaret Jane Wray, soprano, Ian Caley, ténor, Stephen Roberts, baryton.
- **23.09 Feuilleton : Maldoror.**
- **23.19 Ainsi la nuit.** Suite pour flûte et piano op. 34, de Widor ; Quintette à cordes en fa majeur, de Bruckner.
- **0.33 L'Heure bleue.**

Vendredi 23 avril

TF 1

- **13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
- **14.30 Série : La loi est la loi.**
- **15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.**
- **16.20 Jeu : Une famille en or.**
- **16.50 Club Dorothée vacances.**
- **17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.**
- **18.20 Série : Hélène et les garçons.**
- **18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !**
- **20.00 Journal, Météo et Trafic infos.**
- **20.50 Magazine : Les Marches de la gloire.** Présenté par Laurent Cabrol. Le balai maudit ; Laisse béton ; Mon fils ; Poupon, Peyron ; Le bélier en furie ; L'orphelinat du désert.
- **22.35 Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. Over Africa (2ᵉ partie). Monsieur Singe ; Sabine ; La Récompense du pur ; Né pour être libre (2ᵉ partie). *En Tanzanie, au-dessus du volcan Ol Doinyo Langaï et du lac Natron.*
- **23.40 Divertissement : Sexy Dingo.**
- **0.15 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.**
- **1.05 Journal et Météo.**

FRANCE 2

- **13.45 Série : Tatort.**
- **15.20 Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran.
- **16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **17.10 Magazine : Giga.**
- **19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.** Animé par Nagui.
- **20.00 Journal, Journal des courses et Météo.**
- **20.50 Série : Les Cinq Dernières Minutes.** Scaramouche, de Jean-Jacques Kahn
- **22.25 Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Invités : Françoise Giroud, Bernard-Henri Lévy.
- **23.45 Journal et Météo.**
- **0.05 Cinéma : I Vitelloni. ■■■** Film italien de Federico Fellini (1953) (v.o.).

FRANCE 3

- **13.30 Sport : Tennis.** Open de Monte-Carlo.
- **18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.** Spécial rugby.
- **18.25 Jeu : Questions pour un champion.**
- **18.50 Un livre, un jour.** *Le Chant des adolescentes*, de Richard Millet.
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- **20.05 Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
- **20.15 Divertissement : La Classe.**
- **20.45 Magazine : Thalassa.** La Danse des yoles, de Michel et Christophe Bazille.
- **21.50 Magazine : Faut pas rêver.** Présenté par Sylvain Augier. Invité : Julien Clerc. Algérie : Timimoun, les jardiniers du désert ; Guadeloupe : les Blancs Matignon ; Etats-Unis : les pompiers de New-York.
- **22.50 Journal, Météo et Résumé de l'Open de Monte-Carlo.**
- **23.20 Magazine : Le Divan.** Présenté par Henry Chapier. Invitée : Jeanne Moreau (2ᵉ partie).
- **23.45 Série : Les Incorruptibles.**
- **0.30 Court métrage : Libre court.** Mes fiançailles avec Hilda, d'Eric Bitoun.

CANAL PLUS

- **13.35 Cinéma : Cinquante-huit minutes pour vivre. ■** Film américain de Renny Harlin (1990).
- **15.30 Le Journal du cinéma.**
- **16.00 Téléfilm : Polly West est de retour.** De Jean Chapot.
- **17.35 Documentaire : Les Allumés...**
- **18.00 Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

- **18.30 Le Top.**
- **19.20 Flash d'informations.**
- **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Extraits choisis.
- **20.30 Le Journal du cinéma.**
- **20.35 Téléfilm : Bonne nuit, mon amour.** De Jerrold Freeman.
- **22.05 Flash d'informations.**
- **22.10 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux.**
- **23.00 Cinéma : Le Bal des casse-pieds. ■** Film français d'Yves Robert (1991).
- **0.35 Cinéma : Linguini Incident. ■** Film américain de Richard Shepard (1990) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- **17.00 Téléfilm : Lenz.** D'Egon Günther (rediff.).
- **19.00 Magazine : Rencontre.** Monseigneur Gaillot/Jean-Pierre Mocky.
- **19.30 Documentaire : Un siècle de danse.** De Sonia Schoonejans. 4. De la danse libre à la danse moderne. *Parallèlement au mouvement expressionniste et à la danse libre qui se développe en Europe au début du siècle, des pionniers vont commencer aux Etats-Unis un travail de défrichement.*
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. Revue de presse ; Documentaires, etc.
- **22.10 ▶ Magazine : Macadam.** Everybody Dance Now, de Margaret Selby.
- **23.10 Documentaire : Cinéma, de notre temps.** De Janine Bazin et André S. Labarthe. David Lynch, de Guy Girard. *Une rencontre qui ressemble à un jeu de cache-cache entre un journaliste, John Powers (L. A. Weekly) et David Lynch, le cinéaste d'Elephant Man, de Blue Velvet et d'Eraserhead.*
- **0.10 Musique : Montreux Jazz Festival**

M 6

- **14.15 Magazine : Destination musique.** Michel Sardou.
- **17.00 Variétés : Multitop.**
- **17.30 Série : L'Etalon noir.**
- **18.00 Série : Le Joker.**
- **19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.**
- **19.54 Six minutes d'informations. Météo.**
- **20.00 Série : Cosby Show.**
- **20.35 Magazine : Capital.**
- **20.45 Téléfilm : Bavure à Miami.** De Peter Hunt.
- **22.30 Série : Mission impossible.** Le Sceau.
- **23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital.** Présenté par Emmanuel Chain. OPA Beyrouth City.
- **23.55 Magazine : Emotions.**
- **0.20 Informations : Six minutes première heure.**
- **0.30 Magazine : Rapline.** Azrock, Dee Nasty.
- **2.30 Rediffusions.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Radio archives.** La Comédie-Française.
- **21.28 Poésie sur parole.**
- **21.32 Musique : Black and Blue.** Hommage à Dizzy.
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** Devenir français ? 4. Traits d'union sur terre.
- **0.05 Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de...
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.05 Concert** (en direct de Francfort) : Ode de Stravinsky ; Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut mineur op. 37, de Beethoven ; Symphonie nº 4 en ré mineur op. 120, de Schumann, par l'Orchestre radio-symphonique de Francfort, dir. Christian Mandeal ; Radu Lupu, piano.
- **23.09 Feuilleton : Maldoror.**
- **23.19 Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. Le groupe Saxomania du saxophoniste Claude Tissendier avec Jean Etève, saxophone alto et clarinette, Nicolas Montier et Claude Braud, saxophones ténors, Stan Laferrière, piano ; Pierre Maingourd, contrebasse, François Laudet, batterie.
- **1.05 Papillons de nuit.** Par Renaud Mechart. Nuits blanches, éthers et autres bleus aimables.

Le Monde

A quelques semaines d'un nouveau référendum

Les partisans danois du traité de Maastricht invitent M. Delors à observer une stricte réserve

A quelques semaines du second référendum danois sur le traité d'union européenne, certains propos tenus par le président de la Commission européenne, Jacques Delors, mardi 20 avril, lors de l'ouverture de la foire de Hanovre (Allemagne), ont suscité de vives réactions au Danemark dans le camp des anti-Maastricht. Après avoir mis en avant les risques d'échec que de nouvelles dévaluations compétitives feraient courir au marché unique – *«Il n'y survivrait pas»*, – M. Delors avait affirmé : *«Il arrive un moment où le processus d'intégration économique ne peut se poursuivre sans une avancée vers l'union politique. Ce moment est venu.»*

Les partisans danois du traité de Maastricht n'ont pas caché qu'ils auraient préféré que le président de la Commission européenne s'en tienne, jusqu'au 18 mai, à une stricte réserve pour ne pas fournir d'armes aux adversaires du traité. Soeren Bjulf, directeur des sondages de l'institut Gallup, a rappelé mercredi, que les interventions extérieures dans le débat danois avaient influencé *«négativement»* l'opinion publique lors du référendum du 2 juin 1992, qui avait débouché sur une courte victoire du «non». Les déclarations de M. Delors ont été accueillies avec ironie par le professeur Niels I. Meyer, l'un des chefs de file du Mouvement de juin, l'organisation la plus en pointe dans le camp des adversaires de l'union européenne : *«Plus M. Delors ouvrira la bouche et plus il renforcera les rangs du «non», surtout lorsqu'il évoque cette union politique nécessaire.»*. – (AFP.)

Recevant le secrétaire général d'Amnesty International

François Mitterrand exprime sa réprobation des «bavures» policières

François Mitterrand *«a fait part de sa réprobation»* au sujet des récentes violences policières, a déclaré le secrétaire général d'Amnesty International, Pierre Sané, après une entrevue de trois quarts d'heure, mercredi 21 avril, avec le président de la République.

«Le président nous a fait part de sa réprobation, et je crois que toute la classe politique a fait part de sa réprobation», a souligné M. Sané. Le responsable d'Amnesty a exprimé l'espoir *«qu'un message fort sera adressé à toutes les forces de sécurité en France, afin de s'assurer que de tels actes ne se reproduisent pas»*.

En Egypte

Sept islamistes sont condamnés à la peine capitale

Reconnus coupables d'attentat contre des touristes à l'automne dernier en Egypte, sept islamistes ont été condamnés à mort jeudi 22 avril par la Haute Cour militaire au Caire. Ce procès, ouvert le 9 mars, est le quatrième à être instruit depuis octobre devant la justice militaire, aux termes de la loi d'urgence en vigueur en Egypte depuis 1981. – (AFP.)

A l'Assemblée nationale

M. Péricard (RPR) se déclare en «désaccord complet» avec M. Bourges

Le président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, Michel Péricard (RPR), a estimé, mercredi 21 avril, au cours d'un point de presse, que si le président de France-Télévision, Hervé Bourges, *«ne change pas sa conception du service audiovisuel public, il faudra le changer»*. *«Que M. Bourges ne se fasse pas d'illusions, nous n'accepterons pas la dégradation du service public»*, a souligné le député RPR des Yvelines en se déclarant en *«désaccord complet»* avec M. Bourges, pour lequel, selon lui, *«l'audience est la première des priorités»*.

«Ce n'est pas la télévision de M. Bourges, c'est la télévision des Français qui paient la redevance», a ajouté M. Péricard, en regrettant qu' *«on ne différencie pas bien aujourd'hui le service public des chaînes privées»* et en souhaitant que le nouveau gouvernement revienne sur le principe de la présidence commune des deux chaînes publiques France 2 et France 3.

Interrogé sur l'avenir de la chaîne franco-allemande Arte, M. Péricard a affirmé qu'il *«ne recommanderait pas de l'arrêter»*. *«Nous ne sommes pas des tueurs,* a-t-il dit, *Arte peut s'en sortir.»*

Le ministre de la communication, Alain Carignon, fait partie des membres du gouvernement que la commission parlementaire présidée par M. Péricard doit entendre prochainement sur leurs projets. Cette commission a, en outre, l'intention d'élaborer deux rapports d'information, l'un sur la «loi Sapin» concernant la publicité et la presse, l'autre sur les conséquences pour la presse du nouveau code de procédure pénale.

François Bayrou redit son intention de faire abroger la loi Falloux

Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, a redit son intention d'accroître la liberté des établissements scolaires privés en matière d'investissements immobiliers et donc de faire abroger la loi Falloux qui la limite strictement. Intervenant mercredi 21 avril devant l'Assemblée nationale, le ministre a rappelé la législation actuelle : si les collectivités locales peuvent librement financer des investissements immobiliers pour les établissements privés de l'enseignement technique et agricole, elles ne peuvent pas le faire pour les écoles primaires et sont limitées à 10 % du total des dépenses pour les établissements secondaires d'enseignement général. *«Une limitation très stricte, presque ridicule»*, a commenté M. Bayrou.

«Les enfants scolarisés dans le privé sont des enfants comme les autres, leurs parents sont des citoyens et des contribuables comme les autres, a ajouté le ministre. *Ils ont donc droit à une absolue équité de traitement, or il existe des dispositions légales injustes et incohérentes.»*

M. Bayrou est bien décidé *«à mettre fin, rapidement, à cette inéquité et à ces incohérences»*, par exemple dans le cadre d'une révision de la loi sur la décentralisation.

Avant de rencontrer le premier ministre

Les Verts hostiles à la régionalisation du scrutin européen

Le collège exécutif des Verts a demandé, mercredi 21 avril, à rencontrer chacun des groupes politiques représentés à l'Assemblée nationale, afin de leur exposer les raisons de l'opposition des écologistes à une éventuelle réforme du mode de scrutin pour les élections européennes. Désireuse d'aller vite en besogne, la direction des Verts a même proposé une date, celle du 29 avril, le jour même où, conformément à l'annonce qu'il avait faite lors de sa déclaration de politique générale, le premier ministre, Edouard Balladur, devrait recevoir – tour à tour, à leur demande, et non pas ensemble – une délégation de Génération Ecologie, puis les porte-parole des Verts, à l'hôtel Matignon. Le premier, le groupe des députés communistes, qui partage, sur ce plan-là du moins, le même point de vue que les Verts, a déjà répondu favorablement à cette demande.

A peine remis de leur échec aux élections législatives, les Verts redoutent, en effet, que la régionalisation du mode de scrutin aux élections européennes n'aboutisse, une fois encore, à l'élimination de toute représentation politique du mouvement écologiste (1). L'établissement d'un mode de scrutin proportionnel, dans le cadre des régions existantes, ne leur permettrait guère d'espérer, sur la base de leur actuelle implantation, qu'un seul siège, en Ile-de-France.

«Ce mode de scrutin favoriserait, pour l'essentiel, le RPR, éliminerait les écologistes, le Parti communiste, peut-être le Parti socialiste et, sûrement, une grande partie de l'UDF», a affirmé Antoine Waechter, mercredi, au «Grand débat» de Radio-Shalom, en ajoutant que cette perspective représente *«un premier sujet de mécontentement»* des écologistes à l'égard du nouveau gouvernement. Parmi ses autres motifs d'inquiétude, M. Waechter a évoqué le *«plan de relance, fondé sur de lourds investissements dans le domaine des travaux publics»*, et sa *«crainte de voir la France coulée dans le béton»*.

Pour autant, celui qui demeure le principal porte-parole des Verts n'est pas prêt à participer, même en qualité d'observateur, à une quelconque formule de recomposition de la gauche. *«La rénovation de la gauche, c'est l'affaire de la gauche»*, a-t-il affirmé. Dans la perspective de la prochaine assemblée générale des Verts, prévue pour la fin du mois de juin, les deux principales tendances du mouvement doivent réfléchir séparément à la stratégie à venir des écologistes : les Verts au pluriel, courant animé par Dominique Voynet, dès le prochain week-end, à Avignon ; les amis de M. Waechter, sous le label de la motion «Garder le cap», les 1er et 2 mai prochain, en Sologne.

De son côté, après une longue cure d'introspection, le mouvement de Brice Lalonde, Génération Ecologie, doit arrêter sa stratégie lors d'une réunion de son conseil national, prévue pour le 16 mai à Paris.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Avec 10,59 % des suffrages exprimés, la liste des Verts aux élections européennes de 1989 avait obtenu neuf sièges sur quatre-vingt-un.

Ancien délégué à l'économie sociale

Maurice Benassayag est nommé chargé de mission à l'Elysée

Maurice Benassayag a été nommé, mardi 20 avril, chargé de mission auprès du président de la République. Il avait été reconduit la semaine dernière – sa délégation de signature étant confirmée – par Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, dans ses fonctions de délégué général à l'innovation sociale et à l'économie sociale.

[Né le 12 février 1941 à Oran, Maurice Benassayag est diplômé d'études supérieures de lettres de la faculté Paris-Sorbonne. Directeur de cabinet de Raymond Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés, de 1981 à 1983, nommé au Conseil d'Etat en 1986, il était devenu délégué aux rapatriés en juillet 1988. Il avait donné sa démission de ces fonctions le 16 juillet 1991, sous le gouvernement d'Edith Cresson, à la suite d'un désaccord sur le problème des harkis. Il avait était nommé, ensuite, délégué général à l'innovation sociale.]

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté 23 à 30

Le numéro du « Monde » daté 22 avril 1993 a été tiré à 460 009 exemplaires.

Pour protester contre l'ordination des femmes

Une secrétaire d'Etat britannique se convertit au catholicisme

Ann Widdecombe, quarante-six ans, secrétaire d'Etat britannique à la sécurité sociale, s'est convertie au catholicisme, mercredi 21 avril, pour protester contre la décision du synode de l'Eglise anglicane d'autoriser les femmes à accéder à la prêtrise. Souhaitant entraîner avec elle un grand nombre d'anglicans déçus, Mme Widdecombe a voulu une cérémonie en grande pompe, dans une crypte de l'abbaye de Westminster, en présence de plusieurs ministres, de députés et de nombreux journalistes. *«Des milliers d'anglicans me suivront,* a-t-elle déclaré, *quand ils auront réussi à surmonter leurs résistances affectives. J'ai l'impression de traverser un pont qui sépare deux religions et non de franchir un gouffre.»* – (AFP.)

□ **M. Gaudin (UDF) affirme qu'il a renoncé à être ministre en raison d'une action judiciaire engagée contre lui.** – Jean-Claude Gaudin, sénateur (UDF-PR) des Bouches-du-Rhône, et président du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, a affirmé, mardi 20 avril, sur Télé-Monte-Carlo, qu'il avait renoncé à faire partie du gouvernement d'Edouard Balladur en raison de l'action judiciaire engagée à son encontre, liée à l'inculpation et à l'incarcération en février 1992 de son directeur de cabinet. *«Je fais confiance à la justice pour qu'elle règle ce problème, mais, dans ma conception des choses, on ne va pas au gouvernement à partir du moment où l'on est dans cette situation»*, a-t-il indiqué.

EN BREF

□ **Trois conseillers généraux démis d'office en Martinique pour infraction à la législation sur les comptes de campagne.** – Le tribunal administratif de Fort-de-France (Martinique), saisi par la commission nationale des comptes de campagne, a déclaré *«démissionnaires d'office»*, a-t-on appris mercredi 21 avril, trois conseillers généraux élus lors des cantonales de mars 1992 : Jean-Claude Duverger, conseiller général (PPM, Parti progressiste martiniquais), Yves-André Joseph, conseiller général (div. g.) et Pierre Samot, conseiller général PCM (Parti communiste martiniquais), qui ont également été déclarés *«inéligibles pendant un an en qualité de conseiller général»*. Le tribunal a constaté l'absence de dépôt de compte de campagne de MM. Duverger et Samot et jugé que le compte présenté par M. Joseph était *«irrégulier»*.

□ **Deux mandats d'arrêt internationaux lancés dans l'affaire Bakhtiar.** – Le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière a lancé, mercredi 21 avril, deux mandats d'arrêt internationaux à l'encontre de Nasser Ghasmi Nejad et de Golan Hossein Choorideh Chirazi Nejad, qui seraient tous deux impliqués dans l'assassinat, le 6 août 1991, de l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar. Ces mandats d'arrêt ont été délivrés pour *«complicité d'assassinat»* et *«association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste»*. Quatre personnes sont déjà inculpées dans ce dossier.

□ **HONGKONG : reprise des pourparlers sino-britanniques.** – Les pourparlers sino-britanniques sur l'avenir politique de Hongkong, suspendus depuis six mois, ont repris, jeudi 22 avril, à Pékin, les deux parties soulignant leur *«sincérité»* sans qu'aucun accord soit encore en vue. – (AFP.)

□ **POLOGNE : saisie de drogue dans les bagages de l'ambassadeur du Costa-Rica.** – Les douaniers polonais, agissant sur information et aidés d'un chien spécialement entraîné, ont saisi, mardi 20 avril, douze kilos d'héroïne dans les bagages de l'ambassadeur du Costa-Rica à Varsovie. Celui-ci, Carlos Alberto Vargas Solis, était arrivé de Francfort par un vol différent et a nié que la drogue lui appartenait, mais, selon le directeur des douanes, certaines indications montrent que le diplomate connaissait le contenu des bagages.

Demain dans « le Monde »

« Espace européen » : la Russie à la veille du référendum

«Pour créer un régime démocratique, il faut que se produise une vraie rupture», nous déclare Vadim Kosovoï, directeur de recherche au CNRS.

« Sans visa » : « Le Chemin des Dames »

Ecrivain antimilitariste, auteur du très connu et très virulent *Allons z'enfants*, Yves Gibeau vit en Champagne, au cœur même des champs de bataille qui ont vu, durant la première guerre mondiale, les hommes s'approcher au plus près de l'horreur. En patrouille autour de Craonne avec celui qui affirme encore : *«J'ai peur que nous n'ayons pas compris la leçon laissée par tous ces sacrifiés...»*

Le Monde
DES LIVRES

L'homme sans illusion

De retour en Allemagne après la nuit nazie, Max Horkheimer nota, vingt ans durant, ses réflexions sur nos manières de vivre. Carnets d'un philosophe déchiré entre désespoir lucide et espérance muette

NOTES CRITIQUES (1949-1969)
Sur le temps présent
(Notizen)
de Max Horkheimer.
Traduit de l'allemand
et préfacé par Sabine Cornille
et Philippe Ivernel,
Ed. Payot, coll. « Critique de la politique », 280 p., 195 F.

Francfort, 1949. L'homme qui y revient a cinquante-quatre ans. Cette ville, où vécut son maître Schopenhauer, est celle du premier développement intellectuel de Max Horkheimer. Depuis 1922, il y a mené ses études, après avoir suivi, à Munich, les cours de Max Weber, puis, à Fribourg, ceux de Husserl et de Heidegger. C'est là encore qu'il a soutenu, en 1925, sa thèse sur Kant, qu'il est devenu, en 1930, professeur à l'université et directeur de l'institut de recherche sociale, où naquit le mouvement d'idées connu sous le nom d'école de Francfort.

En 1933, les nazis avaient fermé cet institut, qui reprenait les analyses de Marx tout en critiquant le totalitarisme stalinien. Juif, Horkheimer s'était alors réfugié en Suisse avant de partir, en 1934, pour les Etats-Unis. Il y resta quinze ans, à New-York, puis en Californie, présidant en 1943-1944 le Comité juif américain, publiant ses travaux majeurs : *Eclipse de la raison*, en 1947, et, la même année, *Dialectique de la raison*, en collaboration avec Theodor Adorno (1). Le retour de Horkheimer à Francfort, où il allait enseigner jusqu'à sa retraite en 1959, n'est donc pas simplement celui d'un universitaire après l'exil. C'est le retour d'un philosophe juif allemand en Allemagne, après le génocide. Cette situation ne peut sans doute pas expliquer tous les aspects de ces *Notes*. Elle les éclaire pourtant d'une lumière particulière.


ULLSTEIN
Max Horkheimer : le pire, toujours, est possible.

La place de l'utopie

Dès son arrivé en effet, Horkheimer entame la rédaction de ces pages, et continue vingt ans durant. Il meurt en 1973. Le livre est publié en 1974. Est-ce d'ailleurs un livre ? Le lecteur se demande à quoi il a affaire. Pas d'exposé suivi, seulement des fragments, au premier regard disparates. Aucun fil ne semble d'abord les relier. Du goût des légumes aux erreurs de Marx, de Spinoza au cinéma de Hollywood, du procès du nazi Eichmann aux femmes en pantalon, l'énumération des thèmes élaborés évoque un bric-à-brac. Cette juxtaposition n'aurait rien de déconcertant si l'unité d'un système lui donnait immédiatement sa cohérence. Or cette unité se dérobe. Les analyses semblent glisser l'une sur l'autre, sans construire une vue systématique. Le lecteur, tour à tour étonné et déçu, perplexe et désireux de connaître la suite, peut avoir le sentiment d'être perdu dans un labyrinthe sans fil d'Ariane.

Peu à peu, pourtant, se discernent les traits d'une attitude philosophique singulière, faite de désespoir lucide et d'espérance muette. Horkheimer diagnostique dans les manières de vivre propres à notre siècle la disparition de ce qui caractérisait naguère l'humain : « *En même temps que la faim et le travail, l'amour a été restreint (...), fade et désérotisé, il serait mûr pour être programmé.* » Nous n'avons plus vraiment de parole (« *Les gens sont muets, quand bien même ils n'arrêtent pas de discourir* »), ni de nourriture (« *Le goût d'une asperge ressemble à celui d'un petit pois* »), ni d'aventure esthétique (« *Plus se diversifient les possibilités du temps libre, musée, football ou croisière en Adriatique, plus les participants sont normés* »). Dans cette vie administrée, où les différences s'estompent et où la réalité n'est plus qu'un souvenir utilitaire, la philosophie « *rend un son un peu niais* ». Consommée en livre de poche, elle fait figure de simple distraction – une « *illusion sympathique* ».

Le pessimisme de Horkheimer est d'autant plus impressionnant qu'il refuse, contre Marx, que l'Histoire ait un sens. Rien n'est moins assuré que le progrès de l'humanité. Le pire, toujours, est possible, sinon probable. Aléatoire est le succès des révolutions, toujours incertain est leur triomphe. Et Schopenhauer lui-même pécherait par optimisme en croyant que, dans l'ascétisme, la négation de la volonté peut délivrer du malheur. Encore une illusion : « *La souffrance est éternelle* », note le philosophe.

Toutefois, ce pessimisme, qui paraît sans dehors, ne peut se résoudre à laisser la pensée à son agonie ni les individus à leur déclin silencieux. De manière sciemment impuissante, Horkheimer maintient la place, désormais vide, de l'utopie. Il sait combien espérances bavardes et rêves libérateurs sont meurtriers. Mais jamais ce constat ne le conduit au sarcasme. Il souhaite un « *pessimisme productif* » qui, sans se payer de mots, ne soit pas seulement désabusé. Il ne peut, toutefois, donner un contenu au bonheur, désiré et supposé possible, qui constituerait l'aboutissement de sa démarche. Sans doute est-ce là l'ambiguïté principale de son attitude : jugeant que toute pensée authentique est subversive, il constate qu'une telle subversion est aujourd'hui impossible, vouée à l'échec et vaincue d'avance. Il en maintient malgré tout la nécessité et l'exigence.

La culpabilité du « rescapé »

Dans ces *Notes* rédigées durant les vingt années qui ont suivi son retour à Francfort, Horkheimer parle peu du génocide perpétré par les nazis contre les juifs. Mais les quelques lignes bouleversantes où il crie sa « *honte d'être là* », sa culpabilité de vivre encore, par hasard, son incapacité à y prendre plaisir, constituent probablement l'une des clés de ce livre déconcertant. Ainsi pourrait-on interpréter ses propos sur deux registres différents, qui ne s'excluent pas. D'un côté, le regard désenchanté qu'il porte sur la situation contemporaine, sur la place dérisoire qu'y occupe la philosophie, peut décrire notre monde tel qu'il est. D'un autre côté, la tonalité d'ensemble de ses analyses exprime peut-être la manière dont Horkheimer a vécu sa culpabilité de « *rescapé* », comme il l'écrit lui-même, des camps d'extermination où périrent les siens. « *Leur mort*, écrit-il, *est la vérité de notre vie.* »

Dans cette perspective, qui n'est évidemment qu'une hypothèse, les propos désillusionnés de Horkheimer concernant la pensée sont un constat du fonctionnement de notre époque. Mais ils semblent tout autant porter les marques de son propre itinéraire de philosophe juif allemand après le nazisme. Une telle lecture donnerait un double sens à une phrase comme celle-ci : « *Ce que, dans les pays dits développés, les intellectuels peuvent fournir, y compris les plus critiques et les plus agressifs, c'est l'ornement, la distraction, du matériau pour le temps libre : cela remplit les médias, couvre les murs vides et sert le cours des choses, tel qu'il est de toute façon.* »

Roger-Pol Droit

(1) Ces deux titres ont été publiés en traduction française chez Payot dans la collection « Critique de la politique ». Signalons que cette remarquable collection, dirigée par Miguel Abensour, fête avec ce livre de Horkheimer ses vingt ans et son cinquantième volume. Le premier fut *l'Eclipse de la raison*, suivi de nombreux textes de l'école de Francfort, et aussi d'œuvres de Fichte, Hegel, Schelling, Simmel, entre autres.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Où sont les chiens ?

Vidosav Stevanovic est serbe, de Belgrade. Mais un Serbe indépendant et démocrate. *La Neige et les chiens*, qui regroupe les deux premières parties d'une « trilogie sur la guerre », est un beau livre, d'une écriture déchiquetée, bombardée, dans l'urgence, qui nous fait approcher de l'horreur, usant volontiers du fantastique et du délire pour supporter l'insoutenable. On y suit une meute de garçons errants, que suivent partout les chiens qui vont les dévorer... Où sont les chiens ?, demande, sur un tout autre ton, Danilo Kis, dans *la Leçon d'anatomie*. Là, c'est lui qui mord et qui, dans un brillant exercice de dissection, se penche – nous sommes en 1978 – sur le cadavre d'une littérature-goulasch veillée par de médiocres critiques-médecins.

Page 24

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

A la recherche du bonheur

« On peut rêver qu'un jour la Vérité soit à la mode », écrivait Queneau, sans trop oser y croire. Ce jour-là, on ressortirait *le Traité des vertus démocratiques*. C'est un livre que Queneau n'a jamais achevé, ni, semble-t-il, jamais tenté de reprendre pour lui donner une forme publiable. C'est donc un ensemble de fiches et de notes, rédigées, pour l'essentiel, en 1937, que donnent à lire aujourd'hui « Les cahiers de la NRF ». Elles dessinent un projet dont l'ambition n'est pas mince : Queneau ne cherche rien moins qu'à refonder sur une base nouvelle, non plus politique mais métaphysique, les trois principes démocratiques de liberté, d'égalité et de fraternité. Dans l'inachèvement même de sa forme, *le Traité* est une pressante invitation à penser l'histoire plutôt que d'être broyée par elle.

Page 30

Héros malgré lui

Il est gris, Jernigan. Dans tous les sens du terme. Il raconte un monde qui s'effiloche – le nôtre – d'une drôle de voix. Hilarante et effrayante

JERNIGAN
de David Gates.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par François Lasquin,
éd. de l'Olivier, 348 p., 140 F.

C'est un joli nom, Jernigan ; ça sonne un peu comme un cri de guerre celte ou le début d'une mystérieuse et robuste incantation propre à vous installer solidement sur les rives d'une réalité *post mortem*. En fait, c'est la dernière certitude d'un être qui n'en finit plus de se vider de sa substance. Peter Jernigan n'a déjà plus que son nom quand il commence à parler de lui depuis le lit d'hôpital où, après s'être à moitié tué dans des litres de gin frelaté, il tente de faire le point sur une vie tragiquement dépourvue de toutes formes d'héroïsme. A l'aube de sa quarantaine, il a traversé tous les combats de ce demi-siècle avec une remarquable absence de combativité et, bien qu'il se définisse comme « *un ennemi juré des conventions* », avec un non moins remarquable conformisme : camé dans les sixties, alcoolo dans les seventies, il s'est marié en pensant au divorce, a fait un gosse sans penser à la paternité, méprise son boulot de bureaucrate et rêve de devenir écrivain en regardant pour la énième fois le même épisode de *Star Trek*.

Il est gris, Jernigan. Gris comme cette Amérique de Reagan qui n'en finit plus de vivre au rythme des fluctuations du Dow Jones, gris comme ce pays convaincu de son éternité puisqu'il a inventé tous les futurs possibles. Et puis, soudain, les choses lui échappent. Ce jour-là, sa femme boit deux verres de trop, sort de sa piscine, grimpe dans sa voiture et, nue comme la vérité, s'encastre dans un camion.

Veuf mais toujours père, Jernigan aurait pu s'apercevoir de la présence de son fils, un gosse qui s'enferme dans sa chambre avec la fille de la voisine, fume des clopes odorantes que Jernigan refuse d'identifier et joue des trucs bizarres sur sa guitare électrique (« *Hard Rock ?-Arrête, papa, tu n'y comprends rien.* ») Et c'est vrai que papa n'y comprend rien, mais il le fait avec un tel talent que l'on ne peut s'empêcher d'y voir une tentative courageuse d'explorer la connaissance par l'analyse du néant.

Patrick Raynal

Lire la suite page 29



HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le monstre délicieux

LES GENS DE LA NUIT
de Michel Déon.
La Table ronde, coll. « La Petite Vermillon », 248 p., 35 F.

QUAND il eut vingt ans, le jeune homme vert reçut une missive de son oncle de la France profonde. Elle s'intitulait nécessairement *Lettre à un jeune Rastignac*. C'était une sorte de viatique pour l'ambition moderne. Le soir même, le jeune homme fit ses bagages pour Vancouver. Il prit ensuite congé de son meilleur ami, qui se prénommait Thomas. Jusqu'à une heure tardive, ils discutèrent de l'infini, qui est le but ou la chimère de tous les voyages. Naturellement, ils burent beaucoup de whisky canadien.

Le lendemain, le jeune homme vert prit un taxi mauve pour aller à Orly. Quand il passa la porte d'Orléans, il eut l'impression d'être déjà très loin. Ses amis eurent de ses nouvelles, mais ils s'interrogeaient sur les caprices de son itinéraire. Car, six semaines après son départ, il leur écrivit d'Italie, pour leur annoncer qu'il avait manqué son rendez-vous de Patmos. Lorsqu'il rentra, il s'accusa d'avoir entretenu de trompeuses espérances. Il retrouva, sans enthousiasme, les conversations de Paris et les éternels complots qui se trament, dans les bars, entre les gens de la nuit... L'existence des écrivains est toujours rêveuse ou rêvée. Et la vie de Michel Déon peut se résumer ainsi, d'après les titres de ses livres (1).

Préfaçant la réédition des *Gens de la nuit*, il précise que ce n'était pas *« un roman autobiographique ». « Pourtant*, dit-il, *comment n'y reconnaîtrai-je pas ce noctambulisme qui fut le mien pendant de si longues années ? »* Quand il se remémore la vie qu'il a menée, de 1945 à 1955, il s'excuserait presque d'être devenu académicien, *« de porter le bicorne, de traîner une épée et de* [se] *faire présenter les armes par la Garde républicaine »*...

Né le 4 août 1919, Michel Déon était trop jeune pour les « années Fitzgerald ». Il eut vingt ans en 1939, à la veille de la déclaration de guerre. Ce n'était pas une belle saison pour cet âge. Par la suite, il essaya de se rattraper. Selon Kléber Haedens, il fut même *« le cavalier* (ou le hussard) *le plus constant dans la recherche du bonheur »*. La dissipation de l'existence est la spécialité des après-guerre. L'appétit ou l'avidité de vivre sont à la mesure du temps que l'on a perdu. La prodigalité remplace les anciennes parcimonies, et toutes les demoiselles ont des allures de couventine venant de rompre avec la religion...

Les avant-guerre ont, à l'inverse, une réputation de douceur, propice à la nostalgie. Car elles offrent les dernières images de la vie tranquille, avant le naufrage : le Front populaire, les congés payés, les promenades sur le bord de mer, les petits bals du samedi soir et *Tout va très bien, Madame la Marquise*... A partir de 1945, ce seraient la fièvre, l'existentialisme, le Tabou, le jazz et *Si tu t'imagines, fillette*, qui rejoindrait, par-dessus les siècles, *Mignonne, allons voir si la rose*. Deux France pour servir à l'éloge des contrastes. Michel Déon écrivit *les Gens de la nuit* entre juin 1957 et juillet 1958. Il y dépeignait les frasques et les frissons de sa jeunesse, au *« temps des phonos, des voitures décapotables et de la passion pour le whisky »*. C'était le testament d'une époque où les silhouettes du Paris nocturne ressentaient *« une complicité subtile et tacite »*. Il y a des jeunesses qui meurent avec les régimes. Celle de Michel Déon se termina avec la IVe République... Désespéré par la *« disparition »* de sa maîtresse, le narrateur des *Gens de la nuit* se sent dépaysé dans sa propre existence. Il découvre, peu à peu, que la meilleure façon de traiter les peines de cœur, c'est de s'immerger dans le monde des noctambules. Il fait l'amour, en passant, avec une jeune femme à *« la voix rauque »*. Il trompe sa solitude avec des *« êtres de rencontre »*. C'est une catégorie très particulière de l'espèce humaine. Elle regroupe, à certaines époques, *« les hommes et les femmes de moins de trente ans, qui ne trouvent pas dans leurs corps le personnage qu'ils désirent »*. La seule profession de ces personnes désœuvrées, que consume leur impatience de vivre, c'est d'être « mal dans leur peau ». Leur compagnie rassure, en quelque sorte, le héros du roman, car il découvre des êtres plus désemparés que lui...



BERENICE CLEEVE

Il apprend à se laisser porter lentement vers l'aube et à savourer le petit jour : *« Etait-ce là ma ville, ce décor tremblant parcouru de silhouettes furtives ? Avais-je le droit de regarder une femme qui s'éveille à cette heure indécise ? (...) Il y a dans le Paris de l'aube une telle hésitation entre le sordide et le glorieux qu'il faut être son amant depuis longtemps pour n'en être pas déçu. Je décidai de le devenir. »* Michel Déon parle très bien de ces moments où la corporation des laitiers rencontre le peuple des fantômes. *« Nulle part ailleurs*, dit-il, *je ne trouverais cette minute de vérité, cette seconde d'exaltation qui vous empoignent quand la ville se secoue et rejette son manteau d'ombres. »* Les gens s'imaginent habiter les mêmes endroits, mais c'est une illusion. Le peuple diurne et le peuple nocturne n'ont pas la même perception de la capitale ni les mêmes rêves. Tous les matins, quand « l'autre » Paris prend son petit déjeuner, en se frottant les yeux, les fantômes rentrent se coucher. Ils redoutent que la lumière ne *« blesse leur regard »*. Et lorsqu'elles se croisent, les deux « espèces » se dévisagent comme des nations étrangères. Avec des étonnements d'ethnologue...

LE livre de Michel Déon est une longue promenade, qui revêt parfois les apparences d'une histoire policière. C'est que le narrateur enquête sur les secrets de ce peuple qui n'aime pas le ciel gris et préfère les nuits blanches. Il faut sans doute ranger Michel Déon parmi *« ces hommes d'étude et de pensée, de poésie et de plaisir »* dont parle Balzac. *« Ils savent récolter, en flânant dans Paris, la masse des jouissances flottantes, à toute heure. »* Paris est, pour eux, *« le plus délicieux des monstres »*. *« Paris*, dit aussi Balzac (2), *est un sujet d'envie pour ceux qui ne l'ont jamais vu ; de bonheur ou de malheur (selon la fortune) pour ceux qui l'habitent, mais toujours de regrets pour ceux forcés de le quitter. »* Les demoiselles de province y viennent *« pour se dégourdir »*. Et *« la beauté, pour intriguer »*. Le « stendhalien » Michel Déon éprouve les mêmes attirances que Balzac. Il réconcilie, d'une certaine manière, les deux « H. B. », lesquels, d'ailleurs, ne sont fâchés que dans les manuels de littérature.

(1) *Les Vingt Ans du jeune homme vert, Lettre à un jeune Rastignac, Bagages pour Vancouver, Thomas et l'infini, Un taxi mauve, Je vous écris d'Italie, le Rendez-vous de Patmos, les Trompeuses espérances* (la plupart de ces livres sont disponibles en poche, « Folio » Gallimard).

(2) Sous le titre *A Paris !*, les éditions Complexe présentent une anthologie des textes de Balzac sur la capitale, avec une préface de Roger Caillois (146 p., 69 F.).

★ **Deux autres livres de Michel Déon paraîtront en mai, chez Gallimard : une anthologie de *Pages grecques* et *Parlons-en...*, des conversations avec sa fille Alice.**

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Où sont les chiens ?

LA NEIGE ET LES CHIENS
de Vidosav Stevanovic. Traduit du serbo-croate par Mauricette Begic et Christine Chaton. Belfond, 320 p., 140 F.

LA LEÇON D'ANATOMIE et HOMO POETICUS
de Danilo Kis. Traduits du serbo-croate par Pascale Delpech. Fayard, 362 p. et 180 p., 150 F et 110 F.

CE n'est pas parce qu'on rentre difficilement dans un livre qu'il ne vaut pas qu'on se donne la peine de se colleter avec lui. La littérature, parce qu'elle est littérature, parce qu'elle ne se livre pas comme un prospectus publicitaire, mérite qu'on fasse l'effort d'entrer comme par effraction dans des narrations, dans des cervelles, qui ne nous ressemblent pas. Témoin, dans une actualité toute chaude, toute saignante, sans rapport avec le reportage, cette « Trilogie sur la guerre » qu'a écrite un Serbe indépendant et démocrate de Belgrade, Vidosav Stevanovic, membre du Cercle de Belgrade.

Les deux premières parties – *Neige à Athènes* et *l'Ile des Balkans* – viennent de paraître à Paris, sous le titre *la Neige et les Chiens*. Après Athènes. Et non pas Belgrade (de passage à Paris, l'auteur a remis à son éditeur la troisième partie, *la Seconde Jérusalem, une fable de chiens*). Un beau livre, d'une écriture déchiquetée, bombardée, dans l'urgence, qui nous fait approcher de l'horreur, usant volontiers du fantastique et du délire pour supporter l'insoutenable. En même temps que notre mauvaise conscience à tous d'être impuissants devant l'apocalypse. Désormais, il se vérifie qu'il n'y a plus que dans les livres, à cause de la langue, qu'existe encore cet adjectif, « serbo-croate »...

« La vie est inexplicable. Si elle était explicable, elle serait étrange ou grotesque ou insensée ; ou tout à la fois, et plus encore », nous dit l'auteur dont nous avions pu lire de belles nouvelles sur la vie souterraine et les bas-fonds de Belgrade, *les Loulous de banlieue* (1) et qui, délibérément, dans ce livre, ne nomme ni les Serbes, ni les Croates, ni la capitale entre fleuve et forteresse, ni aucune autre ville des Balkans. *« Le Mal est partout*, dit-il. *Demain déjà d'autres lieux seront bombardés et, après Srebrenica ou Vukovar, nous apprendrons le nom d'une autre ville. La géographie n'est pas importante ; ce qui est important, c'est la guerre. »*

Passé le pont qui sépare l'Orient et l'Occident, l'horreur est partout dans le livre où apparaissent des Yougoslaves réfugiés dans les faubourgs d'Athènes, des nationalistes, au moins quatre armées officielles, une foule de gens armés qui s'autoproclament des armées, où personne n'écoute, tout le monde commande, chacun va où ça lui chante. Les villages ont été incendiés ou détruits ; on tire sur les églises, les mosquées, les écoles, les hôpitaux. Dans la capitale, on se souvient encore d'une époque tranquille où peu de gens pressentaient les bouleversements à venir, quand les gens se retrouvaient le samedi à midi au café Europa. La guerre va commencer et les habitants vont vivre terrés dans les caves, chacun dans son histoire.

Un réfugié bien-pensant, passé directement de l'obédience communiste au nationalisme mâtiné d'orthodoxie, vient de recevoir, gratuitement, un appartement rue du Soldat-Inconnu. L'apppartement d'un « traître ». *« La seule chose qui m'embête, c'est la bibliothèque ; elle occupe deux murs entiers, on ne voit que ça. J'ai enlevé les livres. Ceux qui étaient en cyrillique, je les ai donnés aux enfants du voisinage et j'ai jeté ceux qui étaient en alphabet latin. Comme le veut la nouvelle politique : on sépare les alphabets comme on sépare les peuples. »*

La narration, décomposée comme le pays lui-même, suit l'histoire d'une famille contée par plusieurs personnes à la fois, qui vont dans tous les camps, ont les mêmes ennemis... Qui errent dans des pays où tout est interdit et qui, entre deux viols collectifs, font collection d'oreilles ennemies : *« Elles se coupent facilement. Après, on les sale. Elles ne sont pas lourdes. Les doigts non plus, ce n'est pas mal. Les yeux ne valent rien. Ils s'abîment. »*

« Pour ne pas pleurer, décidé d'aboyer », dit l'un d'eux. Tandis que partout, dans un monde déshumanisé, suivent les chiens qui vont les dévorer. Chiens à odeur d'homme, *« une odeur d'homme qui ne se lave pas régulièrement »*, une bonne-mauvaise odeur de chair humaine en train de se décomposer et qui représente ce qu'il y a chez tous de cruauté, de peur et de mort.



Danilo Kis : « Le nationalisme est une idéologie totalitaire »

D.R.

Où sont les chiens ? demande, sur un tout autre ton, Danilo Kis (1935-1989) dans *la Leçon d'anatomie*, son *« livre-clé »*, disait-il, essentiel, en effet, pour approfondir la pensée de l'écrivain d'Europe centrale le plus important de sa génération (2). Cet essai torrentueux, violent, passionné, avait été écrit en 1978 à propos d'une affaire littéraire, qui tenait surtout de l'affaire politique, et qui agita alors le « tout-Belgrade », mais dont l'Occident n'eut que peu d'échos. Un livre qui, paraît-il, est devenu le livre de Kis le plus lu dans son pays. Il faut dire que là, c'est lui qui mord et qui, dans un brillant exercice de dissection, transformé en chirurgien, se penche, avec la violence et l'humour (mordant) qui le caractérisaient, sur le cadavre d'une littérature. Pour démontrer l'exemplarité d'un « cas », où l'antisémitisme et le nationalisme des élites officielles se camouflent à peine sous le masque d'une défense de la littérature. Déjà...

LE « scandale » – une accusation de plagiat – avait été suscité par des critiques et des écrivains de Belgrade après la parution, en 1977, de *Un tombeau pour Boris Davidovitch* (3), un « roman » qui, pour la première fois, parlait des purges staliniennes et des camps soviétiques en utilisant, sous forme de collages, une abondante documentation, des témoignages, des Mémoires ou encore, dans un des chapitres intitulé « Chiens et livres », un registre de l'Inquisition en Languedoc en *« l'an de grâce 1330 »* à propos d'un nommé Baruch David Neuman qui, après s'être converti à la foi du Christ dans la ville de Toulouse, avait subi la torture pour être revenu à sa religion *« comme le chien qui retourne à son vomissement »* (sic).

C'est vrai que les noms qui apparaissent dans *la Leçon d'anatomie* nous sont, pour la plupart, inconnus, et que nous comprenons mal les mobiles d'un Miodrag Bulatovic dont nous avions tant aimé *le Héros à dos d'âne* (4), mais nous avons tendance à prendre le parti de Kis lorsqu'il pourfend l'anonyme « Pigeon » (sans doute bien connu du « tout-Belgrade et Zagreb »)...

Contre les diffamateurs, Kis riposte avec énergie, gagne son procès, mais surtout il revendique d'écrire dans cette langue, *« pour moi la seule et la meilleure »*, qui est sa patrie : *« Ces messieurs des oukases ne comprennent pas ce que je dis ou écris, parce que nos malentendus sont d'une tout autre nature : avec ces messieurs des firmans, je ne parle réellement pas la même langue. »* En conflit avec une officialité qu'il récuse (*« Qu'est-ce donc que le talent, si ce n'est l'art de s'écarter des canons »*, écrit-il), Danilo Kis n'a jamais caché, face à ceux qui lui reprochent d'être un *« mauvais Serbe »*, que, pour lui, *« le nationalisme est une idéologie totalitaire »*.

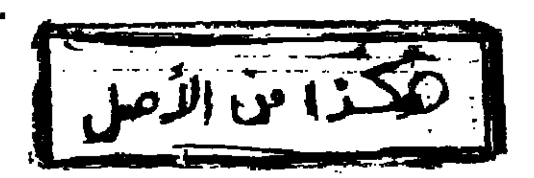
Peut-on triompher du Mal par la littérature ? *Post mortem*, ce romancier, professeur de littérature comparée, nous donne, outre sa *Leçon d'anatomie* illustrée par Rembrandt, une leçon de courage par une lecture acérée et désopilante de ceux qu'il pourfend (notamment ce qu'il nomme *« le double goulasch de Branimir Scepanovic »*), mais aussi, dans un ensemble d'essais écrits entre 1972 et 1988, intitulé *Homo poeticus*, une analyse des littératures européennes et américaines où son érudition et son mordant font merveille à propos des écrivains qui lui étaient chers : Borges, Nabokov, Flaubert, Sade. Sans oublier les *« pauvres Yougoslaves »* aux noms imprononçables – Krleza, Crnjanski, Mihajlovic, Andric... *« Nous sommes l'exotisme, nous sommes le scandale politique, nous sommes, dans le meilleur des cas, les bons souvenirs de la Marne, la bonne conscience des Poilus d'Orient et de quelques maquisards. Nous sommes en outre les beaux couchers de soleil sur l'Adriatique... arrosés de* slivovitz. *Et nous faisons à peine partie de la culture européenne »*, note-t-il en 1980.

(1) L'Age d'homme, 1981.

(2) Voir le numéro spécial de la revue *Est-Ouest Internationale*, octobre 1992. On peut s'étonner, par ailleurs, qu'il soit à peu près impossible de trouver les livres de Danilo Kis sur les rayons des librairies (à part, parfois, *le Cirque de famille* – qui regroupe *Chagrins précoces, Jardin cendre* et *Sablier* – en collection « L'Imaginaire » Gallimard).

(3) Gallimard, 1979.

(4) Seuil, 1965.



LE MONDE DES LIVRES

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Annie Ernaux, dans les marges

« Journal du dehors » est le contraire d'un journal intime. Une femme y observe, sans mépris et sans pitié, le monde d'où elle vient

JOURNAL DU DEHORS
d'Annie Ernaux.
Gallimard, 108 p., 70 F.

Annie Ernaux ne craint pas de choquer. Elle ne cherche pas, d'abord, à imaginer l'effet que fera sa phrase sur son lecteur. Bref, elle ne « fait » pas de livres. Elle écrit. Elle dit la réalité. Elle met le sexe à sa juste place. Nettement. Sèchement. Elle constate. Sans mépris et sans pitié. Quoi de plus dérangeant ?

Après *Passion simple* (1), qui a beaucoup agacé les critiques littéraires (au masculin surtout), elle récidive avec *Journal du dehors* ; le contraire d'un journal intime, le contraire d'une idée de « littérateur ». Un croquis d'écrivain. Des fragments de réalité brute qui ne sont pourtant pas des « instantanés ». Plutôt une manière de dire, en regardant « au-dehors », que la vie quotidienne d'un écrivain, même entre train de banlieue et RER, entre supermarché et ville nouvelle, ne saurait être identique à celle des gens qui n'écrivent pas.

Et surtout, une façon de traverser la vie et d'être traversée par elle. *« Qu'est-ce que je cherche à toute force dans la réalité ? Le sens ? (...) Ou bien, noter les gestes, les attitudes, les paroles de gens que je rencontre me donne l'illusion d'être proche d'eux. (...) Peut-être que je cherche quelque chose sur moi à travers eux, leurs façons de se tenir, leurs conversations. » « Je suis traversée par les gens, leur existence, comme une putain. »*

Ainsi, pendant sept ans (entre 1985 et 1992), en marge de son travail de création, Annie Ernaux, qui habite une ville nouvelle de la région parisienne, a transcrit les « petits riens » de toutes les existences : des scènes auxquelles elle a assisté, des paroles entendues au hasard d'un trajet en RER, chez le coiffeur, chez le boucher, ou dans l'un des hypermarchés de la ville. Ses récits sont brefs et implacables. Tout est dérisoire, misérable : la satisfaction des petits bourgeois commandant avec ostentation leur viande pour la semaine, le clochard qui joue bien son rôle de clown marginal et récolte plus d'argent que le chômeur accablé, la gérante du magasin Hédiard local pensant qu'une femme noire, en boubou, s'est forcément trompée de lieu...


CARLOS FREIRE/RAPHO

Annie Ernaux : un rappel moral

Ce *Journal du dehors* est, à l'évidence, celui d'une femme : *« Allez, rentre à la maison ! L'homme dit cela au chien, tête basse, rasant le sol, coupable. La phrase millénaire pour les enfants, les femmes et les chiens. »* Son propos est celui d'une femme qui a changé de milieu social, de destin, et qui observe l'univers d'où elle vient, celui auquel, sans l'école et la culture, elle aurait appartenu.

Intériorité et provocation

Ce texte est celui d'un écrivain pour qui l'écriture est, simultanément, intériorité et provocation : *« Dans le métro, un garçon et une fille se parlent avec violence et se caressent, alternativement, comme s'il n'y avait personne autour d'eux. Mais c'est faux : de temps en temps, ils regardent les voyageurs avec défi. Impression terrible. Je me dis que la littérature est cela pour moi. »*

C'est au bon moment, comme souvent, qu'Annie Ernaux redit, sans commentaire, sans souci de littérature « militante », que le monde ne ressemble pas aux séries télévisées. Dans la vie, le choix n'est pas, à perpétuité, entre Walt Disney et Al Capone, entre la niaiserie et la corruption. Les classes sociales sont toujours là ; les camps intellectuels aussi.

Comment quelqu'un né dans la bourgeoisie et ne croyant pas que la littérature soit un travail sur le réel peut-il bien juger ce livre ? Insignifiant, sans doute. Il sera jugé plus durement encore par un ex-prolétaire gardant de son existence d' « avant » du ressentiment, voulant oublier, dans le lyrisme et l'effet littéraire, la *« crainte d'en avoir pour trop cher »* ou le constat de ce chômeur ayant mendié en vain : *« Je n'ai vraiment pas beaucoup d'argent. »*

Pour d'autres, qui aiment la vérité des mots, ce sera, selon leur origine sociale, un texte ethnologique ou une « remise en ordre ». Une invitation à voir la réalité des *« petites gens »* (comme disait, inconscient peut-être de sa condescendance, relève Annie Ernaux, le président de la République en 1986). Ou une incitation à se souvenir, à ne pas se détourner de ce qu'on a été, de ce qu'on aurait pu être. Sans jamais une once de moralisme, de bien-pensance, *Journal du dehors* est un rappel moral.

Josyane Savigneau

(1) Gallimard, 1992 (« le Monde des livres » du 17 janvier 1992).

Souvenirs de la maison des morts

Gemma Salem et Francine de Martinoir s'attachent à fixer l'image de deux passants considérables : Thomas Bernhard et Brian de Martinoir

THOMAS BERNHARD ET LES SIENS
de Gemma Salem.
La Table Ronde, 220 p., 115 F.

PRÈS DE BRIAN
de Francine de Martinoir.
Mercure de France, 166 p., 99 F.

« Mon grand-père le poète était mort, maintenant il me fallait écrire, maintenant j'avais cette possibilité d'écrire moi-même. » C'est ainsi qu'avait commencé la deuxième vie de Thomas Bernhard, à dix-huit ans, au sortir du sanatorium. Cette phrase pourrait servir d'exergue à son œuvre et d'épitaphe à sa tombe : même si tout est *« risible face à la mort »*, c'est aussi la mort qui permet tout, qui ouvre la voie. *« Partout où tu pleures je suis »*, écrit Bernhard dans son poème *Deuil*. Ce qu'on appelle le travail de deuil n'est rien d'autre que cela : être au plus près de la vie des morts.

Voici deux hommes – l'un célèbre, l'autre connu seulement d'un petit cercle – tous deux nés en Autriche, tous deux morts à peu près à la même époque. Le premier se nomme Thomas Bernhard, le deuxième Brian de Martinoir. Deux femmes leur rendent hommage. C'est Gemma Salem, auteur d'une *Lettre à l'ermite autrichien*, parue en 1989, qui grave la stèle de Thomas Bernhard. Le masque mortuaire de Brian de Martinoir est buriné par sa femme, la romancière Francine de Martinoir. Gemma Salem comme Francine de Martinoir ne sont plus lectrice et épouse ; elles sont, comme dirait Segalen, des *« sœurs équivoques »* qui s'attachent à fixer l'image de deux passants, deux réfractaires qui s'étaient toujours défendus d'être de ce monde, y avaient *« crevé d'ennui »* et pour qui la solitude seule était un séjour éligible.

Thomas Bernhard est mort dans la nuit du 11 au 12 février 1989 – *« Ce n'est pas moi qui pense à la mort, c'est elle qui pense à moi. »* Il disait aimer les maisons aux murs nus et vides. Le message n'a pas été entendu. Sur sa tombe sans nom à Grinzing, des « admirateurs » déposent, chaque jour, des roses et des bijoux... Il disait qu'il faut se garder de visiter les lieux des écrivains : *« Evitez, plus que tout, les lieux de naissance et d'existence et de mort de nos grands esprits... Vous réduirez à néant tout ce qu'il y a de ces grands esprits dans votre tête. »*

Gemma Salem a passé outre ces recommandations. Elle est allée à la recherche de Thomas Bernhard, de son monde et de ses apôtres. *Thomas Bernhard et les siens* tient du film-témoignage. Les personnages se succèdent devant la caméra de Gemma Salem : l'agent immobilier qui dit être le seul ami que Bernhard ait jamais eu, la patronne de l'auberge, le couple mondain, la jeune lectrice qui lance : *« Tous les écrivains pensent à plus fort que soi. Pour Thomas Bernhard, il n'existe pas de plus fort que soi, excepté la mort. »* Certains témoignages renforcent la légende (Bernhard avait fait couper le téléphone parce que des gens l'appelaient pour lui proposer de se suicider avec lui), d'autres veulent donner du misanthrope l'image d'un homme sociable, courtois, amateur de bons vins.

Sentinelle de la culture

Enquête autour d'un personnage impossible, le livre de Gemma Salem est à la fois une tentative de biographie (Gemma Salem a retrouvé la trace d'une demi-sœur de Bernhard), un exercice de micro-trottoir (des bouts de dialogues saisis au vol dans les rues, les cafés, les boutiques) et un hommage rendu par des disciples. Bernhard disait, dans son dernier livre, son intention de tout éteindre. C'est cette impression qui se dégage des témoignages recueillis par Gemma Salem. Bernhard a provoqué un effondrement. On pourrait dire de lui ce qu'il disait de l'enfance : nous cherchons Thomas Bernhard partout, et nous ne trouvons partout que le vide béant.

Brian de Martinoir est mort un an après Thomas Bernhard. On avait découvert dans ses poumons des traces de quelque chose, écrit Francine de Martinoir, qu'*« on voyait seulement chez ceux qui avaient été déportés »*. Brian de Martinoir avait été interné au camp de Flassenburg. Il avait vingt ans. Avant de devenir ethnographe et compositeur, il s'était donc engagé dans la Résistance allemande (il vivait alors à Vienne). Comme pour Thomas Bernhard, le modèle de Brian de Martinoir avait été son grand-père, gynécologue d'origine hongroise, féru d'opéra, passionné par Charcot, *« appelant Lénine le moujik crapuleux et Hitler le peintre raté »*. C'est donc en sentinelle de la culture que Brian de Martinoir voulait se battre et défendre les *« gens de l'Ecrit, c'est-à-dire le judaïsme »*.

Francine de Martinoir retrace l'itinéraire passionnant de cet homme qui fut élève d'Anton Von Webern, compositeur, ethnologue à Bornéo et qui participa aux débuts des éditions du Seuil. C'est le portrait d'une *« personne déplacée »*, qui a *« toujours sapé les avantages qui lui étaient offerts au départ »*, qui a toujours voulu *« effacer toute trace de son passage sur terre »*. Brian de Martinoir avait l'orgueil des humbles. Il n'avait qu'une ambition : se faire oublier. *« J'ai pris*, disait-il, *l'habitude de préciser que je suis un passant, pour qu'on ne me fasse pas de mal. »* Francine de Martinoir, à son tour, s'efface derrière ce passant vulnérable. Dans *Près de Brian*, c'est un double de Truffaut et un frère de Woody Allen qu'on entrevoit.

Roland Jaccard

PREMIER ROMAN

La montée à Paris

LES ENJÔLEURS
de Clémence de Biéville.
Denoël, 202 p., 89 F.

Pour ses débuts romanesques, Clémence de Biéville a écrit un récit d'initiation, avec montée à Paris, fascination pour la vie artistique de la capitale, déception et maturation du personnage qui quittera le livre plein d'usages et de déraisons. Car l'intrigue entraîne plutôt l'héroïne dans des territoires troubles, proches de la folie.

En quittant la Suisse, Victoire retrouve à Paris d'anciens amis de sa mère, morte quand elle était très jeune. Ils l'entraînent dans le monde des arts et elle tombe amoureuse d'un peintre en vogue, Sasso, qui a été follement amoureux de sa mère. Comment est-elle morte ? Qui était-elle ? Quelles étaient ses relations avec Sasso ? Sa mémoire est entourée de respect et de mystère. Elle s'appelait Tabou.

Au centre de tous les personnages, il y a Edith, l'ancienne amie de Tabou, la protectrice maternelle de Sasso, qui prendra Victoire sous son aile et l'entraînera dans ce tourbillon. C'est le personnage le plus réussi, le plus fort. Amie jalouse et contrariée, manipulatrice, elle ressemble à Elisabeth dans *les Enfants terribles* de Cocteau, la sœur qui tient tous les fils des autres personnages, qui préfère entraîner tout le monde dans la mort plutôt que voir son frère Paul lui échapper.

Clémence de Biéville tire un beau suspense de cette histoire d'enfants terribles vieillissants. Même si l'on reste loin du style de Cocteau.

Alain Salles

EN POCHE

Le Champollion du monde

On voit habituellement en Schopenhauer un sage égaré dans le dix-neuvième siècle, conseiller désabusé en conduite de l'existence, amateur d'opinions noires et de misanthropie bien tempérée. Et s'il convenait de le considérer, pleinement, comme un philosophe ? Laissant à l'arrière-plan ses humeurs et leur légende, on devrait alors s'attacher à son analyse de la causalité, à son remaniement de l'héritage de Kant, à la singularité de son système dans toutes ses dimensions, métaphysiques, morales et esthétiques.

C'est ce que fait Marie-Josée Pernin, au fil d'un ouvrage clairement construit. Elle parvient à donner de la philosophie de Schopenhauer une vue à la fois dense et précise, originale et accessible. Son fil directeur est la métaphore du monde comme écriture, et de la philosophie comme son déchiffrement. En brossant ce portrait intellectuel de Schopenhauer *en Champollion élucidant le secret des inscriptions dont le monde est tissé, nous compris*, Marie-Josée Pernin souligne comment, derrière le pessimisme et ses paradoxes, s'opère dans cette œuvre le passage d'une recherche de la vérité à une interprétation du sens. Un beau travail.

R.-P. D.

▶ **Schopenhauer, Le déchiffrement de l'énigme du monde,** *de Marie-Josée Pernin. Bordas, collection « Philosophie présente », 192 p., 59 F.*

● En « Points-sciences », au Seuil, *les Technologies de l'intelligence*, de Pierre Lévy, chercheur au Neurope Lab du centre universitaire et de recherches d'Archamps (nº S90). Sous-titré *l'Avenir de la pensée à l'ère informatique*, l'ouvrage montre de quelle façon les nouvelles technologies intellectuelles modifient nos modes de pensée. En « Points histoire », l'*Histoire de la destruction de l'Autriche-Hongrie*, de François Fejtö, spécialiste de l'Europe centrale et orientale (nº H173). L'auteur fournit une explication du démembrement de la monarchie austro-hongroise et de ses conséquences sur l'avenir de l'Europe, expliquant notamment que la destruction de cet empire a laissé le champ libre aux manœuvres politiques et militaires de Hitler, puis de Staline. En « Points actuel », *la France raciste*, sous la direction de Michel Wieviorka, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (nº A134). L'auteur et son équipe de sociologues ont cherché et identifié les manifestations du racisme dans les cités et les quartiers difficiles.

● En collection « Pluriel » des éditions Hachette, *le Procès de Nuremberg*, de Jean-Marc Varaut (nº 8617). Avocat et historien, l'auteur retrace le plus grand procès de l'histoire, à partir des quarante-deux volumes de procès-verbaux consignés aux archives. Dans la même collection, un *Jean Moulin*, signé par Henri Michel (nº 8643). *« Avant lui*, écrit le biographe, *il y avait des résistants ; après lui, il y a eu la Résistance. »* Enfin, toujours dans la même série, un ouvrage intitulé *Qu'est-ce que la féodalité ?* de F. L. Ganshof (nº 8642). L'étude porte sur les liens entre vassaux et seigneurs du dixième et treizième siècle, principalement en France et en Allemagne.

● Le Livre de poche propose une *Histoire de la pensée* en trois tomes, dans sa série « Références ». Le premier volume de cette histoire des philosophes et de la philosophie est une étude portant sur l'Antiquité et le Moyen Age, de Lucien Jerphagnon (nº 0405). Jean-Louis Dumas a écrit les deux tomes suivants, sur la Renaissance et le siècle des Lumières (nº 0406) et les Temps modernes (nº 0407).

● Patrick J. Geary est l'auteur de *Naissance de la France*, qui paraît en « Champs » Flammarion (nº 274). Professeur à l'université de Los Angeles et spécialiste du Moyen Age français, Patrick Geary nous éclaire sur le monde mérovingien, injustement réduit à l'image stéréotypée des rois fainéants.

● Les « Cahiers rouges » de Grasset publient *la Guerre du faux*, d'Umberto Eco (nº 175). Une série de chroniques parues dans différents journaux italiens, par l'auteur du *Nom de la rose*.

EN BREF

□ **Un colloque sur « Littérature et nationalité ».** – L'UFR « sciences des textes et documents » de l'université Paris-VII organise, vendredi 7 mai, à Paris, un colloque sur le thème « Littérature et nationalité ». Avec des interventions de Georges Benrekassa (« Langages du cosmopolitisme, des Lumières à leur postérité », répondant : Elisabeth de Fontenay), Francis Marmande (« Leiris : ce que je peux avoir de français », répondant : Régis Debray), Julia Kristeva (« Proust : questions d'identité », répondant : Philippe Sollers). La discussion générale, qui réunira notamment Bernard Sichère, Sami Naïr, Jean-Yves Tadié, sera animée par Henri Godard (salle des Actes de l'Institut catholique, 21, rue d'Assas, Paris-6ᵉ, à partir de 9 heures.).

□ **Un inédit d'Hervé Guibert.** – Dans son numéro d'avril (nº 4, 10 F.), le mensuel *la Porte* publie un texte inédit d'Hervé Guibert intitulé « Histoire d'une sainte ». Dans cette livraison, qui a pour thème « La nudité », on trouvera aussi un entretien avec Philippe Sollers intitulé « Le Corps de l'écrivain ».

□ **Mémoire et poésie à Lyon.** – Les éditions Circé et la Villa Gillet s'associent pour organiser des leçons de poétique données par des écrivains contemporains. La cinquième leçon de Jacques Roubaud, qui a inauguré ce cycle, au début de janvier, par des conférences sur la poésie et la mémoire, aura lieu mercredi 5 mai, à partir de 20 h 30, sur le thème : « L'invention du fils de Leoprepes ». Réservation nécessaire auprès de la Villa Gillet, 25, rue Chazière, 69004 Lyon, tél : 78-27-02-48.

□ **Foire du livre.** – La dixième Foire du livre de Saint-Louis, dans le Haut-Rhin, aura lieu du 30 avril au 2 mai. Le prix Madame Europe-Club vrai, qui a été attribué à Dominique Marny pour son livre *les Désirs et les Jours* (Lattès), sera remis à l'auteur au cours de la manifestation. La foire comprendra des expositions, des conférences-débats et accueillera des écrivains français, suisses et allemands. Renseignements auprès de la mairie de Saint-Louis, au 89-69-52-00.

□ **Rectificatif.** – C'est par erreur que, dans le compte rendu du livre de Pierre Birnbaum *« la France aux Français »* (« le Monde des livres » du 16 avril), nous avons attribué à Charles de Gaulle une citation due au père de celui-ci. Cette citation, dont Pierre Birnbaum indiquait l'origine exacte, est la suivante : *« Comme la Réforme, la Révolution a été, selon le mot de Joseph de Maistre, satanique dans son essence. »*

□ **Précision.** – M. Louis Bund, maire de Kaysersberg (Haut-Rhin), nous précise que, contrairement à ce qu'a écrit Jean-Marc Théolleyre dans son compte rendu du livre de Marco Koskas sur Albert Schweitzer (« le Monde des livres » du 12 février), le célèbre médecin est né à Kaysersberg et non à Gunsbach, où il a passé sa jeunesse. Par ailleurs, Jean-Paul Sartre n'est pas le neveu d'Albert Schweitzer, mais son petit-cousin par la branche maternelle

Au rendez-vous de Bologne

Mêlant dynamisme et inquiétude, la Foire internationale du livre de jeunesse a fêté son trentième anniversaire

Réservée aux professionnels, rendez-vous des illustrateurs, la Foire internationale du livre de jeunesse de Bologne, qui fêtait cette année, du 15 au 18 avril, son trentième anniversaire, est considérée comme le Francfort de l'édition de jeunesse. Avec, en plus, le goût, la couleur et le charme du printemps italien mêlés à l'inventivité, la vitalité, la bonne santé évidente d'un secteur dynamique (environ 10 % du chiffre d'affaires total de l'édition française) qui, dans un climat d'inquiétude, est un des seuls à marquer une nette progression dans la plupart des pays. Bologne, surtout, est le lieu où se mettent sur pied les coéditions, qui, de plus en plus, sont essentielles pour la création de nouvelles collections.

Cette année, sur plus de 20 000 mètres carrés, on comptait 1 366 exposants (dont 1 154 étrangers) de soixante-deux pays, et il est devenu évident que de nombreux directeurs de maison d'édition font le voyage. On remarquait l'importance croissante de l'Asie, où Singapour tient déjà depuis longtemps ses imprimeries à meilleur prix à la disposition de l'édition mondiale. En faisant son entrée en force à Bologne, Taïwan, où l'édition de jeunesse a commencé dans les années 70, affirmait, outre sa position dans l'édition de langue chinoise, sa volonté de devenir également un des grands marchés de droits à l'échelle mondiale. Une foire internationale du livre doit se tenir à Taïpeh en janvier 1994.

Par ailleurs, à côté des tractations strictement commerciales, une place particulière avait été donnée, cette année, aux libraires et aux bibliothécaires, ces deux maillons essentiels dans la diffusion du livre, et un séminaire international les a réunis sur le thème de la nécessité d'une *« action commune pour promouvoir les livres et la lecture »*. D'un rapport établi par un libraire allemand de Francfort, Klaus Vorpahl, ressortait notamment la baisse générale du taux de lecture dans le monde et la constatation qu'un Européen sur trois n'avait pas lu un livre dans l'année ! Il est manifeste que la lecture semble suivre le soleil, les plus gros lecteurs étant, en Europe, les Suédois, les Norvégiens, les Danois, les Hollandais, les Anglais ; les derniers étant les Italiens et les Grecs.

Pour ce qui concerne les bibliothèques – quelque 75 000 dans la Communauté européenne, – la France, avec 2 740 bibliothèques de prêt (plus de 16 000 en Grande-Bretagne), vient en queue de peloton pour le nombre de livres disponibles (1,2 livre par habitant contre 7 au Danemark). La constatation générale d'une baisse de capacité de la lecture, difficile à chiffrer, semble cependant inquiétante. Ainsi, d'après des études réalisées régulièrement depuis 1970 aux Etats-Unis sur les plus de seize ans, on compterait, selon les méthodes utilisées, entre 3 et 13 % d'« illettrés » (incapables d'utiliser la lecture). Le chiffre serait de 6 % pour la France.

Rencontre avec Kveta Pacovska

La Foire de Bologne, cette année, voyait rouge. Le vermillon éclatant d'une illustratrice de génie, Kveta Pacovska, dont le drôle de clown à pois avait reçu l'honneur d'illustrer le catalogue officiel. Du rouge, mais aussi de l'outremer, du rose, du noir, du blanc, qui claquent avec une gaieté communicative. Comme les notes d'une musique. *« Je pense que toutes les couleurs sont belles*, dit-elle. *Le bleu du ciel, le vert de l'herbe... J'aime les contrastes surtout : le vert contre le jaune, le rouge contre le vert. Le noir et le blanc aussi, qui représentent pour moi le contraste maximum. Tout est dans l'intensité. Tout dépend du contexte, du rythme, de la relation des couleurs entre elles. Le rouge que j'emploie, c'est celui de la joie de vivre. »*

Née en 1928 à Prague, Kveta Pacovska était restée à peu près inconnue hors des pays de l'Est (malgré de nombreuses médailles, depuis 1965, à Bratislava, Prague, Belgrade, Leipzig, et même Barcelone en 1988), mais c'est avec une stupéfaction éblouie qu'on avait pu découvrir une rétrospective de son œuvre, l'an dernier, au musée de Bologne, en même temps qu'un « livre à compter » surprenant de beauté, *Un, cinq, davantage* (1). Depuis, cette femme élégante et fine, dont le regard gris exprime une gaieté que contredit parfois le reste du visage, est devenue une star, que vient de consacrer le prix Hans Christian Andersen. Véritable artiste, qui appartient davantage à la peinture moderne qu'à l'illustration de textes, elle ne cache pas son admiration pour Schwitters par exemple, pour qui elle prépare une exposition. Elle a commencé par illustrer des auteurs « sans frontières d'âge », tels Carl Sandburg (*Histoires de Rutabaga*, 1965), William Golding (*Seigneur des mouches*, 1968), Michael Ende (*Momo*, 1973), avant de se consacrer aux enfants. Par choix. *« Je ne veux pas savoir s'il y a des frontières*, dit-elle. *Pour les enfants, il doit, avant tout, y avoir de la qualité, le contraire d'une illustration besogneuse. Alors, le plus important dans mon travail, c'est le livre pour enfants... On peut y dire avec une image tout ce qu'on a à dire. On n'a pas besoin des mots. Le plus important, c'est de faire une belle image. »*

Elle sait que la couleur joue un grand rôle dans la vie des enfants, mais que le dessin n'est pas forcément fait avec des crayons : *« Ce peut être l'ombre d'un fil de fer, des collages, des découpages, des pleins et des vides. Toutes les matières me tentent, m'inspirent. L'art, c'est quelque chose qu'on ne peut pas saisir. On crée une communication visuelle avec des harmonies et des couacs, des symphonies et des opéras. C'est tout cela un livre pour enfants. Et puis, le dessin est une langue internationale qui n'a pas besoin de traduction. »*

Son dernier livre, qui paraîtra bientôt en France (chez Nord-Sud/Neugelanger), *Théâtre de minuit*, qui fait de la lune l'unique spectatrice d'un étrange spectacle nocturne, est une merveille d'invention, de drôlerie et de liberté. Un livre d'artiste. Pour tous.

N. Z.

(1) Publié chez Ouest-France.

BANDES DESSINÉES

Des bulles et des bombes

LA GRANDE ILLUSION
de Ghigliano et Tomatis.
Ed. Casterman, 62 p., 73 F.

L'ESPRIT DE RÉVOLTE
de Moynot.
Ed. Dargaud, 60 p., 72 F.

LÉO
Louis la Guigne (t. IX)
de Giroud et Dethorey.
Ed. Jacques Glénat, 48 p., 55 F.

QUAND LE NIL DEVIENDRA ROUGE
de Clavé et Dieter.
Ed. Vents d'ouest, 46 p., 75 F.

LE JEUNE ALBERT
d'Yves Chaland.
Ed. les Humanoïdes associés, 70 p., 99 F.



Le Jeune Albert, d'Yves Chaland.

LE neuvième art aurait décidé de prendre à contre-courant le consensus mou saluant l'entrée en scène d'Edouard Balladur qu'il n'y se serait pas pris autrement. Plusieurs albums de BD publiés ce printemps font, en effet, la part belle aux émules de Piotr Kropotkine, prince et anarchiste russe. Certains personnages brossés par les deux auteurs italiens Ghigliano et Tomatis, dans la deuxième aventure de leur héroïne Solange, *la Grande Illusion*, ont l'air d'avoir emprunté les traits de ce révolté de légende, que son cheminement de proscrit mena de la Sibérie à l'Europe. *La Grande Illusion* commence à la fin du siècle dernier à Saint-Pétersbourg, au sein d'un cirque ambulant derrière les décors duquel se cachent faussaires et anarchistes. On hume, au hasard des pages, l'atmosphère de la Russie tsariste agonisante, l'antisémitisme rampant et l'arrogance militaire. On y rencontre aussi des étudiants pauvres à la mode de Dostoïevski, l'ombre du comte Tolstoï, et on y rêve de ces amours qui transcendent les années, tandis que le débat entre partisans des attentats à la bombe et pacifistes fait rage dans le petit groupe anarchiste, et que se profile le spectre de la Grande Guerre.

La France du début de ce siècle n'a pas échappé à la fièvre anar. Moynot se sert de cette trame pour conter le deuxième tome du *Temps des bombes*, baptisé *l'Esprit de révolte*. Le héros, Augustin, fils de famille accusé d'un parricide qu'il n'a pas commis, est comme un poisson dans l'eau dans le milieu anarchiste de la capitale, entre forts des Halles et intellectuels binoclards qui manient la dynamite comme s'il s'agissait de suivre les recommandations du *Petit Chimiste amusant*. Pour venger un anar condamné à la guillotine, il participera à l'attentat contre un banquier. Mais il a aussi maille à partir avec deux femmes, Lalie et Renée, avec lesquelles aucune recette politique ne peut être utile. En dépit du soin mis à la reconstitution du moindre détail – les « une » des journaux de l'époque, comme *le Gaulois* ou *le Matin*, sont à elles seules de petits chefs-d'œuvre, ainsi que le décor d'un « ventre de Paris » aujourd'hui oublié, – le dessin de Moynot pèche par la trop grande parenté de son trait avec celui de Tardi, ce qui dessert un récit qui ne manque ni de piment ni d'astuces.

Les passionnés de la période de l'entre-deux-guerres et de ses tourbillons politiques se réjouiront de la parution de la neuvième aventure de Louis Ferchot, dit « Louis la Guigne », sous le titre *Léo*. Nous sommes en 1936 et Louis quitte les bords de l'East-River pour Le Havre, afin de mettre la main sur son frère aîné, Léopold. Il croisera une belle « agent » de la Sûreté nationale, hésitera à assister à un concert de Tino Rossi ou de Jean Sablon, lira *le Populaire* et fréquentera la « pègre » anarchiste et les salons de Neuilly, pour découvrir que son frère fomente un attentat fasciste contre le gouvernement du Front populaire. Mené avec grand art, cet album, dû au tandem Giroud et Dethorey, convaincrait le plus retors des critiques qu'au bout de neuf épisodes une série BD sait encore jouer sur le long terme et sur la surprise romanesque.

Le héros de *Voyages en amertume*, Kingsley Bates, romancier des années 30, est lui aussi sur la trace d'un homme dont il espère écrire la biographie. Il ne s'agit pas de son frère, mais d'Henryde Monfreid, dandy aventurier qui jeta par-dessus bord les conventions et la morale de son époque. *Quand le Nil deviendra rouge*, de Clavé et Dieter, conte la rencontre de ce romancier avec un drôle de scientifique et sa drôle d'assistante. En leur compagnie, il essaiera de découvrir la quatrième source du Nil. Remarquablement dessiné et colorié, cet album fera rêver les amateurs de contes et d'énigmes philosophiques.

Grand pourfendeur de morales toutes faites, Yves Chaland fut l'un des jeunes auteurs les plus talentueux de la BD contemporaine, avant de disparaître prématurément dans un accident (*le Monde* du 21 juillet 1990). Les Humanoïdes associés ont eu la bonne idée de publier une nouvelle édition, enrichie, du *Jeune Albert*, l'une des BD pour laquelle les lecteurs du défunt *Métal hurlant* gardent une secrète et coupable tendresse. L'humour noir et la virtuosité de trait d'Yves Chaland, qui dynamitait avec allégresse les bons sentiments de l'école belge de la « ligne claire », chère à Hergé et Bob de Moor, font de lui un véritable anarchiste de l'encre et du papier. Le meilleur des poseurs de bombes.

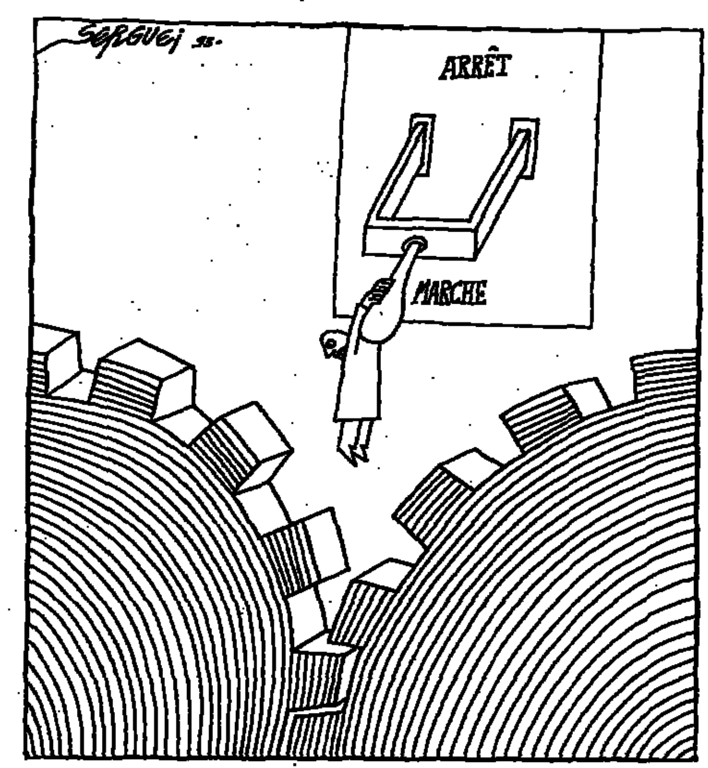
Yves-Marie Labé

هكذا من الأصل

SOCIETES

par Georges Balandier

La puissance apprivoisée



DE LA CIVILITÉ
Comment les sociétés apprivoisent la puissance
de Denis Duclos.
La Découverte, 327 p., 160 F.

UN couple ambigu anime les jeux du tragique sur les scènes de ce temps : celui de la puissance mariée à l'impuissance. Jamais le pouvoir-faire humain n'a été porté précédemment au niveau qui est maintenant le sien. Il repousse toujours plus vite et plus loin les frontières de l'impossible. Il multiplie les réseaux qui relient et lient, les automates qui opèrent, les organisations qui rationalisent et définissent pour chacun des fonctions, les choses et les imageries qui séduisent – et les instruments dont s'arment les affrontements nés du désir de puissance, des intérêts et des passions. La capacité du savoir et la capacité du pouvoir se développent ensemble; elles valorisent la réussite, la performance, jusque dans leurs excès; elles imposent la croyance que ceux-ci seront effacés par de nouvelles avancées, par plus de science, de technique, de loi et de raison, les corrigeant et réduisant leurs effets néfastes. C'est la vision optimiste qui fait de l'homme le maître de ses œuvres, et de celles-ci ses servantes.

A l'inverse, c'est l'impuissance face aux désordres, à la complexité, aux risques par défaut de maîtrise, aux dominations insidieuses, à la puissance débridée et aux violences multiformes qui se trouve soulignée. Dans un emportement contraire, la surmodernité se découvre sous l'aspect de ses dégâts, sous les formes de l'arrogance techniciste et du calcul cynique dont elle fait ses justifications. Le monde tend à se transformer en une sorte de méga-machine, l'homme contemporain à devenir un être mal identifié et le lien social à se distendre, souvent jusqu'au point de rupture qui signifie l'ignorance ou le rejet de l'autre. Les images qui illustrent cette vision sont révélatrices : elles montrent la dénaturation du milieu, la montée des dangers, la brutalité des inégalités, les poussées de l'exclusion, le désarroi individuel face aux incertitudes et à la précarité, les régressions – par passivité ou par violence – sous l'effet d'une fatalité imputée à des sortes d'entités hors de la portée des gens ordinaires. Les démons de la puissance disposent de moyens accrus, le sentiment d'incapacité en augmente d'autant.

CETTE tension n'a jamais été absente, bien qu'elle ait gagné en intensité, qu'elle soit aujourd'hui vécue comme un décalage mal supportable entre le pouvoir-faire et la multiplication des problèmes sans solution immédiate, qui se traduisent en nombre de vies abîmées. C'est, une nouvelle fois, la découverte, après la chute des illusions – celle de la croissance économique continue et toujours mieux partagée; celle de la grande transformation accomplie par le volontarisme révolutionnaire, – qu'aucune société ne laisse de répit aux hommes qui la composent. Elle est toujours à faire, à parfaire sans qu'il y ait d'achèvement. Denis Duclos, dans cet ouvrage, part justement de cette constatation : les êtres humains ont la capacité de *« rétroagir sur leur histoire »*. Et il est fermement convaincu que notre seule puissance ne peut *« répondre aux méfaits de la puissance »* (1).

Il recherche d'autres issues, des passages plus discrets, des lieux où il est possible de jouer sur *« la tension entre les représentations globales (identité, Etat, science, marché...) et ce qui insiste pour les faire bouger »*. Ce qui est, selon son propre concept, constitutif d'une *civilité* que les grandes institutions et les médias font oublier. Il ne s'agit plus de tout recenser et ordonner, de tout gérer avec le concours de commandes et d'automates de plus en plus efficaces, de tout réglementer pour corriger les abus et contenir les risques. Il ne s'agit plus, à l'inverse, de raviver l'espérance d'une rupture radicale et d'une histoire totalement autre. Les acquis ne sont pas niés, et les emballements qui engendrent l'*« hystérisation de la puissance »* ne le sont pas davantage. Denis Duclos entreprend l'exploration aventureuse de ce qui peut permettre de *« demeurer humain dans des sociétés complexes »*. Il relève les possibilités de *« jouer avec les interstices entre les institutions, les lois, les ordres sociaux, les traditions ou les identités »*, d'échapper à l'enfermement et aux pièges du *« consentement caché »*. Il demande que soit *« modéré tout enthousiasme pour une icône : identité ethnique, utopie technique, Etat de droit ou société préréglée »*. Aux techniques de la puissance, il oppose celles de la civilité.

Celle-ci ne se substitue pas à la critique sociale tempérée ou radicalisée. Elle est d'une autre sorte, qui se révèle mal définissable et impose pourtant sa présence, sa force, afin qu'il y ait du social et qu'il *« tienne »*. Elle résulte du constat que *« nous sommes toujours pour quelque chose »* dans ce qui advient. Elle est une aptitude, une vigilance, une capacité modératrice, une faculté de *« civiliser »* tout ce qui est astreinte d'ordre. La civilité, c'est ce qui nourrit les *« résistances multiples »* du corps social, ce qui conduit à la reconnaissance des limites et, ainsi, à ne pas laisser les *« instances de toute culture »* dévoyer leur propre force. Denis Duclos identifie des pièges et des stratégies possibles, en considérant la civilité dans ses rapports à l'identité et aux images qu'elle met en œuvre, à la loi et à l'ordre qu'elle définit, à la science et aux techniques et aux formes d'organisation qu'elle dote de nouveaux moyens.

L'identité est manifestée dans ce qu'elle a de paradoxal : elle répond à une nécessité, à un *« besoin »*, mais elle peut entraîner un enfermement simplificateur et *« déclencher les agressions de la puissance »*. Le travail de la civilité, sans nier ou occulter l'affirmation identitaire, consiste à réinscrire celle-ci *« dans les limites d'un usage négocié, sans subir ses dérives spontanées »*. Après l'identité, la loi, entendue dans son acception large comme ce qui, par *« convention »*, *« organise les hommes en fixant leurs implications mutuelles »* – dans les domaines du politique, du juridique et de l'économique. La règle conventionnelle s'exprime par des contraintes, *« à la fois nécessaires et sources de dérives que la civilité doit tempérer »* ; celle-ci le peut en jouant sur ce que la *« convention »* implique d'arbitraire, d'ambiguïté et de contradiction, et sur l'incapacité de tout régler qui concède des espaces à la transgression, à l'initiative, et au droit de se tenir en dehors.

La science contribue à entretenir l'illusion de la maîtrise, l'image d'un monde qu'il est possible de manipuler, de simuler, de transformer; en négligeant ce que le réel comporte *« de caché et d'irréductible »*. Il s'est constitué un *« champ socio-technique* machinisé *qui repousse les pratiques hors commande »* : une *« sociologie de l'emprise »* est désormais à son service et fait oublier la part d'incertitude présente en toute action. La conséquence a la forme d'un double paradoxe : l'entreprise humaine devient *« incontrôlable dans sa volonté de contrôle »*, le monde entièrement imputable à l'homme est confronté au *« risque du renversement vers l'inhumain »*. La réponse à ces deux défis n'est pas à chercher dans une culture du retrait, du renoncement au savoir. Elle est d'ordre culturel, afin *« de se garder de la puissance »* et de ne pas s'engloutir dans les *« mirages d'emprise »*.

A un moment de son argumentation, Denis Duclos dit de la civilité qu'elle est *« une veille culturelle »*. Il n'est pas toujours aisé de le suivre dans les multiples trajets où il recherche les raisons et les moyens de cette veille. Ses rejets sont néanmoins apparents : la pensée du global et ses clôtures, la conception machiniste de la société, la fascination exercée par un monde toujours plus *« chosifié »*, la mésinterprétation du rapport à la nature et les égarements des *« écocrates »*, l'*« hallucination »* imputable aux *« grandes idoles »*, la crispation sur la puissance et *« les arrogances déguisées en pseudo-connaissances »*. Ce qui est proposé : un rationalisme tempéré qui ne tue pas l'aptitude à jouer des savoirs et des règles : une *« présence »* qui permette de moins *« traiter nos affaires »* par *« la délégation ou la machine »*; une modération et une retenue qui peuvent se transformer en *« contre-puissance effective »*. Mais la civilité et ses ruses, face à la rudesse contagieuse des maux actuels, risquent de faire figure de médecine douce...

(1) Denis Duclos, sociologue de vaste culture anthropologique, poursuit, depuis plusieurs années, une recherche consacrée aux techniques, aux risques et aux manifestations de la « puissance ».

« L'autre est un je »

UNE ÉTHIQUE DES SCIENCES SOCIALES
de Gabriel Gosselin.
Ed. L'Harmattan,
210 p., 120 F.

Voici le temps des « retours ». On a parlé du retour du « sacré », du « droit », de « l'éthique », du « sujet », etc. Résurgence de la sagesse ? Voire, répond Gabriel Gosselin qui, prenant comme thème principal celui de l'éthique, constate combien est ambigüe son insertion dans les grandes disciplines du devant de la scène : la biologie, la psychanalyse, l'anthropologie, la sociologie, sans parler de l'économie.

Pour lui, il ne s'agit plus de sublimer la connaissance, intouchable, en se réservant d'examiner la valeur de ses applications. *« Ce qui est en question, c'est la production même de la science. »* Dans cette perspective, notre sociologue précise les premiers éléments d'une éthique propre aux sciences sociales et dégage trois postulats :

1) Tout autre est un alter ego. Renversant la formule de Rimbaud, il a la conviction que *« l'autre est un je »*.

2) Il existe sous toutes les latitudes et à toutes les époques une seule et commune humanité. Le « retour du sujet » n'est pas incompatible avec *« l'affirmation d'une universalité de valeur »*.

3) Ce n'est pas l'ordre qui nous constitue, c'est nous qui le constituons, faute de quoi nous perdrions autonomie et liberté.

Un beau livre. Gabriel Gosselin a le courage de ramer contre le courant prétentieux d'un progrès conduisant *« à la soumission générale, irraisonnée autant qu'indiscutée, au désir sacralisé de savoir pour dominer »*.

Pierre Drouin

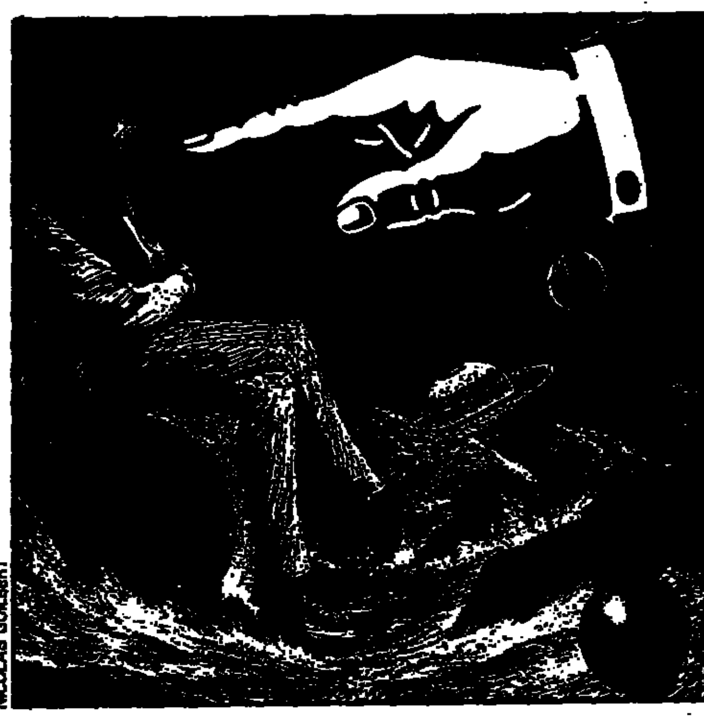
PHILOSOPHIE POLITIQUE

Schmitt lecteur de Hegel

Le grand juriste allemand développait une conception de l'« Etat total » à partir de l'Etat hégélien. Non sans ambiguïté

HEGEL, CARL SCHMITT
Le politique entre spéculation et positivité
de Jean-François Kervégan.
PUF, coll. « Léviathan »,
343 p., 272 F.

LE LIBÉRALISME CONSERVATEUR
Trois essais sur Schmitt, Hayek et Hegel
de Renato Cristi.
Traduit de l'anglais et de l'espagnol par Noëlle Burgi.
Kimé, 135 p., 110 F.



NICOLAS GUILBERT

Le retour des théories du droit naturel, dont procèdent les droits de l'homme, s'est accompagné d'un regain d'intérêt pour l'œuvre de Carl Schmitt. Celui-ci fut en effet, dans l'entre-deux-guerres, l'un des critiques les plus déterminés du droit naturel, avant même de pactiser, pendant quelques années, avec le nazisme. Le grand juriste allemand se rallie, pour partie, à la tradition positiviste, qui refuse de fonder la loi sur un droit antérieur, mais il s'en distingue en soutenant que l'ordre juridique repose *« sur une décision, et non sur une norme »*. Autrement dit, comme l'écrit Carl Schmitt dans sa *Théorie de la Constitution*, *« une constitution est en vigueur parce qu'elle procède d'un pouvoir constituant et parce qu'elle est posée par la volonté de celui-ci »* (1). Plus que la norme, c'est l'exception qui révèle l'essence du droit en ce qu'elle exprime l'autorité de l'Etat. *« Est souverain celui qui décide de l'état d'exception »*, affirme l'auteur de *Théologie politique*. *« Une norme, selon Schmitt, dérive toujours d'un acte décisoire »*, explique Jean-François Kervégan. Ou encore, pour reprendre la formule de Hobbes, *« auctoritas, non veritas, facit legem »*.

Pour Schmitt, la forme politique qui exprime le mieux cette réalité est ce qu'il appelle *« l'Etat total »*, c'est-à-dire le contraire de l'Etat libéral. Alors que celui-ci repose sur des principes qui se révèlent impropres à *« instituer un Etat juridiquement cohérent et politiquement stable »*, celui-là est seul capable d'apporter les réponses nouvelles qu'appelle l'avènement de la technique au rang de secteur dominant.

L'analyse de Schmitt est évidemment liée au développement des totalitarismes à l'époque où il écrit. Elle reflète l'interpénétration croissante des sphères de la société civile et de l'Etat, dont la séparation est, à l'inverse, le fondement même du libéralisme. Sa réflexion est une tentative de conceptualisation du phénomène fasciste, puis national-socialiste. Pourtant, s'il est séduit par le fascisme, Schmitt ne fait pas l'éloge du national-socialisme, en dépit de sa brève compromission avec Hitler. Jean-François Kervégan montre que Schmitt tente, sans y parvenir tout à fait, d'opposer un Etat *« quantitativement total »*, qui se définirait simplement par l'accroissement de sa puissance, à un Etat *« qualitativement total »*, qui serait le seul *« Etat authentique »*.

Impasse sur la dialectique

Tout en rendant compte, avec une subtilité et une rigueur qui forcent l'admiration, de la complexité des analyses de Carl Schmitt, Jean-François Kervégan en souligne aussi les impasses. Il les attribue, pour une large part, à la façon dont le juriste allemand s'appuie sur la pensée de Hegel pour rompre avec le libéralisme. L' *« Etat total »* de Schmitt, en particulier, vient prendre le relais de l'Etat hégélien.

Là encore, le travail de Jean-François Kervégan est remarquable de précision. Il permet notamment de comprendre comment la logique du « ou bien, ou bien », qui est à l'œuvre dans la conception de Schmitt, est contraire à toute dialectique. Cette logique conduit à choisir entre la dimension conservatrice et la dimension progressiste de la philosophie hégélienne, alors même que l'auteur de *Phénoménologie de l'esprit* refusait un tel choix. Ainsi, les limites du « décisionnisme » démontrent *a contrario* l'intérêt de la raison dialectique que récusent, selon Jean-François Kervégan, *« tant de conceptions actuelles du droit et de la politique »*.

Ce sont aussi les relations entre la pensée de Schmitt et celle de Hegel qui sont au centre des essais publiés par Renato Cristi, sous le titre *le Libéralisme conservateur*. Selon l'auteur, c'est la lecture du philosophe d'Iéna qui a rendu possible la réconciliation de Schmitt avec le libéralisme. Le juriste allemand serait ainsi passé du *« conservatisme révolutionnaire »* au *« conservatisme libéral »*. Renato Cristi affirme, à l'appui de sa thèse, que Schmitt en est venu à accepter le libéralisme pour autant que celui-ci, incapable d'assurer l'unité politique de l'Etat, permet le pluralisme de la société civile. Fragile synthèse qu'il ne parviendra pas à établir assez solidement pour la rendre durable.

Thomas Ferenczi

(1) La traduction française, par Olivier Beaud, de cet ouvrage vient d'être publiée aux PUF (coll. « Leviathan », 576 p., 550 F).

Aux sources du totalitarisme

Etudiant les penseurs contre-révolutionnaires, Isaiah Berlin poursuit son apologie de la diversité

LE BOIS TORDU DE L'HUMANITÉ
Romantisme, nationalisme et totalitarisme
d'Isaiah Berlin.
Traduit de l'anglais par Marcel Thymbres,
Albin Michel, 266 p., 150 F.

Quelle bonne idée d'avoir conservé à ce livre son titre original, tiré d'un propos de Kant cher au cœur d'Isaiah Berlin : *« D'un bois si tordu que celui dont sont faits les hommes, jamais l'on ne tirera rien de bien droit ! »* La phrase traduit bien le mélange de convictions de l'auteur : à l'évidence, Berlin croit davantage en l'humanité tordue qu'à tous les redresseurs de torts.

Isaiah Berlin est, on le sait depuis qu'a paru sous ce titre un autre recueil de ses articles, un penseur à contre-courant (1). Il n'appartient à aucune chapelle, récuse les classifications trop raides et pratique, sans honte, un genre décrié en Angleterre – où il vit – comme en France : l'histoire des idées. C'est sans conteste à cette discipline qu'appartiennent les essais ici rassemblés, qui circulent à travers des époques, des pays et des auteurs extrêmement divers : les contre-révolutionnaires français et anglais, Vico, dont l'importance est égale à l'ignorance dans laquelle il est tenu en France, Herder, les romantiques allemands, etc.

Vico le « fondateur »

Cela n'empêche en rien qu'il y ait des motifs dominants dans ce livre foisonnant. Isaiah Berlin fait, une fois de plus, l'éloge de la liberté (2), mais au travers d'une critique insistante de la notion d'utopie. Depuis Platon jusqu'à Fourier et Marx, la pensée occidentale a marqué un goût décidément immodéré pour la fabrication de théories qui décrivent un monde parfait, organisé selon des règles aussi rigoureuses qu'elles sont censées être justes. Avec force, Berlin montre quelle conception de la vérité et de la valeur sous-tend ces constructions inquiétantes : l'idée qu'il existe en droit, comme dans les sciences exactes, une réponse unique à la question de l'organisation sociale et politique des hommes, que cette réponse peut être trouvée, et qu'aucune disposition n'est alors trop coercitive si elle contribue à l'avènement de cette organisation parfaite.

Berlin pense exactement le contraire : il y a des valeurs suprêmes qui sont incompatibles entre elles et *« l'idée même d'un monde au sein duquel elles seraient conciliées est une impossibilité conceptuelle, et pas seulement pratique »*. Le mieux que l'on puisse alors faire est de promouvoir une sorte d'équilibre entre ces diverses aspirations, en sachant que cet équilibre est instable, que la conciliation est imparfaite et que tout le monde sera un peu insatisfait.

Il faut souligner cet aspect de la pensée de Berlin. L'impossibilité d'une organisation politique qui effacerait les contradictions n'est pas d'ordre pratique, mais bien d'ordre théorique ; c'est au nom d'une fausse conception de la vérité dans les sciences humaines et sociales que l'on a pu croire à la possible synthèse de toutes les exigences éthiques. La pluralité et le conflit des valeurs sont, pour Berlin, de droit, et non seulement de fait. D'où l'intérêt qu'il porte aux penseurs de la diversité culturelle, à ceux qui ont insisté sur l'élément d'irréductibilité qu'il y a dans l'attachement des groupes humains ou des individus à des fins particulières. Et parmi ces penseurs, accorde une place éminente à Giambattista Vico (1668-1744), *« le véritable père à la fois du concept moderne de culture et de ce que l'on pourrait appeler le pluralisme culturel »*.

Selon Vico, toute culture authentique produit sa propre échelle de valeurs, appelée à être supplantée par d'autres mais sans devenir pour autant parfaitement inintelligible aux générations suivantes. Un siècle plus tard, Herder dira quelque chose de similaire lorsqu'il écrira joliment : *« Chaque nation possède son centre de bonheur à l'intérieur d'elle-même, de même que toute sphère possède un centre de gravité. »* A condition d'ajouter qu'il n'est pas impossible à quelqu'un situé dans une autre sphère de comprendre ce que fut telle culture disparue et son espèce de bonheur : le déchiffrage de ses mythes, de ses cérémonies, de ses œuvres d'art, monuments ou institutions, grâce à la *fantasia* ou intuition imaginative, permet de participer aux valeurs qu'elle érigea. *« Personne plus que Vico ne peut revendiquer d'être le fondateur de l'anthropologie historique »*, insiste Berlin. Ce que Michelet, qui se considérait comme son disciple, avait parfaitement compris, mais que nous avons, quant à nous, vraiment oublié.

« Jusqu'à la mort de la mort »

De Vico et Herder à Joseph de Maistre, auquel est consacré, dans ce livre, un passionnant et substantiel essai, le chemin est aisé à retracer. Comme eux, Maistre est ennemi des constructions politiques abstraites ; il raserait volontiers ce qu'il appelle *« la cité céleste des philosophes du dix-huitième siècle »*. Mais, si le Vico d'Isaiah Berlin est le père de l'anthropologie historique, son Maistre est *« aux origines du totalitarisme »*. Placé généralement à côté de Burke et de Bonald parmi les contre-révolutionnaires, Maistre est considéré comme le représentant de la réaction catholique, comme un théocrate ultramontain parmi d'autres de la même eau. Mais, écrits en main, Berlin dresse de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* un portrait très différent. Il montre que, si Bonald est bien, en effet, le héraut d'un monde disparu, Maistre est, hélas, celui d'un monde à venir, le nôtre : *« Car Maistre comprenait, alors que Bonald n'en fournissait pas le moindre indice, les contours terrifiants du nouvel ordre qui s'installait. »* Il faut lire les textes que cite longuement Berlin, textes qu'un oubli fâcheux retire des anthologies de la pensée politique. Il y a là-dedans un mélange de Schopenhauer et d'apocalypse, d'antirationalisme déchaîné et d'attente eschatologique, le tout étayé sur des haines très largement consenties.

On trouve chez Maistre, déjà, l'idée que la violence est au cœur des choses, que ce sont les forces obscures qui gouvernent, que seules les chaînes de la religion et de la foi aveugle peuvent réfréner l'instinct d'autodestruction et dresser un rempart contre l'individualisme libéral des intellectuels, une apologie du sang et du sacrifice, ainsi que de l'âme nationale. Certes, tout cela est bien familier et étonnamment moderne : *« La terre entière, continuellement imbibée de sang, n'est qu'un autel immense où tout ce qui vit doit être immolé sans fin, sans mesure, sans relâche, jusqu'à la consommation des choses, jusqu'à l'extinction du mal, jusqu'à la mort de la mort. »* Il paraît que l'homme était plein de charme et que sa conversation ravissait les milieux aristocratiques de Saint-Pétersbourg et d'ailleurs. On n'en doute pas. Il avait en tout cas le sentiment vif de vivre la fin d'une civilisation : *« Je meurs avec l'Europe, je suis en bonne compagnie »*, écrivait-il, non sans talent, en 1819.

Le grand intérêt de la lecture faite par Berlin de cette œuvre est de montrer combien Maistre nous intéresse, non comme le dernier des Romains, mais comme *« le premier théoricien de la grande et puissante tradition qui culmina en Charles Maurras »*, comme le premier représentant de cette *« droite révolutionnaire »* naguère étudiée par Zeev Sternhell. Confirmation, s'il en était besoin, de la valeur véritablement matricielle de la Révolution française dans la genèse de cette idéologie antimoderne. Bien des théoriciens de la droite révolutionnaire feront fade à côté du comte Joseph de Maistre.

François Azouvi

(1) *A contre-courant. Essais sur l'histoire des idées*, Albin Michel, 1988.

(2) *Eloge de la liberté*, Calmann-Lévy, 1988.

De Locke à Robespierre

La propriété est-elle un droit naturel ?

TRIOMPHE ET MORT DU DROIT NATUREL EN RÉVOLUTION 1789-1795-1802
de Florence Gauthier.
PUF, coll. « Pratiques théoriques »,
310 p., 198 F.

LOCKE. DROIT NATUREL ET PROPRIÉTÉ
de James Tully.
Traduit de l'anglais par Chaïm J. Hutner,
PUF, coll. « Léviathan »,
264 p., 260 F.

La Révolution française a consacré officiellement la reconnaissance du droit naturel, dont la maxime suprême, comme le rappelle Florence Gauthier, est qu' *« il existe un droit qui passe avant toute puissance humaine et divine, et qui en est indépendant »*. Ce droit, antérieur à toute organisation politique et que celle-ci a pour mission de garantir, se définit par la liberté et *« sa réciprocité »*, l'égalité. Restait à en déterminer plus précisément le contenu : ce fut l'enjeu majeur des débats qui eurent lieu de 1789 à 1795, avant que la déclaration de 1795 ne rompe avec les droits naturels en leur substituant les *« droits de l'homme en société »*.

Au centre de ces débats, figure la question du droit de propriété, présenté comme un droit naturel en 1789, mais source de vives controverses dès l'époque de la Révolution et, bien sûr, au siècle suivant sous l'influence de Marx. L'objet du livre de Florence Gauthier est de montrer comment le mouvement révolutionnaire a tenté de lever la contradiction, relevée à juste titre par l'auteur du *Capital*, entre *« droit naturel de liberté »* et *« droit naturel de propriété »*. A la base de sa démonstration se trouve l'idée qu'on ne saurait limiter la conception de la propriété proposée par la déclaration de 1789 à la seule propriété des biens matériels. Il convient d'y ajouter deux autres dimensions : l'une est que *« l'homme est propriétaire de sa personne »*, l'autre que la souveraineté est *« le bien commun du peuple »*.

Dès lors, les principes de liberté et d'égalité peuvent s'appliquer au droit de propriété. De ce point de vue, c'est Robespierre qui fut, selon Florence Gauthier, le meilleur théoricien du *« droit naturel en révolution »*, à travers les discussions sur le système censitaire, la loi martiale, le colonialisme ou l'esclavage. Dans son projet de déclaration de 1793, il dissocie le droit naturel de la propriété des biens. La déclaration de 1795 marquera la défaite de cette philosophie. Il faudra attendre 1946 pour que le droit naturel fasse retour dans la loi fondamentale (1). La pensée de Robespierre se situe dans la continuité de celle de Locke, mais s'en sépare sur le droit de propriété. L'auteur des *Deux traités du gouvernement civil* inclut, sous *« le nom général de propriété »*, la vie, la liberté et les *« fortunes »*. Le livre de James Tully, paru en 1982 en Grande-Bretagne, précise le point de vue du philosophe britannique, qu'il fait apparaître, selon son préfacier français, Philippe Raynaud, comme *« un penseur plus profond »* qu'on ne le croit.

James Tully souligne, en particulier, que, face à ceux qui, comme Grotius, Filmer ou Pufendorf, réduisent la propriété à la seule propriété privée et en font un élément de leur défense de la monarchie absolue, Locke développe l'idée de propriété commune, avant d'examiner de quelle façon chacun reçoit ce qui lui est dû. Locke assigne ainsi des limites assez strictes à l'appropriation privée, ce qui le distingue au moins de l'image souvent donnée de lui.

T. F.

(1) Sur la théorie des droits naturels et la doctrine républicaine en France, on lira avec profit la contribution de Claude Nicolet à un livre collectif, *la Passion de la République. Un itinéraire français*, dont les trois autres auteurs sont Michel Vovelle, Raymond Huard et Roger Martelli (Ed. sociales, 255 p., 120 F.)

★ Signalons également, dans la collection « Léviathan » des PUF, *Essais sur l'histoire de la société civile*, d'Adam Ferguson (380 p., 278 F.) et *Quelle justice ? quelle rationalité ?*, d'Alasdair MacIntyre (440 p., 295 F).

La fortune de Herder

JOHANN GOTTFRIED HERDER
La Raison dans les peuples
de Pierre Pénisson.
Cerf, 352 p., 180 F.

TRAITÉ DE L'ORIGINE DU LANGAGE
de Johann Gottfried Herder.
Traduit de l'allemand par Denise Modigliani.
PUF, 350 p., 230 F.

A Jacobi, Jean-Paul disait de Herder que *« ce génie est fait d'une demi-douzaine de génies »* ; mais, au même Jacobi, Kant dénonçait en Herder le *« grand fabricant d'illusions »* et sa *« tromperie délibérée »* ; une génération après sa mort, Edgar Quinet, qui traduisit, en 1834, les *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, voyait en lui le symbole d'une Allemagne désormais disparue, *« un âge d'or où elle naissait à la plénitude de sa langue et de sa culture sans être encore alourdie du poids et des fautes de l'histoire »*, comme l'écrit Pierre Pénisson au seuil de cette utile étude sur Herder, conçue à la façon d'une biographie intellectuelle.

C'est que Herder est inséparable en fait de sa *« fortune intellectuelle »*, sollicité tour à tour par des factions opposées. Sait-on, par exemple, que l'on remettait naguère une médaille Herder aux élèves est-allemands les plus zélés dans l'apprentissage du russe, et cela parce que l'auteur des *Idées sur la philosophie de l'histoire* a consacré quelques pages aux vertus des peuples slaves ? On sait davantage le parti que les nazis tirèrent de celui en qui ils voyaient *« le Führer de la nouvelle race »*. En France, c'est largement à travers l'interprétation d'Isaiah Berlin que Herder a été compris.

Le Herder ici présenté est à l'opposé de toutes ces appropriations et annexions. En lui, Pénisson voit, avant tout, l'auteur qui développe une pensée de la mise en relation des peuples entre eux, des langues et des nations entre elles ; chez Herder, la langue devient l'élément de la pensée et non plus seulement son outil. Bousculant quelques idées reçues, Pénisson soutient la thèse que c'est chez Herder, bien plutôt que chez Voltaire, Goethe ou Kant, que se produisent, et la libération de la langue et sa crise.

C'est aussi la langue qui est au centre de l'essai de Denise Modigliani, intitulé *la Céleste Étincelle de Prométhée. Essai sur la philosophie du langage dans le discours de Herder. Rapport à Condillac, Diderot et Rousseau* qui figure en postface de la nouvelle traduction du *Traité sur l'origine du langage* de Herder. Cet essai vise à situer le texte dans la pensée linguistique et, en l'ôtant à la philosophie, à le rendre à la poétique ; c'est dans le sillage de Meschonnic que s'inscrit cette étude sérieuse et documentée. On se demande seulement pourquoi, alors que beaucoup d'œuvres de Herder attendent encore d'être traduites en français, il a paru utile de procéder à une nouvelle traduction d'un texte disponible dans une bonne édition (1).

F. A.

(1) Herder, *Traité sur l'origine de la langue*, suivi de textes critiques de Hamann, traduction de Pierre Pénisson, Aubier, 1978.

Ben Okri le visionnaire

Le Nigérian met en scène une Afrique cauchemardesque, qui symbolise toutes les misères de la condition humaine

ÉTOILES D'UN NOUVEAU COUVRE-FEU
(Stars of the New Curfew)
de Ben Okri.
Traduit de l'anglais par Agnès Gattegno, Julliard, 188 p., 95 F.

En 1991, *The Famished Road*, un roman de cinq cents pages qui racontait les aventures d'un «enfant-esprit» dans un monde où rêve et réalité se confondent, recevait en Angleterre le prestigieux Booker Prize. Avec ce cinquième livre, l'écrivain nigérian Ben Okri, résidant à Londres, devenait soudain célèbre. Pourtant, dès 1988, *Etoiles d'un nouveau couvre-feu*, l'un de ses deux recueils de nouvelles, qui paraît aujourd'hui en français, révélait déjà, de façon peut-être plus évidente encore, les thèmes et la manière, l'imagination et le sens poétique de ce remarquable conteur.

Depuis *Au cœur des ténèbres*, de Conrad, l'Afrique noire a inspiré un certain nombre d'écrivains visionnaires, notamment Frédéric Prokosch, dont *la Tempête et l'Echo* montre quatre voyageurs blancs en quête d'une révélation sur eux-mêmes, face à la lente agonie des tribus rongées de maladies diverses et monstrueuses, accablées de superstitions.

Certes, Ben Okri ne se situe pas dans la lignée de ces auteurs, mais dans la tradition, très riche si elle est encore mal connue en France, des romanciers du Nigéria telle que la représentent Amos Tutuola, Chinua Achebe ou le Prix Nobel Wole Soyinka... Il joint cependant deux cultures, et l'Afrique qu'il décrit dépasse de très loin ses frontières.


C. DAVIES/NETWORK/RAPHO

Ben Okri : au carrefour de deux cultures.

Accablé de souffrances et de terreur, en proie à de multiples maux, constitué de malades difformes et hideux, le peuple que dépeint Ben Okri n'est pas sans rappeler l'humanité de Beckett et ses infirmités de rêve. Car, à l'évidence, il ne s'agit pas d'une peinture réaliste des villes évoquées – Lagos ou le mystérieux W – et des pauvres, innombrables, qui s'y pressent, mais de visions cauchemardesques, surgies d'un monde subjectif, et qui, au-delà des misères dont l'Afrique est atteinte, traduisent symboliquement ces misères liées à la condition humaine.

«Je vis les morts se dresser»

Le narrateur de la longue nouvelle intitulée «Etoile d'un nouveau couvre-feu» est vendeur d'espoir et de remèdes miracles. Son commerce connaît un réel succès, car *«apparemment tout le monde a besoin de se soigner d'un mal ou d'un autre»*; les foules se disputent fioles et potions, dont le secret est qu'elles remplissent un nombre extraordinaire de fonctions, depuis la guérison de la teigne et de l'eczéma jusqu'au don de la virilité et d'une jeunesse éternelle : suit une énumération des bienfaits octroyés et une longue liste des maladies infectieuses, croûteuses et purulentes qui agressent le regard du vendeur et dont l'image le poursuit jusque dans ses rêves : *«C'était assez terrifiant de voir une horde de gens rongés par la vermine se jeter sur moi sans arrêt.»*

Un jour, il bascule dans le vertige : issus d'une culpabilité sans borne, nuit après nuit, d'atroces cauchemars l'assaillent, *«comme une irrépressible éruption venue de l'intérieur»*, au point qu'il ne distingue plus la réalité du monde des chimères. Il est vrai que l'atmosphère du rêve, au cours duquel le personnage, en proie à la terreur innommable du châtiment à venir, se voit vendu à l'encan, membre après membre, imprègne la suite des événements qui se déroulent dans la réalité, les frontières étant ici abolies entre les mondes intérieur et extérieur, entre le réel et l'imaginaire, la vision réaliste et l'hallucination; ainsi cette scène, qu'on dirait surgie d'une représentation médiévale de l'Apocalypse, où la ville de W est déchirée par une lutte entre des clans rivaux : *«Je vis les secrets de la cité danser dans la rue : des jeunes gens victimes de maladies qui estompaient les contours de leur visage, de ravissantes jeunes filles avec des serpents qui leur sortaient de l'oreille... Je longeai le cimetière et vis les morts se dresser et réclamer des enfants à grands cris. C'était comme si le déchaînement des forces rituelles avait libéré les esprits cachés. Des cauchemars chevauchant des chiens à deux têtes, la figure rongée aux vers, saccageaient la ville, détruisant voitures et bâtiments.»*

De temps à autre, une phrase, selon toute apparence anodine, indique l'un des sens possibles de cette vaste allégorie : évoquant un monde où l'on est *«acheteur ou vendu aux enchères»*, un monde dominé par les puissants, les politiciens et les gouvernants, le narrateur conclut : *«J'étais las de ceux qui inventent nos réalités et qui s'entourent de crainte.»*

Comme de Beckett, on pourrait écrire du narrateur – sinon de l'auteur, – dans son voyage terrifiant au cœur des forêts de l'inconscient, qu'il n'est pas maître des *«apparitions oniriques qui le hantent, comme elles hantent l'univers de Kafka, avec le même caractère complexe de présence absolue, et de métamorphose de mouvements irrépressibles et bizarres* (1)». C'est là que s'arrête une telle comparaison : les visions que nous propose Ben Okri semblent inspirées par une puissante imagination, nourrie d'une tradition qui exploite le surnaturel et le merveilleux, plus que par l'obsession, l'angoisse, ou quelque insoutenable nécessité intérieure.

Que de telles visions soient associées aux thèmes de la culpabilité, de l'oppression et de la souffrance donne pourtant à ce livre, où d'aucuns ont pu voir une peinture de l'Afrique, une ampleur et une signification particulières. La vitalité de l'imagination, jointe à la simplicité de la phrase et à la force de l'évocation poétique, justifie pleinement le titre que Ben Okri a donné à son prochain livre : *Songs of Enchantment (Chants de l'enchantement)*.

Christine Jordis

(1) J.-J. Mayoux, *Vivants piliers, Samuel Beckett et l'univers parodique*, Julliard 1960.

Un homme à sa fenêtre

Sôseki raconte les visites qu'il reçoit, ses variations d'humeur. «Maintenant que la sérénité s'est installée dans la maison...»

A TRAVERS LA VITRE
de Sôseki.
Traduit du japonais par René de Ceccatty et Ryoji Nakamura, éd. Rivages, 177 p., 95 F.

En 1915, Sôseki a quarante-huit ans. Mais c'est déjà un vieil homme malade, aux intonations douces, conscient à l'extrême de sa faiblesse, de son *«petit moi face au vaste monde»*. Dehors, la guerre fait rage. Lui, il a envie de décrire ses variations d'humeur, les visites qu'il reçoit. Il s'amuse d'avance de la provocation que constitue ce projet : *«Si j'écris, je le ferai en poussant du coude les politiciens, les militaires, les hommes d'affaires, les passionnés du sumô.»*

Premier signe de cette sagesse, de cette bienveillance qui, sûrement, font venir de loin les visiteurs, Sôseki, loin de postuler un faux détachement, affirme drôlement son agressivité : *«Je vais aborder des sujets si ténus que je dois bien être le seul à m'y intéresser.»* Il ira jusqu'au bout de la résistance de son pinceau. Et ce n'est qu'un début. Car les visiteurs de l'homme seul et malade sont loin de susciter automatiquement sa reconnaissance, ou même son intérêt. Quelqu'un téléphone pour le prendre en photo. D'accord, répond l'écrivain, mais à la condition expresse de n'être pas obligé de sourire. On l'oblige à sourire. Il se venge à sa façon.

Tout le problème, note-t-il plus loin, c'est que je suis à la fois naïf et méfiant. Tout le problème, pour un écrivain, comme pour n'importe qui, c'est de ne pas se tromper dans le jugement que l'on porte sur les autres. Or il faudrait pour cela une intuition si claire qu'elle ne laisse pas subsister dans le cœur l'ombre d'un doute. Et cela n'existe pas. Aussi faut-il se débrouiller avec cette satanée opacité des autres : *«Un doute s'abat constamment comme un brouillard sur mon cœur et le fait souffrir.»* Cette sensation de funambulisme imprègne toutes les scènes de *A travers la vitre* : *«Ou je suis trompé par les autres, ou ma méfiance est si grande que je ne peux pas accepter autrui.»*

Observations honnêtes à hauteur d'homme assis. Comme Sôseki, après avoir écouté la longue et triste histoire d'une visiteuse, le lecteur est *«envahi par une agréable bouffée d'humanité»*. A l'affût de toute complaisance à son propre égard, pétri d'ironie et de subtilité, le récit des visites et des rêveries installe un paysage bleuté, paisible, incroyablement pacifiant.

C'est pourtant une longue suite de tracas. Il faut subir les éloges de personnes inconnues, ce qui est très embarrassant, note l'écrivain. Il faut peindre des calligraphies sur des cartons ou des tissus qu'envoient des correspondants pleins de bonnes intentions. Ainsi, celui-ci, qui demande instamment un haiku sur le mont Fuji, expédie d'avance un paquet de thé en remerciement et s'étonne de ne pas recevoir son poème. C'est que Sôseki a bu le thé mais n'a pas ouvert la lettre. Il se fait bientôt insulter : *«Je suis désolé de vous déranger, mais cela dépasse les bornes d'avoir bu mon thé et perdu mon carton.»*

Un sentiment de reconnaissance

Ce qui est réellement merveilleux dans la société des hommes, c'est que, même seul, malade et coupé du monde par une vitre, on continue à duper et être dupé. Et ce qui est réellement réconfortant chez Sôseki, ce vieux sage, si près de la mort, c'est que, même faible, résigné et coupé du monde par une vitre, il riposte : renvoi des lettres de protestation de son solliciteur agressif sans payer le port. Et toc!

Autres visites : une dame qui vient apprendre de l'écrivain comment mettre de l'ordre dans sa tête. Comment la mettre en accord avec son cœur. *«Tout a l'air d'être tellement en ordre chez vous*, dit-elle. *Même vos viscères doivent être bien en place.» «Alors*, répond Sôseki, *je ne serais pas si souvent malade.»* Et la dame s'éloigne en lui souhaitant meilleure santé.

Maintenant il est seul. Il joue avec ses souvenirs, les salons de thé, les promenades dans Tokyo, trois arbres, un vieux copain, une sortie au théâtre. Et tout cela fait sourire avec tendresse, à cause de sa délicatesse, de son talent exquis pour l'agacement : *«J'ai horreur qu'on me fasse pleurer par ruse, comme le fait le théâtre kabuki.»*

Il n'omet jamais de rappeler à chacun sa fondamentale ingratitude : *«De cette bonne qui m'a rendu si heureux, j'ai oublié le nom et le visage. Je ne me souviens que de sa gentillesse.»* Au fil des pages, il peut arriver au lecteur d'oublier le nom et le visage de l'écrivain, mais sa voix devient inoubliable. Oui, de *A travers la vitre*, on pourrait dire la même chose : *«Je ne me souviens que de sa gentillesse.»* Evidemment, gentillesse ne serait pas alors le mot juste, mais quelque chose du même ordre : de certains livres, il émane une beauté particulière, immédiatement efficace, comme on dit la grâce efficace.

Le sentiment de reconnaissance qui envahit le lecteur de Sôseki, livre refermé, est fait du souvenir d'un kimono de soie indigo avec une ceinture étroite de satin noir, du bonheur de concevoir la relativité merveilleuse de toutes choses, et de la résistance tenace d'un pinceau japonais. Il fait écho à la dernière phrase : *«Je ne cesse de sourire... Maintenant que la sérénité s'est installée dans la maison et dans mon cœur, je vais ouvrir en grand la vitre et j'achève ce texte en plein ravissement, plongé dans la lumière calme du printemps. Puis je compte faire une sieste, sur la véranda, un coude replié.»*

Tiens, encore ce coude. Qui servait au début à pousser au large politiciens, militaires, et passionnés du sumô!

Geneviève Brisac



Héros malgré lui

Suite de la page 23

C'est le fils qui poussera son père dans le lit de la mère de sa petite amie et Jernigan se laisse faire. Que peut-on espérer de l'attelage de deux êtres de seconde main, passablement écornés par la vie et jouissant, chacun, du minimum de santé mentale nécessaire à l'accomplissement chaotique d'un destin unique? Le processus de désintégration va s'accélérer frénétiquement. La nouvelle compagne de Jernigan est largement plus cinglée que l'ancienne; fanatique de la survie autarcique, elle élève des lapins dans sa cave et les abat à coups de pistolet avant de les servir en sauce au souper du soir. Surmontant son horreur, Jernigan descendra à la cave et même encore plus bas, jusqu'à des sous-sols dont il ignorait l'existence, jusqu'à des intimités étrangères et terrifiantes qui, peu à peu, le détacheront de la texture même de la vie.

On l'aura compris, Jernigan est un véritable héros. Ange de douceur et de compréhension, il résiste à l'envie de remonter de la cave, pistolet au poing, pour flinguer les occupants du dessus. Il imbibe son âme de gin pour trouver la force de continuer à ouvrir les yeux et à raconter d'une drôle de voix lucide et nette un monde qui s'effiloche comme les bribes de chair d'un très vieux cadavre. Et cette voix, c'est la nôtre; celle de tous les produits du baby-boom, ces vieux gamins qui ont aujourd'hui quarante-cinq ans, précisément l'âge de David Gates, l'auteur de ce premier roman fascinant, qui orchestre, avec une précision affolante, les chœurs secrets de nos silences les plus honteux et les instants flamboyants de nos plus intimes désespoirs.

Jernigan est le narrateur de ce demi-siècle. Héros emblématique d'une époque – comment ne pas penser à une sorte de Meursault avachi par le poids des bimbeloteries hippies et décalé par une vision sous acide de la révolution?, – il est le plus petit dénominateur commun entre *Star Trek*, le Velvet Underground, Angela Davis et les yuppies pris le nez dans le sac par les stups de New-York.

Il est surtout, après celles d'Updike, de Philip Roth ou de Don DeLillo, une nouvelle voix dans la littérature américaine de la Côte est. Une voix noire et amère, drôle et effrayante. Une voix qui inspecte les ruines et rend compte de la fin du rêve. Une voix morale, quoi.

Patrick Raynal

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

A la recherche du bonheur

TRAITÉ DES VERTUS DÉMOCRATIQUES
de Raymond Queneau.
Gallimard, « Les cahiers de la NRF », 244 p., 120 F.

RAYMOND QUENEAU est un écrivain qui pense. Il n'y en a pas tant qu'on croit et la chose ne jouit pas, en nos temps, d'une grande faveur. Non seulement la pensée serait un tantinet ennuyeuse, mais elle nuirait à l'heureuse expansion du plaisir d'écrire et de lire, comme hier le corset interdisait les générosités du corps. Avec Queneau, l'affaire se complique parce qu'il essaie de dissimuler qu'il pense. Le procédé n'est pas nouveau : Rabelais, qui était l'un des esprits les plus savants de son époque, a réussi ainsi à passer, pendant des siècles, pour un fieffé farceur. Il est, au vrai, plus facile de cacher ses pensées derrière le rire et la gaudriole qu'à l'abri d'un discours sérieux.

Reste à savoir pourquoi le masque est jugé nécessaire. Pour Rabelais, on peut y voir une manière de tromper la censure des fanatiques et des sorbonnards, à un moment où les audaces intellectuelles pouvaient vous conduire au bûcher ; mais pas pour Queneau, qui n'avait rien à craindre, même à l'époque de l'occupation nazie : transcrit en clair, le message social de *Pierrot, mon ami* (1942) ne pouvait guère provoquer la démangeaison des censeurs. Ni celui de *Zazie dans le métro*, en 1959, mériter les foudres du gaullisme. Pourtant, dans les deux cas, il s'agit bien d'écrits à fonds multiples, tout tendres et drôles en surface, tout complexes et mystérieux pour peu qu'on y regarde d'un peu près.

Le *Traité des vertus démocratiques* permet d'y voir plus clair dans ce jeu de pistes savamment truquées. C'est un livre que Queneau n'a jamais achevé, ni, semble-t-il, jamais tenté de reprendre pour lui donner une forme publiable. Il s'agit de fiches, rédigées pour l'essentiel au bord du lac des Settons en 1937, auxquelles se rattachent des notes, deux projets d'articles et un *Anti-Manifeste*, censé faire pièce au *Manifeste du parti communiste*, de Marx. L'ambition affichée du *Traité* n'est pas modeste. Comme la plupart des intellectuels de son temps, Queneau cherche, dans ces années de montée des périls, une troisième voie entre fascisme et communisme, qu'il considère, le premier, comme une monstruosité, le second, comme un détournement lamentable de l'espérance révolutionnaire.

Voici donc Queneau politique, comme on l'a rarement vu. Polémique, violent, usant du sarcasme, n'hésitant pas à dresser des actes de décès prophétiques : *« Le marxisme est balayé. Il ne reste plus que quelques intellectuels peu intelligents, et quelquefois vendus, pour y « croire ». Le marxisme révolutionnaire porte en lui, d'ailleurs, le germe de sa défaite. Les contradictions qui le minent ne sont surmontables « dialectiquement » que par un troisième terme qui n'est justement pas lui-même... Lénine a tué le mouvement ouvrier en Occident. »* L'intéressant est qu'il ne s'agit pas là d'opinions, mais de l'aboutissement d'une démarche qui s'appuie sur une véritable philosophie de l'Histoire. Queneau ne cherche rien de moins qu'à refonder sur une base nouvelle, non plus politique mais métaphysique, les trois principes démocratiques de liberté, d'égalité et de fraternité. Pour en faire non plus des abstractions, des jolis mots sur les frontons des mairies, mais des réalités concrètes.

LA surprise ne s'arrête pas à voir le père de *Zazie* se lancer sur le terrain de la lutte des classes et du matérialisme dialectique. On connaissait déjà ses sympathies trotskistes, sa participation à la *Critique sociale*, de Souvarine, ses amitiés avec Bataille, Leiris, Caillois et ses activités dans le Collège de sociologie. Plus étranges sont les références à partir desquelles Queneau dessine sa démocratie : le Moyen Age, le taoïsme et Hegel. On laissera Emmanuel Souchier, le savant éditeur et glosateur du *Traité* expliquer les influences – celles de René Guénon, de Kojève, des gnostiques médiévaux et des philosophes orientaux, notamment – qui ont pu conduire Queneau à cette élaboration. Retenons simplement ici la tentative acrobatique de l'écrivain pour mêler harmonieusement l'eau et le feu : la primauté du spirituel et la toute-puissance de la raison, la tradition et la modernité. *« Du Moyen Age comme premier essai du monde que nous tentons. Sa démocratie : égalité de tous les hommes devant Dieu, liberté de la Grâce, fraternité : société basée sur l'amour. Discipline, hiérarchie, rigueur »*, écrit-il. Mais l'application de ces vertus doit aboutir à une fin hégélienne de l'histoire, au bonheur : *« Les guerres ne produiront plus de héros, les convulsions de révolutionnaires admirables, les inégalités de conditions des voleurs élégants, des assassins romantiques et des drames compensateurs. Il faudra bien s'occuper de l'agressivité des individus. Ces différents aspects du malheur disparaîtront. Seuls peuvent le regretter et s'y attarder encore quelques égoïstes qui croient que c'est cela la vie. »*

Le *Traité des vertus démocratiques* finira dans un dossier au fond d'un tiroir. La guerre du front, puis celle des partisans, les espérances et les déceptions de la Libération, le compagnonnage avec les communistes, puis l'intervention soviétique en Hongrie, qui n'a pas laissé la moindre chance aux illusions, tout cela est passé sur Queneau et sur ses rêves historiques de 1937. Mais la vieille utopie d'harmonie et de bonheur, bien enfouie, bien protégée des aléas et des trahisons, n'a pas cessé de hanter la pensée de l'écrivain. C'est la littérature qui est désormais investie du rôle autrefois réservé au seul savoir. Les traités ne sont plus de mise, même quand ils refusent de prendre la forme de systèmes clos. C'est un lent travail souterrain qui est maintenant requis pour amener les hommes à la sagesse et à la liberté.

Plus de déclarations politiques fracassantes, plus d'élaboration philosophique à ciel ouvert – Queneau publiera simplement, en 1966, sous le titre *Une Histoire modèle*, un texte rédigé en 1942 et qui s'appelait alors *Brouillon projet d'une atteinte à une science absolue de l'Histoire*. La littérature est là pour résoudre la contradiction entre le nécessaire élitisme de la quête spirituelle et l'exigence rationnelle de démocratie. Queneau rêvait d'une franc-maçonnerie de l'esprit et du savoir, d'une chevalerie de la connaissance chargée d'instruire et de préparer à la véritable liberté les peuples enchaînés par l'ignorance, les préjugés, les faux prophètes ; il va se la créer par ses livres. Chacun de ses textes sera – toujours le Moyen Age, la gnose, les alchimistes, Rabelais encore – comme un grimoire.

A chacun d'y trouver son miel selon ses besoins et ses aptitudes. Aux uns la lettre, la brillante surface des mots, la langue française toute chatoyante d'avoir été brossée de neuf, l'air du temps saisi à vif, la nostalgie goguenarde ; et même, pour faire bonne mesure, un petit côté gros rouge, baguette de pain et béret basque. Aux autres, à la petite cohorte des initiés, les plaisirs et révélations de l'ésotérisme, la discrète cavalcade des références savantes, les méditations sur le symbolisme de la croix ou sur la trinité hindoue, la réflexion sur l'Histoire, les émois de la dialectique, les angoisses et les vertiges de la contradiction. Avec le secret espoir que, peu à peu, la fraternité des initiés fasse masse, que le lecteur profane glisse de l'autre côté du miroir.

« On peut rêver qu'un jour la Vérité soit à la mode », écrivait Queneau, sans trop oser y croire. Ce jour-là, on ressortirait le *Traité des vertus démocratiques*. Il ne s'agirait plus d'une curiosité littéraire, d'un indispensable élément de puzzle à l'usage des initiés de la secte Queneau, savamment présenté par l'un de ses plus doctes interprètes, ni même d'un passionnant morceau d'histoire littéraire sur les intellectuels français des années 30 pris à la gorge et à la tête par l'écroulement d'une civilisation. Simplement, dans l'inachèvement même de sa forme, comme une des plus pressantes invitations à penser l'histoire plutôt que d'être broyé par elle. Et, surtout, un appel à la vigilance contre le vice suprême, l'Ennui, cette présence pernicieuse de la mort dans la vie, cette vitrification de la pensée, ce non-lieu de l'esprit.

Qui a trahi Virginia Woolf ?

Marguerite Yourcenar avait traduit « les Vagues ». Contestant sa fidélité à l'œuvre, Cécile Wajsbrot propose une autre version. Hélas !

LES VAGUES
(The Waves)
de Virginia Woolf.
Traduit de l'anglais
par Cécile Wajsbrot,
Calmann-Lévy, 252 p., 120 F.

ROMANS ET NOUVELLES
de Virginia Woolf.
Traduit de l'anglais
par Magali Merle,
Pascale Michon,
Catherine Pappo-Musard,
Marguerite Yourcenar,
Charles Cestre, Pierre Nordon,
Le Livre de poche,
« La Pochothèque »,
1283 p., 140 F.

Traduire Virginia Woolf n'est pas une gageure. Il suffit de céder au texte corps et âme, de se laisser aller à ses rythmes, d'obéir à ses scansions. *« J'écris d'après un rythme, non d'après une intrigue »*, affirmait-elle, ajoutant que cela s'opposait alors *« à la tradition du roman. »* Il suffit encore de savoir que le son le plus ténu, la place d'une virgule ont été les objets, pour l'auteur, de longues réflexions, d'un travail persistant, passionné, d'anxiétés atteignant à l'affre, d'apaisements touchant à la plénitude. Il suffit, mais ce n'est pas si évident pour qui traduit, d'accepter l'œuvre telle quelle et, plus difficile encore, de lui être, le plus possible, docile ; en un mot, de se mettre à son service. Et puis, tout de même, il est impérieux de savoir écrire en français, une remarque qui devrait être, mais n'est pas, hélas ! superflue.

Les premières versions françaises des romans de Virginia Woolf sont, aujourd'hui, contestées et de nouvelles traductions paraissent, qui prétendent à plus de fidélité. Cécile Wajsbrot, reprenant la traduction des *Vagues*, n'a que mépris pour la précédente, celle de Marguerite Yourcenar. *« Peut-on parler d'une traduction ? »*, s'interroge-t-elle avant de proposer la sienne, agrémentée d'une préface où, courageusement, elle nous permet d'apprécier ce qui lui tient lieu de style : *« L'une des questions des* Vagues *est comment assumer l'héritage pour s'en défaire, et la réponse, qu'on ne peut continuer qu'en suivant son propre chemin, il n'est pas de lignée familiale ou historique, mais seulement littéraire, parce que la littérature seule donne espace à la liberté du chemin, donc pas d'archives, pas de mémoires, mais l'instant, au lieu d'étirer la complexité sur une durée littéraire, la capter dans le mouvement, voir au même moment la surface, la profondeur, et les abîmes sous la profondeur. »*

Préserver la magie

Cécile Wajsbrot, qui aurait intérêt à traduire en français cet étrange dialecte, préfère traduire Virginia Woolf dans ce charabia. Une entreprise difficile, mais dont elle vient à bout. Qu'on en juge. Voici deux exemples pris au hasard parmi d'autres, innombrables, dans sa traduction des *Vagues* : *« Ces garçons affreux et beaux, pourtant, que Louis et toi, Neville, vous enviez tant, ont filé, tournent la tête dans le même sens »*, ou encore : *« Vos petites exaltations, vos transports puérils quand la bouilloire chauffe, que la brise soulève l'écharpe à pois de Jinny, qui flotte comme une toile d'araignée, sont les banderoles de soie qu'on agite devant le taureau qui charge. »* Ce n'est plus de la trahison, c'est de l'assassinat.

Pour obtenir la traduction de ce galimatias et pour accéder aux *Vagues* en français, il faut recourir à la belle version de Marguerite Yourcenar, qui, certes, entretenait avec la traduction ces *« rapports subtilement désinvoltes »* évoqués dans sa biographie, mais qui a, peut-être, fait d'autant mieux œuvre d'écrivain. Son texte préserve la magie des pages woolfiennes, leurs envoûtements et, surtout, le souffle qui parcourt les six voix (celles de trois hommes et de trois femmes) disant six vies à tous les âges ; des vies charnelles, véhémentes, poreuses à toutes les sensations.



Dans le jardin de Garington.

IN « LETTRES ILLUSTRÉES DE VIRGINIA WOOLF » HERSCHER

Le roman est restitué là dans sa globalité, dans ses modulations, au prix, il est vrai, d'un certain manque de rigueur, d'une volonté de séduire, absente chez Virginia Woolf. Le lyrisme, l'harmonie y sont plus ostentatoires, mais la ferveur essentielle demeure et, disons-le, la beauté. *« C'est un texte de Yourcenar, ce n'est pas un texte de Woolf »*, se désole Cécile Wajsbrot. Ce n'est surtout pas un texte de Wajsbrot, laquelle fait preuve d'audaces auxquelles ni Yourcenar ni Woolf n'ont songé. Aucune d'elles n'a inventé le mot *« trottement »* pour *« trottinement »* et si Woolf fait dire à Rhoda : *« ma robe et ma chemise »*, Yourcenar traduit tout bêtement par *« ma robe et ma chemise »*. Cécile Wajsbrot, elle, préfère : *« ma robe et ma culotte »* !

Mais, plus grave, et dans l'idiome dont elle détient seule le secret, Cécile Wajsbrot, tout au long de l'ouvrage, supprime non seulement des adjectifs, voire des pans de phrases, mais élimine systématiquement les répétitions constantes voulues par Virginia Woolf et qui, incantatoires, fondent la dynamique de l'œuvre, la scandent, transmettent le harcèlement du désir et du temps, laissant entendre la respiration même de l'auteur, ses voix et ses élans.

Eliminés aussi les pronoms, les adverbes qui apportaient liens et sens. Ce que Virginia Woolf nommait souvent une *« rhapsodie »* devient une liste d'assertions arbitraires, une série de phrases incohérentes, engendrant parfois des faux-sens, comme lorsque *« ici ou en Grèce »* se transforme en *« ici, en Grèce »*. Les erreurs abondent. On frémit, enfin, à l'idée de Virginia Woolf lisant, prétendument sous sa plume : *« On jette un œil par la fente. »*

Par ailleurs, « La pochothèque » présente un ensemble des six principaux romans de Virginia Woolf et de quelques nouvelles. De nouveaux traducteurs ont été convoqués. La version des *Vagues* demeure, cependant, celle de Yourcenar. Sage décision. Mais pour *Entre les actes*, sans doute l'ouvrage le plus important de la romancière, on a conservé le travail de Charles Cestre, d'autant plus désastreux qu'il avait, et fort mal, transcrit au présent un texte écrit, pensé à l'imparfait.

Prétendue modernité

Un enchantement, en revanche, *Mrs Dalloway*, transmis en français par Pascale Michon, qui succède avec bonheur à André Maurois, trop académique. Elle restitue chaque nuance de l'itinéraire d'un homme jeune, Septimus, dont la lucidité, au retour du front, atteint à la folie, et de celui, parallèle, d'une femme du monde peut-être aussi fragile, mais protégée.

On y retrouve le présent pulpeux, dramatique, capté dans la permanence de sa fugacité, le silence perçu comme une réserve de rumeurs et de sens indicibles, que les mots ne peuvent énoncer, mais que Virginia Woolf sait évoquer avec ces mêmes mots. Une merveille ! Quel plaisir aussi de lire *Orlando* dans la langue claire, élégante, de Catherine Pappo-Musard.

Il n'en va pas de même avec *la Chambre de Jacob*. Pour reconstituer, tel un puzzle, la vie, la personnalité de Jacob, étudiant à Cambridge et qui va mourir à la guerre, Woolf n'emploie *jamais* d'argot. Alors, pourquoi Magali Merle prête-t-elle à ce jeune homme raffiné, vivant au début de ce siècle, des expressions anachroniques, telles que : *« Ton baratin à la noix, tu peux te le garder »*, *« Glander par-ci, par-là »*, *« Des fois, c'est à se flinguer »* et autres incongruités ? Est-ce pour justifier cette traduction nouvelle par une prétendue modernité ?

La même traductrice s'affronte à *la Promenade au phare*, ici réduite à s'intituler *Voyage au Phare*. La traduction précédente était plus fluide, fidèle et ne comportait pas des lourdeurs telles que *« l'urgence conjoncturelle »* pour *« l'urgence de l'instant »*. Mais, surtout, pourquoi la mise en page est-elle modifiée ? Où l'auteur avait décidé de séquences séparées par quelques lignes de blanc et un chiffre, chacune d'elles fait ici l'objet d'un chapitre composé parfois de trois lignes.

Le poids, le flot continu, le rythme sont ainsi rompus, disloqués et le livre altéré dans sa substance, dans ses stuctures mêmes. On sait, pourtant, qu'à la Hogarth Press, qu'ils avaient fondée, Virginia Woolf et son mari Leonard étaient leurs propres éditeurs et que Virginia se félicitait de prendre elle-même toutes les décisions touchant à la publication de ses livres, en particulier celles de la mise en page.

S'il émane des travaux d'une Yourcenar ou de Pascale Michon, de Catherine Pappo-Musard, un charme, une efficacité qui, pour les deux dernières, répondent au projet d'apporter des versions supérieures aux antécédentes, comment ne pas être consterné par la mauvaise qualité des autres – celle, surtout, de Cécile Wajsbrot, sourde à la langue française comme à la science prodigieuse de Virginia Woolf, cet écrivain qui pouvait, à la fin de sa vie, noter dans son *Journal* : *« Je sens dans mes doigts le poids de chaque mot. »*

Viviane Forrester

